TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9438 — 44 PAGES — JEUDI 22 MAI 1975

EN UNE NUIT

DIX ATTENTATS PAR EXPLOSIFS EN CORSE

(LIRE PAGE 31)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'armée portugaise au bord du Rubicon

Les derniers soubresauts de la crise portugaise illustrent une nouvelle fois la détermination des officiers de l'aile marchante du M.F.A. d'imposer leur propre conception du socialisme et de la démocratie, et leur exaspération devant les querelles incessantes des partis politiques cohabitant au sein de la coalition gouvernementale. Il n'est que de voir la manière expéditive dont ils ont provisoirement réglé le grave conflit opposant la direction socialiste du journal « Republica » à la commission des travailleurs de l'entreprise. Celle-ci, liée en grande partie à une intersyndicale contrôlée par les communistes, se trouve également influencée par des éléments gauchistes.

Cette attitude n'est pas nouvelle. La lune de miel entre les partis, qui n'avaient pas participé à la préparation du soulèvement du 25 avril 1974, et un M.F.A. qui se considère comme le véritable détenteur de la légalité révolutionnaire n'a duré que quelques mois. Dès décembre, les officiers les plus influents du mouvement, qu'ils sympathisent avec le parti communiste ou qu'ils se sentent plus proches des amis de M. Mario Soares, se plaignaient déjà amèrement des luttes partisanes et des rivalités de personnes de nature, selon eux, à fausser et à ralentir le processus révolutionnaire dont ils avaient rêvé dans les savanes africaines.

La campagne pour les élections à la Constituante du 25 avril a encore aggravé le divorce, d'autant plus que les officiers les plus révolutionnaires et les plus hostiles au « jeu des partis » n'avaient cessé de renforcer leurs positions dans l'appareil d'Etat au fil des diverses crises qui se sont succédé depuis treize mois à Lisbonne. Si la consultation a pu avoir lieu, dans un calme remarquable et dans des conditions de régularité incontestables, c'est que les hommes du M.F.A. tenaient à respecter la promesse faite solennellement au peuple portugais dans l'enthousiasme de la révolution des œillets. Mais ils avaient pris soin, à la veille des élections, d'imposer aux partis une « plate-forme d'entente » qui fixe de manière autoritaire les rapports entre les « deux pouvoirs », le civil et le militaire, dans les trois ans qui viennent.

La très confortable victoire du parti socialiste aux élections n'a pas modifié les certitudes de militaires persuadés, comme tant d'autres avant eux sous d'autres cieux, qu'ils sont capables de faire aussi bien sinon mieux que les hommes politiques, réputés « bavards et incapables ». Les « notes » que l'assemblée générale du M.F.A. vient d'attribuer aux partis reflètent parfaitement cette conception, de plus en plus teintée d'autoritarisme, d'une démocratie « pure et dure ».

Ayant découvert la « politi- » en Afrique, les hommes du ... ne sont pas loin de pen- que les méthodes et les critè- démocratiques de l'Occident ...t pas applicables dans un ...al où abondent les signes ...s-développement économi- et social.

...e parti communiste n'échappe ... cette condamnation. Alvaro Cunhal le sait bien, ... lance de nouveaux appels à collaboration à un parti socia- ...e humilié par l'action de cer- ... de ses amis.

...fin, si les différents courants ...uist sont tour à tour mé- ...agés, combattus ou tolérés, c'est ...arce qu'ils sont directement en- ...agés dans la tâche de formation ... « associations de base » que le M.F.A. rêve d'intégrer dans un rassemblement qui réduirait à un rôle marginal les états-majors communistes et socialistes. Mais le M.F.A. lui-même connaît de violentes tensions internes en ces moments où l'armée campe au bord du Rubicon.

(Lire nos informations page 3.)

NE RENCONTRANT AUCUNE RÉSISTANCE

Les forces de gauche sont sur le point de contrôler tout le Laos

Accueillies triomphalement par la population, mardi 20 mai, dans les villes du Sud, les forces de gauche sont sur le point de contrôler tout le Laos. La droite — « la partie de Vientiane » (droite modérée) — n'existe pratiquement plus. Le Pathet-Lao va bientôt envoyer des troupes dotées de blindés à Vientiane. Il a justifié sa poussée dans les provinces méridionales par la crainte de voir l'extrême droite fomenter un complot. Certains « ultras » auraient formé un gouvernement en exil en Thaïlande.

De violentes manifestations « anti-impérialistes » ont eu lieu mercredi à Vientiane. L'immeuble des services d'aide américains a été investi par des étudiants. L'ambassade des Etats-Unis a fait savoir qu'il ne saurait y avoir d'assistance économique à un pays sans la présence sur place d'organismes de contrôle américains.

Vendredi, les « vingt et une organisations de masse de la capitale » tiendront pour la première fois un grand meeting à Vientiane. La stratégie de la gauche sera expliquée à cette occasion.

De notre envoyé spécial

Vientiane. — Pour qu'il y ait gouvernement de coalition, encore faut-il être plusieurs. L'entrée de troupes du Front patriotique (Pathet-Lao) précédées de chars — ce qui ne s'était vu ni à Luang-Prabang ni à Vientiane — dans les principales villes du Sud (Paksé, Thakhek, Savannakhet), fiefs traditionnels de la droite laotienne, semble prouver qu'il n'y a pratiquement plus de « parti de Vientiane », et donc de force pour s'opposer à la gauche.

Quoi qu'en dise le Front, la neutralisation de ces villes — qui, à Savannakhet, ressemblait fort à une libération — va au-delà des accords de Vientiane d'avril 1973 sur *« le rétablissement de la paix et la réalisation de la concorde nationale au Laos »*. A Luang-Prabang et à Vientiane, la présence de forces mixtes répondait à la nécessité de protéger les hommes politiques de gauche participant au gouvernement de coalition et au conseil politique. Mais les accords précisaient aussi qu'il fallait *« empêcher tout sabo-[illegible] pression de la part de toutes les forces venant de l'intérieur et de l'extérieur »*. L'entrée des forces de gauche, le mardi 20 mai, dans les principales villes tenues jusqu'alors par le « parti de Vientiane » tend-elle à éviter le *« sabotage de l'intérieur »* ? D'autre part, la dissolution de la mission de l'U.S.A.I.D. (Agence américaine pour le développement international), dont les activités se confondent souvent avec celles de la C.I.A., a été demandée par la gauche. Son renvoi pourrait être décidé, pour éviter des pressions *« de l'extérieur »*.

« En bon ordre »

Le vice-président du conseil, M. Phoumi Vongvichit (Pathet-Lao), a commenté les derniers événements en ces termes : *« Nos troupes sont entrées dans ces villes avec l'accord du gouvernement et à la demande des forces armées royales, qui craignent de n'être pas assez fortes si la droite réfugiée en Thaïlande tente une action de force. »*

La dissolution de la mission de l'USAID pourrait être accélérée par les mouvements qui ont débuté mercredi 21 mai à Vientiane. Plusieurs centaines de manifestants, membres des fédérations des étudiants et des travailleurs, ont pénétré dans les bâtiments de l'agence américaine, où deux « marines » sont enfermés. Les étudiants, porteurs de banderoles demandant le départ de l'USAID, affirment vouloir rester dans les bâtiments jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

M. Phoumi Vongvichit, qui voit dans ces manifestations *« l'application des libertés démocratiques »*, nous a rappelé que *« toutes les activités de la population ont eu lieu en bon ordre »*, et le vice-président du conseil n'envisage pourtant pas la rupture des relations diplomatiques avec les Etats-Unis puisque le programme politique en dix-huit points prévoit que le royaume peut *« recevoir l'aide inconditionnelle de tous les pays qui désirent l'aider, quel que soit leur régime politique »*.

La marche triomphale vers Savannakhet

Fatigué, le premier ministre, le prince Souvanna Phouma, dit aux journalistes qu'il reçoit qu'il *« comprend les manifestants »*. Il ajoute que *« tout va rentrer dans l'ordre dans les jours qui viennent »*. L'homme qui restera sans doute dans l'histoire du Laos comme celui qui a réussi à passer le pouvoir à la gauche, sans effusion de sang, ne peut pas ne pas s'apercevoir que cet ordre dont il parle est celui du Front patriotique.

Les scènes auxquelles nous venons d'assister à Savannakhet le confirment. Debout sur le capot avant d'un char de fabrication soviétique, une main sur le canon, le cou entouré de couronnes d'eucalyptus et de papier, sans le moindre sourire, mais avec l'air fier, le commandant du détachement du Pathet-Lao — dont l'uniforme ne signale pas le grade — est entré dans Savannakhet mardi 20 mai vers 16 heures.

Venus dans la nuit de Tchepone, ville située à l'est de Seno, les troupes du Pathet-Lao étaient arrivées vers onze heures du matin dans cette dernière bourgade située à 35 kilomètres au nord-est de Savannakhet. Déjà l'accueil avait été chaleureux ; sur la route de Seno à Savannakhet, ce fut un triomphe.

Devant le convoi militaire, au volant des camionnettes de l'USAID ou sur leurs propres motos, les lycéens — ceux-là mêmes qui ont obtenu la « *neutralisation* » de la ville — chantent des *lamvong* (airs traditionnels) dans lesquels sont exaltées la paix et la liberté.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 2.)

Après la rencontre Gromyko - Kissinger

SOVIÉTIQUES ET AMÉRICAINS CONVOQUERAIENT LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LE PROCHE-ORIENT EN AOUT OU EN SEPTEMBRE

(Lire nos informations p. 5.)

L'ANNIVERSAIRE DU 19 MAI 1974

M. Valéry Giscard d'Estaing se proclame déterminé à faire aboutir des « réformes essentielles »

● Égaliser les chances - Revaloriser le travail manuel
● Assurer l'indépendance politique de l'Europe

Avant de recevoir à déjeuner, mercredi 21 mai, quelque deux cents journalistes français et étrangers, M. Giscard d'Estaing avait évoqué à plusieurs reprises, la veille, l'action qu'il a menée dans tous les domaines depuis son élection à la présidence de la République le 19 mai 1974.

S'affirmant *déterminé à faire aboutir des « réformes essentielles »* (entreprise, éducation, taxation des plus-values, revalorisation du travail manuel...), M. Giscard d'Estaing s'est déclaré satisfait d'un gouvernement qu'il n'envisage pas de remanier prochainement. Il a précisé d'autre part qu'il compte reprendre « l'initiative de proposer un dialogue aux dirigeants de l'opposition ».

Le président de la République, estimant que le chômage atteint un « seuil critique », a annoncé que des mesures sont en préparation, en particulier pour favoriser l'embauche des jeunes. Un conseil restreint doit arrêter les modalités de cette action à la fin de la semaine prochaine.

Au chapitre de la politique internationale, M. Giscard d'Estaing estime qu'il faut assurer l'indépendance politique de l'Europe avant de parler d'une défense commune. Après les derniers événements du Sud-Est asiatique, il souligne d'autre part qu'il est indispensable de sauvegarder tout ce qui peut l'être de la présence française en Indochine.

« Président de tous les Français » ?

Les nombreuses et diverses initiatives et démonstrations présidentielles destinées à commémorer surabondamment le terme de la première année du septennat de M. Giscard d'Estaing auront peut-être donné à beaucoup de ses concitoyens, et pas seulement à M. Charles Hernu, membre du comité-directeur du parti socialiste, l'impression d'être soumis à un « matraquage publicitaire vraiment excessif ».

Les successives apparitions du président de la République, que l'on verra encore jeudi soir sur les petits écrans d'Antenne 2, n'étaient cependant pas dépourvues d'intérêt. Elles ont contribué à préciser certains traits de sa personnalité et à nourrir la réflexion sur ses inclinations profondes. Réflexion malaisée, car on est toujours fondé à se demander quel est, des deux Valéry Giscard d'Estaing, celui qui l'emporte sur l'autre.

Est-ce celui qui proclame sa persistante volonté de réformer vraiment la société française en livrant le combat pour l'égalité des chances et contre l'inégalité des revenus et en faisant une meilleure place aux travailleurs manuels, qui veut bien convenir que ce « seuil critique du chômage » est atteint, qui reconnaît qu'« il y a dans la pensée de gauche des éléments positifs importants... et... beaucoup d'idées... qui doivent être mises en œuvre ? ».

Est-ce, au contraire, celui qui se montre plus avide que jamais du contact direct avec l'opinion publique dont il « croit sentir les impulsions » (mais sans se déclarer assuré de ne jamais commettre d'erreur) qui évoque avec quelque condescendance le rôle des mass media, simples « intermédiaires » et ne semble ne pas se soucier outre mesure des « structures politiques du moment » ?

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

LA POLITIQUE D'IMMIGRATION OU LE TEMPS DES ILLUSIONNISTES

par ANDRÉ LEGOUY (*)

Les princes qui nous gouvernent sont si bien passés maîtres dans l'art de l'illusionnisme et de la mise en scène que tout citoyen conscient se doit d'aller voir d'un peu plus près la réalité derrière la façade des discours mirifiques et des gestes publicitaires.

Qu'en est-il, notamment, de la politique gouvernementale d'immigration, dont le secrétaire d'Etat, M. Paul Dijoud, nous a assuré qu'elle impliquait *« un changement radical* d'attitude des pouvoirs publics, des entreprises, de la nation » ?

Les grandes lignes de cette politique, réaffirmées de-ci de-là dans des déclarations, notes et circulaires, dans des conférences de presse, dans des interventions radio-télévisées, ont été développées par M. Dijoud devant le conseil des ministres sous la forme d'un programme en vingt-cinq mesures (1). Programme qui paraît très complet, qui se dit très nouveau, mais qu'une première analyse révèle déjà comme un fourre-tout d'intérêt très inégal.

Ces vingt-cinq mesures sont, en effet, très disparates. Elles vont d'une décision capitale déjà réalisée (la suspension de l'immigration) à des vœux pieux, en tentant de récupérer, au passage, sous la bannière libérale, les revendications ouvrières (formation professionnelle).

Un bon nombre de ces mesures avaient été annoncées depuis longtemps ; une bonne partie du discours Dijoud a déjà été signée Debré, Chaban, Fontanet, Massenet ou Barbeau. Technique gouvernementale éprouvée qui consiste à ressasser éternellement les mêmes promesses sans jamais passer à la réalisation : ce qui permet de les ressortir périodiquement, au bon moment, pour donner l'illusion d'une action promptement entreprise. A chaque fois, on laisse entendre au public que ce qui est dit est quasiment fait, et l'on présente comme mesures nouvelles et décisions des idées qui ne sont encore que des pistes de réflexion sur le papier ou des sujets de débats dans les commissions de travail et autres comités de « concertation », que l'on multiplie et qui resteront aussi inutiles que par le passé tant qu'on ne se donnera pas les moyens réels de mettre en œuvre les programmes, c'est-à-dire avant tout les moyens financiers.

Et c'est bien là que le bât blesse : M. Dijoud, pas plus que son prédécesseur, M. André Postel-Vinay, n'a les moyens de sa politique. Mais M. Postel-Vinay, peu enclin aux tours de passe-passe, en a conclu qu'il devait démissionner.

(*) Jésuite, responsable du secteur migrants de la CIMADE (service œcuménique d'entraide), membre du GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés).

(1) *Le Monde* du 11 octobre 1974.

(Lire la suite page 42.)

AU JOUR LE JOUR

Table d'hôte

Un petit déjeuner avec des éboueurs, un dîner avec un encadreur ; un petit déjeuner avec M. Kissinger, un dîner avec un routier ; un petit déjeuner avec M. Helmut Schmidt, un dîner dans un restaurant des Halles ; un petit déjeuner avec M. Ford, un déjeuner dans les prisons ; un déjeuner avec M. Bocuse, un banquet à Ringeldorf.

Les repas de notre président alimentent la chronique historique d'un fumet de chronique gastronomique. Peut-être, après tout, sa conception de l'histoire se résume-t-elle à mettre les petits plats dans les grands ; peut-être, après tout, le changement pour les Français consiste-t-il à s'entendre dire un jour : « Vous me mettrez deux couverts » ?

BERNARD CHAPUIS.

UNE RÉTROSPECTIVE AU GRAND PALAIS

L'esprit des formes selon Max Ernst

Après New-York, la rétrospective *Max Ernst est à Paris*. On trouvera à peu près le même nombre de tableaux au Grand Palais qu'au Guggenheim Museum. Cent tableaux des collections américaines n'ont pas traversé l'Océan, mais un nombre équivalent d'œuvres détenues par des collections européennes n'ont été montrées qu'à Paris et ne seront sans doute pas réunies à nouveau avant longtemps.

Mises à part quelques pièces capitales d'une production marquée par la variété inventive, tout Max Ernst est là : grands tableaux et petits collages, sculptures totémiques et menus frottages... Leur déroulement chronologique nous met de plain-pied avec une œuvre dont l'originalité fut de donner des apparences au monde invisible de l'irrationnel poétique d'une époque influencée par le freudisme. Mythes et légendes, symboles et emblèmes, métaphores et allégories, fruits d'une longue expérience de l'exploration de l'imaginaire soudain déchaîné aux alentours des années 20 à l'issue d'une confuse tentative révolutionnaire des réfractaires « dadaïstes » de Zurich.

Aujourd'hui, la fureur révolutionnaire est apaisée. Ayant commencé par être un anti-peintre, voici Max Ernst peintre. Peintre et sculpteur, avec une œuvre qui entre au musée par la grande porte. Agé de quatre-vingt-sept ans, il était récemment malade à Seillans, dans le Var, où il réside. Il va mieux. Il se trouve dans son appartement parisien d'où il a suivi les opérations de mise en scène de toute une salle du Grand Palais qui a changé d'allure à l'occasion de cette rétrospective : labyrinthe nouveau tendu de tissu blanc et orné de plantes vertes lustrées, provenant des meilleurs fournisseurs, parmi lesquelles son œuvre se montre comme à travers les arbres d'un simulacre de forêt. Un peintre nous parle de poésie, une poésie éclatée, sans entraves, qu'il a contribué à inventer.

(Lire page 19 l'article de JACQUES MICHEL.)

ASIE

Laos

Les forces de gauche sont sur le point de contrôler tout le pays

(Suite de la première page.)

Une jeep porte une effigie du prince Boun Oum, dernier seigneur de la guerre, qui s'est enfui avant que le palais qu'il se faisait construire à Paksé ne soit terminé. Sur des pancartes, on peut lire : « *Bienvenue aux forces du Front patriotique* », mais aussi : « *La corruption va disparaître avec le pouvoir illégal, Savannakhet va connaître le bonheur.* » Les élèves les plus audacieux se sont juchés sur les deux chars qui ouvrent le convoi, suivis d'une dizaine de camions.

Tout le long de la route, et même pendant un violent orage, les habitants des petits villages ont attendu pendant plusieurs heures accroupis — c'est la position favorite des Laotiens — l'arrivée des troupes. Ils lancent des fleurs, des fruits, ou proposent aux soldats du thé froid dans des pochettes de plastique. N'était le visage sérieux des petits hommes en vert à la casquette plate, les blindés pourraient être pris pour des chars de carnaval tant ils sont fleuris.

A 7 kilomètres de la ville, à la hauteur de l'Ecole normale, deux jeeps de la commission mixte chargée de surveiller l'application des accords, et des camions de troupe de « *la partie de Vientiane* » attendent le convoi, puis se joignent à lui. Il faut bien respecter la fiction de la neutralisation.

Ensuite, ce sera la marche sur Savannakhet, troisième ville du Laos, dont les vingt-cinq mille habitants sont dehors pour attendre « *les libérateurs* ». « *On n'a jamais vu un tel mouvement de foule sinon pour l'arrivée du prince Souphanouvong à Vientiane* », explique un journaliste laotien.

A l'entrée de la ville, les *samlos* (cyclo-pousses parfois motorisés) ont rangé leurs véhicules comme pour une haie d'honneur. Ensuite, tout le long de la rue principale jusqu'au bureau du *khoueng* (la préfecture), la foule massée agite des drapeaux, applaudit et continue de lancer des fleurs. A hauteur de la place du Vieux-Marché, les enfants de l'école chinoise, impeccables dans leur uniforme (chemise blanche et pantalon ou jupe noire), rangés sur deux rangs, saluent les soldats à coups de tambour et de cymbales.

Tambours et cymbales

Au bureau du *khoueng* — bâtiment jaunâtre qui ressemble à une gare désaffectée, — a lieu la cérémonie d'accueil. Après la bénédiction des bonzes, le *chaokhoueng* (préfet), qui était encore détenu par les lycéens quelques heures plus tôt, souhaite la bienvenue aux forces du Front patriotique, tout comme le fait ensuite le général Nouphet, commandant de la IIIe région militaire, réputé pour ses positions d'extrême droite. Le premier char du Pathet-Lao portait pourtant une banderole dénonçant les réactionnaires...

Dans tous les discours, ponctués d'énormes applaudissements, il est question de paix, de concorde nationale, de liberté et de neutralité. Puis se déroule un *baci* — rite du rappel des âmes, qui marque tout événement important de la vie au Laos.

Avec deux cents hommes, les forces du Front patriotique sont entrées dans Savannakhet sans coup férir. Pour cela, il aura suffi que *moins de deux cents* lycéens « *assignent à résidence* » les Américains de la ville et détiennent le *chaokhoueng* pour obtenir à la fois la fin de la corruption, du trafic avec la Thaïlande sur les bois et sur le bétail, et la neutralisation de la ville. Existe-t-il encore une « *partie de Vientiane* » ?

BRUNO DETHOMAS.

L'affaire du « Mayaguez »

LE BILAN DES PERTES AMÉRICAINES S'ALOURDIT

Washington (A.F.P.). — Le porte-parole du Pentagone, M. Laitin, a annoncé le mardi 20 mai que l'opération de récupération du cargo *Mayaguez* au large des côtes cambodgiennes avait coûté aux forces américaines quinze tués, trois disparus et cinquante blessés. « *Peut-être y aura-t-il de légères rectifications*, a dit M. Laitin, *mais je considère ces chiffres aussi proches que possible du bilan définitif.* »

[Les chiffres publiés à Washington sur les pertes américaines dans l'affaire du « Mayaguez » ont augmenté depuis les premières estimations faites au lendemain de l'opération. Le 16 mai, il avait été question de deux tués, quatorze disparus et d'un nombre indéterminé de blessés. Le 18, le secrétaire à la défense, M. Schlesinger, parlait de cinq morts, seize disparus et près de quatre-vingts blessés, ce dernier chiffre étant ramené à quarante-neuf, le lendemain, par le Pentagone.

On peut s'interroger sur ces variations, même s'il est vraisemblable qu'un certain nombre des « disparus » décomptés les premiers jours sont venus grossir le nombre des morts. En toute hypothèse, le bilan de l'opération se révèle plus lourd qu'on ne l'avait cru initialement. Encore n'est-il pas sûr que le bilan soit définitif. Le « Bangkok Post » publie en effet ce mercredi 21 mai une information selon laquelle un hélicoptère américain, qui s'est écrasé la semaine dernière en Thaïlande avec vingt-trois personnes à bord, participait à l'opération de récupération du « Mayaguez ».

La délégation du GRUNC à Paris, citant « la Voix du FUNC », déclare pour sa part que les forces américaines ont eu plus de trente tués et blessés. Cinq hélicoptères américains, ajoute-t-elle, ont été abattus.]

M. Ford réaffirme que Washington défendra la Corée du Sud en cas d'attaque par le Nord

De notre correspondant

Washington. — Dans une interview publiée mercredi 21 mai dans le *Daily News* de New-York, le président Ford affirme avec force que les Etats-Unis honoreront leurs engagements envers la Corée du Sud en cas d'attaque par la Corée du Nord. Le président a ajouté qu'il était important que les Sud-Coréens, « *ainsi que les autres* », soient informés des intentions américaines. Il a confirmé l'avertissement que M. Schlesinger a lancé le 19 mai en termes encore plus vigoureux. Le secrétaire à la défense indiquait qu'en cas d'invasion de la Corée du Sud les Etats-Unis, tenant compte des leçons du conflit vietnamien, mèneraient une action « *beaucoup plus draconienne* ».

Les dirigeants américains sont soucieux de dissiper le moindre doute sur leurs intentions, notamment après les suggestions faites par un petit nombre de membres du Congrès recommandant le retrait des quarante mille hommes stationnés en Corée du Sud. Parce que la défense de la Corée du Sud est considérée comme vitale pour celle du Japon, disent les officiels, les amis et les ennemis potentiels des Etats-Unis ne doivent pas se méprendre sur la détermination américaine de tenir bon à Séoul.

Le mot d'ordre à Washington est à la fermeté, et les cercles dirigeants entendent capitaliser le soutien que l'opération du *Mayaguez* leur a valu de la part du Congrès et de l'opinion. Certes, après l'euphorie des premiers jours et une fois connu le chiffre des pertes américaines, très supérieur aux premières estimations, des critiques se sont exprimées au Congrès et plus encore dans la presse, au point que le président Ford a jugé utile de s'expliquer et de se justifier. Dans son interview, il fait état du délai de soixante heures — « *très ample* », selon lui — qui s'est écoulé entre la remise du message diplomatique aux Cambodgiens et le début de l'action militaire. Quant aux raids aériens contre les objectifs en territoire khmer après la récupération de l'équipage, le président les a justifiés par des raisons de « *bon sens militaire* ». Il a démenti que les Etats-Unis entendaient mener une action « punitive », en soulignant que, dans cette hypothèse, il aurait eu recours à des forces plus importantes, y compris l'emploi des B-52, mais « *cette option a été rejetée* », a ajouté le président.

Jusqu'à nouvel ordre, cependant, M. Ford peut être satisfait des réactions du Congrès. Plus enclin à coopérer avec la Maison Blanche et à tenir compte des recommandations du président. Le 15 mai, le Sénat avait fait un geste, souhaité par le gouvernement, en levant l'embargo militaire affectant la Turquie.

Le 20 mai, la Chambre a rejeté un amendement visant à réduire de soixante-dix mille homme les forces américaines à l'étranger, qui comptent environ quatre cent vingt mille hommes. Le leader démocrate O'Neill, qui, l'an dernier, avait proposé ce même amendement, déclarait mardi que « *ce texte intervenait, cette fois, à un mauvais moment* ».

HENRI PIERRE.

● *L'Assemblée nationale sud-coréenne* a adopté, le mardi 20 mai, à l'unanimité, une résolution demandant aux Etats-Unis d'accélérer le programme de modernisation des forces armées prévu par leurs engagements vis-à-vis de Séoul.

Les députés de l'opposition comme de la majorité affirment que si les Américains ne prouvent pas par leurs actions qu'ils sont disposés à éviter une nouvelle débâcle en Asie, leur « perte de crédibilité » pourrait mettre en danger la paix mondiale. — *(A.F.P.)*

BAO DAI, LE G.R.P. ET L'IMMEUBLE DE L'AVENUE DE VILLIERS

M. Pham Van Ba, chef de la mission permanente du G.R.P. à Paris, a adressé une note de protestation au Quai d'Orsay contre la décision du tribunal de Paris de faire droit à la demande *de l'ancien empereur Bao Daï* de récupérer la jouissance de l'immeuble du 89, avenue de Villiers (Paris-XVIIe) qui servait de résidence à l'ancien ambassadeur de la République du Vietnam, M. Nguyen Duy Quang, décision qu'il considère comme « *une erreur judiciaire* » (*le Monde* du 20 mai).

La mission du G.R.P. a intenté par l'intermédiaire de ses avocats un recours en justice contre l'arrêt de la cour. Elle déclare, en effet, qu'il s'agit d'un bien de l'Etat sud-vietnamien et non d'une propriété personnelle de l'ancien empereur. Dans sa note adressée au Quai d'Orsay et publiée par la mission permanente du G.R.P., M. Pham Van Ba déclare que, selon les archives laissées par l'ancienne chancellerie de l'ambassade, la preuve a été établie que l'immeuble du 89, avenue de Villiers a été remis au gouvernement de la République du Vietnam par le haut-commissariat de l'Etat du Vietnam, représentant Bao Daï, alors chef de l'Etat, en 1955.

« *Cet immeuble*, poursuit la note, *fait donc partie des biens de l'ambassade de l'ancienne administration de Saigon à Paris et, à ce titre, conformément à la déclaration en date du 1er mai du ministère des affaires étrangères du G.R.P. fait partie des biens que le ministère des affaires étrangères du gouvernement français doit remettre à la mission permanente du G.R.P.*

» *La remise de cet immeuble à toute partie civile autre que le G.R.P. serait considérée comme contraire aux usages et aux prescriptions de la convention de Vienne.* »

● *Le gouvernement thaïlandais* s'est prononcé mardi 20 mai en faveur de la révision de tous les accords conclus avec les Etats-Unis. Il a approuvé la proposition de son ministère des affaires étrangères à ce sujet. Seront, entre autres, révisés l'accord de coopération économique et technique et l'accord d'assistance militaire, conclus en 1950. — *(A.F.P.)*

HANOI : C'EST LE MOMENT DE CHASSER L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN DE L'ASIE DU SUD-EST

Hanoï *(A.F.P.)*. — Le *Nhan Dan*, quotidien du Parti des travailleurs du Vietnam, lance, mercredi 21 mai, dans son éditorial, un appel aux pays du Sud-Est asiatique pour qu'ils s'émancipent de la tutelle américaine. L'auteur de l'article affirme que les victoires des Vietnamiens et des Cambodgiens ont créé « *une révolution très importante des rapports des forces en présence dans le monde* » et qu'elles favorisent « *l'émancipation des pays du Sud-Est asiatique de la tutelle impérialiste* ».

« *C'est le moment*, souligne le *Nhan Dan, de chasser l'impérialisme américain* [de la région] *et aussi ceux qui se cramponnent à ses basques* » et d'établir « *des relations d'amitié et de coopération avec les pays voisins* ». L'éditorialiste note que, « *après la victoire du peuple vietnamien et celle du peuple cambodgien, plusieurs gouvernements ont parlé d'une nouvelle politique de souveraineté internationale, de leur intention de réexaminer leurs alliances militaires avec les Etats-Unis, et ont déclaré reconnaître le G.R.P. du Vietnam du Sud* ».

« *Ce sont autant de signes positifs qui vont dans le sens des intérêts nationaux de ces pays, et qui reflètent dans une certaine mesure la volonté du peuple d'éliminer l'ingérence des Etats-Unis, afin de suivre la voie de l'indépendance et de la démocratie* », conclut l'éditorialiste.

● *Une délégation nord-vietnamienne*, dirigée par M. Phan Hien, est en route pour Bangkok afin d'étudier les conditions d'une normalisation des relations entre la R.D.V. et la Thaïlande. — *(A.F.P.)*

● *Un mouvement anti-vietnamien* se développe dans la province de Nong-Khaï, dans le nord-est de la Thaïlande, où de violentes manifestations se sont déroulées durant le week-end. Ce mouvement vise à chasser tous les Vietnamiens réfugiés dans la province depuis le début de la guerre d'Indochine. Ses instigateurs proposent de boycotter les marchandises vendues par la communauté vietnamienne. — *(A.F.P.)*

Birmanie

● LE PARTI COMMUNISTE confirme les informations données en mars par Rangoun au sujet de la mort de deux de ses dirigeants (*le Monde* du 18 mars). MM. Zin et Chit ont bien été tués le 15 mars par les troupes gouvernementales, indique un communiqué du P.C. du 16 mai, diffusé le 20 mai par Chine nouvelle. Le président et le secrétaire général du parti, ajoute le texte, « *ont donné leur vie en combattant avec un héroïsme*



EUROPE

LA SITUATION AU PORTUGAL

Les socialistes menacent de quitter le gouvernement

Lisbonne (A.F.P., Reuter, A.P.). — Un communiqué du ministère de la communication sociale (information) a annoncé, mardi 20 mai, que les scellés avaient été apposés sur les locaux du journal socialiste *Republica*, après l'évacuation décidée par les forces armées, mardi matin. Selon le même communiqué, le conflit qui oppose la direction du quotidien *Republica* à la commission des travailleurs de l'entreprise « *devra être tranché par les tribunaux* ». Le communiqué précise que ces dispositions ont été prises conformément à la loi sur la presse, après que toutes les possibilités d'entente eurent été épuisées. Le ministère déplore encore « *les manipulations partisanes dont ce conflit a été le prétexte, et qui s'inscrivent dans des manœuvres divisionnistes dont l'unique but semble être de saboter la marche même de la révolution portugaise* ». Le ministère déplore également les mots d'ordre « *offensants* » dont les autorités officielles et le Copcon ont été l'objet de la part des manifestants rassemblés devant l'immeuble du journal dans la nuit de lundi à mardi.

La direction du parti socialiste s'est réunie d'urgence dans la soirée de mardi à Lisbonne pour décider des mesures à prendre après la fermeture du journal *Republica*. Cette réunion a été précédée d'une rencontre improvisée entre le président de la République, le général Costa Gomes, et les deux ministres socialistes membres de la coalition gouvernementale, MM. Mario Soares et Salgado Zenha. Un millier de manifestants socialistes ont de nouveau monté la garde mardi soir devant les locaux du quotidien de leur parti.

La décision du comité directeur d'en appeler directement au chef de l'Etat reflète la méfiance des socialistes à l'égard du général Vasco Goncalves, premier ministre. Ils ont menacé de quitter le gouvernement si l'affaire de *Republica* n'était pas heureusement réglée, mais on doute à Lisbonne dans les milieux politiques qu'ils mettent cette menace à exécution car elle équivaudrait pour eux à un bannissement.

D'autre part, plusieurs centaines de personnes ont manifesté, [...]ace à exécution, car elle équi[...]ardi soir, à Lisbonne, à l'appel [d]u Mouvement pour la reconstruction du parti du prolétariat (M.R.P.P.) maoïste) contre le [f]ascisme. Les manifestants scandaient des slogans tels que : « *Jugement populaire des fascistes !* », « *Aucun appui au gouvernement provisoire !* » et « *Mort à la C.I.A. et au K.G.B. !* » Aucune force militaire du Copcon n'avait pris position autour de la place du Rossio, au centre de Lisbonne, où s'étaient réunis les manifestants.

Depuis le week-end dernier, le M.R.P.P. continue à mobiliser la population pour la lutte contre le fascisme. Ainsi, par des journaux manuscrits collés sur les murs, le M.R.P.P. révèle qu'il a arrêté lundi 19 mai « *deux agents de l'impérialisme américain* », qui étaient en train de déchirer des affiches de ce mouvement. « *Désarmés, les deux agents de la C.I.A. ont été livrés au régiment d'artillerie légère (RAL 1)* », précise le M.R.P.P.

Enfin, les moyens à mettre en œuvre pour « *consolider l'alliance entre le peuple et le mouvement des forces armées* » font l'objet d'un document élaboré par la commission politique du conseil de la révolution. Ce document précise qu'il convient de constituer à l'échelle nationale des « *commissions mixte scomposées d'éléments des forces armées et de la population* ».

L'objet de ces commissions ne se limitera pas à la « *dynamisation culturelle* ». Ces commissions, en effet, « *seront dotées d'un pouvoir exécutif en vue de la solution des problèmes les plus urgents qui se posent aux populations de province* ».

Le document indique d'autre part que des dispositions doivent être également prises pour intégrer l'ensemble des forces armées à l'esprit du M.F.A. conformément à l'option socialiste définie par celui-ci. S'est ainsi que le M.F.A. envisage au sein de chaque conseil d'état-major la constitution d'un bureau de « dynamisation culturelle » en liaison avec chaque unité. D'autre part, les éléments incapables de s'adapter au processus révolutionnaire « *ne devront pas être maintenus à des postes de décisions* ». Le document prévoit, dans cet esprit, une révision de la hiérarchie actuelle ainsi qu'une restructuration des forces armées en vue de leur adaptation à leurs missions militaires, civique et politique. Les méthodes d'instruction seront également révisées.

● *Le président de la République portugaise*, le général Francisco Costa Gomes, se rendra en visite officielle en Roumanie du 13 au 15 juin, a annoncé mardi 20 mai à Lisbonne un communiqué de la présidence de la République. — (A.F.P.)

« Presque tout l'état-major est réactionnaire »

déclare le commandant du RAL 1

Le major Dinis de Almeida commande le régiment d'artillerie légère numéro 1 (RAL 1), considéré comme l'une des unités les plus révolutionnaires du Portugal. Le RAL 1 avait été au centre des événements du 11 mars, puisque c'est lui qui avait été attaqué par les éléments putschistes. Il a, à nouveau, fait parler de lui le lundi 19 mai en prenant l'initiative de dénoncer un nouveau « *complot réactionnaire* », se substituant ainsi, *de facto*, au Copcon — organisme qui coordonne les forces de sécurité, — dont il fait partie intégrante.

Le commandant Dinis de Almeida, vingt-neuf ans, a accordé, le 1er mai dernier, une interview à notre confrère *Politique Hebdo*. Interrogé sur l'état actuel de l'armée portugaise, il déclare : « *L'échec des forces réactionnaires a permis de clarifier un peu la situation au sein des forces armées. Les spinolistes les plus engagés militairement ont été arrêtés ou écartés. Les officiers progressistes se trouvent maintenant dans un rapport de forces plus favorable. (...)* »

» *L'état-major — presque tout l'état-major — est réactionnaire. Il joue avec les fissures, les lignes de partage pour diviser le M.F.A. — et celles-ci sont entre la gauche et l'extrême gauche...*

» *J'avais dit aussi au Copcon que nous serions attaqués par des forces aériennes, mais Otelo Saraiva de Carvalho ne m'a pas cru. C'est un général très honnête — je l'aime beaucoup, — mais il est politiquement très pur : il ne croit pas aux arrière-pensées ; moi je crois non seulement aux arrière-arrière-pensées, mais plus loin encore...*

» *Il existe des unités ou des officiers de droite. Mais, soit par la « défaite » du 11 mars, soit par l'emprisonnement de quelques-uns des responsables, ou encore par peur, ces officiers se dissimulent dans la « majorité silencieuse ». Cette droite a été ébranlée, mais pas physiquement, car ses officiers ne se sont pas engagés, soit parce qu'ils s'estimaient trompés, soit parce qu'ils disposaient de peu de moyens ou d'une faible marge de manœuvre. Dans cette situation, je crois que se maintient une force militaire de droite qui, si elle n'est plus intacte, existe en nombre significatif. A court terme, je ne pense pas qu'elle tente un nouveau coup militaire. Il faudrait pour cela qu'elle crée auparavant les conditions pour que l'armée se divise à nouveau. Il va de soi que les réactionnaires devront passer un compromis politique, jusqu'à accepter un P.S.* »

A propos du parti socialiste, précisément, le major Dinis de Almeida déclare :

« *Le centre de gravité du pays se situe aujourd'hui au sein du P.S. Il faut voir qu'il est divisé en deux parties : sa direction et son organisation encore balbutiante, d'une part, et ses bases, d'autre part. Plusieurs facteurs expliquent le succès apparent du P.S. En premier lieu, le peuple portugais a encore une peur atavique du communisme. Il sait ce qu'il ne veut pas à droite, mais il a aussi appris pendant quarante-huit ans à détester le communisme. Au Portugal, depuis le 25 avril, on parle et on reparle de socialisme : c'est pourquoi le P.S., à cause de son nom, a recueilli toutes les voix dues à la propagande du M.F.A., qui a associé son prestige au mot socialisme. Nous, gens politisés, savons que le socialisme est une chose, et que le P.S. pourrait en être une autre. En ce moment, le P.S. subit une pression de la part du M.F.A. et de la part du P.C. afin de se « gauchir ». D'un autre côté, le P.S. est la cible des pays étrangers. Le P.S. sent que s'il penche à gauche, la pression populaire le forcera à aller encore plus à gauche. Le P.S. sait très bien que ses bases sont socialistes — ce qui est grave pour un parti social-démocrate ! Il doit résoudre ce problème : temporairement et démagogiquement avec un programme effectivement socialiste, mais à la mise en pratique du programme on verra si le P.S. agit de façon systématiquement social-démocrate.* »

BONNES ET MAUVAISES NOTES

Les militaires jugent les partis

L'attitude des partis membres de la coalition gouvernementale de Lisbonne est jugée dans un document élaboré par la commission politique du Conseil de la révolution, document qui a été examiné le 19 mai par l'assemblée générale du Mouvement des forces armées.

Le parti socialiste, indique ce document, cherche à s'imposer comme le plus puissant, sinon l'unique allié du M.F.A., mais il « dissimule mal sa méfiance envers l'accélération imprimée au processus révolutionnaire ». *Le P.S.P.* « ne s'engage pas réellement dans la mobilisation pour l'augmentation de la production ». *Il opère sporadiquement une approche tactique anticommuniste vers les partis d'extrême gauche. Toutefois, le processus politique en cours le conduit à se rapprocher du parti communiste, malgré des divergences profondes, tout en évitant de compromettre ses possibilités d'entente avec le parti populaire démocratique.*

Le P.P.D., quant à lui, cherche à éloigner le P.S.P. d'une « tentation communiste » *et recherche une alliance avec les socialistes.*

A propos du parti communiste, le document du M.F.A. indique qu'il s'attache à défendre ses positions dans les syndicats, de même que dans les administrations, les assemblées locales et les moyens d'information. « Il s'est ouvert au dialogue avec le parti socialiste, sous la pression de la réalité politique nationale, bien qu'il manifeste à son égard une certaine méfiance quant à ses options : social-démocratie ou socialisme. » *Le P.C.P., ajoute le document, est réellement engagé dans la mobilisation populaire pour la production.*

Enfin, le quatrième parti de la coalition, le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), a perdu de sa capacité de mobilisation des masses à la suite de son échec électoral, estiment les militaires. Cet échec « tient à l'incapacité de ce parti à se définir politiquement et aussi à son alliance trop inconditionnelle avec le parti communiste ». *Le document n'écarte pas la possibilité d'une intégration entre le M.D.P. et d'autres secteurs de la gauche non communiste. Le M.F.A. se félicite de* « l'engagement réel du M.D.P. dans la tâche de construction du socialisme ».

Bonn assure Lisbonne de son soutien dans sa « marche vers la démocratie »

De notre correspondant

Bonn. — Après avoir prié instamment M. Caramanlis, premier ministre grec, de ramener son pays au sein de l'organisation militaire de l'alliance atlantique, le gouvernement fédéral a essayé de démontrer à M. Melo Antunes, ministre portugais des affaires étrangères, que son pays avait également intérêt à y rester. Le ministre portugais a fait à Bonn, les lundi 19 et mardi 20 mai, sa première visite officielle dans un pays d'Europe occidentale. Il a eu des entretiens avec M. Genscher, ministre fédéral des affaires étrangères, avec le chancelier Schmidt, avec M. Walter Scheel, président de la République, et avec MM. Bahr, ministre de la coopération, et Brandt, président du parti social-démocrate.

Au cours d'une conférence de presse, le commandant Melo Antunes a déclaré que l'appartenance du Portugal à l'OTAN n'était pas mise en question. De son côté, M. Genscher affirmait « *qu'il n'était pas douteux* » que le Portugal remplirait ses engagements vis-à-vis de l'alliance atlantique. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères a assuré son collègue portugais du soutien du gouvernement fédéral pour « *la marche de son pays vers la démocratie* » et pour l'élargissement de l'accord commercial avec la C.E.E.

Le Portugal souhaite la réunion d'une conférence exceptionnelle avec les pays de la Communauté européenne, afin de discuter de la coopération économique, scientifique et financière. Le gouvernement portugais devrait présenter rapidement un projet en ce sens. M. Melo Antunes a également annoncé qu'un code des investissements étrangers serait publié d'ici un mois à Lisbonne. Les industriels allemands sont actuellement réticents pour investir au Portugal, car ils craignent les grèves et les nationalisations et sont inquiets du récent relèvement du salaire minimum. Il faut reconnaître qu'ils s'accommodaient mieux de la situation créée par le régime de Salazar. Le gouvernement de Bonn *serait prêt, en tout cas*, à accorder au Portugal une aide en capital pouvant atteindre 70 millions de deutschemarks (environ 120 millions de francs), à laquelle s'ajouterait une aide technique.

Les dirigeants ouest-allemands ont-ils été rassurés par la visite du commandant Melo Antunes ? Ils estiment maintenant qu'il serait maladroit de pousser le Portugal hors de la famille européenne et atlantique. Au contraire, une aide accrue du monde occidental pourrait éviter aux officiers du Mouvement des forces armées la tentation neutraliste. Les Allemands ne seraient pas fâchés de jouer les intermédiaires entre Lisbonne et Washington, et c'est dans cet esprit que M. Genscher a arrangé une entrevue — sur laquelle rien n'a filtré — entre M. Melo Antunes et M. Kissinger, qui est arrivé à Bonn mardi, à son retour de Vienne. Le gouvernement fédéral reste, cependant, fortement préoccupé par l'affaiblissement de la position de l'OTAN en Méditerranée. Si les Portugais refusent aux Etats-Unis l'utilisation de leur base des Açores en cas de nouvelle crise au Proche-Orient, c'est la République fédérale qui risque de se trouver placée en première ligne.

Le gouvernement de Bonn a, d'autre part, suivi d'un œil critique l'évolution de la situation au Portugal, allant jusqu'à faire savoir à Moscou qu'il considérerait une augmentation de l'influence communiste à Lisbonne comme contraire à la détente. Il y a quelques semaines, M. Schmidt avait pris contact avec ses collègues occidentaux pour essayer de s'entendre avec eux sur les moyens de s'opposer à une évolution jugée funeste. Il semble qu'il n'ait reçu de Paris, comme de Washington, que des réponses dilatoires. M. Genscher aurait, quant à lui, fait part de ses craintes, lors de son voyage officiel en Espagne, mais d'une manière jugée peu habile. En promettant aide et soutien à la jeune démocratie portugaise, les dirigeants ouest-allemands espèrent visiblement éviter la création d'un Cuba européen. — D. Vt.

Grande-Bretagne

M. Wilson s'engage résolument dans la campagne pro-européenne

De notre correspondant

Londres. — M. Wilson commence à mener plus résolument sa campagne pro-européenne. Jusqu'à présent, il n'avait défendu la cause de la C.E.E. qu'avec modération et en s'efforçant de ne pas dramatiser le débat. Cette attitude lui est d'ailleurs facilitée par les sondages d'opinion qui s'accordent pour l'instant à prédire une nette victoire du oui au référendum du 5 juin.

Dans l'entourage du premier ministre, on laisse donc entendre que le ton adopté jusqu'ici par M. Wilson ne tenait pas à un manque de ferveur.

S'adressant mardi soir aux membres de la confédération (patronale) de l'industrie britannique, M. Wilson a pris plus nettement position que d'habitude en faveur du maintien de la Grande-Bretagne dans la communauté. En même temps, il a profité aussi de l'occasion pour rassurer autant que possible les industriels de plus en plus inquiets du rôle joué par la gauche travailliste et par les syndicats. Le premier ministre a notamment fait savoir de la manière la plus catégorique aux ouvriers des usines Chrysler — en grève depuis dix jours déjà — que le gouvernement ne dépenserait « *pas un penny* » de l'argent des contribuables pour nationaliser une entreprise dont le sort est compromis par les travailleurs eux-mêmes.

En ce qui concerne l'Europe, M. Wilson n'a pas craint de dire que le redressement de l'industrie britannique deviendrait bien plus difficile si le non l'emportait. Il s'est employé à répondre aux arguments de ceux pour lesquels le Marché commun serait la principale cause du déficit commercial de la Grande-Bretagne.

Durant les trois derniers mois, a-t-il expliqué, les exportations vers le continent ont augmenté de 4 % alors que celles vers les Etats-Unis ont diminué de 5,5 % et que le commerce avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et le Japon est tombé de 9,5 %. — J. W.

● RECTIFICATIF. — Il fallait lire de la « Libre Opinion » de Gabriel Ventejol : « Une chance à saisir » (*le Monde* daté 11-12 mai) à propos de la convention de Lomé groupant cinquante-cinq pays : « ...*neuf européens et quarante-six du Pacifique, de l'Afrique et des* Caraïbes » (et non des Comores).

Allemagne fédérale

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.D.U.

L'opposition veut proposer aux électeurs une nouvelle « stratégie du développement »

De notre correspondant

Bonn. — L'Union chrétienne démocrate commence à élaborer sa stratégie pour les élections générales de l'automne 1976. La tâche de M. Helmut Kohl, candidat chancelier désigné, n'est pas aisée. Quand, en juin 1973, il a pris la tête de la C.D.U., le parti, traumatisé par sa défaite de 1972 était encore une simple « ligue électorale » dont l'objectif principal était de donner une majorité au chancelier. Après une cure de six ans d'opposition la démocratie chrétienne est encore à la recherche d'une orientation et d'un programme. Pour avoir une chance de remporter les élections de 1976 elle ne peut plus, comme elle l'a fait pendant vingt ans, se présenter simplement comme le « parti du chancelier » ou, comme en 1972, crier à l'usurpateur. Il lui faut présenter une stratégie claire.

Ce travail a été confié aux conseillers directs de M. Kohl avec à leur tête M. Kurt Biedenkopf, secrétaire général de la C.D.U. que M. Kohl avait présenté aux délégués du congrès chrétien démocrate immédiatement après son élection à la présidence. Le « concept stratégique » de la C.D.U. sera publié le mois prochain. C'est un texte à mi-chemin entre une analyse de la situation politique économique et mondiale et un programme électoral. Dans son bureau au dixième étage de la Konrad-Adenauer-Haus, M. Biedenkopf, quarante-cinq ans, mi-manager, mi-politologue, nous explique l'idée centrale de ce concept fondée sur l'interdépendance étroite de la politique intérieure et de la politique étrangère : « *Pour assumer sa responsabilité économique et spirituelle mondiale, l'Europe doit être capable de mobiliser des ressources en faveur d'une politique étrangère économique.* » Il s'agit de reconnaître que « *nous devons utiliser une partie de la plus-value que nous produisons pour d'autres objectifs que l'amélioration continue de notre bien-être* ».

Pour M. Biedenkopf, la réussite d'une telle conception suppose deux conditions : les Européens doivent accepter qu'une partie des richesses produites *ici* soit mise à la disposition d'une action extérieure (par exemple en faveurs du tiers-monde) et ils doivent avoir le sentiment que la situation intérieure de l'Europe est stable, c'est-à-dire que les causes de tension ou de conflits sociaux ont disparu. Le secrétaire général de la C.D.U. est surtout préoccupé par le déséquilibre en Europe entre un Nord industrialisé et un Sud agricole. « *Dans notre stratégie nous avançons l'idée d'une sorte de plan Marshall européen*, dit-il, *une nouvelle stratégie de développement industriel d'une tout autre portée que l'actuel fonds régional.* » Sans doute un tel plan coûtera-t-il cher, et l'on sait que les Allemands se sont montrés très réticents ces derniers temps à Bruxelles pour financer les entreprises européennes. Mais l'alternative est claire : où l'Europe réussira à « *supprimer les différences sociales énormes et alors elle aura la capacité d'agir comme une entité* » ou bien elle deviendra « *une zone apolitique neutralisée par les grandes puissances qui lui permettront de temps en temps quelques escapades* ».

« *A quoi nous servira notre beau système social*, ajoute le secrétaire général de la C.D.U., *si les Italiens, les pays méditerranéens ou le tiers-monde nous disent un jour : « Nous n'achèterons plus rien chez vous. Vous êtes trop chers, trop riches, trop prétentieux, trop arrogants.* »

Soutenue par l'idéologie ou par un calcul froid, c'est une idée qui se répand en Allemagne : si nous continuons à nous développer aux dépens des autres, à qui vendrons-nous nos produits ? Dans un livre qui vient de paraître, M. Eppler, social-démocrate, ancien ministre de la coopération de M. Brandt, et très brièvement de M. Schmidt, arrive aux mêmes conclusions. Cette convergence dans la réflexion est-elle un signe ? « *Dans l'analyse, nous sommes totalement d'accord* », répond M. Biedenkorpf. « *La divergence porte sur la réponse que l'on apporte à ces problèmes. L'affrontement opposera les tenants de solutions centralisées aux « décentralisés », aux pluralistes, parmi lesquels se rangent les démocrates-chrétiens.* »

Peut-on gagner des élections en réclamant des sacrifices ? Sans doute y a-t-il une marge entre ce qui serait « objectivement souhaitable » et un programme électoral. Mais M. Biedenkorpf estime que tôt ou tard toutes les forces politiques arriveront à la même conclusion et que chacun cherchera non à promettre plus (de salaires, de bien-être, de sécurité, etc.) mais à inspirer plus confiance pour la solution de ces problèmes.

DANIEL VERNET.

Espagne

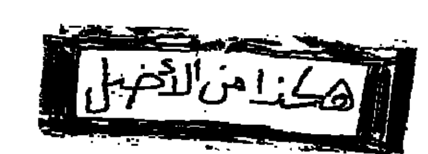
[L]ES AUTORITÉS DÉMENTENT QUE [DES] ARRESTATIONS MASSIVES [AIENT E]U LIEU DANS LE PAYS [BASQ]UE

[...] (A.F.P.). — Les forces [...] ont procédé à l'arrestation [...] cinquante-deux personnes [en] application de l'état d'ur[gence] [...] le 25 avril dernier, dans les [provinces] basques de Biscaye et de [Guip]uzcoa, annonce-t-on le 20 mai [à Ma]drid de source officielle.

[Cet]te mise au point officielle fait [suite] à la publication dans le [...] d'un reportage faisant [état] d'un nombre très élevé d'arres[tatio]ns et de l'internement de déte[nus] dans les arènes et les jardins [du g]ouvernement civil de Bilbao. [Ces d]eux éléments du reportage ont [été f]ormellement démentis, « les [arènes] n'ayant jamais servi à de [telles] fins à Bilbao et le gouverne[ment] civil de cette ville ne dispo[sant] pas de jardin ».

[Des] excès de zèle des policiers [sembl]ent néanmoins être confirmés, [le 20] mai, par le fait qu'une infor[mat]ion judiciaire a été ouverte à [Bil]bao pour déterminer les circons[tan]ces dans lesquelles le Père Anas[tasio] Erquicia, trente et un ans, a [été] victime de sévices. Arrêté le [...] mai, le prêtre a dû être hospitalisé [le] 10, souffrant d'une descente de [...] et, selon certaines informations, [d']une lésion à la rate.





AFRIQUE

Rhodésie

La marge de manœuvre de M. Ian Smith se réduit sensiblement

« Le problème de la Rhodésie sera résolu sous peu, a déclaré récemment M. Samora Machel, qui sera chef du nouvel État du Mozambique le 25 juin prochain. *La règle de la majorité sera appliquée en Rhodésie peu après l'accession à l'indépendance du Mozambique. »* Bien qu'on puisse douter de l'imminence de l'issue annoncée, il apparaît que la marge de manœuvre de M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, se réduit sensiblement.

L'accord du cessez-le-feu signé à Lusaka le 11 décembre dernier était *censé ouvrir la voie à la réunion d'une conférence constitutionnelle.* L'accord n'a cependant pas été appliqué, et les deux parties s'accusent mutuellement de violer un compromis dont chacune propose une interprétation différente. Pour Salisbury, l'observation par les maquisards d'un cessez-le-feu effectif est une condition *nécessaire à tout geste de bonne volonté. Pour les nationalistes,* une conférence constitutionnelle ne peut se tenir que si les prisonniers politiques détenus à Salisbury sont relâchés et si le gouvernement rhodésien s'engage à ne plus opérer d'arrestations arbitraires.

En pratique, le cessez-le-feu n'a pas été observé. Mais l'initiative de poursuivre les combats *n'a pas été* approuvée par tous les nationalistes. Une fraction extrémiste de l'Union nationale du Zimbabwe (ZANU) s'est rebellée, *semble-t-il,* contre ses deux principaux dirigeants, le révérend Sithole, signataire de l'accord du *11 décembre, et Herbert Chitepo (assassiné le 15 mars dernier).* Cette opposition sur la stratégie à suivre se serait greffée sur un arrière-plan de rivalités personnelles et tribales qui avaient déjà sérieusement ébranlé les mouvements de libération en 1964. M. Josiah Tangungara, principal *chef* militaire du ZANU, partisan de la *poursuite de la guérilla,* échappa à *un assassinat au début du mois de* décembre. Il appartenait à la tribu des Karanga, qui depuis un an occupait les deux tiers des sièges au comité exécutif du ZANU. Une lutte armée se serait alors déclenchée entre les Karanga et la tribu *rivale* des *Manyika, au début de l'année,* faisant plus d'une centaine de morts (1). C'est à la suite de ce conflit que furent assassinés, en particulier, Herbert Chitepo et John Mataure, son adjoint, qui étaient tous deux des Manyika.

Ces dissensions, qui déchirèrent la principale force armée *dont disposaient les nationalistes, n'ont pourtant* pas renforcé la position de M. Ian Smith. En effet, les États africains qui avaient réussi, au cours de l'automne dernier, à mettre d'accord les quatre mouvements nationalistes autour d'une plate-forme commune et à les convaincre d'engager des négociations avec *Salisbury prirent ombrage de ce qui paraissait menacer* le succès de leur entreprise diplomatique. La Zambie, avec l'appui de la Tanzanie et du FRELIMO (Mozambique), prit l'initiative d'une restructuration forcée des mouvements de libération, qui devrait leur assurer un nouveau départ.

Le président zambien Kenneth Kaunda fit arrêter, fin mars, *la* plupart des dirigeants du ZANU, et promit que la lumière serait faite sur les assassinats. La police du Mozambique appréhenda et transféra à Lusaka M. Tangungara. Les autorités tanzaniennes firent de même avec M. Chingoe, *chef de la sécurité du ZANU.* Les maquisards rhodésiens, disséminés le long de la frontière zambienne, furent regroupés de force en un seul camp. Les bureaux du ZANU furent fermés.

En dépit des protestations d'un certain nombre d'éléments du ZANU, qui estimèrent que le président Kaunda *« trahissait la cause du Zimbabwe »* (nom africain de la Rhodésie), aucun des principaux dirigeants politiques des mouvements de libération ne fit d'objection — du *moins publiquement,* — pas même le révérend Sithole, président du ZANU. Celui-ci, libéré par Salisbury à l'occasion de la conférence des ministres de l'O.U.A. à Dar-Es-Salaam, le mois dernier, donne aujourd'hui sa caution au regroupement *de facto* des mouvements de libération au sein d'un organisme unique, le Conseil national africain (A.N.C.).

Il paraît acquis, désormais, que l'A.N.C., placé sous la férule du président Kaunda et de ses alliés, présentera un front uni face au régime de M. Ian Smith. Les trois principales figures du Zimbabwé, le révérend Sithole, l'évêque Muzorewa, président de l'A.N.C., et M. Joshua Nkomo, le prudent leader de l'Union populaire du Zimbabwe (ZAPU), étaient présents à la *conférence du Commonwealth, à Kingston,* et n'ont *manifesté en public* aucune divergence de fond.

M. Vorster prêt au sacrifice

Cela ne signifie pas que la thèse de la nécessité de la lutte armée l'ait emporté. L'objectif est plutôt *d'exercer* sur le gouvernement rhodésien une pression telle qu'il sera contraint de venir à la table des négociations. Les nationalistes savent, en effet, que M. Ian Smith ne peut plus compter sur l'appui inconditionnel de l'Afrique du Sud. M. John Vorster, premier ministre sud-africain, estime que la détente entre Pretoria et les pays d'Afrique australe et centrale est possible. Il mise, pour ce faire, sur les intérêts économiques de pays comme le Botswana, le Mozambique, la Zambie, la Tanzanie, pour qui l'Afrique du Sud est — et pourrait être bien davantage — un partenaire commercial de premier choix et un débouché pour une main-d'œuvre surabondante. Dans l'immédiat, la Zambie, pays enclavé, a tout intérêt à rouvrir sa frontière avec la Rhodésie, tandis que le Mozambique souffrirait cruellement, en dépit de l'aide internationale, d'être obligé de fermer la sienne. Les nationalistes savent aussi que l'économie rhodésienne, en pleine crise, est tenue à bout de bras par la puissance sud-africaine

Pour M. Vorster, le prix de la détente est d'abord l'abandon de la Rhodésie. Le premier ministre a promis que les forces de police sud-africaines, qui sont le principal adversaire des maquisards, seront retirées de Rhodésie avant la fin mai.

Dans un document diffusé samedi 10 mai, le comité de décolonisation de l'O.U.A., réuni à Dar-Es-Salaam, annonce que, *« selon certaines informations, les forces sud-africaines se sont déjà retirées des positions qu'elles occupaient sur le Zambèze, le long de la frontière zambienne ».*

M. George Maltas, président des chambres de commerce *rhodésiennes,* a déclaré mercredi 7 mai que *« des changements en Rhodésie sont inévitables pour permettre au pays de trouver une véritable identité ».* Il a estimé que *« le règlement des problèmes auxquels le pays est confronté lui permettra de rétablir la situation critique de la balance des paiements et de jouer le rôle qui est le sien d'architecte du progrès et de la prospérité de l'Afrique ».* Ce point de vue n'est certes pas partagé par tous les Rhodésiens. C'est ainsi que M. Peter Chalker, dirigeant d'une organisation de droite, reçu le 8 mai par M. Ian Smith, a déclaré que celui-ci *avait confirmé « ses pires craintes » sur* l'imminence d'un gouvernement de la majorité africaine. Mais les uns et les autres sont d'accord sur un fait : l'échéance approche. En dépit des propos rassurants des leaders nationalistes, qui savent qu'ils auront besoin des Blancs dans une Rhodésie noire, certains « Européens » *commencent d'ailleurs à faire leurs* valises...

O. P.-V.

(1) Les Karanga et Manyika, qui appartiennent au groupe Shona (par opposition à l'autre grande ethnie rhodésienne des Matabélé), vivent respectivement dans le sud-est et l'est de la Rhodésie.

CORRESPONDANCE

Une lettre du général Cortadellas

Nous avons reçu du général Cortadellas, délégué militaire au Tchad (de septembre 1969 à fin décembre 1972), la lettre suivante :

Dans une information sur le Tchad, votre journal du 7 mai cite le FROLINAT, qui évoque encore aujourd'hui les sombres machinations auxquelles je me serais livré au Tchad.

Je tiens à ce qu'on sache que, pour des raisons morales, je n'aurais pas accepté une mission contenant l'aspect avoué de soutenir quelqu'un et, en même temps, l'aspect caché de le trahir. *A fortiori,* étant alors militaire dans les cadres, n'aurais-je pu, de mon propre chef, envisager une révolution de palais comme m'en accuse le FROLINAT...

Le général Cortadellas poursuit, à propos des coups d'État militaires en Afrique :

Il s'agit d'un conflit d'évolution. En Afrique, les militaires, grâce à leur séjour dans l'armée française, sont les seuls cadres à avoir vécu, pour de longues périodes, hors du contexte africain : ils sont ainsi, relativement, devenus des hommes modernes, détribalisés, ayant un certain sens de la nation, du service de l'État, du *droit* des gens, de la dignité humaine, des limites et des justifications de l'autorité ; ayant eux-mêmes conscience de *détenir une autorité ne procédant* ni de la sorcellerie ni de la puissance de leur clan, mais de la fonction que la nation leur confiait et qu'ils avaient le droit d'étendre à tous les citoyens.

Face à eux, des autorités administratives et politiques qui n'avaient jamais largué les amarres et qui, petit à petit, reprises par les mythes ancestraux et les méthodes moyenâgeuses, s'affaiblissaient au fur et à mesure que s'amenuisaient les structures laissées par le colonisateur et les moyens de les maintenir.

Certains militaires ont vu venir le péril pour leur pays et ont agi avant d'être eux-mêmes menacés. Certains autres, et c'est, je crois, le cas pour le coup d'État du Tchad, ont réagi quand ils se sont sentis entraînés dans le tourbillon de la suspicion conduisant tout droit au cachot... ou pis ! Je connais, cependant, très bien tous les promoteurs de cette aventure, et je puis témoigner qu'ils étaient conscients de la manière dont feu le président Tombalbaye conduisait son pays et qu'ils en souffraient.

Dans ces conditions, point n'est besoin de mettre en cause le néo-colonialisme et ses comploteurs. Si le nouveau régime tchadien n'a pas ouvert la porte au FROLINAT, c'est que le FROLINAT ne représente rien, au Tchad même, *comme* l'a *d'ailleurs démontré* l'intervention militaire française que je commandais et qui a pris fin avec mon retour en France. A ce moment-là, les forces françaises du Tchad, qui n'étaient qu'une partie de nos effectifs, sont redevenues ce qu'elles étaient avant mon arrivée : une escale en Afrique centrale n'ayant plus aucune responsabilité dans le maintien de l'ordre. Les troupes d'intervention (trois mille hommes) sont rentrées avec moi. Les forces armées tchadiennes (environ douze *mille hommes*), que j'avais reconstituées et rééquipées, sont passées de mes ordres à ceux du général Malloum (1), qui asssuma seul le maintien de l'ordre, et de manière efficace, jusqu'à ce qu'il soit, à son tour, emprisonné par le président.

Croyez-en, monsieur le rédacteur en chef, un vieil officier colonial qui est réaliste et n'éprouve pas de nostalgies déplacées : en Afrique, et au Tchad en particulier, l'armée, c'est le progrès ! C'est par là que sont passés tous les États modernes sortant du Moyen Age. Quand l'opinion publique s'éveillera chez les peuples d'Afrique, souhaitons qu'ils aient alors leur 14 juillet. Mais, dans l'histoire, si l'on peut accélérer une phase, il est très difficile de la sauter. La colonisation aura accéléré la phase moyenâgeuse en ouvrant la route du pouvoir militaire.

(1) Un an auparavant, le généra[l] Domuro avait été liquidé par le président Tombalbaye.

Une mise au point de l'ambassade du Cameroun

M. Samuel Mbafum, premier secrétaire, chef du centre de pres[se] et d'information auprès de l'ambassade du Cameroun en France, no[us] a adressé la lettre suivante :

Dans votre journal en *date* du *9 mai 1975, vous publiez* un article de votre correspondant à Marseille, J.C., faisant état de propos tenus par un « réfugié politique » camerounais, M. Gustave Essaka, « condamné à mort »..., et dont « le seul tort, semble-t-il, est d'avoir été un opposant notoire au régime de son pays ».

Tout en m'abstenant, bien évidemment, d'évoquer le fond de l'affaire qui est une affaire purement française, je fais observer que M. Essaka, après beaucoup d'autres, trouve plus commode de se faire passer pour un réfugié politique et d'« *oublier* » les véritables motifs de son expulsion d'Allemagne, qui n'ont rien à vo[ir] avec sa *prétendue « oppositio[n]* notoire au régime de son pays ».

Peut-être M. Essaka peut-[il] préciser davantage les circon[s]tances exactes de cette prétend[ue] « condamnation à mort » dont [il] serait l'objet...

Que M. Essaka soit tout [de] même un peu plus sérieux ; peut-être a-t-il en définitive int[é]rêt à s'abstenir d'avancer, dans u[n] journal aussi sérieux que le vôtr[e], des affirmations qui ne relèven[t] que de sa pure imagination.

[M. Essaka nous a personnellement confirmé qu'il était détenteu[r] d'une carte de réfugié politiqu[e] depuis janvier 1973.]

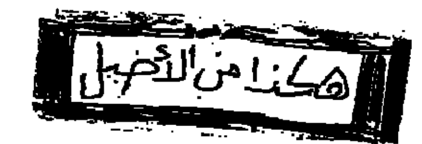
Le maréchal Lyautey et la mosquée de Moulay-Idriss à Fès

A la suite de la relation, dans le Monde *du 6 mai, de la visite de M. Giscard d'Estaing au sanctuaire de Moulay-Idriss à Fès, M. Pierre Lyautey, président de l'Académie des sciences d'outre-mer, nous rappelle, dans une lettre, les circonstances dans lesquelles le maréchal Lyautey se rendit sur les lieux en 1923 :*

Revenant d'une conférence à Alger, le maréchal, pris par une grave crise de foie, dut s'arrêter à Fès. Les oulémas, les imans avec leurs bannières, vinrent sous ses fenêtres à Bou-Jeloud réciter le Ia-el-Atif, la prière que l'on prononce quand un grand danger menace l'Islam. Ils entrèrent dans sa chambre, apportant deux cierges sacrés provenant du sarcophage même de Moulay-Idriss.

Dans les jours qui suivirent, son état fut meilleur et les habitants de Fès attribuèrent ce miracle aux cierges de Moulay-Idriss. Les imans demandèrent que sa première visite fût pour Moulay-Idriss. Lyautey leur répondit : *« J'irai d'abord à mon église, puis je viendrai déposer des pièces d'or devant Moulay-Idriss. »* Les musulmans l'approuvèrent et escortèrent sa voiture. Les imans lui demandèren[t] d'entrer. Lyautey leur répondit : *« J'ai toujours défendu aux Européens d'entrer dans vos mosquées. »* Comme ils insistaient il accepta seulement de pose[r] un pied dans la mosquée aprè[s] avoir offert son obole de pièce[s] d'or.

Ces deux cierges sacrés son[t] au musée de Thorey-Lyaute[y] précieusement conservés et mon[]trés à tous les visiteurs comm[e] un témoignage de l'affectio[n] que les Marocains portaient [à] Lyautey et du respect que Lya[u]tey avait pour les règles et [les] traditions de l'Islam.



AFRIQUE

Namibie

.I. VORSTER REFUSE DE MODIFIER LES THÈSES DE PRETORIA SUR L'AVENIR DU TERRITOIRE.

M. John Vorster, premier mi-stre sud-africain, a de nouveau fusé, mardi 20 mai, de reconaître à l'ONU le droit de superser l'administration par Pretoà du Sud-Ouest africain Namibie). Dans un discours proncé à Windhoek, dix jours vant l'expiration de l'ultimatum : l'ONU exigeant l'annonce de esures propres à hâter l'indéendance du territoire, M. Vorsr s'est borné à réaffirmer les incipes de la politique sudricaine à ce sujet. Il a cepenant invité le secrétaire général es Nations unies à désigner un présentant, qui pourrait se rene compte sur place des progrès complis dans le processus d'audétermination. Il a simultanéent invité les chefs d'Etat afriins à visiter le pays, ainsi que s responsables du comité spéal de l'Organisation de l'unité ricaine (O.U.A.) chargé de la amibie depuis sa création, en vril dernier, à Dar-Es-Salaam. M. Vorster a répété qu'il se fuserait à reconnaître, comme xigent l'ONU et l'O.U.A., l'Orinisation des peuples du Sudest africain (SWAPO) en tant l'unique représentant de la opulation namibienne. Il a réafrmé que « *les diverses nations* » u Sud-Ouest africain *décideient librement de leur propre venir constitutionel*. Il a précisé e ces « *nations* », qui sont au ombre de onze, le groupe ethque blanc mis à part, avaient jà élu leurs représentants, ou aient en voie de le faire et, que, ar conséquent, les « *consultions constitutionnelles* » pour cider de l'avenir du Sud-Ouest ricain s'ouvriraient « *bientôt* ».

D'autre part, M. Vorster a reisé de confirmer ou de démenr les informations parues mardi ans le *Times* de Londres, selon squelles il aurait demandé au ésident libérien, M. William olbert, d'organiser une conféence « au sommet » entre l'Afrie du Sud, le Zaïre, le Libéria, le igéria et le Kenya *(le Monde* u 21 mai). M. Vorster a dit ceendant que l'article du quotidien contenait d' « *abondantes et évidentes inexactitudes* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Zaïre

·NSHASA PRÉCONISE UN RÉFÉRENDUM DANS L'ENCLAVE ANGOLAISE DE CABINDA.

Kinshasa *(A.F.P.)*. — Le génél Mobutu Sese Seko, président la République du Zaïre, a prosé l'organisation d'un « *référendum pour départager les progonistes de la thèse d'un Angola ifié avec le Cabinda* ».

Le président a affirmé d'autre rt : « *Le Zaïre n'a pas besoin grandir son territoire, car ses tentialités économiques sont menses* » et que le pays « *fêteit le 24 novembre prochain son emier baril de pétrole raffiné* ». Enfin, le président a proposé *l'utilisation de la force armée, cas où Pretoria persisterait ns son occupation illégale de la mibie* ».

Prise entre le Zaïre et le Congo, nclave de Cabinda, qui ne compte e 7 270 kilomètres carrés, recèle bondantes ressources pétrolières, it la présence avive de graves erelles politiques (« le Monde » 16 et 17 mai).]

LA REPRISE DES LIVRAISONS MILITAIRES AMÉRICAINES A LA TURQUIE RENDRA ANKARA PLUS INTRANSIGEANT, déclare Mgr Makarios.

(Correspondance.)

Nicosie. — C'est avec déception, amertume et une certaine résignation que Chypre a accueilli la décision du Sénat des Etats-Unis de reprendre les livraisons militaires à la Turquie. Le président Makarios, dans un communiqué publié mardi 20 mai, affirme qu'une décision définitive pour la reprise de l'aide « *rendra la Turquie plus irrationnelle, plus intransigeante et plus rigide sur le problème de Chypre* ». « *Il ne faut pas ignorer le fait*, ajoute l'ethnarque, *que la Turquie a envahi et occupé une grande partie du territoire de l'île à l'aide d'armes américaines. L'approvisionnement en armes de la Turquie par n'importe quel pays encourage les plans agressifs de la Turquie.* »

Les milieux gouvernementaux de Nicosie soulignent que la déclaration de M. Demirel selon laquelle la Grèce n'a pas d'autre choix que d'accepter la situation de fait créée par les Turcs à Chypre *(le Monde* du 20 mai) ne laisse aucune marge pour des négociations et exclut même toute tentative de règlement. Cependant, le président Makarios a répété dans son communiqué que ce n'est pas parce que les Chypriotes grecs négocient sous la menace des armes et la pression des faits accomplis qu'ils plieront l'échine.

Un « torpillage » délibéré

A Nicosie, on voit dans les déclarations de M. Demirel un « torpillage » délibéré des efforts déployés en vue d'une éventuelle solution du problème. On estime aussi que le premier ministre turc, craignant d'éventuelles pressions, cherche à éviter tout contact et à gagner du temps jusqu'à la séance du Conseil de sécurité devant avoir lieu vers la mi-juin. Avant cette réunion, son gouvernement était en effet tenu de soumettre certaines propositions. Il s'y était engagé au cours de la première phase des négociations de Vienne sur Chypre, au début du mois de mai. On craint ici que le gouvernement turc ne veuille se dérober à cet engagement. — D. A.

APRÈS LA RENCONTRE GROMYKO-KISSINGER

Soviétiques et Américains convoqueraient la conférence de Genève sur le Proche-Orient en août ou en septembre

M. Kissinger se rend ce mercredi 21 mai à Berlin-Ouest, où il doit prendre la parole devant le Parlement local. Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises dans l'ancienne capitale du Reich, où une manifestation maoïste s'est déroulée mardi, et alors que se déroule à Stuttgart le procès du groupe Baader-Meinhof. Mercredi matin, le secrétaire d'Etat américain a pris un petit déjeuner de travail à Bonn avec le chancelier Helmut Schmidt. Il avait rencontré la veille, outre son homologue ouest-allemand, M. Genscher, le ministre portugais des affaires étrangères, le commandant Melo Antunez (voir p. 3 l'article de notre correspondant).

M. Gromyko regagne, pour sa part, Moscou ce mercredi, après un entretien avec le chancelier autrichien Kreisky. Ses conversations de Vienne, lundi et mardi, avec M. Kissinger ont donné lieu à la publication d'un communiqué conjoint qui affirme :

« *Les deux parties ont été unanimes pour souligner leur détermination de maintenir leur ferme adhésion à l'amélioration et au développement des relations américano-soviétiques dans l'intérêt des peuples des deux pays et du renforcement de la paix.*

» *Il y a eu un échange de vues sur les relations bilatérales, notamment en ce qui concerne une nouvelle limitation des armements stratégiques offensifs. Un certain nombre de problèmes internationaux d'intérêt commun ont également été discutées : le progrès de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et sa conclusion rapide, la situation concernant un règlement de paix juste et durable au Moyen-Orient, y compris la question de la reprise de la conférence de paix à Genève, et d'autres points. Au cours de ces discussions, les deux parties ont pris pour base les accords et ententes résultant des rencontres américano-soviétiques « au sommet » tenues à Moscou, à Washington et à Vladivostok.*

» *Les conversations, qui se sont déroulées dans un esprit constructif, ont été, de l'avis des deux parties, utiles.* »

M. Kissinger a estimé, de son côté, ces conversations « utiles ».

Le secrétaire d'Etat a précisé encore que sa nouvelle rencontre avec le ministre soviétique aurait lieu « *dans un proche avenir* » et, en tous cas, avant la reprise de la conférence de Genève. Il semble bien, selon les déclarations recueillies par les journalistes américains dans l'avion qui le transportait à Bonn mardi, que les deux hommes d'Etat auraient pratiquement abouti à un accord sur la procédure à suivre pour la convocation de cette conférence à la fin d'août ou au mois de septembre, selon un projet américain, dont rend compte ci-dessous notre correspondant à New-York.

La procédure proposée par Washington

De notre correspondant

New-York. — Selon une source autorisée aux Nations unies, l'accord conclu mardi, à Vienne, entre MM. Kissinger et Gromyko, au sujet de la procédure à suivre pour une solution politique du conflit israélo-arabe, est probablement basé sur un projet américain dont les grandes lignes ont été communiquées par M. Kissinger au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, avant le départ du secrétaire d'Etat américain pour l'Europe. Selon ce projet, Washington et Moscou publieraient fin juillet un communiqué conjoint convoquant la conférence de Genève pour la fin d'août ou le mois de septembre.

La convocation de la conférence fournirait un argument pour une nouvelle prolongation du mandat de la force de l'ONU dans le Sinaï, qui expire le 26 juillet, ainsi que de la force sur le Golan, dont le mandat serait prolongé, la semaine prochaine également, jusqu'à la fin de juillet. La réunion de Genève serait brève — un ou deux jours — et serait surtout consacrée à l'audition des discours prononcés par chaque délégation. L'O.L.P. ne serait pas admise à cette étape. La conférence s'ajournerait ensuite en créant plusieurs sous-commissions : égypto-israélienne, syro-israélienne et peut-être même israélo-palestinienne, sans qu'il soit d'ailleurs stipulé à cette date qui devrait représenter les Palestiniens. Toutefois, on prévoit qu'Israël s'opposerait à la formation d'une telle sous-commission.

Cette décision permettrait la poursuite, par les Etats-Unis, des efforts en vue d'un arrangement israélo-égyptien. Cependant, les efforts seraient déployés cette fois sous les auspices de la conférence de Genève; Washington espère que l'U.R.S.S. ne s'opposera pas à cette négociation.

Pour le moment, les Nations unies se préoccupent surtout de la prolongation du mandat des forces de l'ONU dans le Golan. M. Waldheim a demandé à la Syrie et à Israël de l'informer s'ils étaient d'accord pour une nouvelle prolongation. Aucune réponse n'est encore parvenue, mais, selon les officiels de l'ONU, une prolongation de deux mois est déjà acquise.

PHILIPPE BEN.

Athènes a demandé des éclaircissements à Ankara sur l'interview de M. Demirel au « Monde »

M. Caramanlis, premier ministre grec, a demandé des éclaircissements à Ankara au sujet des déclarations du chef du gouvernement turc, M. Demirel, au *Monde* (publiées en date du 20 mai), écrit l'A.F.P., citant des milieux autorisés d'Athènes.

Selon ces mêmes sources, le ministre turc des affaires étrangères, M. Caglayangil, aurait déclaré à l'ambassadeur de Grèce que « *la publication de ce texte était malencontreuse au moment où s'achevaient les conversations turco-grecques de Rome* ». M. Caglayangil a ajouté, selon la même source, que « *la présentation de cette interview ne correspondait pas aux paroles exactes de M. Demirel ni aux intentions du gouvernement turc en ce qui concerne les problèmes essentiels entre les deux pays* ».

* *

Il est exact que les déclarations de M. Demirel ont été faites avant les entretiens de Rome — précisément dans la nuit du 7 au 8 mai — et ne reflétaient donc pas nécessairement le point de vue turc après la rencontre des deux ministres des affaires étrangères à Rome.

Les paroles de M. Demirel ont bien été correctement rapportées dans le Monde *publié le 19 mai (daté du 20). Le premier ministre turc — qui s'exprimait en anglais — a, en particulier, insisté plusieurs fois sur les mots* « de facto situation » — « situation de fait » *que le gouvernement grec devait accepter.*

Quant aux « intentions » *du gouvernement d'Ankara nous n'en étions pas l'interprète dans cette interview, et c'est à M. Caglayangil qu'il appartient de les exprimer.*

Deux circonstances expliquent cependant le ton « dur » de M. Demirel. La situation politique turque, d'une part : le premier ministre doit tenir compte de l'intransigeance de l'aile droite de sa coalition. Le fait que les conversations turco-grecques commencent à peine à s'engager, d'autre part : il est classique en diplomatie d'exprimer d'abord des positions dures pour se réserver du « lest » à lâcher plus tard. A l'évidence, toutefois, qu'il s'agisse de Chypre ou des problèmes de la mer Egée, les positions d'Ankara et d'Athènes sont très éloignées.

M. D.

DIPLOMATIE

EN MARGE DE L'OTAN

MM. Giscard d'Estaing et Ford se rencontreraient au dîner offert par le roi des Belges

Le président Giscard d'Estaing assistera au grand dîner offert le 29 mai par le roi des Belges en l'honneur des chefs d'Etat et de gouvernement réunis à Bruxelles pour le Conseil atlantique.

Cette information donnée de source « atlantique » n'est ni confirmée ni démentie à l'Elysée, mais elle est considérée comme exacte par les milieux bien informés.

On sait que le président de la République a refusé de participer au Conseil atlantique « au sommet », les 29 et 30 mai, et que la France y sera représentée, comme aux sessions ordinaires du Conseil de l'OTAN, par M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères.

Il est vraisemblable que MM. Giscard d'Estaing et Ford profiteront de cette occasion pour avoir une conversation en aparté. M. Ford souhaitait beaucoup rencontrer M. Giscard d'Estaing au cours de sa visite en Europe, mais il lui était difficile de venir à Paris, étant donné que leur précédente rencontre avait déjà eu lieu en territoire français, à la Martinique, en décembre 1974.

Il se confirme, d'autre part, que M. Giscard d'Estaing recevra la veille, 28 mai, M. Kissinger pour un « petit déjeuner de travail » à l'Elysée. Le secrétaire d'Etat américain assistera les 27 et 28 mai à Paris aux réunions ministérielles de l'Agence internationale de l'énergie et de l'O.C.D.E.

AMÉRIQUES

Argentine

ASSASSINATS, GRÈVES, COMPLOTS...

Buenos-Aires (A.F.P.). — Un journaliste de vingt-neuf ans, M. Jorge Money, chroniqueur économique du quotidien indépendant, *La Opinion*, a été assassiné. Son cadavre avait été découvert le lundi 19 mai près de l'aéroport international de Buenos-Aires, mais il n'avait, tout d'abord, pas pu être identifié, car il avait été défiguré par plusieurs balles. Environ deux cent vingt personnes ont péri de mort violente, pour des raisons politiques, depuis le début de cette année en Argentine. Tout indique que M. Money est une nouvelle victime de l'Alliance anticommuniste argentine (A.A.A.). Celle-ci avait, il y a quelques semaines, menacé de mort plusieurs journalistes. Un certain nombre de quotidiens de la capitale ont renoncé à paraître le 20 mai en signe de deuil et de protestation. Cet assassinat coïncide avec une offensive officielle contre la liberté de l'information. Le gouvernement a récemment décidé que les journaux argentins ne pourraient plus reproduire des nouvelles d'origine étrangère consacrées à la situation intérieure du pays. En outre, la télévision officielle vient de lancer une campagne contre les organes de presse « *qui se font les interprètes de la subversion* ».

M. Martin O'Harris Larzabal, directeur des relations publiques de l'une des quatre aciéries de Villa-Constitucion, dont les cinq mille ouvriers sont en grève depuis plus de huit semaines, a été assassiné, le samedi 17 mai, à Rosario, à environ 300 kilomètres de Buenos-Aires. La tension était montée, samedi, à la suite de la décision des autorités d'interdire la réunion à Rosario — ville proche de Villa-Constitucion — d'une assemblée générale convoquée par le comité de lutte des grévistes.

De nombreuses grèves ont actuellement lieu en Argentine, à l'approche du renouvellement d'un grand nombre de conventions collectives. Les travailleurs réclament de fortes augmentations de salaires, en raison de la hausse du coût de la vie. Neuf mille salariés de quatorze usines dépendant de la direction générale des fabriques militaires et de la commission de l'énergie atomique ont ainsi arrêté le travail depuis le 16 mai. En outre, les éleveurs et les agriculteurs argentins ont décidé de renoncer pendant trois jours, au début de cette semaine, à *approvisionner les marchés*. Ils entendent ainsi protester contre la baisse de leurs revenus.

Enfin, la situation s'est tendue dans la ville de Cordoba, où *les autorités argentines affirment* avoir déjoué un plan subversif de vaste envergure visant à réaliser divers attentats contre des édifices publics. Des accrochages se sont déroulés entre des inconnus et les forces de l'ordre, qui ont découvert, à proximité du siège du gouvernement provincial de cette ville, un système de lance-grenades et de lance-fusées.

Uruguay

Le président de la République est très isolé dans le conflit qui l'oppose aux militaires

Montevideo *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le président uruguayen, M. Juan Maria Bordaberry, a reçu, le mardi 20 mai, dans la soirée, une délégation du Conseil d'Etat — organe législatif depuis la dissolution du Parlement en juin 1973, — pour l'informer de la crise qui l'oppose aux chefs des forces armées (*le Monde* du 21 mai).

Les autorités militaires auraient — en vain — lancé un ultimatum à M. Bordaberry pour qu'il annule sa décision de destituer le président de l'Institut national de la viande, M. Eduardo Peile. Ce dernier avait, sans consulter le gouvernement, donné l'ordre aux usines frigorifiques d'abattre par priorité les animaux venant de propriétés de moins de 300 hectares. *Cette mesure avait été* jugée par le président de la République — lui-même grand propriétaire terrien — comme une « *limitation à la liberté du commerce* ». Elle avait, en tout cas, été fort mal accueillie par les gros éleveurs.

Aucune réaction dans la population

Bien que toutes les mesures concernant la viande — principale source de devises de l'Uruguay — aient un gros impact dans le pays, les observateurs n'excluent pas que l'actuel conflit ne soit qu'un prétexte à la mise au jour d'une crise larvée *entre le président Bordaberry et les* militaires. Ceux-ci gouvernent pratiquement le pays depuis 1973. Deux crises successives, en février, puis en juin, avaient amené, après dissolution *du Parlement, la junte des* commandants en chef à participer à toutes les décisions du pouvoir exécutif, tandis que les militaires occupaient progressivement tous les postes importants dans les administrations publiques et les entreprises d'Etat.

Le président de la République est très isolé dans la crise actuelle. Les militaires, d'ordinaire divisés en trois *ou quatre factions, paraissent* cette fois assez unis. Ils ont interdit aux moyens de communication nationaux de diffuser quelque information que ce soit en provenance de la présidence de la République.

M. Bordaberry s'est rendu, le 20 mai, à une base aérienne près de Montevideo, mais n'y est demeuré *qu'un quart d'heure*.

Cette crise, néanmoins, ne provoque aucune réaction dans une population à qui toute activité poli*tique et syndicale est interdite depuis* 1973. Aucun mouvement de troupes n'est visible à Montevideo.

PROCHE-ORIENT

République arabe du Yémen

Le rétablissement du régime constitutionnel est ajourné

Le régime constitutionnel ne sera pas rétabli dans la République arabe du Yémen le 13 juin prochain, comme cela était prévu, a annoncé, le 20 mai à Sanaa, le lieutenant-colonel Ibrahim Hamdi, président du Conseil de la révolution. La normalisation, a-t-il précisé, interviendra lorsque les objectifs de la révolution du 13 juin 1974 auront été atteints. Le lieutenant-colonel Hamdi a encore indiqué qu'il nommera une commission qui aura pour tâche de superviser l'élection d'une nouvelle Assemblée populaire. Celle-ci serait chargée d'amender la Constitution. Il a laissé entendre que certaines catégories de citoyens seraient exclues de la consultation. — (Reuter.)

De notre envoyé spécial

Sanaa. — Après un lustre de sécheresse, des pluies abondantes sont tombées ce printemps sur le Yémen du Nord. Sur les plateaux centraux, le blé pousse dru dans les champs arrachés à la rocaille par cet antique peuple de paysans séden*taires que sont les Yéménites*. Dès le coup d'Etat militaire de 1962 contre l'imam Badr, ces mêmes fellahs, groupés par tribus, tinrent tête au régime républicain, puis mirent en *échec le corps expéditionnaire* égyptien dépêché par Nasser.

Sous la présidence du cadi Abderrahman Iriani (1967-1974), les armes s'étaient progressivement tues, mais les tribus, même quand elles avaient prêté serment de loyauté à la « patrie », continuaient souvent de narguer la « république ». Il y a peu *de mois, un cousin du dernier imam*, l'émir Hassan Hamiddadine, circulait encore en toute quiétude dans la région du Djof, au nord du pays. Les chefs des deux grandes confédérations tribales des Bakils et des Hacheds, les cheikhs Sinane Abou Louhoum et Abdallah Ahmar — notamment ce dernier, capable, dit-*on, de lever cinquante mille hommes*, — pouvaient à chaque instant s'opposer aux décisions de Sanaa.

Ils s'en privaient d'autant moins qu'ils étaient soutenus moralement et financièrement par l'Arabie Saoudite (voire par l'Irak) et que le gouvernement central, dans sa faiblesse, avait dû confier des responsabilités importantes à divers membres des familles Ahmar et Abou Louhoum.

Au cours de la quinzaine écoulée, cette situation a changé. Le lieutenant-colonel Ibrahim Hamdi, président du conseil de commandement militaire, qui gouverne le Yémen du Nord depuis le coup d'Etat de juin 1974, profitant du climat détendu *qui règne parmi les tribus*, à la veille de récoltes exceptionnelles, et des bonnes dispositions à son égard de ses tout-puissants voisins saoudiens, a destitué, en janvier dernier, le pre*mier ministre, M. Moshen Aini (1)*, « libéral de gauche » dont l'ancienne appartenance au parti Baas et les relations avec Moscou inquiétaient Ryad, et réalisant ainsi une opération politique qui, pour la première fois depuis 1962, rétablit l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national.

Sanaa, étonnée, a sucessivement *appris que les trois frères du* cheikh Sinane Abou Louhoum, les lieutenants-colonels (2), Ali Abou Louhoum, commandant des forces de réserve (environ trois mille hommes), Dirhem Abou Louhoum, gouverneur militaire de Taez, la « seconde capitale », et Mohamed Abou Louhoum, *commandant d'une brigade blindée*, étaient « *appelés à d'autres fonctions* ». M. Ali Abou Louhoum a été nommé ambassadeur à Damas, et son frère, Dirhem, attaché militaire *au Caire, où l'ambassadeur nord*-yéménite est une autre personnalité en exil doré, l'ancien colonel Hussein Messouari, qui fut chef d'état-*major de l'armée* et qui, semble-t-il, préparait en juin 1974, avec la caution de Ryad, un coup d'Etat contre le cadi Iriani, lorsqu'il fut devancé par son jeune adjoint, M. Ibrahim *Hamdi, qui prit le pouvoir pour son* propre compte.

Le trio Abou Louhoum a été remplacé dans l'armée par de jeunes militaires de carrière peu connus, et n'ayant pas d'appartenance tribale marquée. Quant au cheikh Sinane, retiré dans son fief de Nehem, à environ 70 kilomètres à l'est de Sanaa, il n'est plus considéré comme le conseiller économique du cabinet. Déjà, lors de la destitution de M. Aini, lequel a épousé une sœur du cheikh Sinane, celui-ci avait *perdu son poste de gouverneur* d'Hodeida, principal port yéménite sur la mer Rouge.

Le fils du cheikh Sinane, le jeune cheikh Abdelwahab, qui commandait une brigade armée de roquettes, vient également d'être limogé.

Du côté du clan saoudophile des Ahmar, si l'autoritaire cheikh Abdallah, retiré lui aussi dans sa « capitale », Khamir, à environ 91 kilomètres au nord de Sanaa, reste jusqu'à nouvel ordre président de l'Assemblée consultative de seize membres, *dont le rôle est purement décoratif*, son influent beau-frère, le lieutenant-colonel Moudjahed Abou Chaouareb, a eu en *revanche la désagréable* surprise, alors qu'il se trouvait en visite à Pékin, d'apprendre qu'il n'était plus commandant en chef adjoint de l'armée.

Le Mokkadem Hamdi, qui, outre ses fonctions de chef de l'Etat et de président du conseil de commandement est également commandant en chef de l'armée a pris pour nouvel adjoint le lieutenant-colonel Ahmed Khachemi, qui reste chef d'état-major. Revenu en hâte au *Caire, puis à Djeddah, et enfin à* Hajja, nid d'aigle situé dans les montagnes entre Sanaa et la mer Rouge, et dont il était jusqu'à ces jours derniers le gouverneur civil *et militaire, le cheikh Moudjahed* s'est vu confirmer que, comme M. Dirhem Abou Louhoum, il n'était plus membre du conseil de commandement.

Le conseil de commandement

Celui-ci, dont la composition avait déjà varié depuis sa création, lors du coup d'Etat de 1974, comprend aujourd'hui, outre le président Hamdi, les lieutenants-colonels Ahmed Khachemi, vice-commandant en chef et chef d'état-major, et Yahia Moutawakel, ministre de l'intérieur, le major Abdallah Abdekleur, commandant des parachutistes (la garde prétorienne du chef de l'Etat), enfin le premier ministre, M. Abdelaziz Abdeighani, technocrate discret. Deux piliers du régime *ne siègent* pas au conseil, le lieutenant-colonel Abdallah Hamdi, frère du président, commandant d'une division d'élite d'environ trois mille hommes basée *à Dahmar, à une centaine de* kilomètres au sud de Sanaa, et le lieutenant-colonel Mohamed Khemis, le redoutable chef de la sécurité intérieure (police secrète), héritière du régime du cadi Irani.

Alors que Sanaa, encore sous le coup de la surprise provoquée par les limogeages, conjurait la menace *d'une levée de boucliers des tribus* en démentant la rumeur selon laquelle le lieutenant-colonel Khachemi, chef d'état-major, aurait fait dire au cheikh Abdallah Ahmar, avec lequel il a des liens : « *Ne bouge pas, je ne te suivrai pas* », on apprenait qu'un « sommet » à trois, groupant le mokkadem, le Cheikh Abdallah, et l'émir Mousaïd Soudeiri, ambassadeur d'Arabie Saoudite, s'était tenu à Khamir. Au cours de cette réunion, le cheikh pro-saoudien devait faire sa « soumission définitive » au *jeune maître de la Répu*blique arabe du Yémen, avec la bénédiction du diplomate saoudite.

Le défunt roi Fayçal, que le président Hamdi était allé voir deux fois depuis qu'il a pris le pouvoir, avait fait passer la subvention saoudienn[e] annuelle au Yémen du Nord de 8[…] à 120 millions de rials yéménite[s] (1 r.y. = environ 1 franc), mais [il] ne se serait sans doute pas, estime-t-on ici, montré aussi enclin que l[e] conciliant roi Khaled à favoriser l[e] renforcement de l'autorité du Mokkadem à l'intérieur de son pays.

Au contraire, le nouveau monarqu[e] wahhabite et son frère, le prince héritier Fahd, paraissent ne pas s'ala[r]mer du nationalisme et des ten[…]dances modernistes du lieutenan[t-]colonel de Sanaa.

Il leur suffit de savoir que celui-[ci] est nettement plus favorable au[x] *Occidentaux qu'au monde commu*niste.

Peu leur chaut que le préside[nt] Hamdi maintienne des liens, ava[nt] tout sentimentaux, avec ses « frères » du Yémen du Sud, dès lors que, e[n] sa frontière méridionale, il oppo[se] un barrage efficace aux « *infiltr[a]tions marxistes-léninistes* ».

Peu importe également à la co[…] de Ryad qu'il y ait encore une cer[…]taine de conseillers militaires sovi[é]tiques au Yémen du Nord, puisqu[e] ce pays est d'accord, à l'aven[ir,] *pour acheter ses armes en Occiden[t]*. Déjà, plusieurs « cadeaux » so[nt] arrivés d'Arabie Saoudite : un hé[li]coptère Alouette, trente-six autom[i]trailleuses Panhard et des arm[es] légères américaines.

De plus, aux termes d'un contr[at] franco-yéménite financé par Rya[d,] Thomson-C.S.F. a commencé à livr[er] à Sanaa du matériel militaire [de] transmission.

Parmi l'intelligentsia yéménit[e,] guère favorable, jusque-là, on s'[en] doute, au régime du Mokkadem, *se trouve maintenant des personn[es]* pour reconnaître qu'« *Hamdi a a[git en] homme d'Etat en plaçant l'unifi*cation politique de la nation a[u-]*dessus de toute autre considéra*tion ». Quant à M. Brejnev, il [a] envoyé dernièrement au préside[nt] Hamdi un message souhaitant « *renforcement de la coopérati[on] soviéto-yéménite* ». Mais les dip[lo]mates russes de Sanaa n'ont pl[us] d'illusion : ils viennent de faire enl[e]ver les portraits de Lénine q[ui] étaient jusque-là en vitrine sur [le] *mur de leur ambassade*...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) La France vient de donner so[n] agrément pour que M. Aini rede[…]vienne ambassadeur du Yémen d[u] Nord à Paris.

(2) Depuis le coup d'Etat de 197[4] tous les colonels, y compris le pr[é]sident Hamdi, ont été rétrogradés [au] rang de lieutenant-colonel (Mo[k]kade).

A TRAVERS LE MONDE

Chili

- UNE FILLETTE DE TROIS ANS A ETE ARRETEE, vraisemblablement pour obliger son père à se livrer à la police, a déclaré, le 16 mai, à Washington, devant la commission des droits de l'homme de l'O.E.A., Mme Allende, veuve du président assassiné. — *(A.F.P.)*

Côte-d'Ivoire

- L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté mardi 20 mai à l'unanimité un projet de loi portant modification de l'article 11 de la Constitution. Le nouvel article stipule qu'en cas de vacance de la présidence de la République par décès, démission ou empêchement absolu, le président de l'Assemblée nationale devient de plein droit président de la République jusqu'à l'expiration du mandat en cours. — *(A.F.P.)*

Danemark

- LA REINE MARGRETHE DE DANEMARK s'embarque le jeudi 22 mai sur le yacht royal « Danneborg », qui doit la conduire en U.R.S.S., où elle effectuera, en compagnie de son mari, le prince Henrik, un voyage officiel du 26 mai au 2 juin. Ce voyage suscite un certain intérêt en Scandinavie. C'est en effet le premier déplacement officiel d'un souverain européen en U.R.S.S.

Guinée-Bissau

- LA GUINEE-BISSAU est devenue le quarante-deuxième pays classé par les Nations unies dans la liste des principales victimes de la crise économique mondiale. Cette inscription vaut au nouvel Etat une aide spéciale d'un demi million de dollars prélevée sur un fonds d'aide à ces pays. — *(Reuter.)*

Italie

- UNE GREVE DE VINGT-QUATRE HEURES des fonctionnaires des ministères et des offices publics et semi-publics a eu lieu le mardi 20 mai sur l'ensemble du territoire italien. Elle affectait quatre cent cinquante mille salariés. Le personnel de l'Office national des routes et les pompiers ont également cessé le travail mercredi, les cheminots observent une grève de vingt-quatre heures à partir de 21 heures, les syndicats des pilotes de l'aviation civile ont lancé un mot d'ordre de grève de six heures à partir de 8 heures. — *(A.F.P.)*

Maurice

- UN ETUDIANT A ETE BLESSE, mardi 20 mai, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre, pendant une manifestation qui se déroulait à proximité de Port-Louis, où plus de dix mille élèves des collèges secondaires observent une grève pour protester notamment contre le manque d'enseignants et le coût trop élevé de la scolarité dans les collèges privés. — *(A.F.P.)*

Zaïre

- A L'OCCASION DE L'ANNEE DE LA FEMME, le président Mobutu Sese Seko a décidé de faire bénéficier les détenues d'une amnistie générale. — *(A.P.)*

Iran

DEUX OFFICIERS SUPÉRIEURS AMÉRICAINS SONT TUÉS PAR DES TERRORISTES.

Téhéran, 21 mai *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*. — Deux officiers de l'ar*mée de l'air américaine*, conseillers dans l'armée iranienne, ont été tués mercredi matin à 4 heures par des terroristes, annonce l'agence Pars.

Un porte-parole du gouvernement iranien a exprimé ses « *profonds regrets* » et a ajouté : « *De tels actes de terrorisme, qu'ils soient dirigés contre des Américains ou des Iraniens, sont considérés comme profondément répugnants par la majorité écrasante du peuple iranien.* »

Le porte-parole a encore dit que les auteurs de tels crimes trouvent leur inspiration à l'extérieur des frontières et « *servent des causes anti-iraniennes* ».

La mission américaine en Iran compte un millier de militaires et quelque deux mille civils, experts et conseillers.

Bien que l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran ait refusé de révéler l'identité des deux victimes, on croit savoir qu'il s'agirait du colonel Paul Shaffer et du lieutenant-colonel Jack Turner. L'ambassade a publié un communiqué déclarant notamment : « *Au moment où les deux officiers étaient conduits à leur travail, une voiture leur barra la route, tandis qu'un autre véhicule emboutissait leur voiture par l'arrière.*

» *Selon des témoins, trois hommes sont sortis des voitures et, après avoir ordonné au chauffeur iranien du véhicule emprunté par les officiers de se coucher, firent feu à plusieurs reprises sur les militaires qui s'effondrèrent. Les terroristes ont pris la fuite à bord d'une troisième voiture.* »

[Les mouvements clandestins de l'opposition ont perpétré, ces dernières années, plusieurs attentats *contre des citoyens des Etats-Unis* et des entreprises américaines. L'ambassadeur américain à Téhéran échappa, le 2 décembre 1970, à une tentative d'assassinat. Le 17 janvier 1972, plusieurs bombes explosèrent à l'ambassade américaine, à l'Association culturelle irano-américaine et au siège du Corps de la paix, faisant plusieurs blessés. Le 31 mai de la même année, deux personnes ont trouvé la mort dans une *série d'attentats* dirigés contre des personnalités et des entreprises américaines, au moment où le président Nixon, en visite à Téhéran, s'apprêtait à quitter le pays. Le 2 juin 1973, enfin, le lieutenant-*colonel Lewis Hawkins*, appartenant à la mission militaire américaine, fut abattu par un commando dans une rue de Téhéran.]

Liban

A LA SUITE DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS

La situation s'aggrave à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La situation s'est nettement détériorée à Beyrouth, à la suite de nouveaux accrochages où se sont affrontés, une fois de plus, les habitants d'un faubourg industriel de la capitale et des éléments armés palestiniens du camp de Ten-Zaatar. On déplore, pour la journée de mardi, quatre tués et plus de vingt-cinq blessés, la plupart libanais.

Pour protester contre l'insécurité persistante, l'association des industriels et des commerçants a décrété une grève de quarante-huit heures les 21 et 22 mai. Le mouvement pourrait être prolongé si l'Etat ne prend pas les mesures qui s'imposent. D'autre part, dans un communiqué distribué à la presse, les industriels menacent de fermer leurs établissements à Mkalles, l'une des régions les plus « chaudes » de la périphérie de la capitale, mesure qui provoquerait le licenciement de quelque trente-cinq mille ouvriers.

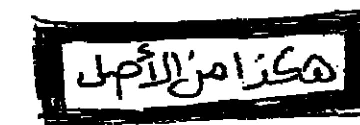
Le front des forces démocratiques a appelé, pour sa part, à la grève générale et à une manifestation jeudi 22 mai, journée consacrée à un hommage aux victimes des incidents du 13 avril, notamment les vingt-huit passagers de l'autocar de Ein-Roummaneh, qui étaient des militants du Front de libération arabe, *organisation de fedayin d'obédience irakienne*.

Le parti des Kataeb (les Phalanges) fait état dans un communiqué de divers « *actes de provocation* », notamment de l'enlèvement de trois collégiens libanais dans la nuit de dimanche à lundi. Le parti de M. Pier[re] Gemayel dénonce la présen[ce] dans les rangs de la résistan[ce] palestinienne « *d'éléments inco[n]trôlables et indisciplinés décid[és] à semer à n'importe quel prix l[es] germes de la discorde entre l[es] deux peuples, libanais et palest[i]nien* ».

Les Libanais de toutes confes[s]ions et de toutes tendances so[nt] d'accord aujourd'hui pour dépl[o]rer la paralysie de l'Etat. Les i[n]cidents de ces derniers jours o[nt] été imputés — tant par les K[a]taeb que par la résistance — [à] des provocateurs, plus précis[é]ment à des francs-tireurs emb[us]qués sur les toits des immeubl[es].

Après la démission du gouver[ne]ment de M. Rachid Solh, le ch[ef] de l'Etat souhaite prendre t[out] son temps pour former une no[u]velle équipe, « *forte et hom[o]gène* », susceptible de ramener [le] calme dans le pays, sur la ba[se] d'un programme de travail é[ta]bli au préalable. En attendan[t,] personne ne s'explique la pas[si]vité du président de la Rép[u]blique dans le domaine de [la] sécurité. Il est vrai que l'E[tat] voudrait surtout éviter, dans [les] circonstances présentes, des acc[ro]chages entre les forces de l'ord[re] — l'armée étant mise à l'éca[rt] pour des raisons politico-confe[s]*sionnelles — et les organisatio[ns]* palestiniennes du « front du r[e]fus ». Engagés depuis une dizai[ne] de jours, des pourparlers inte[r]arabes au plus haut échelon s[e]raient, dit-on, sur le poi[nt] d'aboutir.

EDOUARD SAAB.



Les Palestiniens entre le fusil et le rameau d'olivier

II. — Le consensus pour la paix

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Après une éclipse de près de quatre ans, le mouvement de résistance palestinien renaît de ses cendres après la guerre d'octobre. La répression des autorités israéliennes frappe surtout les militants du Front national, qui représente toutes les forces d'opposition à l'occupation (« le Monde » du 21 mai). Les Palestiniens, qui ont le sentiment de vivre un interminable cauchemar, aspirent profondément à une paix fondée sur le compromis.

Jérusalem. — M. Shimon Pérès nvoque plusieurs notables de sjordanie et de Gaza, de divers tendances politiques. Le ministre israélien de la défense ubaite les consulter, à tour de le, sur la possibilité d'établir « pouvoir local » susceptible conduire progressivement les rritoires occupés à une forme « autonomie interne ».

La formule indigne M. Hikmet -Masri, ancien président du rlement jordanien. Elancé, les eveux argentés, l'allure distinée, cet industriel de Naplouse, i s'exprime généralement avec e grande courtoisie, se maîtrise al. « *Pour qui vous prenezus ?* rétorque-t-il à M. Pérès. *le grande puissance coloniale ttant avec un peuple sous-veloppé ? Je me permets de us rappeler, Monsieur le minis-, que les Palestiniens luttent ur leur indépendance depuis demi-siècle ; que nos intellecels sont parmi les plus nomeux et les plus brillants du nde arabe ; que la bourgeoisie lestinienne, de l'intérieur et de diaspora, est riche et puisnte ; que nos paysans et nos vriers se distinguent autant par qualité de leur travail que par niveau de leur conscience tionale.* »

Après ce préambule, M. Masri orde le fond du problème : *Les Palestiniens n'accepteront n de moins que l'indépendance. guerre d'octobre nous ayant titué notre dignité, nous sommes devenus des réalistes. Nous ne vendiquons plus toute la Palesie, mais seulement la partie e vous avez occupée en 1967. ous acceptons la résolution 242 u Conseil de sécurité ; nous somnes disposés à reconnaître l'Etat l'Israël. Il est grand temps que ous fassiez preuve, à votre tour, e réalisme, et que vous reconaissiez notre droit à une existence nationale indépendante.* »

« A quoi vous référez-vous and vous utilisez le terme de nous » ? » demande M. Pérès. M. Masri, qui se rend souvent ns diverses capitales arabes, pond : « *C'est l'opinion de LP. que j'exprime. Vous vez pas d'autre alternative que traiter avec l'O.L.P., reconnue ndialement comme l'unique résentant légitime du peuple lestinien. Et vous ne trouverez s un seul Palestinien dans les ritoires occupés qui vous tienit un autre langage que le en.* »

M. Masri disait vrai. Tous les ables reçus, à la mi-décembre. M. Pérès, favorables ou hostiau roi Hussein, amis ou adverires de la « *centrale* » des ayin, ont décliné l'offre « *autonomie interne* » en faint valoir que seule l'O.L.P. it habilitée à parler au nom tous les Palestiniens. Plusieurs ntre eux pourtant s'étaient éniés, au fil des années, à vaincre les autorités de favor l'éclosion d'une direction itique locale. Plusieurs hom politiques israéliens au pouvoir (comme M. Ygal Allon, l'actuel ministre des affaires étrangères), ou dans l'opposition, prônaient le même projet afin de « *barrer la route aux extrémistes de l'extérieur* ».

Les « *faucons* » du précédent gouvernement s'y opposèrent. Toute évolution démocratique dans les territoires occupés aurait compromis leur politique dite des « *faits accomplis* », de « *judaïsation* », d' « *annexion rampante* ». Ils ne voulaient pas jouer aux apprentis sorciers en reconnaissant, même implicitement, le fait palestinien et en accordant des libertés dont ils redoutaient les conséquences. C'est ainsi qu'il est toujours interdit aux Palestiniens des territoires occupés de constituer des partis politiques, des syndicats ou de nouvelles associations professionnelles et culturelles. « *On nous a même refusé l'autorisation de fonder un club pour favoriser l'amitié israélo-palestinienne* », nous a assuré un groupe d'intellectuels de Hébron. Ceux qui s'évertuent à résister au système sont, sinon internés, déportés en Jordanie ou au Liban sans autre forme de procès. Depuis décembre 1973, une vingtaine de personnalités, des nationalistes qui auraient pu devenir des « *interlocuteurs valables* » parce qu'ils bénéficient de la confiance populaire, ont été expulsés. Ils ont tous rejoint les rangs de l'O.L.P.

L'assurance retrouvée engendre...

D'autres « *modérés* », qui n'ont pas subi ce sort, se sont pratiquement ralliés à la « *centrale* » des fedayin. C'est le cas de partisans notoires du roi Hussein, tels M. Anouar El-Khatib, ancien gouverneur de Jérusalem, et de l'ancien ministre M. Hamdi Canaan, ce dernier ayant refusé de prendre la direction d'un « *gouvernement autonome* » qu'on lui offrait. Même le cheik Ali Jaabari, dénoncé comme un « *collaborateur* », et que le général Dayan surnommait « *le sage* », nous a déclaré : « *Le « sommet » de Rabat a désigné l'O.L.P. comme notre représentant, et nous sommes obligés de respecter cette décision.* » Le maire de Hébron nous disait pourtant, il y a deux ans : « *Les fedayin sont bons à être enfermés dans un asile d'aliénés* » (*le Monde* du 13 janvier 1973).

« *Nous avons raté le coche* », admettent maintenant nombre d'hommes politiques israéliens. M. Shimon Pérès a, d'évidence, offert trop peu et trop tard à une population qui n'a plus aucune raison d'accepter une « *autonomie* » octroyée par l'occupant. La décision des pays arabes unanimes de reconnaître la représentativité exclusive de l'O.L.P. a ravi les Palestiniens ; l'accueil triomphal que l'ONU a réservé à M. Yasser Arafat a suscité une profonde émotion, la joie et la fierté d'un peuple qui, des décennies durant, s'estimait spolié, humilié, abandonné de tous. La résolution de l'Assemblée générale du 22 novembre 1974, confirmant les droits du peuple palestinien à « *l'autodétermination, à l'indépendance nationale et à la souveraineté* », a soulevé d'immenses espoirs. Par-dessus tout, la guerre d'octobre et ses conséquences ont démythifié l'Etat d'Israël, considéré naguère comme invulnérable.

Le désarroi des Israéliens devant leurs premiers revers militaires ; leur dépendance quasi totale à l'égard de l'allié américain ; leur isolement sur la scène internationale et la remise en cause de l'infaillibilité de leurs dirigeants militaires et politiques; l'avènement au pouvoir à Jérusalem d'un gouvernement présidé par M. Rabin, à moitié paralysé par ses propres contradictions, et la faible majorité parlementaire sur laquelle il s'appuie, ont contribué à redonner confiance et assurance aux Palestiniens. Tout autant que les difficultés économiques et sociales éprouvées par les Israéliens depuis la fin de la guerre d'octobre. « *Nous avons pu constater* — nous dit un journaliste arabe de Jérusalem — *qu'Israël se saigne à blanc dans des guerres, certes victorieuses, mais qui ne le conduisent qu'à s'enfoncer davantage dans l'impasse.* »

Les chiffres donnés dans la presse israélienne — et que les publications palestiniennes s'empressent de reproduire — témoignent de la dégradation des finances du pays. Tandis que la « facture » de la guerre d'octobre — environ 5 milliards de dollars — demeure impayée, les dépenses militaires, qui absorbent près de la moitié des revenus de l'Etat, sont dix fois supérieures cette année à celles de 1967. Israël ne peut même plus compter sur l'aide de la Diaspora : les contributions financières en 1974 ont été moitié moins importantes qu'en 1973, sans doute parce que l'accalmie sur les lignes du cessez-le-feu n'incite pas à la générosité, mais aussi en raison de la récession mondiale (1). Les dettes s'accumulent dangereusement. Celles contractées à l'intérieur sont équivalentes au produit national brut d'une année.

Israël n'est plus, aux yeux des Palestiniens, l'Etat « *pur et dur* » des pionniers. Tandis que les journaux font état de scandales financiers, d'affaires de corruption dans lesquelles de hauts fonctionnaires sont impliqués, d'enrichissements illicites de privilégiés proches du pouvoir, la hausse sans précédent du coût de la vie (plus de 40 % en un an) provoque grèves, manifestations et émeutes dans les classes défavorisées, en particulier chez les juifs d'origine orientale.

Les signes de récession ont fait leur apparition dans diverses branches de l'économie. Le chômage — qui a déjà atteint environ vingt mille personnes — risque de s'étendre, selon les prévisions de tel ou tel autre responsable, à soixante-cinq mille, cent mille ou deux cent cinquante mille travailleurs, si le programme de redressement mis en œuvre par le gouvernement échouait.

La crise a atteint le mouvement sioniste. L'immigration a baissé en 1974 de 42 % par rapport à l'année précédente, de moitié pendant le premier trimestre de 1975, baisse partiellement imputable, il est vrai, aux restrictions imposées par le gouvernement soviétique. Le plus grave est que l'émigration vient d'atteindre un nouveau sommet : plus de vingt mille personnes ont quitté l'Etat juif en 1974, chiffre record en un quart de siècle. Une commission ministérielle a révélé au début de ce mois que deux cent cinquante mille Israéliens, soit près de 10 % de la population actuelle, se sont établis à l'étranger depuis 1948. Un sondage effectué en octobre dernier, un an après la guerre du Kippour, indique que 8,5 % des Israéliens — dont le tiers sont nés dans le pays — songeraient à émigrer avant l'automne de 1976, malgré les multiples obstacles financiers et bureaucratiques mis par les autorités à leur départ.

... l'esprit de conciliation

Cette évolution, qualifiée de « *catastrophique* » par M. Pinhas Sapir, président de l'Agence juive, enchante les Palestiniens, qui l'attribuent tout autant à la crise économique qu'à la menace de guerre que font peser les pays arabes et à l'insécurité entretenue par les opérations des fedayin.

Paradoxalement, le sentiment de puissance, l'assurance retrouvée, loin d'engendrer des ambitions démesurées, permettent aux habitants des territoires occupés d'envisager sans complexe ou honte un compromis, provisoire ou définitif. L'expérience quotidienne les a persuadés qu'Israël a, malgré toutes ses vicissitudes, la volonté et les moyens de défendre son existence. Les mots de « *paix* », d'« *indépendance* » et de « *coexistence* » reviennent dès lors dans toutes les conversations, telle une litanie.

« *Nous voulons la paix, car nous voulons en finir avec le cauchemar de l'occupation, de la répression, des dures conditions économiques, de la « judaïsation » progressive de la Cisjordanie et du secteur arabe de Jérusalem* », nous ont dit des intellectuels de Naplouse, haut lieu du nationalisme palestinien, avant d'ajouter: « *L'établissement de frontières sûres et reconnues entre Israël et ses voisins permettra de contenir l'expansionnisme sioniste.* »

« *Nous revendiquons un Etat palestinien indépendant, car notre rattachement au royaume jordanien signifierait que nous aurions remplacé une occupation étrangère par une autre* », affirment des instituteurs de Hébron. Des agriculteurs et des commerçants de la même ville qui, nous ont-ils fait remarquer, prônaient autrefois l'unité des deux rives du Jourdain, pour des raisons économiques, ne redoutent plus la séparation : « *Nous pourrions voler de nos propres ailes, car nous bénéficierons des investissements massifs qu'effectuent les Etats arabes producteurs de pétrole* », déclarent-ils à l'unisson.

Par-dessus tout, la paix permettrait de réunifier des dizaines de milliers de familles, divisées par l'exode, forcé ou volontaire, de quelque quatre cent mille habitants de Cisjordanie et de Gaza. Les autorités d'occupation dénient à ces familles, réfugiées dans le royaume hachémite depuis la guerre de 1967, le droit de réintégrer leurs foyers.

Le grand propriétaire foncier de Naplouse Abdel Raouf Farès comme le leader communiste à Gaza Fadl Borno revendiquent avec la même ferveur l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité, la « *coexistence pacifique* » entre Israël et le futur Etat palestinien. M. Borno, qui vient d'être relâché après plusieurs mois d'internement sous l'accusation d'être le principal animateur du Front national palestinien à Gaza, soutient que même les militants les plus engagés sont favorables à un tel compromis. Un sondage effectué, sur son initiative, parmi les centaines de prisonniers politiques à Gaza — pour la plupart des fedayin — aurait révélé que 90 % de ceux-ci sont favorables à la création d'une « mini-Palestine ».

Ce large consensus en faveur d'un règlement pacifique, provisoire ou définitif, selon l'interlocuteur, n'a pas été réalisé spontanément. Se faisant l'interprète des sentiments de la population, le F.N.P. a formulé des objectifs politiques qu'il a largement répandus dans ses publications clandestines avant de les présenter à la direction de l'O.L.P. à Beyrouth.

Dans un mémorandum daté du 1er décembre 1973, soit un peu plus d'un mois après la fin de la guerre d'octobre, le F.N.P. a invité la « centrale » des fedayin, dont il fait partie intégrante, à former un gouvernement provisoire en exil, à exiger sa participation à la conférence de la paix à Genève, à revendiquer le « droit » des Palestiniens d'ériger leur propre Etat indépendant sur la « *partie libérée* » de leur patrie.

Cette prise de position, qui paraissait à l'époque audacieuse, n'était pas pour autant gratuitement téméraire. Les responsables du F.N.P. savaient déjà que les principaux dirigeants de l'O.L.P. cherchaient, eux aussi, à s'engager sur la voie du compromis, sans encore oser le proclamer publiquement.

Prochain article :

LES RÉALISTES

(1) Selon le journal *Davar* du 31 décembre 1974, l'Appel juif unifié a recueilli aux Etats-Unis environ 220 millions de dollars en 1974, contre 478 millions en 1973. La vente des obligations d'Etat, toujours aux Etats-Unis, a rapporté moins de 250 millions de dollars, alors que les recettes en 1973 avaient dépassé le chiffre de 500 millions de dollars. L'apport financier des juifs résidant dans les pays occidentaux autres que les Etats-Unis s'est réduit à 160 millions de dollars, alors qu'il s'élevait en 1973 à 320 millions.

LES DÉCLARATIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

La journée du mardi 20 mai a fourni à M. Giscard d'Estaing de multiples occasions de s'exprimer.

A l'Elysée, mardi matin, il a reçu les membres du gouvernement, — seuls, Mme Simone Veil, ministre de la santé, souffrante, et M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, retenu à Bruxelles, étaient absents, — et s'est adressé à eux pendant plus d'une demi-heure, dans le « salon doré » du premier étage.

Alors qu'ils étaient arrivés aux accents du « Chant du départ », les ministres ont quitté la cour d'honneur de l'Elysée, toujours à pied, pour retrouver leurs voitures dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, cette fois, au son de « la Marche des bonnets à poils ».

A 13 heures, le président de la République a accordé une interview à Philippe Bouvard, de R.T.L.

Dans la soirée, alors qu'en compagnie de Mme Giscard d'Estaing le chef de l'Etat dînait à Ringeldorf, la chaîne de télévision TF diffusait un long métrage sur l'Elysée et son hôte.

Enfin, « le Figaro » a publié le mercredi 21 mai une interview du chef de l'Etat. Nous regroupons ci-dessous, par sujets traités, les principales déclarations du président de la République.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE : porter haut le génie de la France

● A L'ELYSEE : « *Mon idée fondamentale, c'est que la supériorité de la France est une supériorité de l'esprit. Ce n'est pas une supériorité de la force. Ce ne peut pas être une supériorité de l'économie quel que soit le développement qui nous sera encore nécessaire. C'est une supériorité de l'esprit, c'est-à-dire celle du pays qui conçoit le mieux les problèmes de son temps et qui apporte les solutions les plus imaginatives, les plus ouvertes et les plus généreuses. (...) Je crois que dans ce qui a été accompli depuis un an, l'opinion française et internationale a reconnu un trait spécifique de la France, et je souhaite, pour l'avenir, que nous portions aussi haut qu'ils le méritent le talent, la réputation et le génie de la France. (...)*

» *La France conduit elle-même sa politique. (...) La France a depuis longtemps compris la nécessité de sa défense.*

» *Nous sommes un des rares pays à regarder le monde tel qu'il est, avec cette immense importance des pays avec lesquels on ne comptait pas. Ce qui fait que nous apparaissons comme des interlocuteurs pour le tiers-monde.* »

L'Europe

● A L'ELYSEE : « *La nécessité de l'union politique de l'Europe s'impose avec une force sans cesse croissante. (...) L'attachement de la France à la Communauté européenne est maintenant quelque chose qui est, je crois, reconnu dans toute l'Europe, et nous avons pu prendre un certain nombre d'initiatives, jeter un certain nombre de semences dont j'espère que nous les verrons éclore en 1975 et en 1976, et bien davantage par la suite.* »

● Au *Figaro* : « *Il y aura un premier temps occupé à la recherche de l'indépendance politique de l'Europe, et il pourra y avoir ensuite un deuxième temps qui sera l'exercice d'une certaine fonction de défense. Mais, pour des raisons évidentes, imaginer que l'on puisse traiter ces deux sujets suivant la même chronologie — et encore plus traiter le sujet de la défense avant d'avoir traité le sujet de la politique d'indépendance — est une erreur de diagnostic fondamentale, qui d'ailleurs a été commise l'année dernière (...).* »

M. Giscard d'Estaing estime d'autre part que « *le retour du franc dans le « serpent » monétaire est de nature à relancer victorieusement l'union économique et monétaire de l'Europe, mais avec une grande difficulté qui procède de la situation particulière de la Grande-Bretagne, de la divergence sérieuse, et, semble-t-il, durable, qui existe entre l'évolution économique et monétaire de la Grande-Bretagne et celle du groupe des pays occidentaux* ».

A propos d'un éventuel « *axe franco-allemand* », le président de la République estime que dans cette formule « *il y a du vrai* ». Il ajoute : « *Cependant, nous faisons très attention à ce que ce ne soit jamais un rapprochement exclusif vis-à-vis des autres. Mais l'idée que, sur les grands sujets, il est important pour l'Europe qu'il y ait une entente franco-allemande est en effet une conception fondamentale de notre politique.* »

L'Indochine

● AU FIGARO : Le retrait américain de l'Asie du Sud-Est est « *la fin et la reconnaissance d'une erreur. Naturellement, c'est très facile de le dire maintenant. Il apparaît pourtant très clairement que la politique américaine en Asie du Sud-Est n'avait pas de sens. Elle ne pouvait pas atteindre son objectif, et d'ailleurs, rétrospectivement, cet objectif est-il possible de la préciser ? Est-ce que c'était la conquête militaire du Vietnam ? Je ne le pense pas. Est-ce que c'était le soutien d'un régime dont il était clair qu'il n'avait pas de racines populaires, en tout cas qu'elles n'avaient été tranchées ? On ne peut pas le dire non plus* ».

M. Giscard d'Estaing a cependant estimé « *absurde* » l'hypothèse d'un retrait militaire américain de l'Europe de l'Ouest.

LE 8 mai : il n'y avait personne

● A R.T.L. : « *La décision que j'ai prise concernant le 8 mai, ça n'est pas de supprimer le fait que tous ceux qui ont été touchés par les événements du 8 mai, dont je fais partie, se souviendront de cet événement, c'est le fait qu'il y ait une commémoration nationale. Je ne sais pas où vous étiez le 8 mai au matin, mais si vous aviez été sur les Champs-Elysées, d'abord je vous aurais remarqué parce qu'il n'y avait personne. J'ai fait le trajet de l'Elysée à l'Arc de triomphe, je pense qu'il doit y avoir des photographes, des caméramen qui ont pris des images, j'ai le regret de vous dire qu'il n'y avait personne. J'ai donc supprimé la commémoration officielle d'une fête qui n'avait plus de commémoration publique.* »

● AU « FIGARO » : « *Je suis allé toutes ces dernières années à l'Arc de triomphe du temps du président Pompidou, j'y suis allé moi-même cette année. J'ai donné à cette cérémonie tout l'éclat qu'on pouvait lui donner en prenant des initiatives de présentation, en décorant pour la première fois, sous cet Arc de triomphe, un certain nombre de combattants des diverses campagnes de cette guerre. Eh bien ! il faut reconnaître, pour ceux qui ont vu la cérémonie ou qui ont remonté avec moi les Champs-Elysées, qu'il n'y avait plus de participation du public. C'est une constatation : il faut la faire simplement.* »

EN TOUTE SIMPLICITÉ

(Dessin de PLANTU.)

LES INSTITUTIONS : une tâche plus astreignante que prévu

● A L'ELYSEE : « *En réalité, il y a peu de pays dans le monde dont l'action politique soit entièrement et sans équivoque conduite au nom d'une délégation expresse et libre du suffrage universel. N'oubliez jamais, que si vous exercez les fonctions qui sont les vôtres, c'est parce que la majorité des Français en a décidé ainsi. C'est la majorité du peuple français qui nous a confié la responsabilité de le conduire et c'est cette expression majoritaire qui est à l'origine de l'action que je compte suivre et à laquelle vous êtes associés. Nous poursuivons une action nouvelle, originale et importante. La vie publique sans cordialité ne serait peut-être pas supportable. Je tiens, au contraire, à ce que dans toutes les circonstances, nous soyons humainement associés à l'œuvre en cours.* »

Le rôle du président

● A R.T.L. : « *Les « dîners en ville » chez des Français m'ont fait faire une découverte : c'est que, à leurs yeux, et ceci est très important, la fonction présidentielle n'était pas un motif de distance infranchissable. Je crois que j'ai eu avec ceux chez qui j'ai dîné, comme j'espère avoir avec ceux chez qui je continuerai bien entendu d'aller dîner, le mode de contact ou de dialogue que deux Français éloignés dans leurs activités peuvent avoir l'un et l'autre, mais pas une distance de plus.*

» *La liberté que je regrette le plus d'avoir perdue depuis que je suis président de la République est celle de me promener dans la rue. C'est le fait de ne pas pouvoir me dire : il est 14 h. 30, mon prochain rendez-vous est à 15 h. 15, eh bien ! je sors, je vais rue des Saints-Pères ou Bonaparte me promener dans la rue par un jour de soleil (...). Il y a, en effet, beaucoup de choses que j'aimais faire ou beaucoup de choses que j'aimerais faire que je ne peux plus faire, donc je le regrette. Mais cela ne veut pas dire que le fait de regretter veut dire que l'on n'accepte pas l'intérêt ou la responsabilité de la fonction. C'est une fonction passionnante.* »

● A LA TELEVISION : « *La tâche d'un président de la République est différente, plus lourde, plus astreignante que je ne le croyais...* »

Le gouvernement

● A L'ELYSEE : « *S'il est vrai que le gouvernement doit être périodiquement aménagé, à l'heure actuelle, je n'ai pas l'intention de modifier l'équipe qui conduit cette action.*

» *Je crois que cette action a été conduite pendant cette année avec détermination et avec cœur. Naturellement cette action n'a pas été parfaite, d'abord parce qu'elle s'est heurtée aux limites naturelles de la nature humaine qui sont celles de la concentration, de l'imagination et même de la résistance physique, et ensuite parce que, dans une société libérale, elle se disperse à travers toutes sortes de corps et d'organismes.*

» *C'est la première fois qu'au bout d'un an on s'interroge tellement sur ce qui a été fait, si c'était tout à fait ce qu'il fallait, si c'était tout à fait juste. Cela prouve que cette action a été ressentie par l'opinion publique.*

» *Je pense que dans un gouvernement il peut y avoir une ou deux personnes qui ont une fonction ou une position qui les place un peu avant les autres.*

» *Dans le cas du ministre d'Etat M. Michel Poniatowski, il avait travaillé avec moi très activement à la campagne présidentielle, ce qui ne veut pas seulement dire à l'action électorale, mais aussi à la réflexion, à la conception de ce que pourrait être la politique après l'élection présidentielle, et il avait à ce titre une responsabilité qui était plus grande que celle des autres ministres.* »

● A R.T.L. : « *Il est certain que le gouvernement doit être ouvert à toutes les catégories de Français et de Françaises, en même temps il est naturel pour un certain nombre de postes de faire très attention aux compétences parce qu'il y a un certain nombre de postes dans le gouvernement qui supposent des compétences précises et approfondies.* »

● A LA TELEVISION : « *Le premier ministre n'est ni une sorte de vice-président ni un superministre (...). C'est quelqu'un qui met en mouvement et en ordre l'action du gouvernement, c'est-à-dire que c'est l'élément de coordination et d'impulsion de l'action gouvernementale. C'est donc effectivement, le chef des ministres.* »

La réforme électorale

● A R.T.L. : « *Mon expérience m'a montré que les Français préfèrent connaître et choisir eux-mêmes leurs députés et leurs représentants. Dans une période où la démocratie a besoin d'être très représentative, c'est-à-dire où il faut que l'opinion sache qui la représente (par exemple, elle préfère élire son président au suffrage universel), je crois qu'elle préfère également élire son propre député. Je pense que le scrutin d'arrondissement est, à l'heure actuelle, mieux adapté aux besoins de représentation démocratique des Français...* »

L'OPINION PUBLIQUE : je sens les impulsions.

● A LA TELEVISION : « *Moi, je sens les impulsions de l'opinion publique, du moins je crois les sentir. (...) Ce qui est sûr, c'est qu'on ne les ressent pas au travers des intermédiaires. Naturellement, je lis la presse, je regarde la télévision, j'écoute les radios, mais ce n'est pas de cette manière-là que je ressens les mouvements de l'opinion publique.* »

● A R.T.L. : « *Je ne suis pas un téléspectateur très assidu parce que mon mode de vie, mes horaires ne me permettent pas de regarder très souvent la télévision, mais je dirai deux choses : d'abord, il me semble, comme téléspectateur, que la qualité et la diversité des programmes s'est plutôt accentuée. Et, d'autre part, je dirai que l'information me paraît avoir trouvé un ton qui est plus proche de ce que l'on peut considérer comme souhaitable.* »

LE NUCLÉAIRE

La force de dissuasion

● A LA TELEVISION : « *L'important est que l'on sache, à l'extérieur, que les responsabilités qui devraient être prises seraient prises en considération de l'intérêt déterminant de la France.* » Le chef de l'Etat a aussi évoqué un autre aspect de cette question : « *celui de savoir quels seraient l'analyse personnelle, le raisonnement que l'on ferait dans une situation de cette nature* ». [Le déclenchement de la force nucléaire] Il a révélé qu'il laisserait par écrit pour la postérité ses réflexions sur ce sujet.

Les centrales atomiques

● A R.T.L. : « *Personne n'a envie d'avoir une centrale nucléaire devant ses fenêtres, ce que je comprends tout à fait. Par contre, du point de vue du risque de contamination (...), je crois qu'à l'heure actuelle les risques que nous courons dans la vie contemporaine du fait des contaminations et des pollutions sont aussi grands lorsqu'ils sont liés à d'autres causes que du fait de la construction de centrales nucléaires.* »

L'OPPOSITION : pour un nouveau dialogue

● A R.T.L. : « *L'opposition, je crois qu'elle changera (...). Mais, moi, ce qui m'intéresse, c'est l'opinion, ce ne sont pas les structures politiques du moment, et je suis persuadé que, parmi les opposants, c'est-à-dire des hommes et des femmes qui à l'heure actuelle sont dans un état d'esprit d'opposition, il y aura, comme il y a déjà, une interrogation sur le point de savoir si la voie réformiste n'est pas à préférer soit à la voie révolutionnaire, soit à la voie de l'action bureaucratique de type collectiviste. Et je crois que, au fur et à mesure que cette tendance apparaîtra davantage dans l'opinion, elle tendra à s'exprimer et peut-être à s'organiser. (...)*

» *J'ai invité les leaders de l'opposition à l'automne dernier. Je n'ai pas insisté à l'époque. Je me suis posé la question de savoir si je ne devais pas, pour la clarté, confirmer par une lettre écrite, que j'aurais fait publier, mon invitation. Et j'ai pensé que ce serait à l'origine d'un durcissement supplémentaire de la vie publique et qu'il fallait donc l'éviter. Mais je reprendrai, en effet, l'initiative de proposer un dialogue aux dirigeants de l'opposition.*

« *La gauche, c'est un terme ambigu. Je veux dire qu'il y [...] dans la pensée de gauche, de[s] éléments positifs importants, don[t] je compte bien, en effet, m'ins[pirer]. Je vous dirai que, parmi l[es] hommes politiques que j'admi[re] — j'admire un certain nomb[re] d'hommes politiques, — eh bien par exemple, j'admire beaucou[p] Léon Blum, qui est un homm[e] politique dont l'intelligence, [la] qualité d'analyse, le type de sen[si]bilité, m'ont toujours beaucou[p] impressionné et touché. Ce q[ui] fait que, dans l'action réformis[te] libérale vers une société libéra[le] avancée, il y a beaucoup d'idé[es] de gauche, en effet, qui doive[nt] être mises en œuvre.* »

● AU FIGARO : « *J'ai fait to[ut] ce qui dépendait de moi pour q[ue] notre vie politique soit décrispé[e] en ce sens, d'abord, que j'ai év[ité] de la crisper. (...) Je n'ai jama[is] cité, depuis mon élection, le no[m] d'aucun de mes concurrents. J['ai] parlé souvent à la télévision, [et] personne n'a pu me reprocher [un] seul argument polémique. Ce[la] étant, il ne dépend pas de moi [de] modifier le comportement de ce[r]tains dirigeants de l'opposition* [...]

M. Giscard d'Estaing a éga[le]ment indiqué qu'il comptait in[vi]ter les dirigeants syndicaux [à] l'Elysée.

ÉCONOMIE : d'autres mesures

● A R.T.L. : « *Il y a certainement un seuil critique du chômage et, à mon avis, nous sommes à ce seuil critique. Et, donc, cela veut dire qu'il faut entreprendre des actions. Certaines de ces actions ont été déjà entreprises — je parle du soutien aux investissements productifs. D'autres vont l'être dans les semaines prochaines — je parle de l'action particulière concernant l'emploi des jeunes. Mais, si ces mesures ne sont pas suffisantes, il faudra en prendre d'autres. Vous paraissez poser la question de savoir si cela veut dire qu'il faut en même temps renoncer à la lutte contre l'inflation. Je crois que, heureusement, du point de vue technique les deux problèmes sont, à l'heure actuelle, distincts, c'est-à-dire qu'il est possible d'utiliser des moyens de lutte contre le chômage, de réduction du chômage, qui n'aient pas directement de conséquences inflationnistes.*

» *La grève, élément indispensable du dialogue social. Naturellement, on doit s'efforcer d'en limiter les causes de déclenchement par une action continue soit dans l'économie, soit au sein des entreprises, mais, en effet, l'exercice du droit de grève est un élément indispensable [du] dialogue social.* »

● AU FIGARO : « *Je s[uis] persuadé que, sans les mesu[res] prises en juin 1974, nous serions [à] l'heure actuelle dans une inf[la]tion à 15 % ou montant v[ers] 20 %. Ce serait socialement int[o]lérable, et tout le monde dir[ait] aujourd'hui, après un an : « C'[est] » l'échec ! » Ce problème dev[ait] être traité en priorité. (...)*

» *Si toute l'économie occide[n]tale est déprimée, nous ne c[on]naîtrons pas, nous, une croissa[nce] forte. Si cette situation nouv[elle] devait se produire, il y aurait [une] série d'initiatives à prendre c[on]cernant le régime général du t[ra]vail : durée, conditions d'exé[cu]tion de retraite, etc. (...)*

» *Concernant l'emploi des je[u]nes, j'ai demandé au premi[er] ministre de rechercher des m[e]sures particulières. Ces mesur[es] seront décidées et annoncé[es] avant la fin du mois de juin, [de] façon à être prêtes pour la re[n]trée. Le thème essentiel est [de] dégager des conditions de recr[u]tement des jeunes par le secte[ur] productif — public ou privé [—] qui comportent une incitati[on] particulière de la part des e[n]treprises.* »

LES RÉFORMES : convaincre de leur nécessit[é]

● A R.T.L. : « *Je voudrais que soient engagées trois réformes qui sont : la réforme de l'entreprise, un ensemble de réformes concernant les inégalités de revenus et je pense à la réforme foncière et à la taxation des plus-values. Enfin, la réforme de l'éducation dans le sens d'une plus grande égalité des chances.* »

● AU « FIGARO » : « *Je suis convaincu que l'opinion française, dans sa grande majorité, est persuadée de la nécessité de réformes profondes. (...) Nous sommes un pays très traditionaliste, attaché à toutes sortes de droits acquis, et l'idée d'une modification de ces droits, de leur remise en cause, est quelque chose qui, au départ, provoque une réaction négative. Ainsi est frappant de voir que tout [le] monde est favorable à la rédu[c]tion des inégalités dans la soci[été] française et qu'en même tem[ps] chaque fois que quelqu'un [de]mande le maintien intégral d'u[ne] hiérarchie établie — ce qui [est] exactement le contraire, — trouve un écho dans l'opinion [et] dans la presse.* »

Interrogé sur la réforme à [la]quelle il est le plus attac[hé], M. Giscard d'Estaing répond : « *C'est une action de réforme q[ue] j'appelle la revalorisation du t[ra]vail manuel. C'est, à mon a[vis], la chose la plus importante [et,] pour être plus complet, je di[rai] la revalorisation de la conditi[on] des travailleurs manuels.* »

SOCIÉTÉ : égaliser les chances

● AU FIGARO : « *Mon idée tient en deux choses : réduire les inégalités excessives lorsqu'il s'agit d'inégalités de ressources ; et développer autant que possible — et cela à mes yeux comporte des prolongements très concrets — l'égalisation des chances à la fois à l'origine et dans le développement de la vie. Cela n'implique pas une société égalitaire dans laquelle la condition de tous ses membres serait identique. (...) J'ai noté que, parlant de mes initiatives, certains disent souvent : « Cela traite la surface du phé» nomène. » Non, cela traite la substance, car les rapports sociaux, ce n'est pas la surface, c'est la substance. (...)*

» *Les transferts sociaux compensent un certain nombre d'inégalités, les atténuent, mais ils ne sont pas à même de transformer profondément la nature d'une société. La fiscalité peut jouer davantage ce rôle.* »

Les femmes

● A R.T.L. — « *Les femmes sont insuffisamment représentées partout. Insuffisamment représentées dans les entreprises et à la tête des entreprises. Je crois que la prochaine circons[tance] dans laquelle la présence fémi[nine] devrait s'affirmer, ce sont [les] élections municipales qui [auront] lieu dans deux ans. Il est, je cr[ois,] très possible à une femme [quelle] que soit son activité, ou prof[es]sionnelle ou familiale, d'assu[mer] des responsabilités municipales, c'est déjà le premier échelon [de] la responsabilité politique.* »

Le malaise pénitentiaire

A R.T.L. : « *Le malaise pé[ni]tentiaire peut être résorbé sa[ns] supprimer les prisons. C'est [ce] qui a été fait dans un gra[nd] nombre de pays du monde. [On] ne peut pas supprimer la « pé[ni]bilité » de la condition pénite[n]tiaire puisque, quand même, c'[est] l'objet même de la peine. Ma[is] néanmoins, et c'est pourquoi [je] me suis préoccupé de cette que[s]tion, il y a tout un certain nomb[re] d'aspects liés à la condition pén[i]tentiaire qui sont soit inhumain[s] soit profondément ressentis p[ar] les détenus comme étant add[i]tionnels à leur peine, car ils n'o[nt] pas été condamnés, si je puis di[re,] à cela, qui peut être éliminé [et] qui, à ce moment-là, améliore [la] condition pénitentiaire.* »

LES RÉACTIONS

M. HERNU (P.S.) : UN MATRAQUAGE PUBLICITAIRE.

M. Charles Hernu, membre du comité directeur du parti socialiste : « *Le premier anniversaire de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République donne lieu à un matraquage publicitaire vraiment excessif. Ni le général de Gaulle ni Georges Pompidou n'en ont fait autant. Tout se passe comme si Valéry Giscard d'Estaing avait le sentiment que les Français le considèrent comme un « squatter » à l'Elysée, et qu'il voulait vraiment les convaincre qu'il est bien le président. Mais, pour cela, les « gadgets » ne suffisent pas.* »

Mme FRANÇOISE GIROUD : il est encore plus intelligent que je ne le croyais.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui était interrogée mardi 20 mai par Europe n° 1 sur le premier anniversaire du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, a indiqué qu'elle n'était « *pas du tout déçue* ».

« *Je suis même étonnée*, a-t-elle ajouté, *parce que je le croyais (...) conservateur et je dirai même un peu réactionnaire. Or il n'est ni l'un ni l'autre, peut-être parce qu'il est encore plus intelligent que je ne le croyais.* »

● *M. Jean Lecanuet* a déclaré : « *Un an a passé depuis l'élection du président de la République. Depuis, des étapes décisives ont été franchies. Elles ont montré que M. Valéry Giscard d'Estaing, comme nous l'avions pensé, est un homme de changement, et au-delà même de ce que beaucoup pouvaient imaginer.* » Ce jugement du ministre de la justice a été formulé devant le conseil politique du Centre démocrate, réuni à huis clos le 11 mai dernier, et publié dans *Démocratie moderne*, organe du mouvement.

● *Les députés U.D.R.*, réunis le 20 mai, ont, selon leur président, M. Claude Labbé, noté « *une identité de vue certaine avec le président de la République, ce qui*, a ajouté M. Labbé, *apporte un démenti à tous ceux qui, il y a un an, considéraient comme inévitable un conflit entre le président et l'U.D.R. Nous faisons partie loyalement de sa majorité et nous constatons*, a-t-il ajouté, *que ses vues correspondent aux nôtres.* »

● *Les députés républicains indépendants* assurent le président de la République de « *leur fidèle soutien dans l'œuvre de rénovation de la société française* », dans un télégramme adressé par leur président M. Roger Chinaud, à M. Giscard d'Estaing.

هكذا من الأصل

NNÉE A L'É… DE M. GISCARD D'ESTAING

A RINGELDORF

BOUSCULADE ET BONNE HUMEUR

De notre envoyé spécial

Ringeldorf. — M. le maire de Ringeldorf — ce village du Bas-Rhin dont la population était invitée à dîner par M. et Mme Giscard d'Estaing pour le premier anniversaire de l'élection présidentielle — était, mardi soir 20 mai, quelque peu débordé. Déjà, dans l'après-midi, il s'était laissé convaincre par R.T.L. de baptiser précipitamment avenue Valéry-Giscard-d'Estaing la modeste rue qui conduit du centre de la commune aux champs environnants.

En début de soirée, au lieu des soixante-neuf villageois respectueux et endimanchés qu'il s'apprêtait à présenter avec déférence au chef de l'Etat, ce furent plus d'un millier de personnes, bruyantes et indisciplinées, venues des bourgades voisines et même, pour certaines, de villes plus lointaines, qu'il vit se rassembler entre la ferme Bernhart et le café Muckensturm, sous la banderole *« Bienvenue au président de la République et à Mme Giscard d'Estaing ! »* Plus de mille personnes qui devaient réserver au chef de l'Etat un accueil plein d'entrain et de bonne humeur. Des toits, où s'étaient juchés des grappes de jeunes gens, fusaient des *« Valéry ! Valéry ! »* Les cris, les vivats, les sifflets se mêlaient aux sonneries des cors et des trompettes du groupe folklorique d'Engwiller. Deux pancartes brandies par des militants C.F.T.C. réclamaient le maintien de l'emploi dans l'industrie de la chaussure.

M. et Mme Giscard d'Estaing, descendus de voiture, parcouraient à pied, dans la cohue désormais habituelle des voyages présidentiels, les quelques dizaines de mètres les séparant de la grand-place. La foule submergeait le service d'ordre, et M. le maire lui-même avait le plus grand mal à s'approcher du chef de l'Etat.

Une première halte dans la cour de la ferme Bernhart, où un buffet était dressé, permettait au président de la République et à Mme Giscard d'Estaing de souffler enfin. Une partie du public réussissait cependant à franchir le seuil. M. le maire pestait de plus belle contre ce désordre fou qui lui gâchait le calme de sa soirée d'apparat. La tranquillité revenue, le folklore — celui qui était prévu au programme — reprenait ses droits : des jeunes filles en costume traditionnel dansaient la polka et la mazurka (*« J'aurais bien voulu danser avec vous,* devait leur murmurer le chef de l'Etat, *mais je ne connais pas ces danses-là. »* ; l'orchestre jouait des valses lentes, le président vidait une bouteille de bière. Les conversations allaient bon train. On parlait vaches frisonnes et pie noire, hectares et culture, histoire et religion. Le président s'entretenait aussi avec un des anciens compagnons d'armes qui se souvenait l'avoir connu au 2ᵉ dragons : ils avaient franchi le Rhin ensemble.

Ces conversations devaient se poursuivre au cours du dîner, de l'autre côté de la rue, au café Muckensturm. Le cortège traversait l'*« avenue Valéry-Giscard-d'Estaing »*, protégé par deux cordons de gendarmes, sous les applaudissements d'une foule patiente et toujours chaleureuse. Au dîner, au cours duquel on continuait de parler agriculture, assainissement, modernisation, M. le maire ne prononçait pas moins de trois discours, le premier pour se féliciter d'*« un honneur si grand et si inattendu »* que, même maintenant, il avait peine à en croire ses yeux et ses oreilles ; le second pour souhaiter l'amélioration des conditions d'existence de ses concitoyens ; le troisième pour réclamer l'abrogation du décret Mendès France relatif aux bouilleurs de crus. On parlait aussi de la suppression des cérémonies du 8 mai : à ce sujet, M. Giscard d'Estaing devait regretter que les réactions des hommes politiques à sa décision aient *« manqué de générosité »*.

Le chef de l'Etat, dans son allocution à la fin du repas, dressait un rapide bilan de son action : il avait tenté, expliquait-il, au cours de cette première année, d'entreprendre *« un effort de modernisation et de justice »*, de *« donner à la France un visage pacifique, notamment vis-à-vis de l'extérieur »*, de *« faire progresser l'organisation de l'Europe »*.

« Nous ferons en sorte, ajoutait-il, *que la France, ce pays à l'histoire si riche, ait la capacité d'adaptation aux temps modernes la plus forte. La France doit se trouver à l'avant-garde des pays d'Europe, y compris de ses grands voisins. »* Enfin, après un hommage à André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et élu du Bas-Rhin, le président de la République terminait par une promesse : *« Lorsque les circonstances conduiront à un remaniement du gouvernement, la participation alsacienne devra être renforcée. »* Il a toutefois indiqué qu'il n'envisageait pas de *« réaliser à l'heure actuelle une remise à jour du gouvernement »*. Les convives entonnaient alors le *Chant du départ.*

En sortant, M. le maire disait sa satisfaction. De son côté, M. Giscard d'Estaing confiait aux journalistes qu'il était venu à Ringeldorf pour rencontrer ses électeurs *« là où ils sont et tels qu'ils sont »*. Notant qu'il avait eu en face de lui comme *« un raccourci »* de son corps électoral d'il y a un an, il concluait : *« C'était le meilleur rendez-vous que je pouvais avoir. »* Il estimait *« très important après un an, dans une période difficile, d'avoir le sentiment que l'opinion française comprend le sens de la politique qui est engagée et approuve les efforts conduits par le gouvernement »*. Il reconnaissait que la transformation de la société n'avait été qu'engagée et devrait être *« amplifiée »*. Il déclarait enfin que la réforme qui lui tenait le plus à cœur est l'amélioration de la condition des travailleurs manuels.

Lorsque M. Giscard d'Estaing, vers 23 h. 30, sortait enfin du restaurant, la foule, restée nombreuse devant le café, redoublait d'ardeur. Malgré les barrières disposées par les gendarmes, afin d'éviter la cohue du début de soirée, la bousculade reprenait. Le chef de l'Etat serrait les mains tendues sur son passage ; on entendait les cris de *« Giscard avec nous »*. Le président de la République et son épouse gagnaient difficilement leur voiture et saluaient une dernière fois. M. le maire était soulagé.

THOMAS FERENCZI.

« Président de tous les Français » ?

(Suite de la première page.)

Certaines affirmations contribuent à nourrir l'ambiguïté bien plus qu'à la dissiper. Le scrutin d'arrondissement ou plutôt de circonscription auquel la France est revenue en 1958 se justifie peut-être par son « efficacité » et par la nécessité de dégager une majorité large et stable, mais il est à ce point inique qu'on s'étonne qu'il puisse être exalté comme répondant « au besoin de représentation démocratique des Français ». Un tel langage n'a en tout cas rien de commun avec celui que tenait le candidat à la magistrature suprême pendant la campagne présidentielle de l'an dernier : « *Le scrutin d'arrondissement a ses mérites que j'approuve, mais c'est un scrutin très dur pour la représentation des minorités politiques et dont la nécessité est moins évidente lorsque l'exécutif est fort comme c'est le cas dans nos institutions actuelles* » (déclaration au *Monde*, 3 mai 1974).

Dans un tout autre domaine, si M. Giscard d'Estaing pense vraiment que le droit de grève est « *un élément indispensable du dialogue social* », pourquoi donc n'incite-t-il pas M. Chirac, qui « *met en mouvement et en ordre l'action du gouvernement* », à renouer au plus vite avec la politique contractuelle chère à M. Chaban-Delmas, plutôt que de le laisser stigmatiser l'action des syndicalistes, qu'il accusait le 4 mars encore de procéder à « *la mise en œuvre d'une agitation systématique* » ?

Un contraste saisissant

Il faut convenir que « *la vie publique sans cordialité ne serait peut-être pas supportable* », comme l'a souligné le président de la République devant ses ministres, mais il faut bien admettre que nombre des propos tenus mardi n'étaient pas de nature à rendre plus amènes les relations de l'Elysée avec une opposition qui sera de nouveau invitée à dialoguer avec un homme qui mise de toute évidence et ouvertement sur une rupture entre « réformistes » et « révolutionnaires ». D'où un hommage un peu trop appuyé à Léon Blum et à son « type de sensibilité ».

M. Giscard d'Estaing a expliqué aux téléspectateurs que, depuis la fin de 1974, il avait le sentiment d'être devenu « le président de tous les Français », mais rien ne prouve que tous ses concitoyens soient de cet avis.

La grande parade présidentielle laisse indifférent et sans réaction M. François Mitterrand, qui a repoussé des offres de France-Inter, d'Europe 1 et de plusieurs journaux (la télévision, elle ne l'avait point sollicité), et s'est borné à dresser dans le confidentiel *Courrier de la Nièvre* une sorte de bilan de l'action menée à l'Elysée depuis un an. Pas la moindre allusion au grand combat de l'année dernière sous la plume de l'ancien candidat commun de la gauche, qui, au soir de son échec, avait invité ses partisans (49,19 % des suffrages exprimés) à « *garder foi* », et avait ajouté : « *Quelque chose vient de commencer qui ne s'arrêtera pas de sitôt.* »

Compte tenu de ce qui s'est passé depuis lors entre communistes et socialistes, il était certes difficile et même périlleux de célébrer « *le plus grand rassemblement de notre histoire contemporaine sur les idéaux de la gauche* ». Le mutisme délibéré du premier secrétaire du P.S. n'en est pas moins impressionnant.

RAYMOND BARRILLON.

M. Mitterrand : quelqu'un se souvient-il qui était président de la République quand existait Jaurès ?

Dans son interview au *Courrier de la Nièvre*, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., dresse un bilan de l'action du président de la République. Il déclare notamment :

« *Giscard d'Estaing est un homme politique véritable. Vous savez, dans la vie politique, tout n'est pas problème de fond, il y a les mille et une choses de la vie quotidienne, et pour les aborder, non pas les grandes, malheureusement, non pas celles qui touchent l'égalité des chances, la justice, la transformation des rapports de production, Giscard d'Estaing applique une attention vigilante qui peut d'une certaine façon modifier le jeu politique, en tout cas il ne faut pas négliger l'appréciation qu'en fait l'opinion publique. (...)*

» *En fait, le régime a ses pesanteurs et l'on voit bien aujourd'hui Giscard d'Estaing maintenir, un degré en dessous tout de même et en usant parfois d'un certain double jeu, la ligne générale de politique étrangère de ses prédécesseurs. C'est là une contradiction entre le Giscard d'Estaing leader des indépendants et le Giscard d'Estaing président de la République. Le pense-t-il vraiment, ou doit-il tenir plus compte que ses prédécesseurs de sa majorité ? Il n'a pas de vraie majorité présidentielle ; les deux autres en avaient une. C'est un facteur nouveau et déterminant sur lequel on n'a pas assez mis l'accent. (...) La majorité de la majorité suit dans la mesure où le président la sert, il y a donc là uen association d'intérêts qui est plus fragile qu'autrefois.* »

Le député de la Nièvre évoque ensuite la situation interne du P.S., et note : « *Les mœurs d'un parti sont très importantes. La nature des choses veut que toute association humaine ait tendance à se refermer sur elle-même. Il y a les initiés et ceux qui ne le sont pas. Les premiers sont toujours enclins à adapter leur procédure, leur langage, leurs règles propres, et à finir par se considérer d'une qualité différente sinon supérieure. Quand on en est là, il faut crier halte. Le parti socialiste n'est pas indemne de ce risque. Je dirai même que les plus grandes difficultés que le P.S. a pour se développer, ces difficultés tiennent à lui-même. Il faut non seulement gagner la conscience de l'opinion publique mais aussi transformer la capacité du parti socialiste.* »

En conclusion, l'ancien candidat à la présidence de la République note : « *Il m'est arrivé quelquefois de poser la question en plaisantant : quelqu'un se souvient-il qui était président de la République quand existait Jaurès ? Quel était le rôle le plus important, celui de Blum ou celui de Doumergue ? Je dis ceci pour bien me faire comprendre. Je ne répugne pas aux responsabilités directes, puisque j'ai été moi-même candidat, et je continue de mener le combat du parti socialiste pour gagner les élections municipales de 1977 et les élections législatives de 1978. Je n'y répugne pas, mais je ne pense pas que ce soit le fin du fin. Transformer notre société, c'est une ambition d'une autre mesure. C'est marquer son temps plus sûrement que ceux qui auront simplement poursuivi le cursus honorum.* »

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réglementation des produits cosmétiques tend à assurer la protection de la santé

Mardi 20 mai, l'Assemblée nationale a examiné le projet de loi réglementant la fabrication, l'importation et la mise sur le marché des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle (*le Monde* du 9 janvier).

Pour M. SOURDILLE (U.D.R.), rapporteur du projet, ce texte se présente comme une loi de protection de la santé publique.

Puis il évoque successivement :

— Les réalités médicales : « *Il faut bien distinguer les accidents majeurs d'intoxication et les accidents mineurs d'intolérance. Alors que les premiers relèvent d'erreurs de manipulation, les seconds sont plus fréquents. Ils représenteraient 10 à 20 % des allergies cutanées.* »

— Les réalités industrielles et commerciales : « *L'activité du marché français et d'exportation des cosmétiques porte sur environ 4 milliards de nouveaux francs et emploie trente-cinq mille personnes. Ni la protection des consommateurs, ni la prospérité d'une industrie ne doivent être négligées. Mais il peut apparaître anormal d'opposer aux consommateurs le secret industriel. Il faudra trouver une procédure de communication aux médecins des formules intégrales secrètes.* »

— Les réalités internationales : « *La législation sévère que nous appliquerons en France devra recevoir un large accord à l'étranger si nous ne voulons pas bloquer à l'importation les produits étrangers non conformes et subir des rétorsions à l'égard des produits français exportés.* »

— Les réaliés européennes : « *Un projet de directive de la Communauté européenne, élaboré à partir de l'accident de 1972, a été vivement critiqué par le Parlement européen et par le Comité économique et social de Bruxelles. Mais un rapprochement s'est fait à Bruxelles qui permettrait à la loi française que nous discutons d'aller de l'avant sur plusieurs points et de se révéler une loi modèle susceptible d'extension à brève échéance dans les législations de nos voisins.* »

Après avoir passé en revue les articles du projet, M. SOURDILLE annonce finalement que sa commission approuve ce texte qu'elle a cependant amendé dans un sens plus rigoureux.

Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé, indique que ce projet, qui intéresse la vie quotidienne de nombreuses personnes, a été préparé « *dans le but de répondre à certains impératifs de santé publique qui rejoignent, en l'occurrence, les intérêts des consommateurs* ». « *Il n'existe à ce jour aucune législation homogène permettant de réglementer la fabrication et la mise dans le commerce des produits cosmétiques* », rappelle le ministre.

Le projet de loi prévoit donc un certain nombre de mesures nécessaires à la protection de la santé « *sans pour autant imposer aux fabricants et aux distributeurs toutes les obligations auxquelles sont tenus ceux qui préparent et mettent dans le commerce les médicaments* ». Désormais sera interdit l'emploi des substances vénéneuses, à l'exception de celles qui seront nommément désignées (système d'une liste « positive ») ; le projet soumet à une déclaration auprès de l'administration l'ouverture et l'exploitation de tout établissement fabriquant ces produits ; cette déclaration désignera la personne physique responsable de la fabrication, des contrôles de qualité, de la détention et de la surveillance des stocks. Préalablement à la mise sur le marché, un dossier d'information très complet sera constitué. Un exemplaire sera à la disposition des autorités compétentes et la formule du produit sera transmise au centre antipoisons. La réglementation spéciale sur la dermopharmacie n'aura plus de raison d'être. Tous les produits de cosmétologie seront soumis à un contrôle identique. Enfin, le projet prévoit des pénalités en cas d'infraction et laisse aux entreprises un délai pour s'adapter.

Pour terminer, Mme VEIL annonce que le gouvernement acceptera l'amendement de la commission dispensant les producteurs de révéler la formule intégrale des compositions destinées uniquement à parfumer les produits cosmétiques.

Les parfums ne sont pas concernés

Dans la discussion générale, M. BASTIDE (P.S., Gard) relève que les parfums ne sont pas concernés par ces nouveaux textes, dénonce « *cette mesure d'exception* » et regrette que les associations de consommateurs n'aient pas été consultées. Tout en reconnaissant que « *la société de consommation présente bien des aspects agréables et ne saurait être sérieusement condamnée en bloc* », il estime qu'il ne faut « *ni tromper le consommateur ni l'exploiter* ».

Pour terminer, il demande, pour rendre le contrôle « *possible et réel* », un renforcement considérable des moyens d'action et des effectifs, des inspections et laboratoires dépendant de la santé publique et de la répression des fraudes. Puis il annonce que le vote final de son groupe dépendra du sort qui sera réservé aux amendements qu'il déposera.

Pour M. JUQUIN (P.C., Essonne), « *le gouvernement a conçu ce texte, en liaison avec les industriels, plutôt comme une protection du renom et du profit des fabricants que comme une protection de la santé et du budget des consommateurs* ». Et il affirme : « *Vous volez au secours de l'industrie des cosmétiques en l'aidant à redorer son blason, à se refaire une image de marque.* »

« *Mais il y a pire*, estime M. Juquin. *Votre projet admet implicitement, pour l'essentiel, la thèse des fabricants, fausse dans de nombreux cas, selon laquelle les produits cosmétiques ne présentent aucun danger.* » « *A nos yeux*, conclut le député communiste, *jamais un milliard de profits industriels ne prévaudra sur la santé d'un seul être humain.* »

Pour M. DARINOT (P.S., Manche), « *ce texte est assurément utile, même s'il vient bien tard et s'il est loin d'être satisfaisant sur trois points* » :

— Le secret de fabrication : les éléments d'information doivent être accessibles à tous, sans discrimination ;

— La composition des produits : l'orateur se déclare favorable au visa pharmaceutique et aux listes positives ;

— Le contrôle : « *On se satisfait de quatre cents contrôles par an, chiffre dérisoire par rapport à l'ampleur de la production.* »

Le secret professionnel

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte un amendement de la commission précisant que les produits qui comprennent une certaine concentration de substances vénéneuses sont des médicaments. A l'article qui impose aux fabricants une déclaration auprès de l'autorité administrative, l'Assemblée adopte un amendement de la commission soumettant les entreprises de conditionnement aux mêmes obligations. Les députés repoussent ensuite un amendement socialiste, combattu par Mme VEIL, qui substituait au régime de la simple déclaration un régime d'autorisation préalable par l'autorité administrative compétente. Puis ils adoptent un amendement de la commission imposant aux personnes responsables des niveaux de qualification qui seront déterminés par décret. Est adopté un amendement de la commission, précisant que les parfums ne sont pas soumis à l'obligation de révélation du dossier et de communication de la formule intégrale ; ainsi qu'un amendement de la commission fixant par décret les conditions permettant d'assurer la protection du secret professionnel dans les centres de traitement des intoxications et au niveau des sous-traitants.

L'Assemblée repousse ensuite par 299 voix contre 182 un amendement communiste, combattu par le gouvernement, précisant que des arrêtés ministériels fixent la liste des substances qui peuvent être employées dans les produits cosmétiques ou d'hygiène corporelle. A l'article fixant les règles de dénomination, d'emballage et d'étiquetage, l'Assemblée adopte à l'unanimité un amendement de la commission imposant la numérotation des lots de fabrication (indispensable en cas d'accident) et fixant les règles de déontologie en matière de publicité. A l'article précisant les délais laissés aux entreprises pour s'adapter, l'Assemblée adopte un amendement de la commission accordant un délai d'un an pour faire les déclarations prévues par le projet et de trois ans pour constituer le dossier en ce qui concerne les produits mis sur le marché.

A l'issue de cette discussion, M. JUQUIN (P.C.) souligne « *l'acharnement du gouvernement et de la majorité à défendre les trusts de produits cosmétiques* », affirmation vigoureusement contestée par MM. HAMEL (R.I.), SOURDILLE (U.D.R.) et JACQUES BLANC (R.I.).

L'ensemble du projet, ainsi amendé est finalement adopté, l'opposition s'abstenant.

PATRICK FRANCÈS.

Contrôle et droit à l'information

Mettre fin à un vide juridique qui avait pu avoir des conséquences dramatiques lors de l'affaire du talc Morhange en 1972 (une quarantaine de décès d'enfants) : tel était le premier objectif du texte de loi voté par les députés. Jusqu'à présent, en effet, quiconque pouvait, pratiquement sans contrôle, fabriquer des produits cosmétiques dans la mesure où ceux-ci ne contenaient pas de substances vénéneuses à une dose supérieure à un maximum fixé par arrêté. Cette situation quasiment scandaleuse devrait donc disparaître. Aucune garantie, en effet, n'existait pour les produits que chacun utilise quotidiennement pour se laver, se démaquiller ou se parfumer.

Dorénavant, si du moins le Sénat ne modifie pas le texte, la fabrication, l'importation et le conditionnement des produits cosmétiques seront soumis à une certain nombre d'impératifs :

● *POUR CHAQUE PRODUIT* un dossier sera constitué, rassemblant toutes informations sur sa fabrication, son conditionnement et sa formule intégrale. Ce dossier sera tenu à la disposition des autorités compétentes et la formule sera communiquée aux centres antipoison. Ces dispositions ne concernent pas les parfums, qui garderont leurs secrets de fabrication.

● LES COSMETIQUES ne pourront contenir d'agents conservateurs, d'antiseptiques, de colorants ou de substances vénéneuses que si ces substances figurent sur une liste positive limitative.

● LES ETABLISSEMENTS FABRIQUANT OU CONDITIONNANT ces produits seront déclarés ; cette déclaration désignera une personne responsable, qui devra présenter un niveau de qualification professionnelle déterminée par décret.

● EN CAS DE DANGER RECONNU ou de suspicion de danger, le ministre de la santé pourra interdire ou suspendre la vente d'un produit.

● LES REGLES CONCERNANT L'EMBALLAGE, l'étiquetage, la numérotation des lots de fabrication et les caractères de la publicité seront déterminées par décret.

Imposant des règles relativement strictes, ce texte devrait imposer des garanties suffisantes pour la santé de chacun, si du moins ces contraintes sont respectées : avec Mme Simone Veil, on ne peut que souhaiter que soit renforcé le corps des inspecteurs de la santé, auxquels reviendra une grande partie du travail de contrôle. En cas d'incident, allergique par exemple, le médecin traitant pourra, dans des conditions à préciser, obtenir des informations sur le produit et déterminer la substance responsable.

Il est cependant regrettable que l'Assemblée, suivant les consignes du gouvernement, n'ait pas cru devoir compléter cette protection de la santé, déjà respectée par nombre de fabricants, par un véritable droit à l'information. Les députés sont tombés d'accord pour instaurer des règles spéciales en matière de publicité sur les cosmétiques, secteurs où, nul ne le conteste, un gros travail d'assainissement reste à faire. Quelles seront ces règles ? Le ministre de la santé a annoncé la fin du règne de la « vente exclusive en pharmacie » : de ce dernier point, les organisations de consommateurs ne pourront que se réjouir. Mais elles ne manqueront pas de souligner que, pour longtemps encore, *nul ne pourra savoir* exactement ce qu'est le produit qu'il utilise et surtout si ce produit a ou peut avoir les vertus hydratantes, toniques ou protectrices qu'il promet.

XAVIER WEEGER.

LES PROBLÈMES DE L'EMPLOI SERONT EXAMINÉS MARDI PROCHAIN

L'Assemblée nationale consacrera sa séance du mardi 27 mai aux problèmes de l'emploi, à l'occasion de cinq questions orales, avec débat, adressées au ministre du travail. La conférence des présidents, réunie mardi 20 mai, a également fixé au mercredi 28 mai, au jeudi 29 et, éventuellement, au vendredi 30 la discussion du projet de loi réformant le divorce.

Fonction publique

Un décret organisera la disponibilité pour raisons de famille

Le projet de loi relatif au statut général des fonctionnaires a été examiné par les députés mardi 20 mai en deuxième lecture. Adopté le 22 avril par l'Assemblée, ce texte, qui tend à égaliser dans la fonction publique les conditions de recrutement et de promotion entre les deux sexes, a été légèrement modifié par le Sénat (*le Monde* du 9 mai).

M. Burckel (U.D.R.) indique cependant dans son rapport que le Sénat a ajouté au texte l'institution d'un nouveau cas de disponibilité (outre la disponibilité pour raisons de famille) qui serait accordé à raison de l'ancienneté de service. La commission propose de ne pas retenir cette innovation dont les justifications ne lui paraissent pas fondées. Opinion partagée par M. Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, qui demande toutefois à l'Assemblée de ne pas revenir au texte adopté en première lecture, texte qui étendait aux hommes la disponibilité spéciale pour raisons de famille jusque-là réservée aux femmes. Il estime que ce texte empiète sur le domaine réglementaire et annonce la publication dans les prochaines semaines d'un décret permettant la mise en disponibilité d'un fonctionnaire — quel que soit son sexe — pour raisons de famille, notamment pour élever un enfant en bas âge. L'Assemblée s'incline devant cette argumentation et adopte l'ensemble du projet ainsi modifié.

Les jeunes communistes accusent FR 3 d'avoir censuré leur « tribune libre »

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste, a protesté mardi 20 mai contre le fait que la direction de la troisième chaîne de télévision ait refusé de diffuser, dans le cadre de la « Tribune libre » accordée à son organisation, le témoignage d'un appelé de vingt-trois ans, M. Didier Nicotini, brigadier-chef dans une unité stationnée en Allemagne fédérale.

Dans sa déclaration non diffusée, M. Nicotini expliquait notamment :

« *Lorsque je suis parti, j'avais le droit de vote; arrivé, je me suis aperçu que je n'étais plus un citoyen. La meilleure preuve en est cette émission présente; j'ai adressé légalement une demande par voie hiérarchique pour me rendre à cette émission. Mon capitaine, mon colonel, m'y ont autorisé, et je les en remercie. Le ministre Bourges, lui, a refusé. Ainsi, pour avoir pris la parole je risque une peine de prison.* »

M. Jack Ralite, député communiste de Seine-Saint-Denis, a saisi M. Rossi, porte-parole du gouvernement, de cet incident. De son côté, M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., estime :

« *Au moment où toute la télévision est mobilisée pour faire l'apologie du prétendu libéralisme de Giscard d'Estaing, la tribune libre du Mouvement de la jeunesse communiste vient d'être censurée à FR 3. (...) Cette décision confirme ce que notre parti soulignait lors de la suppression de l'O.R.T.F. : que le pouvoir portait un coup très grave à une liberté décisive à notre époque, la liberté d'expression, le droit à l'information et à la culture.* »

On précise au ministère de la défense que l'avis favorable, donné par la hiérarchie du régiment se rapportait à une demande de permission régulièrement établie par le soldat. En revanche, le chef de corps a transmis à l'intéressé le refus de paraître à la télévision, décidé par le ministre de la défense et fondé sur l'article 10 de la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires. Ce texte, approuvé par le Parlement, stipule notamment : « *Les militaires servant au titre du service national qui seraient membres de groupements politiques ou syndicaux avant leur incorporation ou leur rappel à l'activité peuvent y demeurer affiliés. Ils doivent toutefois s'abstenir de toute activité* politique ou syndicale pendant *leur présence sous les drapeaux.* »

Le cahier des charges de FR 3 stipule que « *dans le cas où le contenu d'une émission paraîtrait constitutif d'une infraction à la loi pénale, le producteur délégué, après avoir attiré l'attention des participants sur cette infraction, en réfère au président de la société ; ce dernier, après avoir consulté le conseil d'administration ou la commission consultative, peut s'opposer à la diffusion de l'émission si le participant refuse de supprimer les passages constitutifs de l'infraction* ». C'e en se fondant sur ce règleme que les responsables de *Tribu libre* ont saisi M. Contamine, pr sident de FR 3, et la commissi consultative que préside M. Je Cahen-Salvador.

Selon FR 3, au terme d' *échange de comunications* av M. Contamine, M. Catala ava accepté que cette *Tribune*, ampu tée de cette séquence, soit diffu sée.

● *Le président de l'Union des jeunes pour le progrès*, M. Jean-Paul Fasseau, a adressé une protestation à M. Claude Contamine, président de la chaîne de télévision FR 3. Il se plaint du report du 21 au 26 mai de la « Tribune libre » à laquelle l'U.J.P. devait participer et dont le texte a été enregistré le 7 mai. M. Fasseau demande s'il est exact que, à la place de son mouvement, la parole sera donnée aux représentants de l'« U.D.R.-Jeunes ». Outre que ces derniers ne représentent pas une formation autonome, cela aboutirait, selon M. Fasseau, à « créer une confusion » avec l'U.J.P., alors que celle-ci n'a plus de relations avec l'U.D.R.

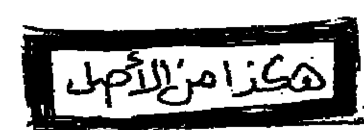
LA C.F.D.T. PROPOSE AUX « ORGANISATIONS POPULAIRES » D'EXIGER DES GARANTIES POUR LE PASSAGE A L'ANTENNE

Après l'incident survenu mardi soir à la « Tribune libre » de la Jeunesse communiste sur FR 3, la C.F.D.T. a décidé de prendre contact avec les organisations populaires « *afin d'examiner les conditions dans lesquelles elles pourront poursuivre leur participation à cette émission et les garanties qu'elles exigeront* ». La C.F.D.T. considère que la « Tribune libre » était un gage de libéralisme « *sans grand risque puisque sans moyens et presque sans public (...) Au moins il était possible de parler. Depuis le 20 mai, cela n'est plus le cas puisque dans la « Tribune libre » des Jeunesses communistes, le témoignage d'un soldat a été censuré. Les tribunes libres n'existent donc plus. Il ne reste que des quarts d'heure quotidiens chichement distribués où, pour s'exprimer, il faudra aussi se taire* ».

NOUVELLES RÉACTIONS A LA SUPPRESSION DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

● *Le Mouvement de la jeunes communiste*, la JOC, le F.J. (gaulliste d'opposition), les jeun du P.S., de la C.G.T., l'UNEF l'UNCAL : « *La décision du pré dent de la République bafo ceux qui, en France, gaullist communistes, catholiques, dém crates, ont combattu et don leur vie pour chasser le fascis du sol national, pour la liberté l'indépendance nationale. Les je nes se considèrent comme les hé tiers de ces combattants de liberté.* »

● *M. Romain Buffet*, dép républicain indépendant de Sa ne-et-Loire (élu comme su pléant de M. Philippe Mala ancien ministre), maire de Bis sous-Uxelles : « *Aussi longtem que j'assumerai mes fonctions, 8 mai continuera à être céléb Le drapeau tricolore flottera : le monument aux morts, com il a flotté même pendant l'occ pation à chacune des fêtes nat nales du 14 juillet et du 11 vembre. Les anciens combatta et résistants continueront célébrer le souvenir de le camarades tombés au combat la victoire de la liberté.* »



POLITIQUE

AU SÉNAT

Le choix nucléaire : inquiétude et résignation

Le Sénat a discuté le 20 mai, ...ns l'après-midi et la soirée, ... plusieurs questions orales ...oncernant le programme de ...nstruction de centrales ...ectro-nucléaires. Les orateurs ... sont surtout interrogés sur ...s conséquences de ce choix, ...ont ils ont généralement admis ...néluctabilité.

... CLUZEL (Union centr.), ...igne le « paradoxe » qui veut ... l'usage pacifique de l'atome ... plus contesté que son usage ...taire. Les risques d'accidents, ...ne-t-il, sont très limités dans ...centrales nucléaires actuelles. ... grands, en revanche, seraient ... que feraient courir une opé...on terroriste : « *Peut-on,* ...ande-t-il, *sans concentration* ...*tière excessive, assurer une* ...*rité correcte des centrales et* ...*ombustible ?* » Le sénateur de ...ier aimerait aussi être ras... au sujet du danger de ...centration de la radioactivité ...s la chaîne alimentaire. Il ...it souhaitable, conclut-il sur ... chapitre, de développer les ...vités du service central de ...té nucléaire et de le détacher ...plètement du Commissariat ...énergie atomique.

...me GOUTMANN, président ... groupe communiste, affirme ...s nettement » qu'elle ne s'as...era pas à la campagne « ambi... » menée contre l'énergie ...éaire. Mais elle condamne ...ypertrophie » de la recherche ...taire ainsi que le « racket » ...nisé au profit de Westing...se et des autres monopoles ...ricains. « Nous demandons, ...lut-elle, la constitution d'une ...mission d'enquête. »

... PINTAT (ind.) souhaite de ...art du gouvernement une posi... catégorique en faveur du ...tien du contrôle de la sécu... nucléaire par le C.E.A., dont ... services particulièrement ...pétents ne doivent pas être ...antelés. Il propose trois ...nes de réflexion :

... Nécessité d'un plan de dix ... pour l'équipement énergétique ...pays ;

... Utilité d'une très large repré...tation de parlementaires dans ... conseil supérieur de l'énergie ...cléaire ;

3) Création d'un fonds national ...nvestissement énergétique à la ...position de l'homme politique ...rgé de redresser l'équilibre de ...re balance *énergétique* et de ...er la *politique française* de ...ergie dans le cadre européen, ...ntique et mondial.

... CHAUTY (non-inscrit) ...e du problème de l'informa... en matière nucléaire et cri...e, sur ce point, la trop grande ...rétion du C.E.A., qui devrait ...enir une « maison de verre » ...r tout ce qui concerne l'utili...on pacifique de l'atome. Il ...ame ensuite la création d'un ...étariat d'État à l'énergie, et ...oordination par le gouverne...t de toute l'information ...éaire.

... PIERRE GIRAUD (P.S.) ...e qu'il serait sage de ralentir ...roissement de la consomma... d'énergie et de mieux lutter ...re les gaspillages. Il reproche ...ouvernement d'avoir pratiqué ...olitique du fait accompli, ...stituant que des « *simulacres* » ...oncertation.

... HENRIET (ind.) évoque les ...es génétiques que font cou...es radiations, pour souligner ... la science, « qui a su faire ces ...uvertes, saura nous préserver ... leurs conséquences domma...les ». Pour ce sénateur, les ...rales nucléaires sont moins ...antes que les centrales ther...es classiques.

... DE MONTALEMBERT ...R.), se soucie de la protec... de la nature et réclame une ...dination très poussée entre ...t et les collectivités locales.

... COUDE DU FORESTO ...on centr.) souhaite que l'on ...re l'opinion qui réagit, dit-il, ... passion.

Lors de l'explosion de Bikini, ... *n'avait-on pas dit ? L'atoll* ...*it devenir inhabitable. J'é*...*les sceptiques,* déclare-t-il, *à* ...*isiter : les indigènes y sont* ...*nus, les cocotiers n'ont jamais* ...*aussi florissants, la faune* ... *prolifique.* »

...ur estime qu'E.D.F. a ... une erreur psychologique ...ant les deux slogans du ...*électrique* » et du « *tout* ...*ère* ». Puis il déclare : ...*ergie nucléaire est de mai*... *vaise qualité, c'est-à-dire qu'il s'en perd beaucoup, c'est vrai. Son transport nécessitera la pose d'une immense toile de lignes conductrices, c'est vrai. Mais je pense qu'on pourra rapprocher les usines des centrales nucléaires, ce qui diminuera l'inconvénient. Quant aux déchets, il faut certes les neutraliser ; mais je crois qu'il faut les conserver, car on sera sans doute contents, un jour, de les retrouver.* »

M. BILLIEMAZ (Gauche dém.) demande que l'on construise les cinq barrages prévus sur le haut Rhône. M. CARON (Un. centr.) voudrait que l'on ralentisse le programme de construction, et M. FLEURY (U.D.R.) réclame la définition de normes internationales pour la protection de la santé publique, de la nature et de l'environnement. MM. VERILLON et SOUQUET (P.S.) font part de l'émoi des populations devant l'annonce de construction de centrales nucléaires.

M. MAURICE SCHUMANN (app. U.D.R.) souhaite que l'on ne se rende pas pour toujours prisonnier d'une seule filière, et

M. EDOUARD BONNEFOUS (Gauche dém.) déplore que la « décision capitale » concernant l'emploi de l'énergie nucléaire ait été prise sans consultation préalable du Parlement. Il reproche aussi au gouvernement de négliger les avertissements des experts en écologie.

Répondant aux orateurs, M. D'ORNANO, ministre de l'industrie et de la recherche, a indiqué que les choix du gouvernement répondaient à trois objectifs : maintien de notre croissance, réduction de notre dépendance, adoption de solutions compatibles avec l'amélioration de la qualité de la vie. « *L'énergie nucléaire,* a-t-il conclu, *est devenue adulte. Nous avons les moyens techniques et financiers de la maîtriser. Le coût de l'équipement nucléaire à réaliser est inférieur à celui de l'équipement hydro-électrique qui a été jadis mis en place. Quant aux risques, nous les dominons beaucoup mieux que dans maintes autres industries, et ils sont très inférieurs à ceux que nous acceptons dans la vie quotidienne.* »

M. JARROT : le morcellement des procédures actuelles ne constitue pas une garantie suffisante

M. JARROT, ministre de la qualité de la vie, est le dernier orateur à intervenir dans le débat. « *Les centrales électronucléaires,* déclare-t-il, *peuvent entraîner des modifications du milieu (...). Les questions fondamentales sont bien celles de la préservation des équilibres naturels et de la limitation des nuisances. Ces difficultés n'ont pas échappé à la vigilance de mes services, qui ont réfléchi à l'ensemble des précautions à prendre dans le domaine de l'environnement avant l'implantation d'une centrale nucléaire. Le développement du programme nucléaire français oblige à organiser pour l'avenir les études d'environnement devant être conduites sur un site. Dans le passé, ces études étaient conduites en ordre dispersé, et il m'apparaît aujourd'hui nécessaire d'envisager un cadre systématique et ordonné de leur déroulement.* »

Le ministre précise alors la nature de ces études :

1) Connaissance de l'état zéro du site ; 2) inventaire des nuisances qui peuvent être apportées par la centrale et de leurs conséquences prévisibles sur l'environnement ; 3) mesures et contrôles de tous ordres à mettre en place pour s'assurer, à toutes les phases de l'existence de la centrale (depuis les études d'avant-projet jusqu'à son déclassement), que les limites imposées ne sont pas dépassées.

M. JARROT poursuit : « *Le résultat de ces études pourra être publié. L'avis motivé et définitif du ministère de la qualité de la vie sera ainsi connu avant le début de la procédure éventuelle de déclaration d'utilité publique. (...) L'inventaire (nuisances introduites) devra comporter des prévisions sur les effets hydrodynamiques, les effets physico-chimiques et écologiques, influence de la température et des rejets de substance chimique, etc. Une attention toute particulière sera portée à la prévision des effets climatologiques et atmosphériques.* » « *En conclusion,* indique le ministre, *il m'apparaît que la multiplicité et le morcellement des procédures actuelles, les consultations qu'elles impliquent (commission d'enquête, consultations inter-services, etc.), ne constituent pas une garantie suffisante pour la défense des intérêts spécifiques dont le ministère de la qualité de la vie à la charge. Le ministre de la qualité de la vie a pour mission de veiller à la préservation du patrimoine paysager de la France ainsi que de lutter contre toutes les formes de nuisances industrielles. C'est donc tout ce qui ne concerne pas directement la santé de l'homme et la sécurité des installations nucléaires qui doit être pris en charge par mon ministère.* »

A. G.

De nombreuses lois, souvent anciennes restent bloquées par l'inertie administrative

La commission des affaires sociales du Sénat a entendu une communication de son président, M. Souquet (P.S.), sur le contrôle de l'application des lois.

Les dispositions législatives suivantes, promulguées depuis plus de six mois, sont encore partiellement ou totalement inapplicables faute de parution des textes réglementaires indispensables :

● Modifications apportées par la loi du 6 janvier 1970 à la loi du 12 juillet 1966 relative à l'assurance-maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles : placement des fonds de roulement des caisses d'assurance ;

● Article 3 de la loi du 13 juillet 1972 modifiant le titre premier du livre IV du code de la santé publique, l'article L 404 du code de la Sécurité sociale et relative à l'organisation des professions médicales (stage des étudiants auprès d'un médecin) ;

● Article 5 de la loi du 23 décembre 1972 portant création de la prime de mobilité des jeunes (adaptation pour les départements d'outre-mer) ;

● Application aux travailleurs agricoles des départements d'outre-mer de la loi du 23 décembre 1972 garantissant aux travailleurs salariés une rémunération mensuelle minimale ;

● Loi du 4 janvier 1973 relative à la mise en œuvre de l'actionnariat du personnel à la Société nationale industrielle aérospatiale et à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation ;

● Article 11 de la loi du 13 juillet 1973 relative au statut des associés d'exploitation et à la modification de l'assurance-vieillesse des personnes non salariées agricoles (aménagement pour les départements d'outre-mer) ;

● Articles 5 (adaptation pour certaines entreprises) et 20 (aménagement du temps de travail) de la loi du 27 décembre relative à l'amélioration des conditions de travail ;

● Article 4 de la loi du 23 octobre 1974 modifiant les articles L 792 et L 893 du code de la santé publique (délai d'option entre ancien et nouveau statut des agents titulaires des établissements hospitaliers).

De son côté, M. Jozeau-Marigné, président de la commission des lois du Sénat (ind.), a fait le point des lois, de la compétence de sa commission, qui restent inapplicables faute d'avoir été pourvues de la totalité des textes réglementaires nécessaires à leur application :

● Loi du 31 décembre 1968, d'orientation agricole.

Les décrets d'application de cette loi sont publiés, mais non tous les arrêtés fixant la surface minimum d'installation.

● Loi du 31 décembre 1970, relative au bail rural à long terme.

(Le décret d'application est publié (tardivement : le 4 janvier 1973) mais non les arrêtés fixant dans chaque département les barèmes des baux (mais une réforme d'ensemble des prix des baux à ferme est actuellement envisagée, ce qui explique cette situation). Au début de mars 1975 seuls quatre arrêtés étaient pris.)

● Loi du 11 juillet 1972, relative aux coopératives de commerçants détaillants ;

● Loi du 5 juillet 1972 relative au juge de l'exécution ;

● Loi du 5 juillet 1972, relative à l'indemnité au preneur sortant ;

● Loi du 29 décembre 1972, relative aux sociétés civiles professionnelles ;

● Loi du 4 juillet 1973, relative aux associations syndicales de propriétaires ;

● Loi du 26 juin 1973 sur le régime des eaux dans les départements d'outre-mer ;

● Loi du 31 décembre 1973, relative à la modernisation des bases de la fiscalité directe locale.

M. HENRI CAILLAVET ENVISAGE DE ROMPRE AVEC LES RADICAUX DE GAUCHE

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, qui siège ce mercredi 21 mai, a pris connaissance d'une interview de M. Henri Caillavet, parue le même jour dans *l'Aurore*. Le vice-président du Mouvement regrette notamment que M. Robert Fabre, président des radicaux de gauche, apparaisse, dans ses déclarations, comme un critique systématique du président de la République. Il renouvelle, en outre, son souhait de voir le programme commun de la gauche renégocié « *dans une perspective économique plus libérale* ». Il ajoute :

« *A la limite, si les deux grandes formations, parti socialiste et parti communiste ne souscrivaient pas à ces justes prétentions, à mon avis, nous devrions proposer alors la négociation d'un nouvel accord politique plus limité et moins ambitieux.* »

Le sénateur de Lot-et-Garonne poursuit :

« *Si Valéry Giscard d'Estaing fait une politique qui rejoint mes préoccupations, je l'approuverai quelle que soit la conduite de mes collègues du parti. Le « suivisme » n'est pas dans mon tempérament. Il est certain qu'en cela, pour moi, la gauche doit relayer la majorité défaillante pour la mise en œuvre de textes auxquels elle est attachée.*

» *Si je devais être toujours suspecté et mis en accusation par des délégués, dont tous ne sont pas des responsables élus, je renoncerais sans regret à ma vice-présidence ; et si, un jour, la cohabitation se révélait impossible, je tirerais alors, avec tristesse, les conséquences nécessaires de cette situation.* »

[M. Caillavet s'était déjà démarqué de M. Robert Fabre dans une interview à « Valeurs actuelles » (« le Monde » du 19 février) dans laquelle il rendait hommage à certains aspects de la politique du président de la République. Il avait ensuite rendu visite à M. Giscard d'Estaing à l'Elysée le 15 avril, ce qui avait suscité un désaveu du Mouvement des radicaux de gauche.]

● *M. Jacques Chaumont,* député U.D.R. de la Sarthe demande dans une question écrite au premier ministre quelles mesures « *le gouvernement entend prendre pour exiger des sociétés multinationales qu'en échange de leur implantation sur le territoire français, elles jouent le jeu de la solidarité nationale et se conforment aux lois de la République* ». En effet, constate le député, « *certaines entreprises multinationales après avoir pratiqué la politique de la chasse aux primes de décentralisation, ferment actuellemnt ateliers ou usines, transfèrent des fabrications, embauchent et débauchent leur personnel sans aucune considération humaine. Cet état d'esprit semble procéder,* ajoute-t-il, *de ce qu'on appelait autrefois « la traite ».*

● *Le Mouvement pour le socialisme par la participation,* dont le secrétaire général est M. Philippe Dechartre, ancien ministre, organise, jeudi 22 mai à 20 h. 30, au centre universitaire Assas, à Paris, et en liaison avec l'Association nationale des étudiants de France, un débat sur « *la démocratie dans l'entreprise* ».

SCIENCES

LES SATELLITES CASTOR ET POLLUX SONT SUR ORBITE

Quelques heures après le lancement simultané des deux satellites Castor et Pollux par une fusée Diamant BP-4 (*le Monde* daté 18-19 mai), le professeur Maurice Lévy, président du Centre national d'études spatiales, a réuni une conférence de presse sur la base guyanaise de Kourou. Il a annoncé que les deux satellites suivaient une orbite inclinée de 30 degrés sur l'équateur, dont le périgée de 270 kilomètres et l'apogée de 1 130 kilomètres sont très voisins des valeurs initialement prévues.

Après ce lancement réussi, un seul tir est encore prévu en 1975 pour mettre en orbite le satellite astronomique D-2B au mois de septembre. Il faudra ensuite attendre les premiers essais de la fusée européenne Ariane, prévus pour 1979. Le président du C.N.E.S. s'est cependant montré optimiste pour l'avenir ; il estime que les quatre années qui viennent seront une période de « *grande activité sur les champs de tir en vue du programme Ariane* ». Le personnel du centre va cependant être réduit de 200 personnes ; il retrouvera son effectif actuel (630 savants et techniciens) en 1978.

● *Deux satellites militaires de communications* n'ont pu être mis en orbite par suite d'un mauvais allumage du troisième étage de la fusée porteuse, une Titan-3 C. Les deux satellites auraient dû être placés au-dessus de l'océan Pacifique et de l'océan Indien, pour compléter le réseau de communications des forces armées américaines, qui comporte déjà deux autres satellites.

OUTRE-MER

A SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

La fraude électorale en procès

Saint-Denis de la Réunion. — C'est une vieille affaire qu'exar nait, jeudi 15 mai, le tribunal correctionnel de Saint-Denis : ce des fraudes commises lors des élections municipales de mars 1' et qui avaient provoqué l'annulation de la réélection de M. P. Bénard (U.D.R.). Une vieille affaire, mais une affaire exempla aussi : après tout, c'est le principe même du suffrage universel de la démocratie qui est mis en cause par ces pratiques — si rép dues ici, — et que l'on a parfois tendance à considérer comme pa cipant du folklore. En réclamant « une répression sévère en rapp avec la gravité des faits », c'était bien ce souci d'exemplar qu'avait à l'esprit jeudi le ministère public.

Le jugement, qui sera rendu le 30 mai, est attendu avec im tience. Annoncera-t-il cette « moralisation de la vie politiqu outre-mer souhaitée par un précédent ministre des DOM-T' (M. Bernard Stasi) ? Témoignera-t-il que l'esprit de changem revendiqué par le président de la République, a atteint la Réunic Ces questions se posent alors que, de toute évidence, les giscardi de l'île sont en pleines « grandes manœuvres » et travaillent ard ment à la modification en leur faveur — et au détriment l'U.D.R. — de l'équilibre des forces au sein de la majorité.

En vertu de l'article L. 113 du code électoral, les peines enc rues sont de un mois à un an d'emprisonnement et d'une ame de 360 F à 1 800 F — ou de l'une de ces deux peines ; peut aussi *décidée la privation des droits civiques* (deux à cinq ans). Ces pa sont doublées pour les fonctionnaires, les agents du ser public, etc.

A zéro heure trente, vendredi, le *président* du *tribunal* correctionnel de Saint-Denis, M. Raymond Ah-Soune, déclarait l'affaire mise en délibéré. Le « *procès Bénard* » avait duré dix heures à peine interrompues par quarante-cinq minutes de suspension.

Au bout de ces débats, au bout de cette *touffeur*, dans cette trop petite salle d'audience, où de nombreux Réunionnais n'avaient pas pu trouver place, M. Paul-Julius Bénard sentait s'écrouler bien des choses autour de lui : hier encore notable reconnu, maire (U.D.R.) de Saint-Paul, suppléant de M. Jean Fontaine (député U.D.R. de la deuxième circonscription), conseiller général et président de la commission des finances de cette assemblée, vice-président du conseil régional, il quittait cette nuit-là le tribunal, la défaite sur le visage.

Il n'est pas fréquent d'entendre un témoin membre de l'administration, observateur désigné par le préfet, déclarer en parlant des conditions dans lesquelles se déroula la meuse élection : « *Ca bourra mort* » — phrase dont le prési du tribunal devait recomma qu'elle fût notée dans toute sa plicité par le greffier. Oui, « *bourrait* à *mort* », le 14 mars 19 Saint-Paul, et même plus que

Dans les deux bureaux de en question (trois inculpés pou premier, quatre pour le deuxième ne se contentait pas de bourre urnes de bulletins qui n'avaient à y faire : on « *votait franc* » a Ce qui signifie que les électeur prenaient ostensiblement qu'un letin (le bleu, de la liste Bénarc « coulaient » leur enveloppe l'urne sans passer par l'isoloir. présidents de ces bureaux — p lesquels M. Bénard lui-même — maient d'ailleurs à « couler » les veloppes eux-mêmes. *Ainsi* en p taient-ils pour constater la « chise » du vote, vérifier la co des bulletins et, le cas échéant cher la carte électorale d'un « vais » citoyen...

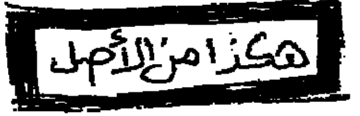
Assesseurs expulsés

Dans le premier bureau, pour plus de sûreté, les assesseurs représentant les listes adverses, M. Wolf (indépendant) et M. Lucas (liste démocratique), avaient été expulsés. Même si l'on discute les modalités de ces « *expulsions* », force est de *constater qu'il ne restait plus*, derrière les tables, que des partisans de M. Bénard. On arrêta le scrutin pour émarger les listes après bourrage des urnes. Enfin, pour ne vraiment rien laisser au hasard, le dépouillement se fit de manière particulière : les enveloppes n'étaient ni comptées dans leur totalité ni réellement ouvertes, et la couleur entrevue en soulevant le rabat, qu'elle soit jaune ou verte, était annoncée : « *Bénard* ». Certes, il se trouva au procès un témoin de la défense pour affirmer que ce dépouillement fut « *normal* », mais, malgré l'insistance du président, il *fut* incapable d'exposer sa conception de la normalité !

Dans le deuxième bureau, le vote fut *régulier* et tout se passa bien jusqu'à la clôture du scrutin. Mais, à 18 heures, quand l'urne fut ouverte (devant trente personnes), le président du bureau y glissa — selon l'accusation — des bulletins, puis, *après s'être, aux dires des témoins*, « *couché* » sur cette urne, il l'emporta en automobile (aidé par deux autres partisans de M. Bénard) jusqu'à la sous-préfecture. (Le e préfet sera d'ailleurs vivement mi cause au cours des débats par parties civiles comme par la fense.)

Déposant à voix basse de fa à n'être entendu — de justesse que par le président, intimidés, témoins, dans leur quasi-tota s'exprimaient en créole. On ente l'un d'eux, plus passionné, volubile, dire à peu près ce « *Cette dame-là avec son ti noir, la tire in paquet zenvelop la coule dans l'urne. I dis : ti co par paquets don ? ti coules pa tout seul ?* »

Les inculpés, fonctionnaires ou ployés communaux pour la plu écoutaient, silencieux, semblabl des écoliers qui se font morig et redoutent la férule du m Quant à M. Bénard, il voulut lir déposition. Craignait-il d'oublier *arguments de sa difficile défen* Lui, que ses adversaires décr comme un personnage arrogant touré le plus souvent de ses « vis », était là, penaud, dansant pied sur l'autre, croisant et dé sant les bras, épongeant sans c de son mouchoir son crâne, son sa nuque ou ses joues. De tem autre, il *intervenait encore*, éclat de voix. « Audace » vite r mée car l'heure n'était plus au t phe...



DÉFENSE

De nouveaux missiles nucléaires seront enfouis après 1979 dans le plateau d'Albion

Des missiles sol-sol améliorés avec une tête nucléaire plus puissante remplaceront, à partir de 1979, les engins actuellement enfouis dans le plateau d'Albion, en Haute-Provence, pour le compte de l'armée de l'air française. Les marchés correspondants ont été signifiés aux diverses sociétés intéressées, dont certaines, comme la Compagnie de signaux et d'entreprise électriques (C.S.E.E.), qui vient de recevoir la notification du contrat de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), sont assurées que les opérations de maintenance et d'entretien technique, sur le site, les engagent jusqu'en 1985.

L'aménagement de la force nucléaire stratégique consiste à transformer les deux unités de tir existant sur le plateau d'Albion pour les équiper, au total, de dix-huit nouveaux missiles sol-sol balistiques du modèle S-3. Les équipements des silos et des postes de tir seront modernisés et simplifiés dans le but d'accroître la fiabilité et la disponibilité du système, et de réduire son coût d'entretien. Le silo, en lui-même, n'est pas sensiblement modifié, puisque le nouveau missile sera moins haut et plus léger que l'engin S2 actuellement enterré.

Le montant de ce programme est évalué à plus de 2 milliards de francs, selon une formule de contrat à intéressement, liant le bénéfice ou la perte de la SNIAS aux résultats techniques, aux délais ou au coût de l'opération.

Le nouveau missile S-3 est à deux étages, et, s'il conserve le premier étage actuel de 16 tonnes de propergol solide, son second étage sera remplacé par un étage de tonnes de propergol solide, dont les performances sont supérieures. En outre, dans la partie haute du S-3, où sont situés les éléments principaux des systèmes de rentrée et de pénétration, le véhicule de rentrée sera à charge thermonucléaire mégatonnique (une puissance de l'ordre de 1 200 000 tonnes de T.N.T.), alors que le S-2 est équipé d'une tête militaire de 150 kilotonnes. Des équipements nouveaux amélioreront le « durcissement » de la charge, c'est-à-dire la protection contre le système antimissile adverse, et donneront au missile une capacité accrue de pénétration. Selon certaines informations, le S-3 devrait avoir une portée supérieure à 3 300 kilomètres.

Il semble, en effet, que des essais de missiles, non armés, de ce modèle aient déjà eu lieu, notamment le 28 février et le 8 avril derniers, depuis le centre des Landes en direction des Açores. Ces essais auraient été jugés satisfaisants. On sait, d'autre part, que cette même charge thermonucléaire, accompagnée d'équipements nouveaux dans la partie haute du missile, sera transportée par l'engin M-20, mis en service, à la fin de 1976, à bord du sous-marin nucléaire *l'Indomptable*. Les premiers tirs du M-20 ont déjà eu lieu.

Une autre étape du développement de la force nucléaire consistera, après 1980, et, plus probablement, à partir de 1982, à installer, à bord des missiles des sous-marins stratégiques, des têtes multiples capables, par leur nombre, de surprendre des moyens adverse de défense. Selon les techniciens, la France a d'ores et déjà acquis la certitude d'embarquer, au minimum, cinq charges nucléaires à bord du même missile et des études sont en cours pour en transporter jusqu'à sept têtes explosives.

Ces têtes thermonucléaires seraient d'une puissance équivalant à 150 kilotonnes, l'ensemble de la charge de destruction libérée par un même missile avec sept têtes représentant, comme pour l'engin M-20, une puissance mégatonnique. La portée du missile, baptisé M-4, sera sensiblement accrue.

LE NOMBRE DES ENGAGEMENTS A AUGMENTÉ EN 1974 DANS L'ARMÉE DE TERRE

Selon la revue *Terre Information*, organe d'information interne à l'armée de terre inspiré par l'état-major, le nombre des engagements souscrits annuellement dans l'armée de terre, qui était en constante diminution depuis 1970, a augmenté en 1974 par rapport à 1973 (près de quatre cent cinquante contrats supplémentaires) et à 1972 (une cinquantaine de contrats supplémentaires). Cette évolution semble se confirmer depuis le début de 1975, puisque le total des contrats souscrits au cours des deux premiers mois de l'année s'est accru de 25 % environ. « *Aussi*, note la revue, *peut-on afficher un certain optimisme en matière d'engagement dans l'armée de terre, car l'amélioration du recrutement des sous-officiers, par la voie des écoles, se poursuit et le recrutement des spécialistes au titre des corps s'amorce dans de bonnes conditions.* »

En 1974, selon *Terre Information*, le nombre des engagés recrutés par la voie des écoles a presque atteint le niveau des objectifs fixés : 3 464 contrats souscrits pour 3 736 places offertes, soit un taux de satisfaction de 93 % environ. Les engagements particuliers (tels ceux qui sont souscrits au titre de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, qui dépend du génie, ou des régiments d'engagés) ont largement couvert les besoins. Les engagements de courte durée pour l'outre-mer ou les corps de troupe ont été nettement plus nombreux : 1 740 au lieu de 1 362 en 1973. En revanche, les contrats d'engagés volontaires à long terme (spécialistes au titre des corps) sont restés insuffisants : 3 043 contrats pour 8 350 postes, soit 35 % des besoins, mais l'état-major de l'armée de terre estime que la réforme du système de recrutement de cette dernière catégorie de personnel permettra d'améliorer l'engagement.

Selon *Terre Information*, l'accroissement des engagements est dû principalement à l'augmentation du nombre des contrats souscrits au titre de l'École nationale des sous-officiers d'active.

RÉUNIS A GRENOBLE

Les comités de lutte des objecteurs de conscience préconisent l'insoumission pour dénoncer le service civil

De notre correspondant

Grenoble. — Pour les comités de lutte des objecteurs de conscience (CLO) (1), les premières Assises nationales, pendant la Pentecôte à Grenoble, auxquelles ont participé une centaine de délégués, étaient peut-être, avant tout, l'occasion d'éprouver l'unité d'un mouvement de création récente et assez peu structurée. Or, autant que l'on puisse en juger puisque les séances de travail n'étaient pas publiques, l'épreuve a été bien supportée. Il n'y a eu ni scission, ni marginalisation de certains comités, ni communiqué dissident. La plupart des votes auraient été acquis par une majorité supérieure aux deux tiers des délégués.

La « *volonté commune de lutter ensemble contre le système militaire* » a dominé ces travaux et a trouvé son expression dans la « *plate-forme* » adoptée, qui traduit la nécessité de « *resserrer les rangs à un moment où le gouvernement tente, par diverses manœuvres, de diviser les CLO* ».

Le mouvement rassemble des jeunes gens dont l'étiquette politique va du P.S. à l'extrême gauche en passant par les anarchistes. L'important, pour les CLO et pour leur collectif national chargé de la direction du mouvement, était de « *clarifier* » la ligne de conduite générale. La charte répond à ce souci. L'insoumission y apparaît comme l'arme privilégiée des objecteurs contre le décret du 2 septembre 1972 dit de Brégançon (2). Convaincus d'être devenus « *les cobayes d'un service civil qui a toutes les chances de se généraliser* », ils veulent rendre cette insoumission « *plus offensive* », en déclenchant des opérations spectaculaires en direction des jeunes — et surtout des ouvriers — notamment à l'occasion des procès devant les tribunaux permanents des forces armées ou les tribunaux civils.

Les CLO considèrent comme « *primordiale la popularisation des thèmes antimilitaristes à l'intérieur des organisations de travailleurs* ». Leur démarche s'effectuera aussi en direction des partis politiques pour des opérations ponctuelles. Les thèmes susceptibles de déboucher sur des actions communes, celui, par exemple, de « *l'armée briseur de grève* » et de « *l'objecteur, source d'une main-d'œuvre sous payée et soumise* », peuvent leur en donner l'occasion.

L'objection n'apparaît plus maintenant comme une fin en soi, mais bien comme « *un moyen de lutte contre la militarisation* ». C'est pourquoi les CLO se rangeront aux côtés de toutes les organisations qui poursuivent un objectif identique.

BERNARD ELIE.

(1) Les CLO (comités de lutte des objecteurs de conscience) sont au nombre de vingt et un ; trois autres sont en formation. Selon leurs porte-parole, il existe en France un millier de jeunes gens ayant le « statut » d'objecteur. Les CLO éditent le mensuel *Objection*, tiré à deux mille exemplaires, et ils viennent de publier un *Guide de l'objecteur de conscience*, qui indique la procédure à suivre pour obtenir le statut. B.P. 3063, 31025 Toulouse. Prix 3 F.

(2) Le décret dit de Brégançon réglemente le service civil des objecteurs de conscience, qui relève du ministère de l'agriculture (subordination, devoirs et obligations, punitions et permissions).

● *M. Serge Bischoff*, vingt-six ans, le jeune insoumis qui participait à l'occupation pacifique du site nucléaire de Wyhl, en Allemagne, et qui avait été arrêté le 15 mai à la douane de Marckolsheim (*le Monde* du 17 mai) a été libéré le lendemain. Sur décision du Conseil d'État, M. Bischoff a obtenu un report d'incorporation jusqu'à la prochaine réunion de la commission juridictionnelle.

Pour avoir violemment frappé un soldat du contingent

UN LIEUTENANT D'UN RÉGIMENT DE BESANÇON EST DESTITUÉ DE SON COMMANDEMENT

(De notre correspondant.)

Besançon. — Frappé d'un coup de pied au ventre par un officier du 19e régiment du génie, un soldat a été hospitalisé à Besançon. La victime, M. Haquin, originaire de Drancy (Seine-Saint-Denis), souffre d'un éclatement de la rate.

Appelé du contingent, M. Marcel Haquin, vingt-quatre ans, était à dix jours de sa libération. Selon l'autorité militaire, le soldat avait répliqué avec une certaine désinvolture à un ordre du lieutenant Lassus, adjoint au commandant d'une compagnie du 19e génie. L'officier l'avait alors frappé, du tranchant de la main, au niveau du cou. Puis, comme son subordonné esquissait un geste de défense, il lui avait donné un coup de pied dans l'abdomen. Une enquête conduite par la gendarmerie est en cours et le lieutenant Lassus, mis aux arrêts de rigueur, a été destitué de son commandement.

Dans un tract émanant apparemment de soldats du 19e génie et diffusé parmi la population bisontine, il est demandé une enquête publique sur cette affaire. Le lieutenant Lassus y est décrit comme coutumier de ce genre de débordements et s'ingéniant notamment à rendre plus dangereux qu'ils ne le sont d'ordinaire les exercices et les manœuvres. Les auteurs du tract appellent « les organisations ouvrières et démocratiques à les aider à faire toute la lumière sur cette affaire et voir les possibilités de riposte contre les brimades et les conditions de vie infligées aux soldats ».

Devant le régiment rassemblé, le colonel chef de corps a souligné la gravité de la faute, « d'autant plus importante qu'elle avait été commise par un officier et qu'en conséquence elle serait sanctionnée avec une particulière sévérité ».

ÉDUCATION

LES RELATIONS ENTRE PARTIS ET SYNDICATS

La tendance Unité et action critique l'intervention du parti socialiste dans les affaires intérieures de la FEN

La « mise au pas » des militants du CERES par le comité directeur du parti socialiste — à propos de la création au sein du Syndicat national des enseignements de second degré (S.N.E.S., affilié à la Fédération de l'éducation nationale) d'une nouvelle tendance, « Unité et Rénovation » — (*le Monde* du 6 mai), puis les déclarations des dirigeants du P.S. à la « journée des enseignants socialistes » (*le Monde* du 13 mai) ont provoqué une réaction des militants de la tendance Unité et Action de la FEN.

Cette tendance, animée majoritairement par des enseignants communistes, compte également dans ses rangs des socialistes : minoritaire dans la FEN, elle contrôle toutefois des syndicats importants : le S.N.E.S., les professeurs d'Ecole normale et ceux d'éducation physique ; la tendance majoritaire du Syndicat national de l'enseignement supérieur S.N.E.-Sup.) est proche d'Unité et Action.

Dans un texte rendu public le 20 mai, le « *collectif Unité et Action* », déclare notamment « *que s'il ne conteste pas aux partis le droit de s'exprimer dans tous les domaines, il s'oppose à toute ingérence dans les affaires intérieures de l'organisation syndicale dont les positions doivent être déterminées par les syndiqués eux-mêmes.*

» *La mise en cause de la nécessaire indépendance réciproque des partis et des syndicats résulte directement des efforts déployés par la tendance Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D.) pour obtenir un label de socialisme et une caution politique à son orientation et aux carences de son activité qui sont à l'origine de sa perte d'influence.*

» *En constituant à partir de critères politiques une nouvelle tendance au SNES, les militants qui prétendaient modifier de l'intérieur l'orientation U.I.D., font d'abord le constat de leur échec et prennent la responsabilité de freiner la rénovation de la FEN en dissuadant les syndiqués de rejoindre la seule orientation véritablement unitaire. C'est en effet Unité et Action qui, seule dans la FEN, rejette les exclusives politiques, l'anticommunisme en particulier, pour œuvrer à un syndicalisme de lutte de classe et de masse : qui seule s'oppose de façon conséquente à la politique d'austérité du pouvoir, à ses projets scolaires ; et qui seule a pris clairement position en toute indépendance pour le programme commun de la gauche dans la mesure où celui-ci reprend les principales revendications syndicales.*

» *Tout en prétendant regrouper tous les militants d'un parti signataire du programme commun, la tendance U.I.D. veut leur faire accepter son propre refus d'engager l'action contre la politique d'austérité du pouvoir giscardien, sa signature d'accords salariaux négatifs, ses hésitations face aux projets Giscard - Haby - Soisson - Mazaud et son refus de prendre position en faveur du programme commun de la gauche auquel U.I.D. s'oppose en fait.*

» *A l'inverse, c'est sur une orientation syndicale unitaire qu'Unité et Action rassemble en nombre croissant des militants sans appartenance politique ou adhérents du P.S., du P.C. et des autres partis de gauche, et dont la diversité des opinions politiques, philosophiques ou religieuses est, par elle-même, une garantie de stricte indépendance.* (...) »

● *Un débat sur la formation permanente.* — Le service Education permanente de l'université de Dauphine et France-Culture organisent un débat public sur la formation permanente avec MM. Bertrand Schwartz, Jacques Delors, Raymond Vatier et notre collaborateur Frédéric Gaussen, le jeudi 29 mai, de 14 h. 05 à 17 heures, au Palais des congrès, porte Maillot, salle n° 30. Ce débat sera diffusé en direct au cours des « 200 minutes » de France-Culture.

Pour protester contre les sanctions infligées à quatre élèves

« GRÈVE DE L'UNIFORME » A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

La plupart des élèves de la promotion 1974 de l'Ecole polytechnique observent depuis mardi 20 mai une « *grève de l'uniforme* » pour protester contre les sanction infligées par le commandant militaire de l'école à quatre de leurs camarades, MM. Daniel Kahn, Gérard Jacquin, Patrick Liot et Philippe Varin. Un *sit in* a été organisé, mardi 20 mai, sous les fenêtres du bureau du général Briquet, commandant de l'Ecole, par ailleurs démissionnaire (*le Monde* du 30 avril). Les quatre élèves ont été mis aux arrêts de rigueur pour dix jours, les deux premiers à la caserne Dupleix, en qualité de « récidivistes » (ils avaient déjà signé au début de l'année une pétition où ils se déclaraient solidaires de « l'appel des Cent » (voir *le Monde* du 7 janvier 1975), et les deux autres à l'Ecole polytechnique elle-même.

Ces sanctions font suite à la distribution par la Kes (le bureau des élèves) aux candidats qui subissaient les épreuves du concours d'entrée à l'école, jeudi 15 mai, à la sortie du centre de Vincennes, d'un tract critiquant la réforme du service militaire des polytechniciens, qui entrera en vigueur pour la promotion 1975. Ce tract ne mettait donc pas en cause le statut militaire de l'école, comme nous l'avions indiqué par erreur (*le Monde* du 21 mai), mais s'inquiétait de l'obligation faite aux « X » d'accomplir leur service militaire avant leur entrée définitive à l'école et des pressions qui pourraient être exercées sur eux à cette occasion s'ils manifestaient une « *insuffisance d'esprit militaire* ».

M. Daniel Dalbera, député (comuniste) de Paris, demande, dans une question écrite au ministre de la défense, « *quelles mesures il compte prendre pour faire lever les sanctions et respecter la liberté fondamentale des élèves de l'école* ».

UNE RENCONTRE D'ENSEIGNANTS SUISSES

La difficulté de se remettre en cause

Pourquoi s'interroger sur la fonction enseignante, alors qu'il n'y a pas de raisons majeures de la remettre en question ? C'est un peu la réflexion que semblait se faire chacun des six cents enseignants, réunis à l'initiative de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, pour une semaine d'études sur le thème : « L'enseignant : mythes et réalité ». Peut-être le cadre grandiose de Montreux (canton de Vaud), au charme un peu désuet, n'incitait-il pas aux interrogations fondamentales.

Montreux. — « *Ici, les solidarités sont cantonales et non confédérales. La fonction enseignante n'a de signification que dans ce cadre. L'organisation cantonale entraîne une multiplicité de systèmes scolaires et rend difficile le sentiment d'appartenance à un même corps enseignant* », déclarait un professeur.

Le canton, c'est le lieu de la réglementation et du cadre de vie. L'organisation scolaire est à dimension humaine et l'on peut aisément téléphoner à son ministre ou le rencontrer dans la rue. Les gauchistes sont hors des frontières, la contestation scolaire est inconnue et les syndicats d'enseignants sont inexistants parce qu'inutiles. « *Pourquoi voulez-vous qu'il y ait des syndicats ?* disait un professeur de Neuchâtel ; *3 500 francs français par mois — salaire de début — et quatorze élèves en moyenne par classe, cela atténue la combativité !* » Et si l'on veut sortir de son canton, il faut parler une autre langue, parfois deux.

Dès lors, pourquoi réunir des enseignants romands, alémaniques et tessinois, *les inviter à écouter l'idée* que se font d'eux les milieux « extérieurs » à l'école, patronaux et syndicaux notamment, puis à confronter ces réflexions à la réalité de leur vie professionnelle ?

C'est sans doute qu'en dépit des apparentes diversités, les critiques à

De notre envoyé spécial

l'égard des enseignants, d'où qu'elles viennent, sont de même nature : l'école vit dans son monde propre, indifférente à la vie contemporaine comme aux besoins de l'économie, elle est un facteur de conservatisme et de conformisme social.

Ceux qui formulèrent ces critiques — responsable patronal, syndical, psychiatre, écologiste, philosophe, spécialiste des communications — reçurent un accueil mitigé, tant l'incompréhension est manifeste lorsque l'école est invitée à se remettre en cause.

Ni groupe de pression ni amicale

Si les représentants de la Suisse romande ont donné l'impression d'avoir été très agressés, notamment par l'exposé patronal, certains Suisses alémaniques, en revanche, n'ont pas été insensibles à l'évocation d'un enseignement où le sens des responsabilités, la discipline et l'efficacité économique sont les vertus qu'on attend de lui.

M. Ivan Illich, pour sa part, accusant l'école de former des « *incompétents spécialisés* », s'est vu rejeté dans son nihilisme par un auditoire pourtant bien disposé, mais qui attendait *davantage de suggestions pratiques.*

A l'ensemble des orateurs, il fut répondu — dans un texte de synthèse — que « *l'école aura toujours le devoir de transmettre les contenus essentiels de la culture traditionnelle et de les rendre fertiles pour le présent. Pour cette même raison, elle ne pourra s'aligner sur l'économie, même s'il est inadmissible d'en ignorer les besoins. Pardessus tout, l'élément primordial doit rester le contact et la compréhension envers la jeunesse* ».

On peut regretter que la lourde procédure retenue pour cette semaine d'études n'ait permis ni réactions spontanées, ni échange approfond avec les orateurs, ni même réflexion pédagogique appliquée. Mais l'ina déquation de cette réunion à so but pédagogique est elle-même le reflet du caractère ambigu d la Société suisse des professeur de l'enseignement secondair (S.S.P.E.S.).

Ni groupe de pression ni amical cette association, plus que centenair fédère dix-huit associations de sp cialistes qui regroupent des ense gnants de vingt-deux cantons diff rents, dont *les régimes scolaires so* autonomes. Faute d'un interlocute au niveau confédéral — puisque confédération ne détient que peu c pouvoir en matière d'éducation soucieuse de ne pas s'enfermer dar les champs corporatistes des sociét membres et de respecter les éq libres linguistiques, désireuse de pas s'immiscer dans les politiqu *cantonales, la S.S.P.E.S. en* réduite à ne s'intéresser qu'a aspects très généraux de l'enseign ment et à organiser des manifes tions de caractère assez académiqu Ainsi s'expliquerait peut-être la re tive désaffection que rencontre *plus en plus la S.S.P.E.S. dans* corps enseignant.

Plus généralement, la nature d exposés *appelait une réflexion* les responsabilités et le rôle système socio-politique à l'égard statut et de la fonction des ens gnants. Aucun des groupes de tra ne semble avoir posé les problèm en termes politiques, comme si u telle analyse paraissait déplacée, risquait de dénaturer la fonct enseignante. Certains ont même s ligné *que cet aspect des cho* devait être débattu dans d'aut cercles, où l'enseignant s'expri alors en tant que citoyen. L'ima du maître enfermé dans son ghetto la fois protecteur et protégé, trou là une illustration significative.

JEAN-MICHEL CROISSANDEA

UNE ÉTUDE DE L'ASSOCIATION ÉCHANGE ET PROJETS

« Doter l'appareil éducatif d'une capacité permanente de changement »

Sous le titre « Une éducation pour notre temps », l'association Echange et projets 73-80 (1), qu'anime notamment M. Jacques Delors (ancien conseiller de M. Jacques Chaban-Delmas, professeur à l'université de Paris-Dauphine), vient de présenter une étude sur ce « *thème majeur de la société française d'aujourd'hui* ». Le groupe de travail d'une douzaine de personnes — composé de chefs d'entreprises, d'enseignants, d'étudiants, de fonctionnaires — n'a pas voulu mettre au point un « nième » projet de réforme de l'enseignement, mais, au contraire, s'interroger sur les raisons de blocages qui empêchent toute rénovation en profondeur de notre système d'enseignement, et proposer les éléments d'une « stratégie » pour rendre possible les évolutions souhaitables.

Echange et projets voit quatre raisons principales au blocage des processus de réforme. D'une part, l'absence de consensus réel sur les questions fondamentales liées à l'éducation, que révèle une différence entre le discours et le comportement : ainsi à propos de l'égalité des chances. Le poids *de l'héritage historique et culturel,* d'autre part, qui conduit en particulier à une forme accentuée d'élitisme. La lourdeur des structures, souvent dénoncée, et tous « *les inconvénients propres à tout régime bureaucratique* ». Enfin, une inadaptation des processus conduisant aux réformes, en particulier le décalage entre les objectifs proposés et les moyens mis en œuvre. Pour Echange et projets, « *il ne suffit pas de définir une réforme qui proposerait de passer d'un état A dont on constate les insuffisances à un état B qui serait idéal et définitif* ». L'association selon l'expression de M. Guy estime au contraire qu'il faut. Métais (directeur de l'Agence pour le développement de l'éducation permanente), « *doter l'appareil éducatif d'une capacité permanente de changement* ».

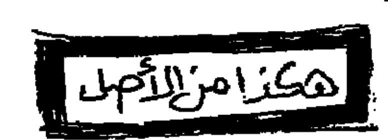
Les propositions de l'association sur la « stratégie » ne sont, selon les membres du groupe de travail, qu'une « simple tentative ». Il s'agit de « *retrouver une bonne liaison entre la société et le système éducatif* » et « *d'asseoir une réforme sur les forces vives du pays* ». « Echange et projets » indique tout d'abord trois « *objectifs opérationnels* » : un système de première éducation qui facilite l'apprentissage de la vie sociale et l'égalisation des chances; une *formation professionnelle* « réhabilité » et nettement distincte de l'enseignement général qu'elle a voulu à tort imiter; un second cycle secondaire qui prépare vraiment à des études universitaires.

L'association estime d'autre part qu'il ne sera pas possible de faire une réforme de l'éducation sans qu'il y ait auparavant une prise de conscience collective de sa nécessité et de l'importance des problèms d'éducation; Ile devra s'appuyer en outre sur « *les véritables besoins* » des élèves et des enseignants; elle impliquera aussi une nouvelle définition du « service public » dégagé de certains a *priori*, associant de manière étroite les « usagers » à l'organisation et à la gestion. Parmi les facteurs déterminants de l'évolution souhaitée par « Echange et projets », figurent une redéfinition complète du métier d'enseignant et de ses conditions d'exercice, ainsi qu'une prise de position nette en faveur d'une autonomie accrue des établissements, en même temps que leur ouverture sur l'extérieur. Selon l'association, seule cette autonomie — à l'inverse des réformes venues d'en haut — peut apporter une réponse au « *malaise des enseignants et des enseignés* ».

(1) Echange et projets 73-80, 10, rue des Pyramides, 75001 Paris, tél. 260-43-67. L'association regroupe environ cent quatre-vingts membres. L'étude sur l'éducation sera publiée dans le prochain numéro (n° 5) de la revue *Echangeet projets*, à paraître le 30 mai.

● *Journée du CNAL du 24 mai.* — La Fédération de l'éducation nationale (FEN) a lancé un préavis de grève pour le samedi 24 mai, jour de la manifestation nationale organisée à Paris par le comité national d'action laïque (CNAL), dont la FEN est l'une des cinq organisations membres. La FEN déclare avoir dû prendre cette décision pour « couvrir » les personnels de l'éducation nationale délégués par leurs établissements à cette manifestation et à qui « *certaines autorités administratives refusent leur autorisation d'absence* ». « *Pour la première fois en pareille circonstance,* déclare la FEN dans un communiqué, *un ministre de l'éducation tente d'empêcher une manifestation publique hostile à sa politique. Les personnels de l'éducation nationale répondront en élargissant les délégations prévues.* »





SOCIÉTÉ

Le planning familial veut renforcer son action en milieu ouvrier

Le Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.) va renforcer son action dans les entreprises. Le congrès national du mouvement réuni à Paris les 17, 18 et 19 mai a, en effet, adopté une motion préconisant : « *Le congrès décide à l'unanimité moins trois abstentions que le secteur technique entreprises, avec sa politique de relais, sera prioritaire pour l'année 1975-1976.* » Cette orientation n'est pas inédite : elle ne modifie en rien la politique d'ensemble du mouvement et la comprendre comme une directive isolée serait un contresens.

Il s'agit seulement de prendre acte d'une évolution très nette survenue en 1974 dans les rapports entre les syndicats et le M.F.P.F. et de multiplier, dans l'avenir, les actions communes avec les travailleurs. De plus en plus souvent, en effet, des démarches individuelles de travailleurs auprès du mouvement ont favorisé les relations et suscité des débats avec les organisations syndicales au sein des comités d'entreprise. Aux premières actions isolées, se substituent ainsi : des permanences avec le mouvement au sein de l'entreprise ; la parution d'informations M.F.P.F. dans les bulletins syndicaux ou d'entreprises ; des rencontres avec les unions départementales syndicales (C.G.T. et C.F.D.T. surtout, plus rarement F.O.) : la participation du mouvement à des stages syndicaux.

Dans la mesure où elle connaît de tels développements, l'action du M.F.P.F. atteint son objectif principal : « *Elaborer une pratique de « relais » qui permette la prise en charge collective des problèmes de sexualité par les travailleurs, dans une stratégie de lutte globale sur les lieux de travail et dans les quartiers.* » eaoiimfhy fhy mfh mfh mfhy

L'extension que souhaite le mouvement n'est pas seulement quantitative : le M.F.P.F. veut faire en sorte, à l'avenir, que les entreprises concernées n'appartiennent pas dans leur quasi totalité au secteur tertiaire, comme c'est le cas actuellement, et que la demande sous sa forme la plus urgente : l'interruption de grossesse (44 % des demandes à ce jour), diminue au profit de la demande de contraception et de conseils.

En développant son action dans les entreprises, le M.F.P.F. ne vise pas seulement les travailleurs, il veut aussi atteindre lesp arents qui peuvent faciliter son action en direction du milieu scolaire.

Une « plate-forme d'union » pour améliorer la condition féminine a été élaborée par une vingtaine d'organisations

Mille cinq cents femmes, répondant à l'invitation d'une vingtaine d'organisations (1), « *pas exclusivement féminines, encore moins féministes ou sexistes* », signataires de la « plate-forme d'union proposée aux Françaises » (*le Monde* du 30 janvier), se sont réunies récemment à la salle de la Mutualité, à Paris, « *pour que l'Année internationale de la femme, décidée par l'ONU, ne soit pas vaine* ».

Dans cinq rapports rédigés en commun, les associations ont avancé des propositions pour « *abolir toute discrimination de sexe* », « *améliorer radicalement les conditions de vie des familles* », « *mettre les parents en mesure d'assumer pleinement leurs responsabilités* », « *changer l'image de la femme* » et « *vivre dans un monde de paix* ».

Le thème de cette réunion étant que « *rien ne peut être obtenu sans l'intervention des femmes elles-mêmes* », des travailleuses, chefs de famille ou non, sont venues apporter leurs témoignages. Une employée de l'entreprise Grandin (électronique) a parlé de ses conditions de travail : « *L'enfant qu'on lève à l'aube, car il faut être à l'usine à 7 heures..., 1 300 F par mois et il faut retirer 400 F pour la nourrice.* »

L'assemblée a adopté une résolution qui « *appelle l'ensemble des femmes et des hommes à agir auprès des employeurs, des pouvoirs publics et des instances internationales pour que soit reconnue aux femmes la place qui leur est due dans la société et que soient satisfaites leurs aspirations légitimes* ».

(1) Association des femmes des carrières juridiques, Association des femmes démocrates, Association familiale laïque, Association de la maison de la promotion sociale, Association nationale des veuves chefs de famille, Choisir, Club Louise-Michel, Confédération générale du travail, Confédération syndicale des familles, Coopération féminine du Fonds social juif unifié, Fédération de l'éducation nationale, Fédération française des travailleurs sociaux, Fédération française de la WIZO, Ligue française des droits de l'homme, Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Mouvement Jeunes Femmes, Union féminine civique et sociale, Union des femmes françaises.

JEUNESSE

Les états-généraux des maisons des jeunes et de la culture

Les M.J.C. voudraient être davantage des lieux de débat sur la réalité sociale

Metz. — « Puissiez-vous remporter de ce congrès du trentième anniversaire de nouvelles raisons d'espérer et de lutter », déclarait M. Paul Jargot, maire communiste de Crolles, sénateur de l'Isère et président de la Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (F.F.M.J.C.), dans le discours d'ouverture des états-généraux que tenait cette organisation, du 17 au 19 mai, à Metz, où elle avait réuni douze cents de ses adhérents. De nouvelles raisons d'espérer ? Peut-être sont-elles plus que jamais nécessaires. Des raisons de combattre ? Les militants de la F.F.M.J.C. présents à Metz n'ont pas semblé en être dépourvus.

Car s'il fallait caractériser ce congrès du trentième anniversaire de la F.F.M.J.C., défini au départ comme devant être celui de la maturité, un autre mot s'imposerait tout naturellement : celui de la radicalisation. En effet, c'est en termes sans équivoque que les participants, et M. Jargot en tout premier lieu, ont interpellé l'autorité de tutelle, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, pour lui demander que soit admis le « droit à l'éducation populaire, que cesse une suppression des moyens qui constitue une véritable répression » et que « soit enfin reconnu le service d'intérêt général rendu à la France par les associations de jeunesse et d'éducation populaire ».

En termes non moins précis, la F.F.M.J.C. a réaffirmé au cours de ces débats sa volonté de demeurer une « institution » éducative ouverte à toutes les opinions et voulant par-dessus tout éviter de devenir un « mouvement » lié à une orientation politique.

Par contre, plus imprécises ont été les tentatives de définition de cette institution, de sa pédagogie, sinon de sa finalité. C'est là sans doute le tribut à payer à cette laïcité, dont la F.F.M.J.C. fait sa charte, « même si elle se refuse à être neutralité ». Cependant, il semble qu'une évolution assez nette se dessine pour faire d'une M.J.C. un « lieu de débat des réalités de la ville et de la vie », un « forum dispensateur d'éducation beaucoup plus que prestataire d'activités de loisirs ».

De notre envoyé spécial

A l'issue du congrès, les participants se sont séparés sans avoir voté la traditionnelle motion de synthèse. Tout simplement faute d'avoir pu en établir une satisfaisante. La F.F.M.J.C., qui s'était attachée pendant six mois à préparer le rendez-vous national de Metz, s'est accordé, après les états-généraux, un délai supplémentaire pour laisser à son conseil national le soin d'en rassembler et d'en publier les conclusions, vraisemblablement au mois d'octobre prochain. Pour cette raison, mais aussi parce que le conseil national ne manque pas, au nom du « *réalisme politique* » et de son expérience administrative, d'effectuer un tri constant entre « *le possible et le souhaitable* » et d'exercer un contrôle vigilant sur les débats, il faut se garder d'anticiper sur les conclusions.

Cependant, différents points ont été suffisamment précis dès le congrès. Ainsi, la « *mise en accusation* » de la politique du secrétariat d'Etat à la jeunesse et au sport en matière d'éducation populaire, thème essentiel du discours de M. Jargot. Il est probable que le représentant du secrétariat d'Etat délégué à Metz, M. Auffray (conseiller technique attaché au cabinet de M. Pierre Mazeaud), n'aura pas manqué de retenir que l'essentiel, dans ce discours, était moins dans la personnalité politique de celui qui le prononçait que dans sa teneur et, surtout, dans l'accueil reçu. Témoignage incontestable de « *la situation dramatique de la F.F.M.J.C. et de l'éducation populaire* » ; témoignage aussi d'un phénomène de « ras-le-bol » devant le désengagement financier de l'Etat, « *injustice profonde et révoltante* » et devant « *cette fausse cogestion, qui n'est plus guère,* comme l'affirmera un participant, *que la politique de la chaise vide* ».

La nécessité d'un « outil fédéral fort »

Au ministre, « *grand absent du trentième anniversaire d'une des plus importantes organisations de jeunesse et d'éducation populaire* », M. Jargot rappellera en premier lieu que cette fédération, faute de moyens, n'est pas en mesure d'assurer plus longtemps sa mission. « *Le droit à l'éducation populaire, si tant est qu'on nous le reconnaisse encore, n'est plus un droit réel à partir du moment où l'on nous retire les moyens de l'exercer.* » A partir de cette constatation — « *dix ans après nous avons en francs constants un tiers des moyens que nous avions en 1965* » — M. Jargot a posé en préalable la nécessité d'un « *outil fédéral fort* ».

Le choix des moyens pour que « *soit enfin reconnu ce service d'intérêt général rendu à la France* » a donné lieu à diverses prises de position. Une minorité d'intervenants se prononcèrent pour une action directe « *dans la rue, seul moyen pour se faire entendre à l'instar des agriculteurs, viticulteurs et commerçants* ». Cette solution extrême ne pouvait guère entraîner l'adhésion de la majorité des participants, et surtout pas celle du conseil fédéral, visiblement plus axé sur une action prudente, mais de portée plus large.

Un combat avec les autres associations

Il semble en effet que la F.F.M.J.C., tout en préservant jalousement son caractère d'« institution » entende prendre sa place à la tête d'un vaste mouvement pour « *la satisfaction des revendications de toutes les associations de jeunesse et d'éducation populaire* ». Cette satisfaction, selon M. Jargot, n'excéderait pas « *la modique somme supplémentaire de 9 millions de francs dans le collectif 1975, pour un budget national de près de 270 milliards de francs, soit 0,003 %* ». La fédération a donc décidé à Metz, à côté de ses revendications propres, au-delà des actions qu'elle entend engager (notamment une campagne de signatures devant déboucher à l'automne prochain sur une manifestation et un renforcement sensible de son système d'information tant interne qu'externe), de se lancer dans une entreprise « *inter-organisations et mouvements de jeunesse* ». Il s'agira d'établir un manifeste qui, au printemps 1976, proposerait la tenue d'« *Assises nationales de l'éducation populaire* », en compagnie notamment des associations membres du C.N.A.J.E.P. (Comité national pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire).

Cet engagement renforcé de la F.F.M.J.C. aux côtés de mouvements parfois politiques, souvent confessionnels, est un peu paradoxal, comme une façon de se réaffirmer politiquement sans s'engager à ce niveau. Cette apparente contradiction ne peut s'expliquer qu'au travers d'un constat, presque d'un postulat de l'« *irremplaçabilité des M.J.C.* », et aussi d'une analyse d'un rapport de forces considéré aujourd'hui comme favorable.

Fini les marionnettes...

Si la fédération s'est refusée, comme précédemment, à intervenir dans les conflits locaux « *autrement que dans le cadre de ses structures et non comme moyen de pression extérieure* », si comme lors du congrès de Thonon-les-Bains (*le Monde* du 14 juin 1973) elle n'a pas répondu directement à l'« *appel des M.J.C. en lutte avec les municipalités* », c'est pour préserver son rôle d'institution « laïque ». Si par contre l'assemblée a opté résolument pour une ouverture de la M.J.C. « *sur les réalités de la ville et de la vie* », c'est que justement l'institution devait tenir compte de la « *pression évidente des faits et des problèmes* ». Double jeu, double visage ? En fait non, ont répondu la plupart des participants, mais « *façon de mettre fin à une confusion entre laïcité obligatoire et neutralisme négatif* ». Après une « *déviation* » vers une occupation des loisirs, et devant les problèmes rencontrés par les jeunes (logement, emploi, service national, etc.), les M.J.C. ressentent aujourd'hui le besoin d'être le lieu de débat de ces problèmes. « *Finies les marionnettes et la poterie. Les militants en ont assez de supporter un tel poids de gestion pour finalement faire des bricoles...* ». Il s'agira donc de substituer à l'animation de loisirs une véritable éducation populaire. Et de faire de ces maisons des jeunes et de la culture, agrémentées depuis Metz du sous-titre « *Maisons pour tous* », un forum municipal, le centre d'un apprentissage de la citoyenneté.

« *Notre travail,* a déclaré M. Jargot, *ne consiste pas en un combat politique, mais à poser des problèmes politiquement.* » Nuance importante. Mais il n'est pas évident que la majorité des municipalités la saisissent.

PIERRE GEORGES.

FÊTE DES MÈRES

L'ÉTÉ AU JARDIN

Des cadeaux dans le gazon

VOUÉ aux intempéries mais témoin des journées ensoleillées au jardin, le mobilier d'extérieur reste classique dans ses formes. Dans ce secteur, dont l'emploi est, certes, limité aux mois sans « r », les fabricants ne font guère d'effort de création. Pourquoi ne confieraient-ils pas à des « designers » de mobilier le projet de changer l'allure des « salons de jardin » ? Le cadre naturel — vert de l'herbe et bleu du ciel — ne devrait pas intimider les plus doués d'entre eux.

Le métal et le bois bénéficient de la vogue générale pour les matériaux traditionnels. En conséquence, le plastique — trop souvent imitateur et qui ne vieillit pas toujours bien au grand air — n'est guère prisé actuellement.

***

Côté bois, les formes sont classiques, voire « rétro » avec le retour des transats sous le nom de « chiliennes ». Pour ceux qui ont la patience de laquer ou vernir eux-mêmes, les meubles de jardin en hêtre naturel sont d'un prix abordable. Une table rectangulaire pliante, de 1,30 m de long, s'accompagne de bancs également pliants, 270 F et 165 F le banc, aux « Trois Quartiers » et « Aux Dames de France »). A signaler, dans ces magasins, une chauffeuse en hêtre et toile écrue qui se replie et dont la forme L..sse, très simple, est une réussite ; elle vaut 200 F.

Toujours en hêtre brut, nous avons remarqué des sièges de repas tendus de toile écrue : chaises droites (120 F) et petits fauteuils style « metteur en scène », 135 F, aux « Galeries Lafayette ». Au même rayon, nous avons vu un plan de repos inspiré des saunas scandinaves ; il s'agit d'un cadre garni de lattes de bois naturel, à poser au ras du sol d'une terrasse ou d'une margelle de piscine. Ce plan de repos, dont la partie « tête » se règle en hauteur, coûte 325 F ; il peut se recouvri d'un matelas articulé, en tissu imprimé, de 6 ou 10 cm d'épaisseur, ce qui — dans ce dernier cas — peut constituer un lit d'appoint estival.

***

Les meubles de jardin en métal sont devenus assez légers pour se transporter sans effort. Vogue de l'été, le style « bistrot » rappelle le mobilier des terrasses de café d'avant guerre. En métal traité et laqué blanc, une table ronde à trois pieds s'entoure de chaises à assise ajourée et dossier courbe (catalogue des « 3 Suisses », 185 F la table et 215 F les deux chaises). En métal laqué orange, un ensemble est composé d'une table rectangulaire à dessus latté, avec orifice pour le parasol, et de chaises à dossier garnis de barreaux verticaux (« Au Bon Marché », 220 F la table et 100 F la chaise).

***

De nouveaux meubles en tube laqué et tissu, de forme basse, sont conçus pour le repas au jardin ou sur une terrasse. Ils peuvent également meubler un coin d'une salle de séjour dans une maison de vacances. Créés par le bureau de style des « Galeries Lafayette », des sièges à armature surbaissée en tube laqué blanc sont garnis de coussins à fleurettes sur fond marine ou à carreaux bleus sur vert vif. Ces chauffeuses (275 F), fauteuils, canapé à deux places et petite balancelle s'accompagnent d'une table basse agrémentée d'un vide-poche de tissu assorti, à enfiler sur l'un de ses montants. Sur le catalogue de « La Redoute », nous avons remarqué des fauteuils bas à armature en tube laqué orange, garnis de coussins capitonnés en toile rayée jaune, rouge, marine et blanc. Ils sont à la même hauteur qu'une table carrée à pieds métalliques démontables et plateau en lamifié blanc ; les fauteuils valent 245 F et la table basse 160 F.

JANY AUJAME.



Coiffeur à domicile

S'IL est vrai qu'une coiffure bien ordonnée embellit le visage d'une femme, le budget coiffeur se réduit, pour beaucoup, à une coupe périodique. Il existe tout un arsenal d'appareils électriques pour se coiffer chez soi, sans perte de temps, et qui constituent un agréable cadeau « beauté ».

Les sèche-cheveux de forme « pistolet », dont la crosse sert de poignée, sont les plus classiques. Deux modèles récents sont vendus avec un socle qui permet de poser l'appareil et de diriger le flux d'air chaud sur la chevelure (« Simoun » Calor, 62,50 F ; Cadillac, 89 F). Pour le voyage, un petit sèche-cheveux ressemble à une boîte plate rectangulaire (Babyliss, 95 F).

***

Pour les cheveux longs ou mi-longs, qui nécessitent une mise en plis avec des rouleaux, un casque-séchoir est indispensable. Parmi les casques rigides, un modèle à bras télescopique se replie sur le socle moteur et prend peu de place (Calor, 163 F). L'encombrement est réduit au minimum avec les casques à coiffe en plastique souple. Le mécanisme du séchoir (moins puissant que celui des casques rigides) est fixé au sommet de la coiffe et se soulève sous la pression de l'air chaud (Babyliss, 155 F ; Rowenta, 159 F) ; chez Krups le séchoir est maintenu à l'avant, en pendentif ; amovible, on peut s'en servir à la main, 189 F.

Pour les cheveux courts, la mode est au « brushing ». Pour ce séchage coiffant, les peignes soufflants sont les plus pratiques. Moins puissants que les séchoirs « pistolets », ils ont l'avantage d'être légers et de sécher mèche à mèche. Sur le corps de l'appareil, formant poignée effilée, se fixent des peignes, à dents serrées ou écartées, et une brosse rigide. Parmi les nombreux modèles existants, nous avons remarqué des peignes soufflants vendus soit en coffret (Moulinex, 73,50 F), soit avec un support mural, Rowenta, 89 F. Plus nouveau, le « hair brushing set » de Babyliss est équipé, outre les peignes, d'une vraie brosse ronde en sanglier qui souffle de l'air chaud, 150 F. Sortant pour la Fête des mères, un nouveau peigne soufflant est doté d'une forte puissance : 750 watts au lieu de 200 watts habituels (Calor, 110 F), ce qui raccourcit le temps de séchage.

Pour redonner de la vigueur à une mise en plis et être bien coiffée pour un soir, les rouleaux chauffants s'utilisent sur cheveux secs. Préalablement chauffés sur un socle-support, les rouleaux — qui existent en trois tailles — refroidissent sur les cheveux qu'ils enroulent. Ce « Bouclor » de Babyliss est vendu en coffret de seize rouleaux (198 F), ou de vingt, pour 240 F — J. A.

★ Ces accessoires électriques sont vendus dans les grands magasins, parfumeries et boutiques d'électroménager.

Dans le sillage...

LORIS Azzaro, le créateur des robes du soir moulantes pour vedettes de cinéma, signe désormais « Azzaro » son parfum chypre, fleuri, animal et tenace... qui fera son sillage.

Parmi les nouvelles eaux et parfums de toilette, « Marmara » de *Dana* perpétue les notes fraîches, comme l'« Eau libre » d'Yve[s] Saint-Laurent, « Bien-Etre » d[e] *l'Oréal*, et « Yendi » de *Capucc[i]*. « O » de *Lancôme* renforce so[n] arôme en parfum de toilett[e]. Enfin, la fête des mères est tou[-]jours l'occasion de lancement d[e] produits pour le bain. *Christia[n] Dior* harmonise « Miss Dior », « Diorissimo » et « Diorella » e[n] bains moussants liquides ou e[n] poudre, lotions pour le corps, déso[-]dorisants, talcs et savons. *Guer[-]lain* destine au bain ou à la dou[-]che son « shampooing pour [le] corps » aux sept grands extrait[s] de la maison. *Hermès* complèt[e] « Calèche » d'un bain moussant [et] d'une émulsion pour le corps, [et] offre en atomiseur son dernie[r-]né : « Amazone ».

Faites-le vous-mêmes

Après le succès de notre en[-]quête, « Les femmes aux ciseaux » (8 mars 1975), signalons quelqu[es] livres utiles à celles qui vo[u]draient se lancer dans la coutu[re]. *Magie des travaux d'aiguille*, *Artisanat et loisirs*, de la colle[c]tion *Time-Life*, sont admirabl[e]ment présentés et illustrés, ta[nt] en photos qu'en schémas (59 et 49,50 F, dans les librairies [ou] par correspondance. Ed. *Tim[e] Life*, 17, avenue Matignon, 75C Paris.

L'Atelier des tissus, par Perne[tte] Sévy (Hachette, 33 F), vo[us] apprend à exécuter des ouvrag[es] faciles, un métier à tisser, [des] ballons en patchwork, etc.

N. M.-S.

Allo ? J'ai u[n...]

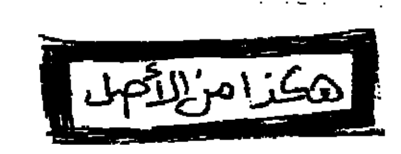
CE cri de détresse résonne souvent au téléphone, et s'il est toujours difficile de trouver l'aide ménagère ou familiale de rêve, les services de dépannage se multiplient. Ils apportent, dans le domaine des difficultés quotidiennes, des solutions originales et pratiques. Ce sont des cadeaux souvent inespérés.

Parmi les plus demandés des mères de famille, les baby-sitters font beaucoup plus que « s'asseoir » auprès des enfants. A l'origine, c'est une coutume américaine : les adolescents, en effet, gagnent leur argent de poche en livrant les journaux à bicyclette avant d'aller à l'école, ou, le soir, gardent les enfants de leurs voisins.

Voilà plusieurs années que l'Association générale des étudiants en médecine de Paris (26, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 033-25-44) a organisé l'opération Biberon, qui assure aux parents compétence et sécurité. Trois mille à quatre mille inscrits sur le registre de la « Corpo » se rendent sur simple coup de téléphone l'après-midi à votre domicile pour un minimum de trois heures. Le prix horaire est de 7 francs, plus deux tickets de métro jusqu'à minuit, un taxi ou raccompagnement après, voire un forfait pour l'esser[vice] si vous habitez la banlieue. Ces étudiants, dont c'[est] parfois la première expérience au travail, doiv[ent] évidemment recevoir des instructions claires sur [ce] que vous attendez d'eux. A vous aussi de leur prépa[rer] une collation et de prévoir une table bien éclairée [où] ils puissent travailler. Ils donnent le biberon aux n[ou]veau-nés, les baignent éventuellement et jouent a[vec] les aînés. Ils assurent quelque cent vingt gardes [le] week-end. Parmi leurs autres activités, ils promèn[ent] les chiens et se constituent en équipes de peint[res] voire de déménageurs. Les « Corpo » de médecine [de] province ont souvent des structures du même ger[e]. Il faut s'adresser aux facultés locales ou à l'As[so]ciation nationale des étudiants en médecine de Fra[nce] (Téléphone à Paris : 033-25-47).

Le CROUS (Centre régional des œuvres univ[ersi]taires et scolaires, 39, avenue Georges-Bernan[os] 75005 Paris, tél. : 326-07-49) est plus orienté v[ers] le job de bureau temporaire : chauffeurs, distribute[urs] de prospectus, coursiers, etc., mais propose aussi d[...]





FETE DES MERES



Les fanas du café

PRÉLUDE de la journée ou couronnement du repas, le café a ses amateurs, voire ses fanatiques. Pour le préparer, l'électricité vient en aide à la maîtresse de maison par le truchement de cafetières et moulins conçus pour gagner de précieuses minutes sur son emploi du temps.

La contenance des cafetières est généralement indiquée en « tasses », mais attention, celles-ci sont vraiment petites. Pour fixer les idées, une cafetière d'un litre contient huit tasses normales. La majorité des cafetières électriques fonctionnent sur le principe de l'eau bouillante (pas plus de 95 °C) s'écoulant goutte à goutte sur la mouture. Tel est le cas pour une cafetière de forme classique « verseuse », en métal chromé ; un dispositif thermostatique permet de doser la force du café (Peugeot, 219 F).

Même principe de café filtre pour la nouvelle génération de cafetières, constituées d'un pot en verre trempé reposant sur un bloc chauffant dans lequel s'insère un récipient gradué pour chauffer l'eau. Celle-ci s'égoutte sur un filtre conique. L'ensemble est carrossé de plastique blanc ou de couleur. Parmi les modèles récents, nous avons remarqué une série de quatre cafetières allant de 0,4 à 1,2 litre (Moulinex, de 95 à 160 F) et trois cafetières de 0,5 à 1 litre, de fabrication identique mais de couleurs différentes, vendues sous les marques Seb et Calor, entre 120 et 165 F.

En plastique blanc et translucide marron, une cafetière existe en 1 et 1,5 litre (Rowenta, 289 et 299 F).

Le café « à la pression » a ses adeptes. Dans un pot de verre, fermé hermétiquement, l'eau chaude est pulsée à travers la mouture (Krups, 269 F). Dans une nouvelle machine à pression, une électro-pompe — supprimant la manipulation d'un levier — pousse l'eau sur le café et permet de faire deux petites tasses d'« espresso » en une minute (Moulinex, 365 F).

Malgré l'accroissement des ventes de café moulu, les vrais amateurs préfèrent consacrer quelques secondes à moudre eux-mêmes leur café matinal. Parmi les moulins à système de couteaux rotatifs : un modèle contenant 65 g de café (Seb, 46 F), un appareil à coupelle d'acier surmontée d'une demi-sphère transparente (Peugeot, 64 F) et un moulin de forme ovale (Krups, 69 F). Plus élaborés, les moulins à broyeurs permettent de choisir une mouture plus ou moins fine, convenant aux divers types de cafetières. Deux appareils, avec réservoir pour 250 g de café en grains, sont conçus l'un pour se poser sur table (Siemens, 170 F), l'autre pour s'accrocher sur un support mural (Krups, 149 F.).

★ Ces appareils électriques sont en vente dans les grands magasins et boutiques de petit appareillage électroménager.

En dernière minute

Un troisième magasin Regall vient de s'ouvrir (10, rue du Colisée, 75008 Paris), qui importe directement des cadeaux du monde entier à des prix très abordables, dont une importante collection d'objets mi-utilitaires, mi-bibelots en métal inaltérable.

Enfin, des ciseaux de cuisine et de ménage pour gauchères, bien précieux aussi en cas d'accident ou d'incapacité même temporaire. « Fiskars », 36 F, chez Scandiart (5, rue Jacob, 75006 Paris).

... parquet à cirer...

services aux particuliers. Leurs membres se chargent de promener les enfants, de les accompagner à l'école et de les occuper le mercredi (8 francs de l'heure). Comme avec les carabins, vous pouvez vous arranger avec votre étudiant ou étudiante au forfait, en tenant évidemment compte de ses horaires de cours.

Madame Service (76, rue Lemercier, 75017 Paris, 228-15-90) *fête, cette année, ses dix ans. Lancée par Suzel Hecker comme entreprise de travail temporaire pour employés de maison, la société a largement débordé et s'est diversifiée, avec un important secteur de réceptions de mariage et de cocktails d'entreprise. Et tout cela en continuant d'offrir, à l'unité et au forfait, des services appréciables aux maîtresses de maison. Ainsi pouvez-vous opter pour un abonnement « employée de maison » à 399 F par mois, toutes taxes comprises, pour un minimum de quatre passages de quatre heures par mois, au cours d'un trimestre. Une femme de chambre pour le service de table revient à 360 F, pour deux prestations de quatre heures, tandis qu'un nettoyeur de vitres vous coûtera 275 F pour le même temps.*

Indication de l'amélioration du niveau de vie des familles françaises et du changement de sols dans les logements neufs : le nombre de parquets à cirer diminue nettement en faveur des moquettes à nettoyer.

C'est le domaine de Bobin (27, rue de la Vanne, 92120 Montrouge, 253-41-41) *qui se charge aussi des réparations et de la restauration de tapis ainsi que du nettoyage de rideaux, tentures murales et meubles (sur devis). Le prix actuel est de 15 F le mètre carré pour la moquette et de 17,80 F pour les tapis d'Orient et tous ceux faits à la main, qui sont toujours lavés à l'eau de pluie.*

La pelouse de votre jardin ne sera plus défigurée par les taupinières, si vous lui offrez un abonnement chez Etienne Isabel, artisan taupier (77 La Ferté-Gaucher, 404-02-97). *En tenue de trappeur, M. Isabel circule à pas de Sioux dans toute l'Ile-de-France et au-delà, posant des pièges et détruisant les taupes, sans usage de substances toxiques. A partir de 250 F l'hectare, à l'année.*

NATHALIE MON VAN.

Des idées pour l'escarcelle

OUVRIR sa tirelire pour y prélever de quoi faire un cadeau à maman, c'est le désir des enfants en âge de compter. C'est à leur intention que nous avons cherché des cadeaux à la mesure de leur budget.

DE 2 A 10 F

Au Bon Marché (rue de Sèvres à Paris) : un dessous de verre en toile cirée de couleur vive, découpé en forme de fruit (2,50 F), une salière-champignon en bois blanc (4,60 F) et une petite boîte ovale en copeaux de bois tressés, 4 F. Chez Munier (87, avenue Niel, 75017 Paris), un petit bloc, fait de feuillets multicolores pour noter les courses, 3 F. Aux Trois-Quartiers (boulevard de la Madeleine à Paris) et aux Dames de France, en province : un plateau rond, en vannerie, pour y poser une tarte, une pizza ou des fromages (7,50 F).

DE 10 A 20 F

A la boutique Munier, un ravier en verre, en forme de feuille, pour le beurre ou les radis (10 F) et un plateau rectangulaire en plastique blanc, 16 F. Aux Formes danoises (142, Champs-Elysées), un petit bougeoir en bois peint en blanc, rouge ou bleu à 16 F, dans lequel on peut glisser une bougie assortie, à 2 ou 3 F.

Aux Trois-Quartiers (et aux Dames de France, en province) : un coquetier en bois peint de fleurs multicolores sur fond noir (10 F) et un petit coussin en forme de cœur, en tissu provençal bleu.

DE 20 A 30 F

Chez Munier, huit moules pour petits fours et une roulette à pâtisserie rassemblés dans un petit sac en tissu imprimé (22 F) ou une planche à découper en bois naturel, en forme de poisson, 29 F. Aux Trois-Quartiers et aux Dames de France, un coussin carré pour le jardin, en vannerie ajourée de petits dessins, 24 F. Aux Formes danoises, de longs couverts à salade en plastique blanc, rouge ou jaune, de forme très moderne, 25 F. Au Bon Marché, un tablier en toile cirée est imprimé d'anciennes annonces 1900, 27 F.

Dans les pavillons Christofle de Paris, Parly-II et province, on peut acheter pour 30 F une pochette contenant deux sets de table ovales, en tergal, à peindre soi-même. Le dessin sera peint sur un papier puis appliqué, par décalcomanie, sur le tissu, qui peut ensuite être lavé sans crainte. La pochette contient les deux sets et tout ce qu'il faut pour le décorer, avec un mode d'emploi.

DE 30 A 40 F

A la boutique des Emaux de Briare (7, rue du Bac, 75007 Paris), des objets de toilette, de lignes arrondies, en plastique blanc, noir, brun ou vert : le porte-savon 25 F, le porte-sels de bains 36 F, le porte-coton 36 F.

Au Bon Marché, un pique-fleurs en porcelaine blanche à six alvéoles, 35 F. A la boutique LM (25, rue Bayard, 75008 Paris) : un porte-plateaux en toile de jute à accrocher au mur (35 F) ou une corbeille à ouvrage en osier avec un couvercle et deux anses repliables, 35 F.

A la boutique Kaprika (17, avenue Bugeaud, 75116 Paris et à Deauville), une assiette carrée en bois d'Haïti à 33 F et des coupelles de ce même bois foncé, rondes ou ovales, de 30 à 40 F.

Chez Munier, des boîtes à petits tiroirs, recouvertes de tissu fermière, à partir de 33 F.

DE 40 A 50 F

A la boutique LM : une serviette de toilette et un gant en éponge velours aux couleurs de l'arc-en-ciel (parme - bleu - vert ou jaune - orange - rouge), 43,50 F, ou un grand sac-cabas en jute, décoré de fruits, 49 F.

A la boutique Munier : une corbeille à papier recouverte de satin fermière (42 F) et un coffret de bois blanc contenant un sac de jute rempli de gros sel de mer et un moulin, 44 F.

Chez Kaprika, des tabliers en tissus provençaux ou indiens (de 40 à 50 F) et un « pense-shopping » en liège et acier inox, 50 F.

J. A.

Tous horizons...

ET pourquoi ne pas offrir un voyage ? Il en est à tous les prix, sur toutes les destinations, et pour tous les goûts.

● WEEK-END CHEZ LES DOGES : fin de semaine à Venise organisée par Alitalia et Havas-Voyages. Prix par personne au départ de Paris : de 994 F à 938 F, selon l'hôtel.

● LA HOLLANDE DES POLDERS : trois jours « sous l'horizon » dans les terres arrachées à la mer du Nord. Ce voyage est présenté par le Tourisme français, agence spécialisée dans les déplacements en autocar. Prix en pension complète : 665 F.

● SUR LE « SS ELLINIS » : Quinze jours ici sont proposés de Cannes à Cannes en passant, entre autres, par Barcelone, Bizerte, Palerme, Naples, Gênes. A partir de 2 230 F. Kuoni, dont la réputation n'est plus à faire, organise cette croisière.

● LE RHIN A LA CARTE : c'est une formule originale mise au point par Voyages-Conseil. Sur le Rhin, soit, Rotterdam-Bâle ; Strasbourg-Amsterdam ; Francfort - Amsterdam... Cinq, trois ou quatre jours. De 1 600 F à 1 726 F.

● UN VILLAGE A VENZOLASCA : pour la voile et les adorateurs du soleil, à 30 kilomètres au sud de Bastia. Huit jours, Paris-Paris : 1 145 F. Chez Touropa.

● LA SICILE EN CAR : Paris-Palerme par avion puis en car de grand tourisme sur les routes de Palerme à Palerme. Pour voir Syracuse... Huit jours à partir de 1 560 F Euro 7.

● MUNICH, FIN DE SEMAINE : chez République Voyages, séjour libre en hôtel de première catégorie (petit déjeuner seulement) dans la capitale de la Bavière. Prix à partir de 820 F, départ chaque vendredi ou samedi, retour dimanche ou lundi.

● LES LAURIERS ROSES DE RHODES : huit jours dans l'île de Rhodes, chez les chevaliers de Saint-Jean, pour 975 F. Chez Cruise et Air.

● AVEC UN PECHEUR BRETON : une semaine à tirer les filets avec François Mic, pêcheur breton. Chez Hobby Voyage, à partir de 480 F (basse saison), 550 F (haute saison).

RELIGION

Le conseil national de la Vie nouvelle

Marx : non, mais... Jésus : oui, mais...

La Rochette. — **La Vie nouvelle a tenu son conseil national, du 17 au 19 mai, près de Melun (Seine-et-Marne). Basée sur le personnalisme communautaire et la foi chrétienne, et se situant dans le courant du** ***socialisme*** **autogestionnaire, la Vie nouvelle se définit comme « mouvement d'éducation permanente qui provoque à l'action pour contribuer à la transformation de l'homme et du monde ».**

Cette assemblée — un des « grands conseils » qui se réunissent tous les quatre ans, — à laquelle assistaient cent soixante-seize des cent quatre-vingts conseillers nationaux, ***représentant les quelque quatre mille membres du mouvement,*** **a non seulement élu un nouveau président, un secrétaire, des membres du conseil restreint, reconduit l'animateur national, M. Philippe Warnier, dans ses fonctions pour deux ans, voté des textes modifiant les structures juridiques du mouvement dans un sens de décentralisation et d'autogestion et défini une stratégie, elle a aussi abordé deux sujets qui interpellent beaucoup de ses membres : le marxisme et le christianisme.**

Ni Marx ni Jésus ? Tout de même pas. Disons plutôt, Marx : non, mais... Jésus : oui, mais... Ce conseil national de la Vie nouvelle a été marqué par un débat crucial pour l'avenir du mouvement : d'une part la pratique et la réflexion vis-à-vis du marxisme, d'autre part le maintien ou non de la référence explicite à la foi en Jésus-Christ.

Le premier ne fut pas, à proprement parler, un débat sur l'option marxiste en tant que telle, mais sur l'adoption ou non d'un texte de synthèse sur celle-ci.

Ce texte, proposé comme état imparfait et provisoire d'une recherche collective, à la fois initiation au *marxisme et instrument de travail,* fut jugé trop confus, difficile et abstrait par certains, trop « personnaliste, proudhonien et anarcho-syndicaliste » par d'autres. Tandis que les uns déclaraient que la connaissance du *marxisme* et la pratique militante des membres du mouvement sont encore insuffisantes et trop récentes pour permettre une prise de position élaborée *vis-à-vis du marxisme,* les autres mettaient en garde contre le danger d'être toujours en retard d'une révolution.

Pour les auteurs du texte, cependant, *« le marxisme, dans la diversité de ses interprétations et de ses pratiques, est un fait qui ne peut plus être ignoré : il inspire des organisations, des pays et des gouvernements. Il imprègne de nombreuses recherches scientifiques, philosophiques et théologiques. Ce fait marxiste concerne notre mouvement : parmi les apports qui, à travers notre réflexion et nos engagements, ont enrichi et interrogé le personnalisme communautaire et la foi en Jésus-Christ qui sont nos références actuelles, le marxisme a été important. Il a inspiré pour une part notre combat dans le courant socialiste autogestionnaire ».*

La Vie nouvelle avait, en effet, pris une option explicite pour le socialisme en 1971, ce qui avait, du reste, provoqué à l'époque un certain nombre de défections. Le « passage » du socialisme au marxisme sera-t-il moins problématique ? Le texte, pourtant, ne renie rien de la spécificité du mouvement. Tout en affirmant que « *la critique marxiste purifie et affine l'expression du personnalisme et de la foi en Jésus-Christ de la Vie nouvelle* », il conclut que l'Evangile est « *un instrument critique vis-à-vis du marxisme toujours tenté de s'enfermer dans u[n] système d'explication universel, tota[...]litaire et exclusif et de devenir idéo[...]logie, et une source de significatio[n] et une espérance vis-à-vis du comba[t] individuel et collectif des homme[s] pour leur libération* ».

Les membres du conseil ont, e[n] définitive, opté, par cent deux voi[x] contre soixante douze, et deux abs[...]tentions, pour un ajournement de l[a] prise de position, mais avec un[e] échéance *précise* : le conseil natio[...]nal définira sa position sur l[e] marxisme lors de sa prochaine ses[...]sion, en 1976. D'ici là, les groupe[s] doivent faire de cette réflexio[n] basée sur le texte présenté à l[a] Rochette, un « thème privilégié ».

La foi : référence fondamentale

Le débat sur la foi fut tout aus[si] animé. Paradoxalement, l'idée de r[e]mettre en question la référence e[x]plicite faite par la Vie nouvelle [à] *la foi en Jésus-Christ* est venue, n[on] pas des 5 à 10 % d'incroyant[s] avoués qui adhèrent au mouvemen[t] mais de chrétiens soucieux d'ho[n]nêteté envers ceux-là. Le tex[te] soumis à la discussion du cons[eil] déclare : « *Aujourd'hui, des i[n]croyants, mettant à l'épreuve le[ur] incroyance, se retrouvent dans [le] mouvement aux côtés de croyan[ts] eux-mêmes en recherche. Accapar[és] par des actions immédiates, inte[r]pellés par des idéologies, bien d[es] membres du mouvement sont en d[if]ficulté vis-à-vis de la foi en Jésu[s-] Christ, vis-à-vis de la pratique rel[i]gieuse, vis-à-vis des structures eccl[é]siales.* »

Si certains incroyants se sont d[é]clarés gênés par une profession [de] foi publique du mouvement en ta[nt] que tel, qui n'a aucun sens p[our] eux, et si certains croyants ont [re]connu qu'on n'avait pas besoin [de] cette « drogue » pour mener u[ne] lutte humaine en faveur de la ju[s]tice et de la fraternité, la grand[e] majorité des membres, croyants [et] incroyants, reste très attachée à l[a] *spécificité chrétienne de leur mou*vement.

Pour les croyants, il s'agit ava[nt] tout d'affirmer leur solidarité ave[c] ceux qui se réclament du Christ, [y] compris les Eglises institutionnelle[s] *malgré leurs compromissions.*

L'argumentation employée par [le] texte de Giulio Girardi, lu ava[nt] l'Evangile lors de la *célébration e[u]charistique* du dimanche soir, e[st] plutôt subtile : « *L'Evangile nous c[ommande] d'aimer nos ennemis ; mais il [ne] dit pas de ne pas en avoir ou [de] ne pas les combattre. On aime l'o[p]primé en le défendant et le lib[é]rant, l'oppresseur en l'accusant et [en le] combattant.* »

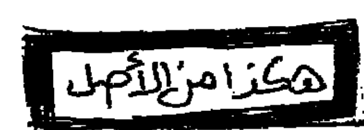
Un autre argument avancé po[ur] maintenir la Vie nouvelle dans [la] mouvance de l'Eglise : réform[er] celle-ci de l'intérieur. « *Il y a d[es] personnes dans l'Eglise qui souh[ai]tent notre départ,* a déclaré [un] conseiller, *parce que nous somm[es] gênants. Raison de plus pour rest[er] et nous battre.* » Allusion sans dou[te] à l'intention prêtée à l'épiscopat [de] prendre ses distances vis-à-vis [de] certains mouvements catholique[s] dont la Vie nouvelle, à laquelle [il] refuse de donner un conseiller e[c]clésiastique *depuis deux ans.*

Pour beaucoup d'incroyants aus[si] il s'agit de ne pas réduire le mo[u]vement au rang d'un parti ou d'[un] syndicat.

L'option déterminante dans [le] texte était évidemment l'abandon [ou] *le maintien de la référence exp[li]cite à la foi,* et c'est par 166 vo[ix] contre 6 et 4 abstentions, que [fut] voté le passage qui déclare : « [La] *Vie nouvelle prend le risque [de] réaffirmer que, avec le personnalism[e], la foi en Jésus-Christ est une réf[é]rence fondamentale.* »

Marx, on verra plus tard. Jésu[s], on prend le risque d'y réaffirmer [sa] foi. Et dans l'immédiat ? Un des so[u]cis du mouvement est la baisse d[es] effectifs : 4 500 en 1971, 3 800 a[u]jourd'hui. *Une récente enquête mo[n]tre que les idéaux de communau[té] et de partage prônés par le mo[u]vement sont insuffisamment véc[us]* par les membres et que la radica[li]sation, sur le plan politique et e[c]clésial, a accéléré le départ de ce[ux] qui refusent cette évolution. Ma[is] la grande question demeure le recr[u]tement chez les jeunes. Si la moye[n]ne d'âge des conseillers nationa[ux] est relativement jeune — trente-ci[nq] ans — il y a rupture avec les moi[ns] de vingt ans, qui se montrent m[é]fiants devant des organisations stru[c]turées et souvent allergiques aus[si] bien à la politique qu'à la foi.

ALAIN WOODROW.



Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Une rétrospective au Grand Palais

L'esprit des formes selon Max Ernst

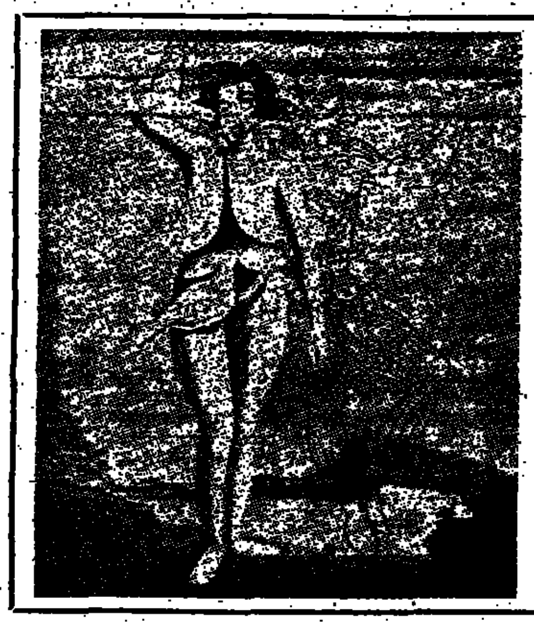
ON verra tout au long de ces trois cent trente et une œuvres — qui ont attendu la dernière décennie pour accéder à la considération — ce que le peintre Max Ernst emprunte au poète Max Ernst. Comment il a trouvé le moyen de transférer ses idées confuses dans des images vagues et à moitié esquissées. Ses tableaux sont des poèmes visibles et des récits toujours fabuleux. Il faut suivre la chronologie — c'est, plus ou moins, l'ordre de l'exposition — elle seule permet de saisir l'enchaînement des innovations, des trouvailles techniques (collages, frottages...) et de l'apparition soudaine d'un de ses sujets allégoriques : la violence latente de *l'oiseau supérieur, le lop-lop*, les chevaux fous, l'effroi des forêts pétrifiées et des villes minéralisées... Le langage imaginaire de Max Ernst s'articule autour d'une mythologie qu'il s'est fabriquée avec humour et intelligence mais qui a toujours des liens avec ce que les surréalistes appelaient l' « inconscient collectif ».

Avant d'en arriver là, Max Ernst a cherché à tâtons à travers la manière des autres dans la peinture, mais surtout outre-peinture, dans la psychiatrie, la philosophie, l'anarchisme, la poésie... Et ce qui est intéressant dans le cas de Max Ernst, c'est peut-être de retrouver ses sources. Sa quête première se situe autour des années 1919-1920, à la trentaine. Mais dès ses débuts, il est attiré par ce qui lui ressemble. Van Gogh, par exemple : à dix-huit ans, il regarde et peint le soleil à la manière chaotique et tourbillonnante du fou d'Auvers. Ou le douanier Rousseau et l'étrangeté de ses personnages (1913). Ou les machines oniriques de Picabia et lyriques des révolutionnaires russes *(le Mugissement des féroces soldats*, 1919). Ou la peinture métaphysique de Chirico *(Aqua Submersus*, 1919) : il « copie » — mais avec humour — la magie des espaces architecturaux qu'il aurait découverts en fait chez Carra, sous-produit de Chirico, dans une revue d'art, *Valori Plastici*. Il assemble des morceaux de bois selon l'esthétique Merz de Kurt Schwitters : *Fruit d'une longue expérience*, 1912.

En fait, Max Ernst cherche une mythologie qui lui soit propre. Et puis, soudain, il tombe en arrêt devant un peintre qui portait en lui ses chimères et qu'il peignait, lui, comme une chose donnée : Chagall avec sa ménagerie féerique, ses oiseaux, ses ânes, ses vaches emblématiques, devant lesquelles Blaise Cendrars s'était écrié : surnaturel ! Surnaturelle, toute l'histoire de Max Ernst fut une histoire surnaturelle et d'abord cette chagallienne *Ville avec animaux* (1919). L'étrangeté de l'œuvre du peintre de Vitebsk réfugié à Berlin avait produit une forte impression sur Max Ernst, qui écrit, en 1917, dans la revue d'avant-garde *Der Sturm* : « *Chagall a créé le cercle de l'incandescence colorée qui appelle la bonté créatrice du monde.* » A l'époque, le regard des animaux chagalliens contenait bien plus de violence latente et d'étrange fascination ; on allait la trouver plus tard dans un tableau comme *Œdipus Rex*, et dans d'autres œuvres où règne le regard méchant de l'oiseau supérieur, le *lop-lop*.

Chagall était d'ailleurs le premier à peindre des tableaux qui soient des narrations symboliques et emblématiques. Et si, chez le premier, tout s'est résolu en un grand bain de peinture, c'est moins cette dernière qui intéressait Max Ernst que la mise au jour des images mythiques qui travaillaient une imagination en quête d'elle-même. Il est à l'aise dans l'étrange, fréquente les asiles d'aliénés comme étudiant psychiatre ; cherche ce que la peinture n'a pas encore donné. Et naturellement, étant donnés ses dons, il trouve.

Dans sa chambre à coucher par exemple : « *Cela vaut la peine d'y passer une nuit* », écrit-il en guise de légende de ce petit dessin, un espace clos marqué par l'illusion de la perspective géométrique de lignes parallèles d'un plancher qui se rapprochent en s'éloignant, sans jamais se rejoindre. Et dedans, des ours, des baleines, des chauves-souris dont la « présence » est inversement proportionnelle à leur taille. Mais là c'est Max Ernst, qui formule, dès 1920, la magie surréaliste des proportions inversées qui fait apparaître gigantesques les choses et les êtres par rapport aux espaces, système sur lequel repose tout l'art de Magritte et que Dali allait à son tour découvrir.



De l'équivoque BELLE JARDINIERE de 1921 (à gauche) détruite par les nazis au RETOUR DE LA BELLE JARDINIERE de 1967 (à droite)

L'intuition ne trouvera son achèvement qu'un peu plus tard, en 1925, avec les frottages. Mais avant, en 1920-1921, il y a les photomontages qui étaient une pratique des Berlinois protestataires de l'époque comme Raoul Haussmann et Heartfield. Il découpe et assemble des parties de photographies différentes pour créer des rencontres inimaginables. Sur cette période, l'exposition compte une suite particulièrement riche et intéressante, dont le collage de chevaux sautant des obstacles de dentelle, prêté par Aragon, « *Dada-Degas* ». Accessoirement il fait de la photographie : les beaux yeux de Gala saisis avec la fascination d'un Bunuel dans *le Chien andalou*.

Max Ernst ne tarde pas à s'identifier aux réfractaires de Zurich, les dadaïstes, qui avaient proclamé la révolution de l'irrationnel devant la faillite de l'esprit rationnel en uniforme de guerre. Il se trouve à l'aise dans cette contre-culture qui fait table rase de tous les « ismes » de la peinture bourgeoise.

Avec son ami Arp, il crée une centrale dada dans la bonne ville de Cologne et y montre sa production scandaleuse : « *Je te maudis, tu nous déshonores* », lui avait écrit de Brühl, sa ville natale, son père, qui était... peintre du dimanche dans la tradition réaliste romantique.

En fait, *toute* la recherche de Max Ernst tend à faire des tableaux sans peinture, comme pour contester cette manière bourgeoise qu'est la peinture et son « *tissu de mensonges* » de picturalité. Au demeurant *toute* l'avant-garde du moment, avec le dadaïsme, tournait autour de l'antipeinture. La création plastique proprement dite n'y tenait qu'une part secondaire. Ici l'art — ou l'anti-art — proposait plutôt une conduite de vie, une philosophie qui serait une peinture. Et des formes qui parleraient comme des idées. Un nouvel esprit des formes dans un monde moderne en crise.

C'est grâce à ses étranges collages *(Chapeau qui fait l'homme, l'Orateur, l'Enfant)* que Max Ernst est remarqué par les surréalistes parisiens. André Breton l'invite à exposer, en mai 1921, dans une petite librairie qui portait un nom prédestiné : « Au sans pareil ».

A Paris, Max Ernst est en veine et ne tardera pas à peindre deux tableaux qui étonnent ses amis : *l'Eléphant Célèbes* (1921), mi-pachyderme, mi-chaudière d'usine du dix-neuvième siècle, à moins qu'il ne s'agisse d'un réservoir de grains africain, à côté duquel apparaissait la première « *femme 100 têtes* » ; *Œdipus Rex* (1922), avec les profils d'oiseau méchant que l'on avait d'abord trouvés dans son tableau chagallien, et qui anticipe encore plus résolument Magritte. Pour les surréalistes, ce sont des tableaux détonateurs, un peu comme les *Demoiselles d'Avignon* de Picasso pour les cubistes.

Les amis, dans le mouvement surréaliste, ça comptait. C'était un clan qui avait un ennemi commun, l' « abominable bourgeoisie ». Max Ernst les a peints, ces amis, comme une confrérie où chacun avait sa place hiérarchique et son numéro. Tel est ce très curieux et charmant tableau, *le Rendez-vous des amis* (1922), non exposé à New-York ; seize en tout (André Breton d'un côté, Arp de l'autre) plus l'oncle Dostoïevski sur le genou duquel Max Ernst est assis en costume vert Véronèse. Belle prestance, regard intelligent, « *très intelligent* », écrivait-il, mi-angélique, mi-oiseau de proie, un peu celui du « *lop-lop, l'oiseau supérieur* ».

Suivent d'autres toiles essentielles comme *la Femme chancelante* (1923) et *Femme, vieillard et fleur* (1924), avant d'arriver à cette *Porte*, une peinture peinte littéralement sur une porte, celle du pavillon d'Eaubonne où Eluard et Gala avaient donné asile à Max Ernst, en difficulté avec les services français d'immigration. Pour tromper son ennui, il avait peint les murs et les portes de cette maison banlieusarde où un marchand avisé avait récemment fini par les découvrir... sous les papiers peints. Travail d'archéologie : les œuvres ont été « prélevées », entoilées et post-signées par l'artiste. Le catalogue mentionne la date de l'époque : 1923. C'est juste après ce très étrange mélange tableau-montage : *Deux enfants menacés par un rossignol* (1924) et la grotesque toupie d'*Ubu imperator* (1923) que Max Ernst va en venir aux frottages.

Les frottages, tous les enfants connaissent ça. On applique sur une feuille d'arbre une feuille de papier, on frotte légèrement au crayon et on obtient l'allure vague de la feuille, réelle et irréelle, comme à moitié dessinée. Le procédé de Max Ernst est justement de ne dire les choses qu'à moitié. Aux autres de compléter, chacun avec ce qu'il porte en soi. Il y a toujours des surprises, en premier lieu pour l'auteur. (Et, il lui arrive souvent de trouver des idées dans une chambre à coucher : c'est là qu'il avait eu l'idée du frottage, enfermé dans une chambre d'hôtel en Bretagne un jour de pluie.) Série de menus dessins et grands espaces remarquables par la puissance de leur pouvoir suggestif à côté de la légèreté des moyens employés.

Et puis voilà Max Ernst — sa peinture — qui change. Jusqu'à présent seul l'esprit des formes comptait, les idées et les comportements révolutionnaires qu'ils sous-entendent. Il avait presque négligé la technique du peintre pour inventer des images qui étonnent, le plus souvent en mettant en présence des formes et des choses que la logique n'aurait pas pu rapprocher. En 1926-1927, il colle moins et peint davantage. Le « collage », c'est la recherche dans l'inconnu ; la peinture, la consolidation des intuitions trouvées. Il peint des « *hordes* » échevelées, des chevaux éperdus, *Mariés du vent*, des *Monuments aux oiseaux*, une *Nuit d'amour*, et des *Fleurs de neige*...

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 21.)

Au « Mai » de Bordeaux

Marquet, un fauve en gris

UNE exposition Marquet à Bordeaux. Puisqu'il y est né, il y a cent ans. Puisque Bordeaux possède trente-sept toiles et cinquante excellents dessins de cet enfant prodigue qui n'est pas revenu. Puisque c'est le « Mai » de Bordeaux.

En fait Marquet est un Parisien de Bordeaux ou un Bordelais de Paris et d'ailleurs ; son port d'attache — Dieu sait qu'il aime les ports mais pas les attaches — est plutôt Alger. Bordeaux lui pardonne en comprenant, fort bien qu'on ne choisit pas une ville natale : « Il avait horreur comme un mensonge de ce qui prenait l'apparence du définitif », explique Marcelle Marquet en tête du catalogue de l'exposition-hommage préparée par Hélène Adhémar, Gilberte Martin-Méry et Michel Hoog.

L'exposition, qui quittera Bordeaux pour Paris (comme le Marquet de quinze ans l'a fait), a réussi, habilement, à ne pas multiplier de façon monotone la toile aquatique bien cadrée si caractéristique avec axes et bordures, quais et bateaux, tous bien soulignés d'un trait noir assez épais. Clair comme un vers de Boileau, le Marquet-robot, dont la construction s'énonce sans complications, a la propriété de s'inscrire aisément en mémoire.

Il n'en fallait pas trop offrir si l'on souhaitait enrichir un schéma par trop conventionnel. Et toute exposition-hommage, quand il ne s'agit pas d'un génie classé monument historique, ne se propose-t-elle pas toujours la promotion retentissante de ce qui est seulement inscrit à l'inventaire supplémentaire dans l'ordre de la gloire ? Ambition que traduit la formule consacrée : « Donner à Marquet la place qu'il mérite. »

Quand c'est rouge

Finalement, avec plus de cent soixante toiles, aquarelles et dessins, cette exposition confirmera Marquet — mieux connu et estimé que bien d'autres et qui n'a plus à être « découvert » — : un grand peintre inégal et un dessinateur exceptionnel. La révélation due à un choix largement étalé qui illustre toutes les étapes, même celles tenues pour moins bonnes, fait dépasser « le peintre de l'eau » et porte sur l'ampleur d'une sensibilité que le succès, du reste justifié, des scènes toujours citées, avait tendance à confiner. Le rapprochement de toiles prêtées par les collectionneurs privés (Mme Marcelle Marquet, collection Whitney de New-York, etc.) et les collections publiques où se distingue Besançon aux côtés du musée d'Art moderne de Paris (de loin la meilleure sélection), permet d'apprécier plusieurs registres d'expression.

Aux côtés d'un ami autoritaire, Marquet paraît étrangement taciturne et peu explicite en ce qui concerne son art : Matisse a le verbe haut et porte une grande ombre. Tout n'était peut-être pas dit du fauvisme avec la fameuse boutade : « C'est quand c'est rouge. » Quand c'est rouge, en tout cas, Marquet est capable de toiles comme Madame Matisse faisant de la tapisserie *(20), œuvre dense qui évoque Vuillard par la hardiesse des juxtapositions, tout comme il est capable du robuste et plus sec* 14 juillet au Havre *(30) et des* Affiches à Trouville *(34), sans doute son œuvre la plus audacieuse avec l'étonnante scène nocturne* le Pont-Neuf la nuit, *d'admirable facture.*

Le parcours de l'exposition a concentré et fort bien distribué les temps forts et les autres. L'arrivée à l'étage est particulièrement brillante avec un groupe central de toiles « lourdes », flanqué à gauche par bon nombre de paysages d'eau parmi les plus célèbres.

Ports et fleuves, Venise, Alger, la Seine, tout a été dit sur ces vues souvent plongeantes, comme si le regard du peintre, dominant la surface pourtant miroitante, la pénétrait dans sa profondeur. Le rouge alors, quand il en reste un peu comme sur la Plage de Fécamp *(32) sous la forme d'un très petit drapeau, ne semble là que pour faire entendre le secret des transparences azurées, tout ourlées de blanc, et exaltées par les traits noirs des barques et des hommes.*

Désormais, le fauve vire au gris. Des mauves exquis, des bleus légers, et de vrais gris bien sûr, entre perle et fumée, viennent en longues et lentes touches claires. Pâles comme peut l'être la mer du Nord à Rotterdam (56) quand il lui faut absolument la bande foncée d'une cité et l'émotion du poids des navires.

Moins qu'une limite à l'horizon, contact flottant du ciel et de la terre, ce qui compte maintenant dans l'espace du tableau, c'est le système de droites par lesquelles des corps solides, digues fictives, contiendront l'horizontalité envahissante de l'eau. La toile est une sorte de coupe comme le Port de La Rochelle *(64) où triomphe une flaque. Les couleurs de la terre n'ont plus d'importance. A Alger comme à Fécamp, ou en Scandinavie, une seule unité de couleur vraiment « élémentaire » s'impose. Et c'est au centre la couleur de l'eau. Une voile, une capitale, une cathédrale, une ligne d'horizon, ne sont que des accessoires.*

Une affiche pour du chocolat

A droite, l'univers solide se reconstitue autour des nus du fond : la Femme blonde *(83),* les Deux amies *(50) et* le Nu couché sur fond bleu *(57). Presque trois peintres. Quatre si l'on passe au dessin* Nu sur tapis oriental *(111), si proche de Matisse. Marquet se démultiplie.* L'Atelier à Marseille *(59) fait penser à Gruber, et les portraits hésitent entre le style du* Sergent de la coloniale *(37) et celui de* Maria Lani *(76). Ironie froide à la Lautrec et émotion contenue sont également possibles, mais les toiles ne sont pas également bonnes ou excellentes : Marquet a quitté son élément.*

Une très belle série de dessins montre la maîtrise du trait — puissant, rapide, sténographique. Résumé de la forme comme un idéogramme peut l'être dans les écritures d'Extrême-Orient. C'est la clef d'un art où la structure des tableaux est dépouillée au point de sembler parfois grêle, sans imagination ni chair comme ces bâtiments dont les architectes disent qu'ils manquent de « gras ». La remarque de Dutuit que le dessin de Marquet est plus chinois que japonais (comme le disait Matisse parlant de « notre Hokusai ») se révèle intéressante devant ces cochers et ces bonnes sœurs, ces servantes et ces chèvres réduits à un essentiel strict où il reste tout de même un peu d'accent français du temps : celui de Bonnard et de la petite fille d'une affiche pour du chocolat.

La collection privée de l'artiste ici présentée — une vingtaine d'œuvres, toiles de petites dimensions en général, mais aussi de la sculpture (Gargallo, tête romano-égyptienne) — éclairera une personnalité discrète sur elle-même. Et un goût qui va de Guys à Renoir et de Jongkind à Seurat.

Le goût d'un solitaire.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Bordeaux, Galerie des beaux-arts jusqu'au 7 septembre 1975.
★ Paris, Orangerie des Tuileries, 24 octobre 1975-5 janvier 1976.

Une sélection

Cinéma

LES ORDRES
de Michel Brault

Fidèle à une technique du récit cinématographique et du montage parfaitement maîtrisée, Michel Brault assure la « distanciation » du récit de la répression qui suivit l'enlèvement de Pierre Laporte par le F.L.Q. à Montréal, en octobre 1970, en mêlant aux scènes reconstituées les commentaires des victimes. Procédé qui communique à son réquisitoire une souplesse et une vue remarquables. L'aventure de ces malheureux nous passionne comme un suspense et nous angoisse comme un document authentique. Un des favoris pour le palmarès de Cannes

TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE
d'Alexander Kluge

*Après avoir pratiqué des avortements pour faire vivre sa famille, Rotwitha cherche à s'engager politiquement. La situation paradoxale d'une femme qui veut s'émanciper en République fédérale allemande. Une parabole en noir et blanc et en style de reportage sur un combat individualiste, par l'auteur d'*Anita G et d'Artistes sous le chapiteau, perplexes ; *Kluge est confiant dans* « la capacité du spectateur à pouvoir compléter le film d'après ses propres expériences ».

L'IBIS ROUGE
de Jean-Pierre Mocky

Dans l'univers nocturne des bords du canal Saint-Martin, éclairé par un humour sarcastique qui n'exclut pas la tendresse, Mocky fait vivre et se rencontrer, au fil d'un scénario rigoureux, d'après un roman de Frederic Brown, des personnages populistes tous en proie à des idées fixes qui les mènent, drôlement, à des drames qui font beaucoup rire. Son film est aussi un festival de comédiens fabuleux.

LE JARDIN QUI BASCULE
de Guy Gilles

Le romantisme douloureux d'un auteur qui a réinventé le cinéma poétique. Un jeune homme pressé de vivre et une femme mûre chargée de souvenirs dans un grand jardin au bord de la Seine. Au lieu de suspendre son vol, le temps, obsession majeure de Guy Gilles, les sépare et les mène à la mort. Très beau, très triste, fait pour être contemplé.

— LE CŒUR ET L'ESPRIT (HEARTS AND MINDS), de Peter Davis et Bert Schneider : *Prix Georges-Sadoul, Oscar du meilleur documentaire 1975, ce film de montage, achevé en 1974, prend aujourd'hui valeur de témoignage historique. Discours officiels, interviews de combattants et de civils, reportages sur le terrain, permettent aux auteurs de dénoncer la double responsabilité des hommes politiques et de la majorité silencieuse dans l'engagement américain au Vietnam.*

— HISTOIRE DE WAHARI, de Jea Monod et Vincent Blanchet : *Le myth de la création du monde vu et véc quotidiennement par les Indiens Piaroa au Venezuela. Un document filmé pa l'ethnologue Jean Monod et le cinéast Vincent Blanchet, qui a remporté le pr Georges-Sadoul.*

— FRANKENSTEIN JUNIOR, de Me Brooks : *Mel Brooks* (Le shérif est e prison) *fait revivre à sa manière, par un avalanche de gags, mais avec une extrêm précision dans la reconstitution du fil original de James Whale, le mythe d Frankenstein, qui a voulu trouver le secr de la vie, et finit par créer un monst très humain.*

Théâtre

LA BÉCANE
à Nanterre

L'occupation d'une usine de papier par ses ouvrières et ouvriers. La lutte, ses aléas, l'inconscient collectif, les accidents et le climat de l'événement sont atteints et rendus sensibles par une expression théâtrale neuve : bruits des machines et de la vie, voix, mots de la politique, gestes du travail, actes de la grève, s'imbriquent insidieusement pour former une matière fragile. Très beau.

L'ATELIER 212
à l'Espace Cardin

L'Atelier 212 de Belgrade, théâtre de recherche, est dirigé par Mira Trailovic et Jovan Cirilov, qui, chaque année, y organisent le BITEF, festival international où se réunissent les plus grands metteurs en scène de l'Est et de l'Ouest. La troupe permanente de l'Atelier 212, qui a pu ainsi se confronter aux plus prestigieux modèles, présente le 21 mai à 21 heures les Géants de la montagne, *de Pirandello, mise en scène de Paolo Magelli ; le 22,* Hamlet au sous-sol, *d'après Shakespeare, adaptation et mise en scène d'Aleksic ; et, le 23,* Ubu Roi, *de Jarry, adaptation et mise en scène de Radsic et de Radmilovic.*

ANDROMAQUE
au Biothéâtre

Instinct, vie, gaieté : Daniel Mesguich et ses acteurs font de Racine un plongeoir, une corde à sauter. Même s'ils récitent le dictionnaire, c'est tonique comme du bon football. Là-dessous, beaucoup d'intelligence. Et de passion.

— YVES RIOU et ALBERTO VIDAL au Théâtre d'Edgar : *Deux mimes complets : Riou rêveur et aigu, Vidal multicolore et expansif. Exceptionnellement drôles tous deux. Et ils enchantent les enfants.*

— PHEDRE au Studio d'Ivry : *Bel exercice d'érudition. Retour aux sources. Assez proche sans doute des représentations que Louis XIV se faisait donner à Versailles. Stylisation de la culture. Des comédiens savants.*

— RODOGUNE au Théâtre Oblique : *L'un des décorateurs italiens les plus recherchés, Béni Montrésor, cinéaste de surcroît, métamorphose la tragédie super-œdipienne de Corneille en un mirage de pourpre et d'or.*

— ALBERTINE au Petit Odéon : *Deux agents secrets en chapeau melon surprennent une petite fille au bain, sur une plage de Bretagne. En vérité, c'est une veuve au chômage, retombée en enfance. Le texte de Serge Ganzl, honnête, est métamorphosé par la mise en scène de Philippe Adrien.*

— LA MORT DE DANTON à la Cité internationale : *Les grands personnages de la grande Révolution, celle de 1789, viennent s'inscrire dans un sombre paysage de gravure romantique. Le spectacle de Bruno Bayen montre le rêve de Buchner, rêve pour une révolution à venir.*

— LUXE à la Renaissance : *Le musi hall, vitrine de Paris, dernier souven d'un monde d'élégance et de faux-se blant, plumes, perles, champagne, fonta nes de lumière, le music-hall anachron que vu à travers le regard hautain ironique du groupe T.S.E., et la tran lucide beauté de Marucha Bo.*

— LE BALCON, au Récamier : *L'œuv si rarement jouée, de Jean Genet, l' des plus grands écrivains de ce tem Décor, costumes, jeu des acteurs, so discutables, mais l'univers de Gen mérite l'hommage du public.*

— TIMON D'ATHENES et LES IE aux Bouffes du Nord : *Dans l'uniq décor d'un théâtre crypte se jouent désarrois de deux civilisations qui me rent d'un excès de richesse, d'un ex de misère.*

— L'AGE D'OR, à la Cartoucherie *Le Théâtre du Soleil ébauche les fond tions d'un théâtre nouveau, aboutis ment d'un travail de virtuoses et poètes.*

Musique

RAVEL
à Montfort-l'Amaury

Un grand week-end aux multiples manifestations est organisé autour de la maison de campagne de Ravel : concerts non-stop de piano et de musique de chambre les samedi et dimanche après-midi, programmes symphoniques avec l'Orchestre de l'Ile-de-France, dirigé par Jean Fournet, et le grand orchestre de R.T.L., avec Louis de Froment, conférences, expositions de peinture et de sculpture, de photos, de livres et de disques, inauguration d'un buste de Ravel, etc. Un grand et réjouissant battage pour un musicien aussi pudique. (Montfort-l'Amaury, les 23, 24 et 25 mai.)

LE BOUQUET DE MUSIQUE PLUS

Pour sa dernière séance de l'année, Musique Plus tire un bouquet qui devrait consoler de certaines déceptions, avec Hétérophonie, *de Kagel,* les Imaginaires, *création mondiale de Michel Tabachnik (qui dirige ce concert de l'Orchestre de Strasbourg),* Figures-Doubles-Prisme *de Boulez et* Tenebrae *de Huber, une des révélations de Royan 1974.* (Théâtre de la Ville, le 26 mai, 20 h. 30.)

— FESTIVALS : Saint-Denis (*Requiem* de Fauré, le 22) ; Bordeaux (*le Prince Igor*, le 22, *Didon et Enée*, le 23, les Ballets de Zagreb le 24) ; Royaumont (Ars Nova et X. Darasse, le 24 à 20 h. 15) ; Grange de la Besnardière, par Villedomer, Indre-et-Loire (inauguration de l'orgue par Jean Guillou, le 25 mai, 15 h. 30).

— MUSIQUE EN VILLE NOUVELLE : *Pour « cristalliser des communications collectives », Saint-Quentin-en-Yvelines compte sur la musique et organise son premier festival, avec notamment le Deller Consort et Stockhausen, du 24 mai au 7 juin.* (Concerts à la chapelle de la Villedieu, 78190 Elancourt.)

— CONCERTS SYMPHONIQUES A PARIS : Orchestre de Strasbourg, avec A. Weissenberg, dir. A. Lombard (Fauré, Bizet, Brahms, Th. de la Ville, le 22 mai) ; Orchestre National, avec C. Helffer, dir. S. Varviso (Bartok, Brahms, Strauss, Champs-Elysées, le 22) ; Orchestre Philharmonique, avec J. Berbié, dir. G. Amy (Haydn, Mahler, Berg, Maison de Radio-France, le 23) ; Orchestre de Paris, avec A. Ciccolini, dir. H. Iwaki (Ishii, Saint-Saëns, Rimsky, Palais des congrès, les 27 et 28, T.E.P. le 29).

— LE CINQUANTENAIRE D'ANDRE CAPLET : *Le Miroir de Jésus* et *Septuor*, par la Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau (Maison de Radio-France, le 23 mai) : *Le plus pur des compositeu debussystes.*

Danse

— DES CATHEDRALES PO PEGUY : *Le texte du* Mystère de la ch rité *a inspiré à Alain Périsson et Se Keuten une recherche collective où c médiens et danseurs parviennent à met en relief à la fois l'humble réalité et sens mystique de la passion du Chr* (Première le 23 dans la cathédr d'Amiens.)

— SHEHERAZADE à Créteil : *conte persan chorégraphié avec recher par Georges Skibine et orchestré com un western par le musicien André H sein.* (Maison de la culture, à partir 21 mai.)

— ACTION DANSE 75 au Théâtre d Deux-Portes : *Chants et danses du Con par le ballet Kodia. Présentations jeunes chorégraphes.*

Arts

LE SALON DE MAI
au Musée d'art moderne

Comme tous les ans depuis exactement trente et un ans, le Salon de mai revient avec sa moisson de peintures et de sculptures. Les premières sont accrochées dans les salles de l'avenue de New-York et les secondes exposées sur le parvis du Musée d'art moderne.

Cette année, le comité directeur s'est ouvert aux artistes plus jeunes. Ils se plaignent des mauvaises conditions d'exposition. Et, naturellement, ils ont raison. L'atmosphère misérabiliste de ces sous-sols viendrait à bout de toute peinture qui oserait s'y montrer. Et il faut de la bonne volonté pour parcourir ce dédale délabré où on peut pourtant voir ce que la peinture fait aujourd'hui. Le meilleur et le moins bon réunis.

GERZ : DACHAU PROJEKT
à l'Arc 2

Une salle close. Deux rangées de tables et chaises de bois blanc rudimentaires. Sur chaque table, un album noir de photographies. Et, dessus, l'incandescence sourde d'une lampe électrique. Atmosphère carcérale. De quoi s'agit-il ? D'un environnement du jeune artiste allemand Jochen Gerz : le « Dachau-projekt ». Le visiteur s'assied et feuillette le livre comme dans une sinistre bibliothèque. On s'attend qu'il vous parle de la mort à Dachau. Non, aujourd'hui Dachau est un musée, blanc et net, avec ses pancartes d'interdits anodins habituels pour préserver l'ordre dans un lieu public. Gerz fait un travail de sémiologue : la critique de l'univers concentrationnaire et aussi celle du musée.

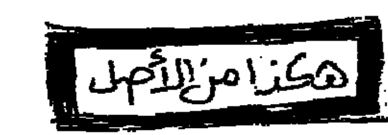
CANOGAR
à l'Arc 2

Des hommes et des événements devenus des peintures-reliefs, le plus souvent marquées par la violence. Le réalisme littéral de l'un des artistes espagnols les p engagés dans la critique sociale.

— *MAX ERNST au* Grand Palai *Lire notre article page 19.*

— HUNDERTWASSER au Musée d' moderne de la Ville de Paris : *Lire no article page 21.*

— POMMEREULLE au CNAC : *retour d'un « objecteur » après p sieurs années d'absence. Daniel Pom reulle, qui s'était signalé entre 1963 1967 par une production d'objets et participation à plusieurs happenings actions, propose au CNAC trois obje sculptures monumentaux :* Tobogg le Mur des couteaux, Fin de siècle. *Mi vaut pas s'y frotter, ça coupe !*



UN DÉFENSEUR DE L'ESPACE VERT

L'Autriche présente Hundertwasser aux continents



L'EXPOSITION commence sur du vert et finit sur du vert. Le vert des vraies plantes, hautes et vivaces, presque des arbres, en pots dispersés au milieu de la salle des tapisseries ; le vert des pelouses, des prairies et des forêts en plastique, dans les maquettes d'architecture réunies à la dernière salle des peintures.

Hundertwasser, peintre autrichien, s'est érigé depuis longtemps en défenseur des espaces verts, de la nature, du végétal, de l'organique bien avant que le propos ne soit à la mode. A sa manière, c'est-à-dire en peintre, dans sa peinture, sous une forme symbolique, et en homme d'action, dans la vie, sorte d'apôtre sûr de sa vérité.

Tout est lié, se tient, se recoupe dans cette création labyrinthique touffue. L'œuvre est dans l'homme, Viennois initié aux vertus de la courbe, amateur des redondances baroques, de Klimt et du Jugendstil, et follement sage, comme un Oriental.

L'horreur de la droite

Il pleut beaucoup chez Hundertwasser, une pluie gaie de couleurs qui tombe dans le jardin, sur la campagne, en gouttes bénéfiques qui avivent les teintes de la terre et permettent de sécréter la vie, une pluie féroce, tirs de pierres rouges, feux du ciel qui s'abattent sur les cités imbéciles, les maisons, les rues trop droites, et les fenêtres aveugles.

Hundertwasser a horreur de la droite, presque autant que Mondrian avait horreur du vert. Tout glisse, passe sur la ligne droite. *La ligne droite est la seule ligne non créative, la seule qui ne corresponde pas à l'homme, un véritable instrument du diable. Quiconque s'en sert travaille à la perte de l'humanité.* Et l'artiste de partir en guerre, à coups de manifestes et d'actions souvent mal comprises, contre l'architecture rationaliste, la ville-dortoir, la ville-prison, la ville-suicide, et contre son promoteur du début du siècle, l'architecte Loos, son compatriote ; Hundertwasser invite chaque habitant de ces cités à prendre ses affaires en main et à modeler son appartement — sa troisième peau après l'épiderme et les vêtements — à sa guise, sans tenir compte des interdits formulés, incite chacun à sortir de l'analphabétisme visuel et perceptif dans lequel il est entretenu.

Les plus grands combats d'Hundertwasser, c'est tout de même sur la toile qu'ils se passent. Là, ce sont les courbes qui gagnent. Les courbes de la nature, de la vie, de la création, contre les angles, les carrés de la mort et des hommes du diable. La mer bleue, la prairie verte, la montagne jaune, s'étalent, s'étirent, se fondent dans les méandres et les strates de l'écriture colorée d'une géographie qui ne saurait être que physique.

L'exposition tour du monde, qui commence son périple au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et doit circuler dans trente villes, accompagnée de son catalogue merveilleux, révèle des aspects mal connus de la création de l'artiste, notamment une section d'œuvres de jeunesse qui, comme toutes les œuvres de jeunesse, n'offre pas de quoi s'extasier mais permet de serrer d'un peu plus près encore les tenants de l'œuvre. Ce sont des dessins au crayon de couleur, des aquarelles, planches de fleurs, petits paysages autrichiens, portraits d'élève doué qui se prépare au concours d'entrée à l'Académie des beaux-arts, mais qui tout de même posent déjà la maison dans l'herbe, sous l'herbe, sous les arbres. « *A l'époque, je ne savais pas que les meilleures images se trouvent dans l'âme d'un homme* », dira plus tard l'artiste.

L'intérêt croît singulièrement lorsque arrive l'année 1949, année d'un voyage en Italie, de rencontres et de remises en question globale des valeurs académiques. La facture s'élargit, Hundertwasser ne s'embarrasse plus de détails, et l'on voit pour la première fois des bandes et des rayures s'étaler sur des nappes, rider l'eau d'un petit port tranquille, et durcir l'image de la rue. Les tournesols se mettent à ressembler à des soleils d'enfant, les arbres commencent à se remplir d'« âmes », et la route d'Assise est striée comme un relevé de courbe de niveau. A la charnière des années 50, Hundertwasser trouve Klee et la voie de l'art brut, recherche l'authenticité, la spontanéité, et, convaincu alors que tout le monde peut faire de la peinture, il peint de manière que tout le monde puisse en faire autant. Pas pour longtemps. Les choses se compliquent de plus en plus. L'empire d'Hundertwasser s'élargit des choses vues aux possibles et aux non-vues. La surface picturale se stratifie, se cloisonne, devient tissu vivant et tombe sous l'emprise de la spirale. Elle est apparue en 1953 dans *le Jardin des morts heureux*, un jeu de l'oie fait d'une quantité de morceaux de couleurs.

On va la retrouver partout, symbole de vie et de création, tout au long du grand voyage semé d'arbres, de petites maisons, de clochetons à gros bulbes, de visages d'hommes lunaires aux yeux en amande, un voyage qui passe par le Maroc, la Tunisie, Paris, Rome, la Normandie, le Japon, la Grèce, le Tyrol, l'Ouganda, le Soudan, se poursuit sur les mers à bord du *Regentag* autour de l'Italie, et jusqu'en Nouvelle-Zélande, où Hundertwasser a désormais l'intention de vivre.

Outre les peintures de petit, moyen et grand format sont présentées des gravures et un ensemble de tapisseries. « *L'art graphique, une activité qui n'est pas naturelle, donne des résultats qui ne sont jamais ceux qu'on imagine... et des ulcères* » : Hundertwasser s'y est beaucoup attaché ces dernières années, multipliant les techniques, associant aux dix, quinze et parfois vingt couleurs de l'or et de l'argent. Il retrouve notamment les merveilles de la traditionnelle gravure sur bois japonaise et fait réaliser au Japon une suite précieuse de planches qui portent le monogramme des maîtres graveurs avec qui il a collaboré. Il reprend en litho, en sérigraphie, des tableaux anciens, et son imagerie gagne encore en force décorative.

Dans la laine, les couleurs s'adoucissent. La douzaine de tapisseries rassemblées, à l'échelle du mur, nous mettent un peu plus au cœur de l'œuvre. Hundertwasser a même tissé l'une d'entre elles tout seul de ses propres mains (et pieds... comme le précise le catalogue), échafaudant son gratte-ciel et montant « son garçon qui pisse contre » brin de laine après brin de laine, sans carton. C'était un pari.

Des forêts sur les toits

L'exposition commence sur elles, sur la verdure (les plantes vertes), et sur un manifeste — sans lequel Hundertwasser ne serait plus Hundertwasser. Un manifeste antipollution dans lequel l'artiste propose un système ingénieux de « toilette à humus » qui permettrait de réutiliser directement les déchets humains comme engrais, que l'on dirigerait sur les toits des maisons, pour y faire pousser de la pelouse, des arbres, des forêts, plutôt que de gaspiller cet or en le faisant passer par la chasse d'eau. Les maquettes d'architecture sont là, elles aussi, à l'appui, maisons individuelles banales, buildings champignons, stations-service, autoroutes camouflées sous une épaisse couche de terreau.

Les avantages du toit d'herbe sont multiples : il produit de l'oxygène, ramasse les poussières et les saletés de la ville, il réchauffe et abrite, permet de faire pousser des fraises et des cerises et de réutiliser les ordures grâce à la toilette à humus... L'écologiste a parlé.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

GAUGUIN, VAN GOGH, DEGAS

La palette et l'écritoire

UNE exposition à la fois instructive et émouvante, c'est, à l'Institut néerlandais, celle des « œuvres écrites de Gauguin et Van Gogh ». Une centaine de lettres datées des années 1888 à 1903 : lettres de Van Gogh à son frère, qui évoquent les préparatifs et les épisodes dramatiques du séjour de Gauguin à Arles ; lettres de Gauguin, celles-là non encore publiées, à Vincent et à Théo ; lettres encore de Gauguin, envoyées à Daniel de Monfreid, de Tahiti et des îles Marquises. Certaines de ces lettres sont illustrées de croquis, ainsi celle que Gauguin envoie à Van Gogh, du Pouldu, en novembre 1889 et où il décrit le « Christ dans le jardin des Oliviers ». Toutes proviennent du musée national Van Gogh d'Amsterdam. Quelques tableaux, dont l'autoportrait de Gauguin, dit « les Misérables » (il a voulu s'y faire la tête de Jean Valjean), ou la « Maison jaune » de Van Gogh, complètent l'ensemble.

Il est à peine besoin de souligner l'intérêt historique de cette correspondance, surtout pour les lettres inédites de Gauguin. Elle pourrait être aussi l'occasion de rétablir l'équilibre entre les deux partenaires de la rupture avec l'impressionnisme et de l'épisode le plus fameux de l'histoire de la peinture « maudite ». De Van Gogh, on a fait, et on a bien fait, un dieu, un martyr, le Christ douloureux de l'art moderne, et il suffit de parcourir sa correspondance pour comprendre que sa grandeur n'est pas seulement d'avoir intégré son drame personnel à ses préoccupations plastiques, mais qu'elle tient aussi à l'exceptionnelle lucidité de son intelligence artistique : Van Gogh a été le plus grand critique de son temps, et pour qui veut, aujourd'hui encore, apprendre à voir, il n'est pas de lecture plus profitable que celle des lettres à Théo.

***

Pour Gauguin, le mythe est moins chaleureux. Un grand peintre, certes, bien qu'on le place en général un peu en retrait par rapport à Van Gogh. Mais un cœur moins pur, un regard moins assuré, moins indifférent aux modes parisiennes, un tempérament presque opportuniste qui l'a fait souvent loucher de façon peu discrète par-dessus l'épaule de ses contemporains. Et surtout un braillard, un agité, un mégalomane, une vraie caricature d'« hartiste » que l'intempérance de ses propos condamnait à être « la proie des littérateurs » et dont l'œuvre est entachée d'une sentimentalité suspecte (je n'invente rien, et, de Cézanne à aujourd'hui, je pourrais citer plus d'un texte). Quant à l'intelligence critique, nul crédit ne lui a jamais été fait sur ce point.

Sa correspondance montre à quel point est fausse cette légende. On le verra mieux lorsqu'elle sera intégralement publiée, déchiffrer des lettres encadrées dont on ne peut lire qu'un côté n'étant pas une opération facile. Mais à travers quelques remarques notées en passant sur Degas, sur Vollard, sur la critique et l'atmosphère de la peinture parisienne, à travers l'analyse qu'il lui arrive de faire de ses intentions artistiques, de l'un de ses tableaux (« la Vision après le sermon » en particulier) ou d'une œuvre de Van Gogh, on sent un esprit d'une telle fermeté qu'il a pu franchir sans encombre le pas si dangereux pour tant de peintres, qui conduit, pour reprendre une expression d'André Lhote, « de la palette à l'écritoire ».

Et pour l'émotion, pour la sincérité, quelle lettre est plus belle que celle qu'il envoya de Bretagne, un jour de découragement, à Van Gogh. « *La vie est bien longue et bien triste. Depuis votre dernière lettre, j'ai tellement broyé de noir que je ne pouvais écrire, désirant le jour voir le soir et la nuit attendre le matin. La terre une fois labourée, l'homme jette la semence et, chaque jour se défendant contre les chances de mauvais temps, il arrive à récolter. Mais nous, pauvres artistes ? Où va le grain que nous plantons et quand vient la récolte ? Depuis trois mois que je suis au Pouldu, j'ai eu 30 francs dans ma poche. Décidément j'ai beau y mettre de l'énergie, je ne peux continuer à peindre.* »

***

Autres lieux, même époque : Degas dont une galerie de la rue Saint-Honoré nous présente un choix de pastels et de dessins avec, en prime, quelques tableaux et certaines de ses sculptures les plus alertes, l'une d'elles (n° 94) incroyable de hardiesse et de pied de nez au bon genre. Tout n'est pas là de premier ordre et certains dessins, datés, arbitrairement peut-être, de ses dernières années, étonnent même par leur faiblesse.

Mais voici des pièces d'archives fort précieuses : un « Paysage d'Italie vu par une lucarne », hommage bien senti à M. Ingres et au papa Corot, une « Fillette portant des fleurs dans son tablier », dont le chic anglais contraste avec le naturalisme féroce des « Prévenus au tribunal », deux profils plus raides que tout ce qu'inventèrent Zola et Mirbeau, et la « Femme à sa toilette », c'est-à-dire à cheval sur son bidet. Ou encore cette estimable étude pour la « Sémiramis construisant une ville », tableau de jeunesse aujourd'hui au Louvre, avec son gros cheval de bois qui va bientôt s'élancer en cabrioles, croupe et sabots trépidants, dans les tableaux de courses et de jockeys au pesage.

Des jockeys, des baigneuses, des danseuses, une très belle repasseuse, un tableau et un pastel de modistes où l'on voit avec quel art Degas savait saisir, résumer un geste professionnel. Quelques paysages. Une merveille : « Intérieur », qui est une étude pour « Madame Camus au piano ». Et des portraits : « Thérèse Morbilli » aperçue dans l'intimité, la « luxueuse exclusion de tout le dehors », comme aurait dit Mallarmé, de son salon rouge. « Zacharian » surtout (un ami, peintre de natures mortes) : la canne, la barbiche, la cigarette, le chapeau dressé sur l'éclat, la tension du visage, du regard attrapé au vol, c'est tout Degas.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ *Œuvres écrites de Gauguin et de Van Gogh*. Institut néerlandais, 121, rue de Lille. Tous les jours sauf lundi de 13 à 19 heures. Jusqu'au 29 juin.

★ *Degas*. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré. Jusqu'au 21 juin.

MAX ERNST AU GRAND PALAIS

(Suite de la page 19.)

Mais Max Ernst n'est vraiment neuf que dans ses forêts et surtout dans cette *Vision provoquée par l'aspect nocturne de la porte Saint-Denis*, lorsqu'il parvient à établir une confusion entre l'apparence des choses et leur réalité ; à faire surgir dans ses tableaux des fantasmes, des hallucinations, délibérément provoqués parfois à partir d'une tache insignifiante.

La leçon vient de loin : de Léonard de Vinci, qui conseillait dans son *Traité de peinture* de considérer longuement des taches d'un vieux mur. Le peintre pourrait en tirer parti pour trouver des formes inédites. Mais, pour les collages surtout, Max Ernst appliquait à la lettre la théorie de Lautréamont qui évoquait la rencontre incongrue sur une table de vivisection d'une machine à coudre et d'un parapluie. Ce qui, selon Max Ernst, prend l'allure de l'énoncé d'une loi : « *Le rapprochement de deux ou plusieurs éléments apparemment opposés, sur un plan de nature opposée à la leur, provoque les plus violentes déflagrations poétiques.* »

D'où ces rapprochements inattendus d'une tête d'oiseau nocturne sur un corps de tueur prêt à assassiner une innocente dévêtue et d'autres situations effrayantes qui parcourent la peu ordinaire série de *la Femme 100 têtes*.

Le plagiat est nécessaire, écrivait aussi Max Ernst qui, pour mettre en feu son imagination, avait besoin de l'alcool des images de catalogues publicitaires apparemment anodins dont il perturbait le sens pour le régler au diapason de l'effroi et de l'humour : Max Ernst réalisait en collage, mais en plus meurtrier, ce que Grandville, surréaliste avant la lettre, au dix-neuvième siècle, dessinait entièrement à la plume.

Suit la longue théorie qui comprend des chefs-d'œuvre et des pièces inégales, villes sédimentées, forêts pétrifiées, paysages de nulle part (*Euclide*, 1945), *Jardins gobe-avions*, *Portrait de Dominique* (de Menil), fascinants cyprès-rochers, dont ce tableau aux *Trois Cyprès* que Georges Pompidou avait longtemps accroché à l'Elysée. On y trouve la *Ville entière*, chef-d'œuvre d'architecture-fiction, l'extraordinaire *Forêt rhénane* et cette somme récapitulative sur un tableau américain peint dans sa retraite désertique de Sedona : *Vox angelica* (1941-1942). Mais le grand et nostalgique tableau de *l'Europe après la pluie* est absent, de même que ce *Tissu de mensonge* de 1959 où Max Ernst se montre peintre et grand peintre.

L'itinéraire est ponctué de sculptures où le peintre a fait couler dans le bronze ses chimères les plus familières (à l'entrée de l'exposition, trois d'entre elles viennent d'être données à l'Etat, qui en ornera un jardin public). Comme pour clore cette rétrospective qui s'achève sur les derniers tableaux où Max Ernst a repris, en plus ornemental, le thème de l'oiseau assassin, on trouve la version 1967 de l'équivoque *Belle Jardinière*, en souvenir du tableau que les nazis avaient détruit lors du grand bûcher qui fit flamber « l'art dégénéré ».

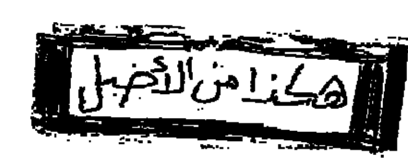
On ne pénètre pas en uniforme dans le territoire artistique de l'irrationnel. Terrain glissant, toujours sur le fil du rasoir de la folie. Max Ernst, qui appartient à l'ère freudienne, avait appris à y entrer, délibérément, sans drogue, pour en rapporter de pleines brassées d'images inédites auxquelles les conduites culturelles rationnelles interdisent l'accès. Contrairement au peintre dit « génial » qui agit sur son tableau, le surréaliste selon Max Ernst est quasi passif. Il jette sur sa toile ce que l'inspiration poétique lui suggère : « *C'en est fini de la conception ancienne du talent* » et de la divinisation de l'artiste-héros, « *qui pond trois œufs aujourd'hui, deux demain et rien dimanche...* ».

Pour Max Ernst, comme pour tout surréaliste qui se respecte, tout homme « normal » porte en lui une réserve d'images. C'est affaire de courage et de procédé de libération employée pour mettre au jour des images enfouies qu'un contrôle du conscient n'a pas altérées et dont l'enchaînement peut être selon Eluard « *qualifié de connaissance irrationnelle d'objectivité poétique* ».

C'est cet enchaînement, ou ce déchaînement d'« *objectivité poétique* » que nous donne à voir cette rétrospective méritée. Elle aurait été inconcevable il y a seulement une décennie, alors qu'à plus de soixante-dix ans Max Ernst n'avait pas encore trouvé dans l'histoire de l'art une place pour ses tableaux. Chacun d'entre eux était porteur d'un mythe, et les mythes, comme chacun sait, ça n'existe pas.

JACQUES MICHEL.

★ Grand Palais, entrée Clemenceau, tous les jours sauf mardi de 10 h. à 20 h. (mercredi 22 h.), jusqu'au 18 août.



Le Xe Festival international de théâtre s'achève à Nancy...

Des voix neuves

LE succès du Festival de Nancy, fondé par Jack Lang, est indiscutable, grâce au travail théâtral présenté — les spectacles animés par la seule naïveté sont moins nombreux que d'habitude, — grâce aussi à sa diversité. Il est passionnant de voir comment Pip Simmons fait du nazisme le révélateur d'un « problème juif » et de ses déchirements, et comment *les jeunes Allemands de* la Rote Rübe utilisent un fait contemporain pour dévoiler les menaces d'une idéologie toujours *présente*.

Il est passionnant de voir comment l'Américain Robert Anton organise — en la vivant jusqu'à *son extrême limite — sa défense* contre la schizophrénie des mégapoles, et comment les Italiens Claudio Remondi et Riccardo *Caporossi la tournent en ridicule* avec une grâce sournoise.

Il est passionnant de voir comment les troupes d'Amérique la*tine parlent de la torture légalisée*, c'est-à-dire admise, acceptée. De constater à quel point les Polonais restent tournés sur leur *histoire* : le « Stu » dans « Exodus » accole l'opéra rock à des formes dépouillées, typiquement de l'Est, et s'accroche à une culture qui ne peut pas se séparer de la religion. Le « 77 » dans « Retrospectiva » accorde un discours très rhétorique à une scénographie éclatée pour analyser les trente dernières années de son histoire nationale, et termine sur la bruyante destruction, dans le noir, du décor.

Evidemment, les troupes venues à Nancy se placent généralement hors des institutions, et ne sont pas représentatives de ce qui se passe globalement dans la vie théâtrale de leur pays.

Elles représentent les voix neuves, qui cherchent et dénoncent les contradictions, celles qui refusent routine, confort, aveuglement. « Festival sans vedette », disait Lew Bogdan à sa conférence de presse.

Paris trouvera peut-être sa vedette parmi les spectacles dif*fusés, mais c'est sans importance.* Après dix ans d'existence, le Festival mondial est mondialement connu ; il est un appel pour les officieux de tous genres, presque partout. (Il n'y a guère que l'Afrique qui reste indifférente.)

Que viennent-ils chercher ? On ne peut le nier, une sorte de consécration. Tous ces groupes sont pauvres, travaillent difficilement, se heurtent chez eux à diverses formes de censure. Etre reconnu hors de ses frontières modifie les rapports de force avec les autorités.

*Mais le Festival n'est pas seu*lement une bouée de sauvetage pour les troupes en perdition. Il leur permet d'élargir leur vision en se confrontant à un public qui les découvre, et n'a donc, en principe, pas d'apriorisme.

Il leur permet de confronter leur travail à celui d'autres troupes d'autres pays.

Rencontres et confrontations demeurent individuelles. Les ac*teurs se réunissent par affinités* : les Espagnols et les Polonais, qui vivent dans des sociétés totalement opposées, mais subissent l'emprise du catholicisme. Les Américains et les Italiens, qui ont la même habitude de drainer des « groupies » extasiés, qui subissent les décervelages parallèles de la production-consommation, et la même peur de la récession. Chaque matin, aux débats publics, les Allemands s'interrogeaient, interrogeaient sur des questions de stratégie et de politique les Portugais ou les Argentins...

Des choix à faire

Les « workshops » envisagés n'ont pu être réalisés : trop de spectacles par jour — une *dizaine, sans compter les* « off », quelques isolés venus profiter du public rassemblé — et la canalisation de l'énorme *masse de ces spectateurs qui* veulent en voir le maximum avant de retomber dans la morne platitude culturelle du quoti*tien nancéien.*

D'ailleurs, comment choisir, puisqu'on ne connaît personne ? Puisque, justement, il n'y a pas de vedette. (Et même *lorsqu'on* peut consacrer tout son temps au Festival, on ne peut pas tout voir.) Il y a bien le bouche-à-oreille *qui classe et définit rapi*dement, mais si on ne veut pas attendre en vain une heure à la porte des lieux théâtraux, il *faut prendre les billets* à l'avance. Et encore, il arrive qu'on ne puisse pas entrer. « C'est terrible, constatait Lew Bogdan, on se fait traiter de fasciste parce que les salles sont pleines. »

Malgré un public plus discipliné que les autres années, malgré une meilleure organisation, le Festival est débordé. Une infinité de problèmes techniques, administratifs, diplomatiques, doivent être à chaque instant réglés. Cela signifie vingt heures de travail par jour pour tout le monde, salariés et bénévoles. Les contradictions internes s'intensifient avec la fatigue. Et le public arrive, toujours plus nombreux, toujours plus avide.

Comme toutes les manifestations réussies, le Festival est menacé par son succès. Mais *peut-on refuser l'expansion*, limiter le public, le nombre des troupes ? Les organisateurs du prochain Festival devront répondre à la question et faire un choix. Il dépendra sans doute *du montant des subventions.*

Vouloir faire de Nancy une opération rentable serait aberrant. Déjà, l'obligation de diffuser certains spectacles à l'avance, de les vendre à qui veut bien les acheter — sinon les troupes ne peuvent pas venir — *installe une équivoque.*

Sans préparation ni information, des travaux particuliers vont être présentés, par petites *touches exotiques,* dans le maelström théâtral parisien. Ces travaux, pour des troupes qui, chez elles, refusent le confort *commercial, seront ici déformés à* cause des obligations commerciales.

Si les subventions du Festival de *Nancy étaient à la mesure de* ses ambitions, la diffusion pourrait s'organiser différemment. Le Festival lui-même pourrait se fragmenter en plusieurs manifestations. Les spectacles seraient moins nombreux, les troupes seraient réunies selon des critères de travail en commun, et auraient le temps de l'approfondir.

Comme les gens de théâtre, les spectateurs y trouveraient leur compte. L'idée de courir d'un endroit à un autre et de pouvoir entrer dans les salles n'occulterait plus la curiosité pour le spectacle. *Mais quatre* manifestations coûtent quatre fois plus cher qu'une seule. Le théâtre permanent d'art et d'es*sai promis par M. Martin, maire* de Nancy, permettra peut-être d'aplanir quelques difficultés. Encore faudra-t-il que lui soit attribué un budget de fonctionnement.

COLETTE GODARD.

UN SPECTATEUR SUR DEUX EST NANCÉIEN

« *NON, je n'y vais pas* », dit un balayeur, visiblement surpris par la question. « *Non, je n'y vais pas*, répète un monsieur qui promène son chien. *Je ne sais pas pourquoi* » « *On ne peut pas y aller, vous savez, avec le travail, et puis je pense que c'est surtout pour la jeunesse* », dit une charcutière. « *C'est pour les jeunes* », dit un *ajusteur* : « *pour les étudiants* », dit une dame qui a été très choquée par une affiche

« *C'est trop tard le soir*, disent deux vendeuses, *mais on connaît des gens qui y vont et qui sont très contents* » — « *Oh ! écoutez, premièrement nous n'y allons pas, deuxièmement cela ne nous intéresse pas* », répond un couple d'une quarantaine d'années : le ton est pincé, au bord de l'agressivité. « *Je compte y aller pour la première fois cette année*, explique un ouvrier qui déplore le manque de moyens de communication; *la C.G.T. a collé une affiche dans l'entreprise où je travaille.* »

« *J'ai déjà vu six spectacles* », dit un étudiant. « *Je n'en ai vu qu'un*, dit une étudiante en beaux-arts ; *si je pouvais financièrement, j'irais tout voir, mais je ne veux pas resquiller, je sais que les organisateurs ont beaucoup de difficultés* »

« *C'est la première année*, dit timidement une jeune employée qui fait la queue devant les guichets ; *si, cela m'intéresse beaucoup de connaître ainsi le monde entier* » ; elle est la seule de son bureau à y aller.

« *Moi, j'y ai été deux ou trois fois depuis les tout-débuts et j'ai remarqué qu'il y avait davantage de monde, nettement plus de monde. Plus de « bourgeois » pour les définir* » : c'est un jeune cadre qui parle.

« *On n'y retrouve pas le milieu ouvrier* », affirme un militant C.F.D.T.

« *C'est vrai, la population ne s'y intéresse pas* », avoue une antiquaire tout près de la place Stanislas — lieu sacré des festivaliers, — et puis elle ajoute avec un sourire d'excuse : « *Pour une ville traditionnelle, les tenues vestimentaires choquent. « Ils » font des choses que nous, Nancéiens, n'avons pas le droit de faire, ils marchent sur les pelouses par exemple. Il y a quelques années, c'était orgiaque, maintenant c'est plus calme. Il y a une évolution favorable, il faut le dire.* » D'ailleurs, cette femme a vu tous les spectacles d'animation, les orchestres, les mimes, les pièces (« *Et, là, il y avait beaucoup de monde* »), mais le soir, *non* : « *C'est trop tard.* »

Il a été difficile, au cours de cette enquête réalisée au hasard dans les rues de la ville (une soixantaine de personnes interrogées dans différents quartiers), de trouver des commerçants, des ouvriers, qui participent au Festival. A l'inverse, il a été difficile de trouver des étudiants qui n'y participent pas (ceux de droit et de médecine s'y rendent beaucoup moins que ceux de lettres et des beaux-arts, qui, eux, sont « boulimiques »). Le Festival de Nancy n'a pas encore gagné un public populaire. Il ne le prétend pas.

Deux pour cent d'ouvriers

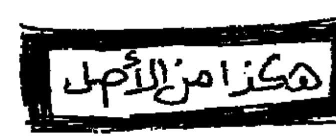
A *l'origine, strictement universitaire*, il a été conçu avant tout comme un séminaire de recherche et de travail. Plate-forme d'information et de témoignage, il est le seul au monde à rassembler pendant quinze jours quarante-sept troupes de trente pays, plus de mille acteurs, metteurs en scène, critiques dramatiques, observateurs. Cette brusque affluence, avec ce qu'elle entraîne d'animation (une vie nocturne avancée, des discussions jusqu'à l'aube dans les cafés, folklore d'un habillement qui varie d'ailleurs d'une année à l'autre), n'est pas sans répercussion sur une ville traditionnellement repliée sur elle-même.

Elle a provoqué, elle provoque encore des blocages où se trouvent mêlés un certain ressentiment face à un Festival perçu comme extérieur à *la cité, et des sentiments plus troubles, voire* « racistes » (à Nancy, comme certains cafés refusent les Noirs, certains Nancéiens n'aiment pas les « chevelus », et d'autres acceptent de loger des « étrangers », à condition qu'ils ne soient pas « de couleur ») Mais le Festival a « bougé » cette année. Il y a eu une évolution Tout le monde en témoigne. Changement quantitatif et qualitatif. Cent cinquante mille spectateurs sont venus, affirme Lew Bogdan, directeur du Festival de Nancy, et près de la moitié d'entre eux (45 %) habitent la ville.

Et puis des catégories nouvelles sont apparues comme le prouve un sondage effectué les 9 [illegible] 10 mai sur sept mille entrées, sondage financé pa[illegible] le service des recherches des affaires culturelle[illegible] Si effectivement les étudiants représentent 40 [illegible] du total, les artistes et les enseignants 25 %, [illegible] employés figurent à 12 %, les cadres supérieu[illegible] à 9 %, les cadres moyens à 7 %. Les ouvrie[illegible] (2 %) sont nettement minoritaires, mais leur pr[illegible] sence est absolument nouvelle. Il faut y vo[illegible] l'effort réalisé par les animateurs pour popula[illegible] ser cette année le Festival.

En dehors des communiqués dans le pe[illegible] journal d'annonces locales, le PAG, en deho[illegible] des cent mille tracts distribués chez les co[illegible] feurs, dans les rues marchandes, et dans [illegible] grands ensembles du Haut-du-Lièvre, en pl[illegible] des dix mille affiches, des programmes di[illegible] tribués dans les maisons des jeunes, les ass[illegible] ciations de parents d'élèves et les foyers, d[illegible] animations de rue, le Festival a convoq[illegible] il y a quelques mois les partis politiques [illegible] fédération du parti communiste a soutenu ac[illegible] vement la campagne) et tous les syndica[illegible] (« *Seules la C.G.T. et l'UNEF sont venues* », [illegible] Lew Bogdan, mais la C.F.D.T. dit ne pas av[illegible] été informée.) La C.G.T a collé des affich[illegible] ventilé des tracts dans les usines, deman[illegible] à diverses entreprises, S.N.C.F., P.T.T., E.D[illegible] C.E.M — qui ont refusé, — d'inviter des troup[illegible] et organisé pour les travailleurs un specta[illegible] à la Maison du peuple. On peut juger [illegible] résultats dérisoires Mais ils dépendent au[illegible] d'une situation générale caractéristique de l'[illegible] *semble du pays et de la ville* « *Des malentend[illegible] traînent autour de ce Festival*, dit Lew Bogd[illegible] *Il faut savoir qu'il n'y a pas un seul club d'é[illegible] diants, pas de maison de la culture. Nancy est [illegible] désert culturel. Et les gens voudraient que [illegible] Festival, tout d'un coup, miraculeusement, an[illegible] une ville entière. Qu'on lui en donne les moyo[illegible] Qu'on nous donne les budgets pour fonder [illegible] centre international de création et d'inform[illegible] tion, un centre de création pour les enfar[illegible] Qu'on donne la possibilité de faire un tra[illegible] permanent.* »

CATHERINE HUMBLOT.





...Le palmarès de Cannes sera connu vendredi



A romantic english woman »...

Losey avec Borowcyk, Duras et quelques autres

QUAND un virtuose se met au piano et improvise sur un thème donné, c'est au style du virtuose plus qu'au thème que l'on prête attention... Ainsi de Joseph Losey dans *The Romantic Englishwoman* : sur un sujet mineur, une technique éblouissante.

L'histoire que raconte Losey appartient à la prolifique descendance de *Madame Bovary*. Thème de la femme insatisfaite sur lequel se penchent, de génération en génération, tous les romanciers « spécialistes de la femme ». Elisabeth devrait être parfaitement heureuse : un mari amoureux qui écrit des romans à succès, un petit garçon adorable, une jolie maison dont elle aime s'occuper. Tant de bonheur fatigue, et Elisabeth se pose des questions. Un bel inconnu, auréolé de mystère, survient à point pour troubler cette âme romantique et inciter la jeune femme à commettre des sottises. Pendant quelques jours, Elisabeth se grise de liberté et d'aventures, puis tout rentre dans l'ordre.

Loin de chercher à escamoter ces poncifs, Losey se plaît à les souligner : le gigolo est un « passeur » de drogue, le mari projette sa jalousie et ses fantasmes dans le scénario qu'il est en train d'écrire, la femme frustrée est le produit typique d'un certain milieu social. Ce qui intéresse le cinéaste est évidemment l'intrusion d'un corps étranger (le gigolo) dans une cellule bourgeoise traditionnelle. Décrits avec un humour très britannique, les rapports des trois personnages réunis sous le même toit inspirent plusieurs scènes qui ont de la force et du mordant. S'amorce alors une satire des conventions de l'amour conjugal. Mais Losey ne va pas plus avant. Sans le lyrisme d'*Eva*, la cruauté de *The Servant*, la poésie du *Messager*, le film reste prisonnier d'un romanesque superficiel.

Du moins le réalisateur « habille »-t-il (comme il le dit lui-même) cette réalité médiocre avec un art raffiné. Dans des décors accordés aux états d'âme de l'héroïne (Baden-Baden, la campagne anglaise, la Riviera), une mise en scène lumineuse, pétrie d'intelligence, déroule ses volutes. A défaut d'être captifs ou émus, nous nous laissons aisément séduire par tant d'élégance et de brio. Et, tandis que le récit nous emporte, nous saluons au passage la grande comédienne qu'est Glenda Jackson, entourée de ses deux hommes : Helmut Berger, qui retrouve ici, insolence et fragilité comprises, son personnage de *Violence et Passion*, et Michael Caine, flegmatique et tortueux dans le rôle du mari.

***

Walerian Borowczyk, l'auteur de *Blanche* et des *Contes immoraux*, est retourné en Pologne, son pays natal, pour tourner l'*Histoire d'un péché*, d'après le roman de Stephan Zeromski. Une histoire qui rappelle par son foisonnement (et un certain mélange de moralisme et d'érotisme) celle de la *Justine* de Sade, les malheurs de la vertu étant ici remplacés par les malheurs de l'amour. Jeune fille pieuse, Eva s'éprend follement d'un garçon que, pendant des années, elle va rechercher à travers l'Europe. Un infanticide, deux ou trois viols, un meurtre au curare pratiqué sur un amant trop confiant, un séjour à Monte-Carlo, un autre au sein d'une communauté utopiste et des chutes fréquentes dans la prostitution sont quelques-unes des étapes de son calvaire. Quand, après tant d'épreuves, Eva retrouve enfin son amoureux, c'est pour le protéger contre des assassins et mourir à sa place.

Borowczyk raconte avec un sérieux imperturbable cette histoire démente, tout en prodiguant ses dons d'incomparable plasticien. Son goût des objets, son sens du détail révélateur, sa puissance de visionnaire et des obsessions sexuelles (qui, paraît-il, existent dans le livre) aboutissent à une crépitante flambée baroque. Assez curieusement il passe par moments sur ce feuilleton rocambolesque un souffle dostoïevskien (l'amour, le péché, la rédemption). Sade, Dostoïevsky (on pourrait ajouter Eugène Sue et Lautréamont) : les références, on le voit, ne manquent pas pour définir le ton de ce film superbe et suffocant, qui tantôt s'envole et tantôt s'embourbe, et qui n'échappe au ridicule que par ses outrances mêmes. Au carrefour du mélodrame et du surréalisme, Borowczyk n'a pas hésité : il a décidé d'emprunter à la fois l'une et l'autre voie. Comme son héroïne, il trébuche souvent, mais, parce qu'il a un grain de génie, il lui sera beaucoup pardonné.

***

La France a réapparu dans la compétition grâce au film délicat et sensible de Liliane de Kermadec, *Aloïse*, dont il a déjà été rendu compte dans ces colonnes. Et c'est également à un Français, François Reichenbach, que l'on doit le film mexicain présenté mardi, *Entends-tu aboyer les chiens ?*, une très noble, très émouvante histoire écrite par Carlos Fuentes sur un thème proche de celui du *Roi des aulnes*. Un paysan indien transporte son fils malade, de village en village, jusqu'à la ville. Chemin faisant, à sa manière, il lui raconte le monde, la vie, la nature, le cosmos. Il lui fait partager ses propres expériences et lui enseigne son humble philosophie.

François Reichenbach aime le Mexique et connaît les Indiens. Son film est un hommage à l'innocence et à la sagesse. Il manque malheureusement à cette œuvre généreuse un style et une unité interne. Entre le long monologue du paysan et les scènes de folklore qui illustrent son voyage, la fusion ne s'opère qu'au prix de lourds artifices qui brisent la continuité du récit et rompent l'envoûtement.

***

Dans la section « Les yeux fertiles », un autre film français, *India Song*, jugé sans doute trop « difficile » pour participer à la compétition et qui pourtant eût honoré notre cinéma.

India Song : la voix de Marguerite Duras et les « voix » qu'elle nous fait entendre. Des voix qui évoquent l'histoire d'un amour, d'un cri d'amour, dans une Inde définie comme une « odeur de fleur » — la lèpre, comme une rumeur, — le Gange, comme une horreur et une moisissure. Il y a très longtemps que tout cela est arrivé, les protagonistes sont morts, et les voix hésitent, se perdent dans leurs souvenirs. Silencieusement — pour ne pas déranger les voix, — des fantômes traversent l'écran, le peuplent, s'enlacent comme jadis, au cours d'une réception. Tandis que la mendiante, qui porte en elle tout la misère de l'Inde, chasse dans « les eaux tièdes du delta », l'Inde blanche s'émeut de l'arrivée de l'ancien vice-consul à Lahore, un meurtrier, banni de la société comme ces lépreux sur lesquels il a tiré. Le vice-consul qui aime la femme de l'ambassadeur de France et qui, pour proclamer son amour, pousse dans la nuit indienne un cri de bête fauve.

Comment dire la beauté de ce film ? Entre les miroirs du souvenir et un simulacre de réalité, tout est immobilité, temps suspendu, attente de ce qui est déjà survenu. Les « voix » d'un côté, les images, immobiles elles aussi, de l'autre. Présence-absence de ces êtres qui ressemblent à ce qu'ils furent, et qui glissent « comme des odeurs » vers le néant. Et cette chanson qui donne envie d'aimer...

India Song est un film où le cinéma devient musique et qu'il faut recevoir comme de la musique. Un film qui nous entraîne très loin, très haut, qui bouleverse et fascine.

JEAN DE BARONCELLI.



« Galileo Galilei », de Joseph Losey, vus par Bonnafé.

Losey face au « Galilée » de Brecht

TENTATIVE ambiguë, pas exactement satisfaisante, cette « mise en film » par Joseph Losey des deux premières versions de la pièce du même nom de Bertolt Brecht qu'il avait montée successivement à Hollywood puis à New-York en 1946, en étroite collaboration avec Brecht et Charles Laughton, qui tenait le rôle principal et assurait en outre la traduction anglaise de l'original allemand. Brecht a tiré de cette collaboration avec le grand acteur anglais un « Modelbuch » (livre de travail) qui servit de base à la nouvelle création de la pièce, dans sa langue originale allemande, dix ans plus tard au Berliner Ensemble sous le titre de *Galileo Galilei*.

***

Joseph Losey lui-même s'est expliqué sur cette collaboration à l'occasion d'un numéro spécial des *Cahiers du cinéma* de décembre 1959, première tentative d'établir un rapport entre Brecht et le cinéma. Du vivant de Brecht, vers 1954, une première pièce est portée à l'écran, *la Mère* : la caméra était placée à une distance fixe de la scène du Berliner, avec une ouverture de l'objectif de prises de vues permettant de couvrir exactement l'espace scénique et le mouvement des acteurs dans cet espace. Deux close-up seulement, sur le visage d'Helen Weigel, aux moments les plus dramatiques rompaient la monotonie de la « filmation ». Tentative limite, anticinéma par excellence, qui rebuta les cinéphiles, mais passionna les gens de théâtre et les comédiens. Au plus près était conservée une reproduction (la plus neutre possible) de la production du Berliner, sur laquelle Roland Barthes a écrit à l'époque des pages admirables.

Joseph Losey choisit un tout autre chemin; selon ses propres termes il a voulu faire du « cinéma théâtral ». Il nourrissait depuis longtemps le projet de porter à l'écran la pièce conçue en partie au début de l'exil en Finlande, quand l'auteur de *l'Opéra de quat'sous* fait la connaissance de Nils Bohr, savant atomiste.

La pièce, après sa double création américaine, sera reprise et étoffée pour sa présentation au Berliner Ensemble. A l'origine, Losey demandait un gros budget, avait espéré que Paramount lui permettrait de réaliser son rêve, l'affaire échoua. Jusqu'au jour où le producteur Ely Landau lui a demandé s'il accepterait, pour la modique somme de 1 million de dollars, de filmer la pièce dans le cadre de la série des classiques de théâtre qu'il produit sous le sigle de l'American Film Theatre.

Losey, obligé de travailler avec un budget inadéquat, en profita pour renchérir sur la préciosité du décor, des couleurs, de la musique. *Galileo*, en film, perd totalement la présence charnelle du *Galileo Galilei* du Berliner, la mise en images acquiert un faux côté Comédie-Française : des acteurs plus ou moins distingués récitent dans une parodie d'anglais shakespearien, avec des élans vocaux incontrôlés — de ce point de vue, John Gielgud, en vieux cardinal, est ridicule, — un texte soigneusement « découpé » pour satisfaire aux exigences du cinéma.

Un seul moment atteint à une certaine efficacité dramatique et plastique, moment repris de la production du Berliner Ensemble : les fidèles de l'illustre savant attendent anxieusement, dans une antichambre, le résultat du passage de Galilée devant l'Inquisition, cependant que sa fille égrène son chapelet d'une voix toujours plus haletante. Galilée renie la vérité pour sauvegarder l'avenir et, très immédiatement, son propre avenir : la Terre ne doit plus tourner autour du Soleil, l'homme redevient seul centre de l'univers, sous l'œil vigilant du Dieu vengeur d'Abraham.

***

Brecht traite de la responsabilité du savant à l'ère atomique par une fable transparente, il analyse les degrés possibles de compromis, il montre crûment la faiblesse de l'homme, de ce Galilée glouton, épris de bonne chère, de son confort.

Galilée est parfaitement lucide, conscient de sa propre déchéance, de sa trahison. L'auteur de *Mère Courage* invite implicitement le spectateur à affermir sa réflexion, à tremper sa volonté dans l'acier; à apprendre les détours infinis de la dialectique libératrice. Les correspondances, connotations, sont innombrables, renvoyant aussi bien à l'état de la société capitaliste que, discrètement, en ombre portée, à ce qui sera plus tard connu sous le nom de stalinisme. Malheur aux Eglises, malheur aussi, phrase devenue célèbre, épitome du brechtisme, « *aux pays qui ont besoin de héros* ».

C'est le mérite de cette production filmée de Joseph Losey, avec ses limitations évidentes, et malgré la gêne que peut procurer une langue anglaise trop agressivement et platement « oxfordienne » (on croirait entendre une pièce de Robert Bolt), de nous donner un beau texte, un grand texte du premier artiste marxiste de ce temps. La question des rapports du cinéma et de la réalité, ou plus exactement de la fameuse « impression de réalité », on se la posera une autre fois, avec Jean-Marie Straub, par exemple.

LOUIS MARCORELLES.

Monsieur Frank Sinatra en concert

FRANK Sinatra chanteur apparaît d'abord aujourd'hui comme ce qu'il y a de plus achevé dans le professionnalisme. Il faut voir et entendre la manière dont il « met en place » une chanson, comment il tire profit du moindre mot, de la moindre note, du silence dont il arrache toutes les ressources, comment il s'empare d'un cliché et lui rend l'originalité, d'un succès qu'il recrée en le pliant à ses exigences, comment il réunit la tendresse et l'exubérance, comment d'un tempo apparemment tranquille la tension ne cesse d'augmenter tandis que les cuivres ponctuent les phrases. Il faut avoir assisté au spectacle de son abandon souverain, l'avoir vu non pas chanter mais caresser une ballade, l'envelopper d'infiniment de délicatesse, de tendresse avant de swinguer, toujours dans le même style simple et direct, de « rentrer dedans », comme on dit chez les musiciens, le plus naturellement, le plus ordinairement.

Cet aboutissement dans le professionnalisme n'est pas seulement dû, bien sûr, à quarante ans de métier ni à des qualités d'acteur certaines, même si le laisser-aller a souvent servi de politique dans le choix de ses films. Sinatra est l'un des derniers représentants d'une génération de chanteurs qui étaient d'abord des hommes de scène avant de fabriquer des disques dans les studios. Et puis toute sa vie, celui que l'on a longtemps surnommé « la voix » s'est frotté avec les meilleurs orchestres de jazz, avec Count Basie, Duke Ellington, Woody Herman, Quincy Jones et avec eux il a travaillé, affiné son « beat ».

Frank Sinatra était mardi soir au Palais des congrès. Deuxième étape d'une tournée européenne qu'il a entreprise à l'aide d'un Jet personnel qui le ramène tous les soirs dans une sorte de quartier général établi à Genève. Les exigences de Sinatra étant de 160 000 dollars par gala, le prix moyen de la place s'élevait à 500 francs, soit la somme à payer pour entendre habituellement, à Paris, dix chanteurs français dont pas un n'arrive vraiment à la cheville de M. Sinatra. La salle était aux trois quarts pleine.

Le petit homme aux épaules étroites, au visage triangulaire devenu bouffi, à la moumoute grisonnante, était là, avec son charme un peu canaille, avec son style « cool » tranchant, avec Bill Miller, son pianiste attitré et Don Costa dirigeant trente-huit musiciens, avec The lady is a tramp *et* You are the sunshine of my life, *avec ses vingt chansons coupées d'une pause whisky à la douzième, d'un monologue et de commentaires à l'emporte-pièce. Il y a quatre ans, épousant le style d'un chef d'Etat, il avait annoncé sa retraite, faisant savoir dans une lettre adressée aux membres de sa famille et à son entourage qu'il « renonçait à toute forme de vie publique ». Mais ce chef de clan aux multiples affaires n'a jamais pu quitter le devant de la scène, se produisant dans des galas dits de charité, épongeant les dettes de M. Spiro Agnew, démissionnaire de la vice-présidence des Etats-Unis, jouant le maître de cérémonie lors d'un fastueux hommage rendu par Hollywood à James Cagney, allant consoler M. Richard Nixon, démissionné, en lui apportant la première copie de* Il était une fois Hollywood.

Au Palais des congrès, il y avait M. Frank Sinatra chanteur. Et c'était superbe. Tout le reste était accessoire ou folklorique.

CLAUDE FLÉOUTER.

Expositions

MAX ERNST. — *Grand Palais*, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. *Jusqu'au 18 août.*

DESSINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. — Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte *Jaujard (260-39-26)*. Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F (donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 2 juin.

DONATION CLAUDE-ROGER MARX. VINGT DESSINS ET PASTELS : Corot, Delacroix, Daumier, Boudin, Redon, Jongkind, Bonnard, etc. — Musée du Louvre, cabinet des dessins. Entrée : 3 F (voir ci-dessus).

FUSSLI : peintures et dessins (1741-1825). — Petit Palais, avenue *Winston-Churchill (265-99-21)*. Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 20 juillet.

VAN THIENEN, SCULPTURES EN MOUVEMENT. — *Musée d'art moderne de la Ville de Paris*, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 25 mai.

HUNDERTWASSER. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

R. CANOGAR : constructions 1968-1975. — **J. DAURIAC** : œuvres récentes : 1973-1975. — **J. GERZ** : Exit. Musée d'art moderne de la Ville de Paris A.R.C. 2 *(voir ci-dessus).*

SALON DE MAI. — Musée d'art moderne, 16, quai de New-York (704-70-94). Jusqu'au 15 juin.

SALON DE LA JEUNE SCULPTURE. — Jardins des Champs-Elysées et Espace Cardin, 3, avenue Gabriel. Jusqu'au 8 juin.

MARK di SUVERO, sculptures. — Jardin des Tuileries. Mai-Juin.

CATALOGNES ET COURTEPOINTES DE L'ANCIEN QUEBEC. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, *rue du Mahatma-Gandhi* (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F, le dimanche 3 F. Jusqu'au 30 juin.

POMMEREULLE. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 1er juin.

MITHILA, LES FEMMES, LEURS PEINTURES ET LA FAVEUR DES DIEUX, Musée des arts décoratifs, *107, rue de Rivoli (260-32-14)*. Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. ; le dimanche de 11 h. à 19 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 26 mai.

DES TAPISSERIES NOUVELLES. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus).

WILHELM WAGENFELD DU BAUHAUS A L'INDUSTRIE. — Musée des arts décoratifs. Centre de création industrielle (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

PORCELAINES DE SEVRES AU XIXe SIECLE. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). *Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de* 13 h. 30 à 17 h. 15.

Entrée : 7 francs ; le dimanche : 5 francs (donnant droit à la visite du musée (gratuite le 21 septembre). Du 24 mai au 3 novembre.

PALLADIO, maquettes des œuvres : Chapelle de la Sorbonne, 3, rue de la Sorbonne. L'influence de Palladio en France : C.N.M.H., 62, rue Saint-Antoine (887-24-14). Les deux expositions sont ouvertes de 10 h. à 20 h., sauf le mardi. Jusqu'au 6 juillet.

CORNILLEAU ET NESME. — Maison des lettres, 8, rue Jean-Calvin. Jusqu'au 30 mai.

ŒUVRES ECRITES DE GAUGUIN ET VAN GOGH. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

GIJS GISBERS. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 juin.

L'ATELIER FREI OTTO, ARCHITECTE. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 21 h. Entrée libre. Du 22 mai au 30 juin.

DE LA PAUVRETE AU BIEN-ETRE. Cinq générations de Suédois (1850-1970). — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 juillet.

LE GRAND SONNET CANADIEN. Desins de Greg Curnoe. — Centre *culturel canadien, 5, rue de Constantine* (551-35-73). Tous les jours de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 juin.

CABINET DE DESSIN. — Centre américain, 261, boulevard Raspail (633-59-16). Sauf dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 mai.

MAURICE RAVEL. — Bibliothèque nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'en juillet.

ETHIOPIE D'AUJOURD'HUI. La terre et les hommes. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (727-18-17). *Sauf mardi, de 10 h. à 18 h.* (le jeudi, à 14 h. 30 : visite commentée ; à 15 h. 30, projection de films). Entrée : 8 F. Jusqu'au 30 septembre.

PRESSE UNIVERSITAIRE CLANDESTINE, RESISTANCE 1940-1945. — *Institut national de recherches et de documentation pédagogiques*, 29, rue d'Ulm. Sauf samedi après-midi, dimanche et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

EN BANLIEUE

BIEVRES (Essonne). Steinlein (l'Ancien Testament). Michel Ciry (le Nouveau Testament). — Moulin de Vauboyen. Jusqu'au 30 juin.

COURBEVOIE. Les trains-jouets, de 1835 à 1940. — Musée Roybet-Fould, parc de Bécon. De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

LA DEFENSE. Mai à la Défense. — Galerie de l'Esplanade. Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MONTROUGE. L'air et les peintres : Folon, Y. Klein, Aubertin, etc. — Salles des Fêtes, 2, avenue Emile-Boutroux (253-47-00). Jusqu'au 1er juin.

PONTOISE. Trois peintres réalistes : Chan Kinchung, Claude Grobety, B. *Kelly.* — *Musée.* Jusqu'au 2 juin.

VITRY-SUR-SEINE. L'art dans la ville. (Renseignements au centre d'animation culturelle.) Mai.

PROVINCE

CALAIS. Ernest Pignon-Ernest. — Peinture, art de la rue. (34-36-01). Mai.

CHARTRES. MARC FAVRESSE, reliefs. — Musée. Jusqu'au 8 juin.

DIJON. Henri Bouchard. Sculptures. — Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 15 juin.

GRENOBLE. Magnelli. Dessins, collages. Musée. Jusqu'au 17 juin.

LAON. Céramistes de la Loire. — Maison des arts et loisirs (23-25-83). Jusqu'au 29 mai.

NANTES. Bigot. Quarante années de peinture. — Musée des Beaux-Arts. Jusqu'au 10 juin.

NICE. Livres de Pierre Lecuire. — Villa Arson, 20, avenue S.-Liégeard. Jusqu'au 25 mai. Kijno. — Galerie Sapone (88-54-27). Jusqu'au 25 mai. *Belasco.* — *Galerie des Ponchettes,* 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 1er juin.

PONT-SUR-YONNE. Festival d'art. — Galerie Vision 3 (66-18-75). Jusqu'au 15 juin.

SAINT-ETIENNE. Tableaux pour une exposition : une Pièce de Jochen Gerz... — Musée d'art et d'industrie. Hélion : le marché de Bigeonnette. — Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 26 mai.

SAINT-OMER. Expressions artistiques *contemporaines de la R.D.A.* — Hôtel Sandelin (38-00-94). Jusqu'au 9 juin.

STRASBOURG. Peinture anglaise contemporaine. Rétrospective des années 60. — Ancienne Douane. Jusqu'au 1er juin.

Concerts

MERCREDI 21 MAI

RADIO-FRANCE, 116, avenue du Président-Kennedy, 16e (224-33-61), 20 h. 30 : Orchestre lyrique de Radio-France, direct. G. Masini : « Othello », de Rossini.

CENTRE CULTUREL DU MARAIS, 28, rue des Francs-Bourgeois, 4e, 21 h. : Concert phonotèque, par le G.R.M.

EGLISE SAINT-SEVERIN, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e (633-61-77), 21 h. : Orchestre de chambre Paul Kuentz, dir. Paul Kuentz, avec M.-C. Alain, orgue (Haendel, Milhaud).

JEUDI 22 MAI

MUSEE GUIMET, *6 place d'Iéna,* 16e, 21 h. : Le Florilegium Musicum de Paris et E. Chojnacka, clavecin ; C. Maisonneuve, hautbois d'amour (Schaeffer, Sevrette, Goeyvaerts, Lachartre).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36). Orchestre national de Radio-France, *dir. G. Ferro, avec G. Helffer* (Bartok, Brahms).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE ULM, 46, rue d'Ulm, 5e, 21 h. : Reine Gianoli, piano (Bach, Schubert, Schumann).

VENDREDI 23 MAI

MUSEE GUIMET, 21 h. : Katsaris, J.-J. Kantorow, S. Koulakezian, P. Muller, avec l'Ensemble instrumental Quatra, dir. C. Diederich.

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec Anne Bantelloni (Caplet).

RADIO-FRANCE, studio 104, 20 h. 30 : *Orchestre philharmonique de* Radio France, dir. G. Amy, sol. Jane Berbi (Haydn, Mahler, Berg).

SAMEDI 24 MAI

MUSEE DE CLUNY, 24, rue d Sommerard, 5e (entrée boulevar Saint-Michel), 18 h. : Musique ins trumentale du dix-huitième siècl *par J. Royer,* M. Bourgue, M. Tour nus, C. Kling (Quantz, Bach, Lott Marin-Marais, Telemann).

DIMANCHE 25 MAI

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 4 D. Wilkins, orgue (J.-S. Bach, Jen kins, Duruflé, Langlais).

LUNDI 26 MAI

THEATRE ESSAION, 20 h. 30 M. Piquemal, F. Lodéon, X. Pillo C. Cebro (Chausson, Duparc, Pou lenc, Debussy, Ravel)

LE LUCERNAIRE, 18, rue d'Odess 14e (326-57-23), 20 h. 30 : Homma à André Jolivet : Maryse Ancelin Catherine Brilli (Jolivet, Abb Level, Holstein).

MARDI 27 MAI

SALLE PLEYEL, 252, rue du Fa bourg-Saint-Honoré, 17e (227-88-7 21 h. : The Masterplayers, d R. Schumacher, avec L. Wright, pi niste (Haendel, Haydn, Mozar

PALAIS DES CONGRES, por Maillot, 17e (758-27-08), 20 h. 30 Orchestre de Paris, dir. H. Iwaki, a A. Ciccolini (Maki-Ishii, Saint-Saë Rimsky-Korsakov) : 18 h. 30 Concert du mardi : M. Debo E. Krivine, T. Adamopoulos (Beeth ven) ; A. Simon, A. Pournl. F. Boury (Schubert) ; J.-R. Gravo F. Morin, J. Morato (Ravel).

Festivals

Nancy à Paris

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, *Théâtre de l'Aquarium (328-36-36)* : los Palos, par la Cuadra de Séville (jusqu'au 24 mai).

ESPACE CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (266-17-30) : Otello, par la Compagnie Meme Perlini (à partir du 27 mai).

THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7e (548-65-90), 20 h. 30 : el Senor Galindez, par l'equipo Teatro Payro, Argentine (du 26 au 31) ; Cordel, par le Teatro libre de Bahia, Brésil (jusq. 24) : America *Piece* et Xa, a Vietnam Primer, par le Provisional Teatre, Los Angeles (les 23 et 24) ; les Grands Ballets maliens (du 26 au 28) : Puerto Rico fua, par le Teatro del Sesenta, Porto-Rico (les 21 et 22) ; Séance, par le Théâtre de Carouge, Genève (les 26 et 27 à 18 h. 3 Resistencia par le Nuevo Gr de Caracas (les 21 et 22 à 18 h.

Électroacoustique à l'AR

MUSEE D'ART MODERNE DE VILLE DE PARIS, ARC 2, 11, du Président-Wilson, 16e : le 2 20 h. 30 : Italie, resp. : Lore Ferrero (Zaffiri, Gruppo, N Ferrero, Grossi, Sciarrino) ; le à 20 h. 30 : France, resp. : Mich Bokanovski et Gérard Fre (Chion, Ferrari, Piguet, Ferre Roquin) : le 23 à 20 h. 30 : U. (West Coast), resp. : A. Millan (Amacher, Berhman, Dabh, A. Mac Millan, Mimarogl le 24 à 20 h. 30 : Latino-Amer resp. : Jorge Arriagada (Silves Brouwer, Marin-Serra, Lavi Arriagada).

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA, 8, rue Scribe, 9e (073-15-59); les 21 et 22 à 20 h. 30 : la Sylphide, ballet ; les 24, 27 (abonn. Ma) et 30 (abonn. Vg) à 19 h. 30 : la Forza del destino ; le 31 à 19 h. 30 : Faust.

COMEDIE-FRANÇAISE, au Théâtre Marigny, 8e (256-04-41), les 21, 22, 24, 25, 28 et 30 à 20 h. 30 : Monsieur Le Trouhadec saisi par la débauche ; les 23, 26 (abonn. série E), 27 (abonn. série B), 29 et 31 à 20 h. 30, les 24 (abonn. série 2), 25 et 31 (abonn. série 3) à 14 h. 30 : l'Ile de la raison ; le 28 à 14 h. 30 : La Fontaine (matinée littéraire). Voir aussi Odéon.

ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32) (D. soir, L.) mat. D. à 16 h. : le Barbier de Séville ; le 26 à 20 h. 30 : Soirée littéraire de la Comédie-Française.

PETIT-ODEON (D., L.), 18 h. 30 : Albertine ; 21 h. 30 : les Longs Chapeaux.

CHAILLOT : voir Théâtre de la Cité internationale.

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09), les 21, 23 et 24 (dernière) à 20 h. 30 : Androclès et le Lion ; les 22 et 27 à 20 h. : Cinéma. — Petit TEP (J., D., L.), de 11 h. à 20 h. : exposition Jean-Marie Serreau ; le 22 à 20 h. 30 : Libre parcours variétés.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE, 5, rue Papin, 3e (277-88-40) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo ; (Me., D. soir, L.) 20 h., mat. Me., S., D., 15 h. 30 : Cirque Gruss ; les 21 et 28 à 21 h. : Hootennany ; les 22 et 29 à 21 h. : Concert et Folk ; les 23 et 30 à 21 h. : Jazz ; les 24 et 31 à 21 h. : Free Music ; le 27 à 21 h. : Chanson.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 4e (887-35-39), les 21, 22, 23 et 24 à 18 h. 30 : Zoltan Kocsis ; les 27, 28, 29, 30 et 31 à 18 h. 30 : Jean-Pierre Rampal et Robert Veyron-Lacroix ; les 21, 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31 à 20 h. 30 : Ballet Indépendant du Mexique ; les 22 et 26 à 20 h. 30 : Orchestre de Strasbourg.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93) : le Médecin malgré lui (à 10 h. jusqu'au 23 et à 14 h. 30, à partir du 24) ; la Farce de maître Pathelin (à 14 h. 30 jusqu'au 23 et à 10 h. à partir du 24).

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24) (D), 21 h. : Tutti-Frutti.

ATHENES, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : la Folle de Chaillot.

BIOTHEATRE, 4, rue Marie-Stuart, 2e (508-17-80) (D.), 21 h. : Andromaque.

BOUFFES DU NORD, 209, rue du Fg-Saint-Denis, 10e (280-28-04), les 22, 23, 24, 27 à 20 h. 30, les 21, 24 à 14 h. 30 : Timon d'Athènes ; le 21 à 20 h. 30 : les Iks (dernière).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, avenue de la Pyramide, Théâtre du Soleil (808-87-53) (Mer., jeu., dim. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 16 h. : l'Age d'or. — Théâtre de la Tempête : voir Festivals.

CHARLES DE ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Plus on est de fous, plus on rit (à partir du 23).

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : le Lit-cage.

DAUNOU, 7, rue Daunou, 2e (073-64-30) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. à 15 h : Monsieur Masure.

DIX-HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35), du mer. au sam. à 20 h. 15 : France, terre d'asiles.

EDOUARD-VII, place Edouard-VII, 8e (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Chat en poche.

ESPACE CARDIN, 1 avenue Gabriel, 8e (265-97-60). Saison internationale 1975 : Atelier 212 de Belgrade, le 21 à 21 h. : les Géants de la montagne (Pirandello) ; le 22 à 21 h. : Hamlet au sous-sol (Shakespeare) ; le 23 à 21 h. : Ubu roi (Jarry). A partir du 27, voir Festivals.

ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42) (L.) 22 h. 30 : le Petit Chaperon rouge (à partir du 23).

FONTAINE, 10, rue Fontaine, 9e (874-74-40) (J., D. soir), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : les Jeux de la nuit.

GYMNASE, 38, bd de Bonne-Nouvelle, 9e (770-16-15) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Saut du lit.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23) (D.), 21 h. : l'Amour fou.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve, la Leçon.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D.), 21 h. : les Branquignols.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Solange ; Gogiu ; (L.), 22 h. : Ce soir on fait les poubelles.

MICHEL, 38, rue des Mathurins, 8e (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MODERNE, 15, rue Blanche, 9e (874-94-28) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : les Jeunes Barbares d'aujourd'hui.

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. : la Libellule.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. D. 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Septembre à Santiago.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : le Premier.

RECAMIER, 3, rue Récamier, 7e (548-63-81) (D.), 20 h. 30 : le Balcon ; (D.), 19 h. : Trois Femmes.

RIVE GAUCHE, 101, bd Raspail, 6e (548-87-93), 21 h. 25 : l'Intervention (jusqu'au 24).

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Croque-Monsieur.

SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 47, bd de l'Hôpital, 13e (727-81-15) (D.), 19 h. 30 : Faust-Salpétrière.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-28) (L.), 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

STUDIO-THEATRE 14, 20, av. Marc-Sangnier, 14e (272-31-31), 20 h. 30 : Là-bas (relâche du 24 mai au 1er juin).

THEATRE OBLIQUE, 76, rue de la Roquette, 11e (805-78-51) (L.), 21 h. : Rodogune.

THEATRON, 2, rue Frochot, 9e (878-61-58), I) (D., L.), 21 h. : le Retour de Miss Univers ; II) (D., L.), 21 h. : Je m'appelle Rosa Luxembourg.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, boulev. Jourdan, 14e (589-67-57), Grand Théâtre, 21 h. : la Mort de Danton (Chaillot) (jusqu'au 24) ; la Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la Rosée (jusqu'au 24) ; la Resserre (D.), 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.

THEATRE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-12-68) (Mer., D.), 19 h. : la Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou music-mime ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.

THEATRE D'ORSAY, 7, quai Anatole-France, 7e (548-65-90), voir Festival de Nancy.

THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche, 9e (874-20-44), 20 h. 45 : Crime et châtiment (jusqu'au 24).

THEATRE DE FORTUNE, 147, bd Auguste-Blanqui, 13e, le 23, à 21 h. : l'Œuvre sans nom.

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (Mer., J., S., Mar.), à 20 h. 30 : l'Homme couché.

TROGLODYTE, 74, rue Mouffetard, 5e (222-93-54), 21 h. : l'Inconfortable (jusqu'au samedi) ; à partir du mardi : Xâhât.

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la commune, 2, rue Edouard-Poisson (833-28-91). Festival d'Aubervilliers, les 21, 22, 24, 27 à 20 h. 30 au gymnase Guy-Mocquet : la Nuit du 28 septembre. Les 23, 24, 25, 26, 27 de 10 h. à 22 h dans les rues : le Welfare State (animation dans la ville). Le 26 à 20 h. 30 au foyer protestant (195, avenue Victor-Hugo) : Théâtre inédit : Lecture de pièce : Philippe Adrien.

BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B., 60, rue de la Belle-Feuille (603-60-44), les 21 et 22 à 20 h. 30 : Danses nationales d'Espagne, de Manolita et Rafael Aguilar. Le 27 à 20 h. 30 : Raymond Devos. Le 24 à 20 h. 45 : Un otage.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE, Théâtre populaire du Val-de-Marne, 4, rue Proudhon (706-36-43), les 21, 22, 27 à 20 h. 30 ; les 24 et 25 à 18 h. : la Grand'Route.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard, 4, avnue de Villeneuve-Saint-Georges (890-89-79), le 23 à 21 h. : Catherine Ribeiro + Alpes. Le 25 à 11 h. au conservatoire de musique de Choisy-le-Roi : la Servante maîtresse, de Pergolèse.

CLICHY, ARC, 3, rue du Docteur-Calmette (270-03-78), les 22, 24 à 20 h. 30 ; le 25 à 17 h. : les Petites Filles modèles.

CRETEIL, M.A.C., place de l'Hôtel-de-Ville (899-94-50), les 21, 22, 23, 24, 27 à 21 h., mat. le 27 à 14 h. : Shéhérazade (ballet).

IVRY, Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 16 h. : Phèdre.

JOUY-EN-JOSAS, école H.E.C., le 22 à 21 h. : Hommage à Erik Satie, avec Jean Wiener, Jacques Février.

MALAKOFF, Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45), le 27 à 21 h. : Musique égyptienne.

MONTFORT-L'AMAURY, salle des loisirs, le 23 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : Jean Fournet, avec Andreia Van Schaik (Ravel).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), du 21 au 24 à 20 h. 30 ; le 25 à 16 h. ; le 27 à 19 h. 30 : la Bécane, ou le journal d'une ouvrière du papier.

SARTROUVILLE, Théâtre de Sartrouville, rue Louise-Michel (962-43-83), le 27 à 21 h. : l'Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. : Alain Boulfroy (Lully, Couperin, Leclair, Vranicki).

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde (243-00-59) : Trente-six heures pour la culture, le 22 à 20 h. 30 : musique (Requiem de Fauré) suivie d'un débat ; le 23 à 15 h. : débat sur l'action culturelle ; à 18 h. : débat sur le livre ; à 20 h. 30 : théâtre (le Jeu de Robin et de Marion) suivi d'un débat ; le 24 à 10 h. : film et débat sur le sport ; à 14 h. : débat sur l'audio-visuel ; à 17 h. 30 et 20 h 30 : débats.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (rens. : 050-33-70), du 24 mai au 7 juin : Musique en ville nouvelle.

VILLEJUIF, Théâtre municipal Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin (726-15-02), le 24 à 21 h. : les Marionnettes de Bratislava.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano, rue Charles-Pathé (808-73-74), les 21, 22, 23 à 21 h. ; le 24 à 18 h. : Skandalon.

VITRY-SUR-SEINE, Théâtre Jean-Vilar, avenue Youri-Gagarine (680-80-20, poste 288), les 23 et 24 à 20 h. 45 : le Cercle de craie caucasien.

Les cafés-théâtres

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51), 21 h., dernière-première : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.

CAFE D'EDGAR, 58, bd Edgar-Quinet, 14e (326-13-68) (Dim., Lun.), 20 h. 45 : Sylvie Joly ; 22 h. 30 : Auguste : « On m'a dit que... ».

LA PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : le Regard à genoux, Jean Bois ; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14), I) 22 h. : 5 Restless boys (dernières) ; II) 23 h. 30 : Un plus un plus elle (dernières).

LA VIEILLE GRILLE, 1, r. du Puits-de-l'Hermite, 5e (707-60-93) (Mer. au D.), 21 h. 30 : Rorschach ; le 26 à 21 h. : Concert de musique ancienne.

music-hall

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 18 h. 30 : Guy Bedos et Sophie Daumier.

COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D) 22 h. : Jean Sommer.

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 18e (606-38-79) (D.) 20 h. 45, mat sam. 17 h. : Histoire d'oser.

MOUFFETARD, 76, rue Mouffetard, 5e (331-59-77) (D., L.) 22 h. : Jacques Bertin.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49) t.l.s. à 21 h. 30 : Amalia Rodriguez (jusqu'au 26). Le 21 à 18 h. 30 : Gary Peterson.

Les opérettes

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Valses de Vienne.

MOGADOR-HENRI VARNA, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (Mer., D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 15 et 17 h 30 : Fiesta.

La danse

Voir OPERA, THEATRE DE LA VILLE et NOUVEAU CARRE.

DEUX-PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (797-24-51) t.l.s. à 21 h. : Ballet-théâtre Kodia ; les 22 et 23 à 20 h. : Danses et rythmes contemporains.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (250-79-80) : Alvin Alley (ven., sam. et mar à 20 h. 45 : programme B ; mer et jeu. à 20 h. 45, sam. à 15 h. 30, dim. à 18 h. : programme R).

PORTE-SAINT-MARTIN, 16, bd Saint-Martin, 3e (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. à 17 h., dim. à 15 h. : Kolo, le grand ballet national yougoslave.

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 21 MAI. — 15 h., *la Bataille des Ardennes,* de K. Annakin ; 18 h. 30, *Des ancêtres et des descendants Munich* ; 20 h. 30, *les Fils du feu,* d'I. Gyongyony ; 22 h. 30, *L'aigle vole au soleil,* de J. Ford.

JEUDI 22. — 15 h., *la Bataille sur la Drina* ; 18 h. 30, *Il Sole sorge ancora,* d'A. Vergano ; 20 h. 30, *Paisa,* de R. Rossellini ; 22 h. 30, *Le fils d'Iran est sans nouvelles de sa mère,* de Rahnema.

VENDREDI 23. — 15 h., *American guerilla in the Philippines,* de F. Lang ; 18 h. 30, *la Ligne de démarcation,* de C. Chabrol ; 20 h. 30 et 22 h. 30, *Out 1 : spectre,* de J. Rivette.

SAMEDI 24. — 15 h., *le Vol du phénix,* de R. Aldrich ; 18 h. 30, *le Renard du désert,* d'H. Hathaway ; 20 h. 30, *Lotna,* d'A. Wajda ; 22 h. 30, *Sabotage,* d'A. Hitchcock.

DIMANCHE 25. — 15 h., *le Train,* de J. Frankenheimer ; 18 h. 30, *Stalag 17,* de B. Wilder ; 20 h. 30, *la Soupe aux canards,* de L. Mac Carey ; 22 h. 30, *Paysage après la bataille,* d'A. Wajda.

LUNDI 26. — 15 h., *I was Monty's double,* de J. Guillermin ; 18 h. 30, *la Longue marche,* d'A. Astruc ; 20 h. 30, *l'Enfant de l'autre,* de Dikongue-Pipa (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30, *la Bataille pour Anzio,* d'E. Dmytryk.

MARDI 27. — 15 h., *la Ballade du soldat,* de G. Tchoukrai ; 20 h. 30, *la Grande pagaille,* de L. Comencini ; 22 h. 30, *Trois,* de Petrovic.

Les exclusivités

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 11e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LES AMAZONES (Fr.-It.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Galaxie, 13e (580-76-86).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A. v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.
BELLADONNA (Jap., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Ordener, 18e (607-07-02).
CELEBRATION AT BIG SUR (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio-Raspail, 14e (326-38-98), Omnia, 2e (231-39-36).
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Lux - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17).
DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) de 15 h. 10 à 20 h. 40.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 15 h., 18 h., 21 h.
FILMS INEDITS D'AVANT-GARDE AMERICAINE (A., v.o.) : Olympic 14e (783-67-42).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) à 15 h. 15, *18 h. 45, 22 h. 15,* Escurial, 13e (770-28-04) mer., jeu., lun., mar.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, *18e* (522-37-41), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Saint-Germain - Studio, 5e (033-42-72), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), *Montparnasse - Pathé,* 14e (326-65-13), Cambronne 15e (734-42-96)
LA GUERRE DES MOMIES (Chil., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
IL ETAIT UNE FOIS A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e 359-41-18).
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz 8e (359-42-33), Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).
LES JOURS GRIS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 16 h., 18 h., 20 h.
LEPKE LE CAID (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Telstar, 13e (331-06-19), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-*Convention, 15e (828-20-32).*
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette I et II, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Mayfair, 16e (525-27-06), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h., 20 h.
LES ORDRES (Fr) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08), La Clef, 5e (337-90-90), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Murat, 16e (288-99-75).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 heures (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Boul'-Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Rex, 2e (236-83-93).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Murat, 16e (288-99-75).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, *18e* (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Fauvette, 13e (331-60-74), Nations, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

Les films nouveaux

LES NOCES DE PORCELAINE, film français de Roger Coggio : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544 - 25 - 02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CE CHER VICTOR, film français de Robin Davis, avec Bernard Blier, Jacques Dufilho : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Nation, 11e (343-04-67).
LES PHALENES, film français de Philippe Valois : Seine-Studio, 5e (325-92-46), de 18 h. 30 à 22 h.
LA CLEPSYDRE, film polonais de W. Has, v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 à 22 h. 15.
KAFR-KASSEM, film libanais de Bohran Alaouie, v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Entrepôt, 14e (783-67-42).
L'IBIS ROUGE, film français de Jean-Pierre Mocky : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97 ; Studio - Alpha, 5e (033 - 39 - 47) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 4e (580-03-75).

A PARTIR DU 23

TOMMY, film américain de Ken Russel, avec Ann Margret, Oliver Reed, Jack Nicholson, Elton John et les Who, v.o. : Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (337-35-43).
SKEEZAG (A., v.o.) (**) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN HOMME VOIT ROUGE (Ang., v.o.), Cluny, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Liberté, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (734-20-70), Rotonde, 6e (633-08-22), Helder, 9e (770-11-24), Napoléon, 17e (380-41-46).
LE VENT DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) (jusqu'au 22) ; (v.f.), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) (jusqu'au 22).
VERITES ET MENSONGES (Amér., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359 - 04 - 67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.), Impérial, 2e (742-52-52), Gaumont-Convention, 15e (828 - 42 - 27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13) (à 17 h. et 20 h. 30).
VOUS NE L'EMPORTEREZ PAS AU PARADIS (France) : Caméo, 9e (770-20-89), Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359 - 15 - 71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKY (Rus., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
L'EXTRAVAGANT MR W.-C. FIELDS (A., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
LA FILLE DE LA CINQUIEME AVENUE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE FILS DU SHEIK (A.) : Pagode, 7e (551-12-15).
JOHNNY GUITARE (A., v.o.) : Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA KERMESSE HEROIQUE (Fr.) : Ranelagh, 16e (224-14-08).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Ranelagh, *16e* (224-14-08).
TOP HAT (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
YVAN LE TERRIBLE (Sov., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

Les séances spéciales

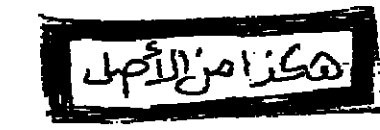
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LA CONCENTRATION ET L'ATHANOR (Fr.) : Olympic 14e (783-67-42) à 18 h.
LES DIABLES (*Angl., v.o.*) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
L'EPOUVANTAIL (A., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
FAT-CITY (A., v.o.) : Luxembourg 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) (**) : La Clef 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA MUSICA (Fr.) : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria 1er (508-94-14), à 12 h. et 24 h.

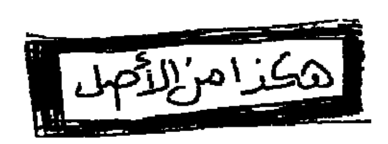
Les festivals

FRED ASTAIRE-GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. et mar. : En suivant la flotte ; jeu. : Carioca ; ven. : Gay Divorcee ; sam. : Amanda ; dim. : Swing Time ; lun. : l'Entreprenant Mr Petrov.
DIX ANS DE NOUVEAU CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Olympic, *14e* (783-67-42), mer. : Willie Boy ; jeu. et ven. : le Convoi sauvage ; sam. : le Fantôme de Cat Dancing ; dim. : John Mac Cabe ; lun. : l'Ouragan de la vengeance ; mar. : The Shooting.
CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) : Action Lafayette I, 9e (878-80-50), mer. : la Poursuite impitoyable ; jeu. : Un château en enfer ; ven. : On achève bien les chevaux ; sam. : Propriété interdite ; dim. : Nos plus belles années ; lun. : les Chasseurs de scalps ; mar. : Un dimanche comme les autres.
ORSON WELLES (v.o.) : Action Lafayette II, 9e (878-80-50) ; mer. et jeu. : Voyage au centre de la Terre ; ven. et sam. : Macbeth ; dim., lun., mar. : la Splendeur des Amberson.
JOHN FORD (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du jeu. au sam. : les Deux Cavaliers ; du dim. au mar. : les Raisins de la colère.
LUCHINO VISCONTI (v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34), du mer. au sam. : Mort à Venise ; du dim. au mar. : les Damnés.
INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), mer. : le Septième Sceau ; jeu. : Sourires d'une nuit d'été ; ven. : le Silence ; sam. : la Source ; dim. : Toutes ces femmes ; lun. : A travers le miroir ; mar. : Une leçon d'amour.
DINO RISI (v.o.) : Boîte à Films 17e (754-51-50), 14 h. : les Complexés ; 16 h. : le Sexe fou ; 18 h. : Une poule, un train et quelques monstres ; 20 h. : le Fanfaron 22 h. : la Marche sur Rome (v.f.)

LES FILMS EN EXCLUSIVITÉ EN PROVINCE

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.f.). Marseille : K7 (48-42-79).
L'AGRESSION (Fr.). Bordeaux : *Gaumont (48-13-38)* ; *Grenoble* : Paris (44-05-27) ; Lyon : Pathé (42-61-03) ; Astoria (52-00-93) ; Nancy : Gaumont (24-56-83) ; Strasbourg : Capitole (32-13-32).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (A., v.f.). Lyon : Duo (37-05-55).
LES AMAZONES (Fr.-It., v.f.). Bordeaux : Ariel (44-31-17) ; Lyon : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Marseille : Odéon (48-35-16) ; Hollywood (33-74-93) ; Strasbourg : Ritz's (32-45-51).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.f.). Bordeaux : Français (52-69-47) ; Marseille : Festival Vieux Port (90-28-77) ; Odéon (48-35-16) ; Rennes : Ariel (79-00-36) ; Strasbourg : Le Capitole (32-13-32).
CE CHER VICTOR (Fr.). Nice : Monte-Carlo (87-28-95).
LE CHEVAL DE FER (Fr.). Rennes : Bretagne (30-56-33).
LE *CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS* (A., v.f.). Bordeaux : Français (52-69-47) ; Marseille : Hollywood (33-74-93) ; Nice : Paramount (80-15-48) ; Toulouse : Les Américains.
LE FANTOME DU PARADIS (A., v.f.). Lyon : Les Gémeaux ; Grenoble : Paris (44-05-27).
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINEMA. Cannes : Palais des festivals, Olympia (39-04-21) jusqu'au 23.
FLESH GORDON (A., v.f.). Grenoble : Ariel (44-22-16).
FOUS DE VIVRE (Angl., v.o.). Lyon : Le Cinématographe (37-24-84).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.). Bordeaux : Gaumont (48-13-38) ; Grenoble : Paris (44-05-27) ; Lyon : Bellecour (37-09-05), Nice : Concorde (88-39-88) ; Marseille : Pathé (48-14-45) ; Nancy : Gaumont (24-56-83).
LE GRAND DELIRE (Fr.) : Bordeaux : Marivaux (48-43-14).
L'HOMME AUX NERFS D'ACIER (Fr.-It.) : Lyon U.G.C.-Scala (42-15-41).
JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.) : Lyon : U.G.C.-Concorde (42-14-41).
LEPKE LE CAID (A., v.f.) : Bordeaux : Ariel (44-31 17) ; Lyon : *U.G.C. - Scala* (42-15-41) ; Nancy : Paramount (24-53-37) ; Rennes : Club (30-36-20) ; Toulouse : Variétés (22-42-71).
LILI AIME-MOI (Fr.) : Lyon : Royal (37-31-49) ; Rennes : Paris (30-25-55).
MARCHE INTERNATIONAL D[U] FILM : Cannes : Majestic (39-13-93), Rex (39-09-95), Club (39-27-70) jusqu'au 23.
MUHAMMADA ALIE THE GREAT[…] EST (Fr.-A., v.o.) : Lyon : Le Cinématographe (37-24-84).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bor[…]deaux : Ariel (44-31-17), Franç[…] (52-69-47) ; Grenoble : Stendh[…] (96-34-14) ; Lyon : U.G.C. - Sca[…] (42-15-41), Ritz (32-17-67) ; Mar[…]seille : K7 (48-42-79) ; Hollywoo[…] (33-74-93) ; Rennes : Ariel (7[…] 00-56) ; Strasbourg : Le Capito[…] (32-13-32).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) Bordeaux : Marivaux (48-43-14) Grenoble : Gaumont (44-16-43) Marseille : Pathé (48-14-45) ; Nancy Gaumont (24-56-83) ; Toulouse Gaumont (22-09-38).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Bo[…]deaux : Gaumont (48-13-38) ; Gr[…]noble : Stendhal (96-34-14) ; Lyon U.G.C. - Concorde (42-15-41), Par[…]mount (42-61-33), Comedia (7[…] 10-59) ; Marseille : Rex (33-82-5[…] Odéon (48-35-16) ; Nice : Concor[…] (88-39-88), Paris-Palace (85-18-03) Strasbourg : Capitole (32-13-32) Toulouse : Américains.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Nice : Paris - Palace (8[…] 18-03).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE T[A] FETE (Fr.) : Bordeaux : Gaumo[…] (48-13-38) ; Lyon : Tivoli (37-33-25 Nancy : Gaumont (24-56-83) ; Ma[r]seille : Pagnol (48-34-79), Rex (3[…] 82-57) ; Toulouse : Gaumont (2[…] 09-38).
SPECIALE PREMIERE (A., v.f.) Lyon : Les Gémeaux.
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) Lyon : Pathé (42-61-03) ; Marseill[e] Pathé (48-14 45).
LA TRAQUE (Fr.) : Lyon : Pat[hé] (42-61-03), Comœdia (72-10-59).
TREMBLEMENT DE TERRE ([A.,] v.f.) : Grenoble : Royal (96-33-3[…] Marseille : Pathé (48-14-45 Nancy : Pathé (24-54-31) ; Nice Gaumont (88-39-88) ; Toulouse Gaumont (22-09-38).
UN FLIC HORS-LA-LOI (It., v.f.) Marseille : K 7 (48-42-79).
UN DIVORCE HEUREUX (Fr. Dan.) Lyon : U.G.C.-Concorde (42-15-41
VERITES ET MENSONGES (A., v.f.) Toulouse : Goumont (22-09-38).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.f.) Bordeaux : Club (52-24-17) ; Lyon Pathé (42-61-03).




هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Pas si vite

Pas satisfaisant ce débat, pas clair, pas net, pas concluant. Normal, dira-t-on, le moyen de trancher en deux heures de temps une question aussi considérable, aussi complexe que celle de l'emploi de l'énergie nucléaire ? Cette question, la vraie question, l'a-t-on posée seulement ? N'a-t-on pas tenté de noyer le poisson ? L'ennui, avec ce genre de discussion, c'est le terrorisme dont elle relève trop souvent. C'est le tout ou rien. Ou vous acceptez les grandes centrales et leurs « petits inconvénients », ou vous attendez qu'il fasse soleil pour chauffer l'appartement. Les « Dossiers de l'écran » sur la croissance nous avaient déjà plantés, inquiets, incrédules, devant la même alternative : croissance à 4 % + pollution contrôlée = plein emploi, contre croissance zéro + pollution spontanée = chômage. Choisissez.

Intimidation doublée d'une erreur d'appréciation. Nos experts ont tendance à prendre le public pour plus informé ou moins informé qu'il ne l'est. Ils le croient capable d'entrer dans les détails les plus techniques et incapable de cerner un tableau d'ensemble. Il lui arrive pourtant à ce public d'avoir une oreille, un œil, qui traînent du côté des radios, des journaux. Il a vaguement entendu parler d'une nouvelle filière, la filière canadienne à l'eau lourde et à l'uranium enrichi, bien supérieure, d'après M. Francis Perrin, un nom qui lui dit quelque chose, nous y reviendrons, oui bien préférable à la filière américaine à eau légère et uranium enrichi, adoptée avec peut-être trop de précipitation par le plan Messmer. Ne pourrait-on, à l'exemple des Anglais, voire des Italiens bientôt et des Japonais, changer de cap et de fournisseur ? Est-il vraiment trop tard ? Ce lièvre, à peine l'avait-on soulevé, qu'on le laissait filer dans le taillis des coûts, des prix de revient et des délais de construction. Oui mais si les Anglais — ils ne sont pas riches pourtant — ont pu... Parlons d'autre chose.

D'accord, parlons des déchets. N'est-il pas vrai, demandait-on à S.V.P., que c'est sur la France, en tout cas sur l'Europe, que tombera le soin de retraiter aussi les tonnes de produits fortement irradiés, rejetés par les Etats-Unis et le Japon, pays où l'on ne semble pas pouvoir ou vouloir procéder soi-même à ce genre d'opération. Cette inquiétude, pourtant justifiée, n'a suscité au studio que des haussements d'épaule condescendants.

Il y avait là, à la gauche d'Alain Jérôme, le directeur de l'E.D.F. et celui de la centrale de Fessenheim, le délégué général et le délégué à la protection et à la sécurité nucléaire au commissariat à l'énergie atomique. Ils étaient « pour », pour la poursuite du programme. Et à sa droite, ils étaient « contre », un des « Amis de la Terre », un professeur d'écologie et surtout un chercheur nucléaire affilié à la C.F.D.T., M. Bernard Laponche et même Mme Ethel-Moustacchi, de l'Institut du radium. Seuls ces derniers nous ont semblé parler raison. Elle, pour demander que d'autres débats, d'autres discussions plus détaillées, plus approfondies, viennent éclairer l'opinion publique ; lui, pour recommander, sinon de renverser la vapeur, au moins de ralentir la machine, histoire de mieux évaluer nos besoins en matière d'énergie, d'exploiter au maximum les autres sources possibles ; de cerner au plus près les dangers de celles-ci et d'éviter de se retrouver un jour dans une situation irréversible. Bon, allons-y, mais sur la pointe des pieds. Pas de précipitation inutile. Il n'y a pas le feu.

C'est la voix du bon sens. Et ce ne sont pas les deux reportages contradictoires, présentés lundi et mardi sur cette même chaîne, les atomes nous veulent-ils du mal ou nous veulent-ils du bien, pièces peu concluantes de ce dossier, qui pourraient nous faire changer d'avis. Le premier était d'ailleurs mieux fait, donc plus convaincant que le second, celui de M. Claude Otzenberger, dont on se demande vraiment pourquoi il a été interdit d'antenne. Après les coupes exigées et obtenues par les professeurs Latarget, Leprince-Ringuet et Francis Perrin justement, ainsi que par les membres de la section C.G.T. de l'industrie nucléaire, dont les propos avaient été mal « interprétés », franchement, il n'en restait pas grand-chose. Pourquoi, dans ces conditions ne pas avoir invité, mieux incité, ces grands absents à venir témoigner ? Leur point de vue manquait-il soudain d'intérêt ?

L'audience n'est pas close, espérons-le. Elle n'est que suspendue. Devant un choix d'une telle ampleur, d'une telle portée, il n'est pas souhaitable de laisser aux seuls députés le soin de trancher. Il faut absolument donner aux citoyens les éléments d'information qui leur permettraient de peser, dans un sens ou dans l'autre, sur la décision de leurs représentants.

CLAUDE SARRAUTE.

[Les deux interventions de la C.G.T. dans le film de Claude Otzenberger n'en ont été retirées que dans la journée du mardi 20 mai, Antenne 2 accédant ainsi à la demande de la centrale syndicale (« le Monde » du 21 mai) ; c'est le réalisateur lui-même qui a opéré cette coupure, à l'initiative des organisateurs du débat des « Dossiers de l'écran ». Le caractère tardif de cette opération pouvait laisser penser — le film étant prêt depuis un an — qu'elle n'aurait pas lieu. A revendication égale, les professeurs au Collège de France et les syndicalistes ont donc finalement eu les mêmes droits. — M. E.]

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 21 MAI

— *L'U.D.R. Jeunes* exprime son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

JEUDI 22 MAI

— *M. Henri Estingoy*, directeur de l'Institut national de la consommation, est l'invité d'Inter-Femmes, à 11 h. 30.

— *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, répond aux question de Jean-Pierre Elkabbach sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. Aimé Paquet*, médiateur, participe aux « Deux cents minutes » de France-Culture, à partir le 14 h. 5.

— *M. Pierre Abelin*, ministre de la coopération, est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *Les Jeunes Socialistes* exposent leur opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond en direct aux questions de Jacques Chancel sur Antenne 2, à 20 h. 35.

— *M. Jean-Paul Sartre* est interviewé au cours du magazine « Satellite » à propos d'Andreas Baader sur TF 1, à partir de 21 h. 45.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 21 MAI

● CHAINE I : TF 1

20 h. 30 Dramatique : « Sara », d'après Restif de La Bretonne ; adapt., dial. et réal. M. Bluwal ; avec F. Périer, D. Lebrun, L. Garcia-Ville, R. Bertin.

L'écrivain relate, à la première personne, un amour tardif (il avait quarante-cinq ans), pour une jeune fille de vingt-cinq ans sa cadette : les affres du démon de midi, la passion salie par l'argent ; tous les stratagèmes féminins mis à nu ; les détours imprévisibles de la jalousie ; l'anticipation d'« Un amour de Swann », sur le mode irrévérencieux et galant du XVIIIe siècle.

22 h. 15 Interrogations, de D. Husman et M.-A. Malfray.

Sur les thèmes du « Beau », de l'« Art » et de l'« Utile », une discussion à laquelle participent MM. René Huyghe, Emmanuel Bondeville, Georges Patrix, Denis Huisman, J.-F. Revel et le peintre G. Mathieu.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Série : Le justicier. « Les amants tragiques ».

21 h. 25 Sports sur l'A 2 : Grand Prix automobile de Pau.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X.

19 h. 40 Tribune libre : U.D.R. Jeunes.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) « le Vent de la plaine », de J. Huston (1959), avec B. Lancaster, A. Hepburn, A. Murphy, D. McClure, L. Gish.

Une jeune fille, recueillie par une famille de fermiers du Texas, découvre qu'elle est indienne. La tribu où elle est née veut la reprendre à ses parents adoptifs.

FRANCE-CULTURE

20 h. (●), Le monde concentrationnaire : Les femmes, les enfants dans les camps, par M.-J. Chombart de Lauwe et G. de Gaulle ; 21 h. 30, Quatuor Parrenin : « Quatuor n° 1, opus 7 » (B. Bartok), « Quintette n° 1 pour piano et cordes » (G. Fauré), avec V. Perlemuter ; 22 h. 3[...] Entretien avec Edmond Jabes ; 23 h., De la nuit ; 23 h. [...] Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 25 (S.), « Otello », opéra en trois actes (Rossini), en italien, avec O. Orlando, I. Garcisanz, R. Amis El Has[...], B. Brewe, Ph. Landridge, M. Dupuy, A. Duverry, B. Mak[...], orchestre lyrique et chœurs de Radio-France, direction G. M[...]sini ; 23 h. (S.), Musique française méconnue : Charles Koechlin ; 24 h., Musique et poésie ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 22 MAI

● CHAINE I : TF 1

19 h. 45 Feuilleton : Christine.

20 h. 35 Série : Columbo. « Au-delà de la folie », avec P. Falk.

Meurtre entre intellectuels, à propos d'une théorie scientifique de première importance.

21 h. 20 Magazine de reportage : Satellite.

La bande à Baader : historique et interviews ; le Koweït.

22 h. 25 Variétés : Le club de dix heures, de J. Chabannes et L. Feyrer.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilleton : Une Suédoise à Paris.

20 h. 35 Entretien : Giscard un an après, par J. Chancel ; réal. A. Flédérick.

Radioscopie télévisée du président de la République, à l'occasion de l'anniversaire de son élection.

21 h. 35 Film : « Heureux qui, comme Ulysse », de H. Colpi (1970), avec Fernandel, Rellys, H. Tisot, M. Audibert.

Un valet de ferme provençal est chargé de conduire aux arènes d'Arles un vieux cheval, vendu par son maître à un picador. Il décide d'emmener l'animal en Camargue, où il pourra finir ses jours en liberté.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Les chenilles.

19 h. 40 Tribune libre : Les jeunes socialistes.

20 h. Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 Un film, un auteur : « Main basse sur la ville », de F. Rosi (1963) ; av[ec] R. Steiger, S. Randone, G. Albert[...], M. Cannavale, C. Fermariello (N.).

A la suite de l'éboulement d'un vieil im[...]meuble, sur un chantier de construction [à] Naples, un scandale où sont compromis [un] promoteur immobilier et des hommes poli[ti]ques de droite éclate à la veille des électio[ns].

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre d'hier : « Domino », de M. Achard, a[vec] F. Périer, S. Renant, P. Emmanuelle, M. Gary, M. Anc[...], G. Pierrauld, J. Arthur (réalisation J. Chouquet) ; 22 h., Entretien avec Edmond Jabes ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysé[es] Orchestre national, direction S. Varviso, avec C. Helff[er] pianiste : « Suite de danses », « Concerto n° 1 pour piano » (Bartok), « Ainsi parlait Zarathoustra » (Strauss) ; 22 h. (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Jazz vivant : Conc[ours] organisé à l'occasion du Quiz de l'U.E.R. ; 24 h. (S.), [La] musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Remplaçant M. Jean Prouvost

M. CHRISTIAN CHAVANON DEVIENT ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ DE LA C.L.T. (LUXEMBOURG)

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion s'est réunie le mardi 20 mai à Luxembourg. Elle a désigné deux nouveaux administrateurs, MM. Arnold de Contades et Christian Chavanon, en remplacement de MM. Jean Prouvost — qui ne se représentait pas — et de René Sulbout, démissionnaire.

Comme nous le laissions prévoir, M. Christian Chavanon a été désigné, par le conseil, comme nouvel administrateur délégué (à la place de M. Prouvost).

M. Raoul Ergmann conservant ses fonctions d'adjoint à l'administrateur délégué de la C.L.T., on retrouve reconstitué aujourd'hui à la tête de Radio-Télé-Luxembourg le « tandem » directorial Chavanon-Ergmann, qui présidait, voici quinze ans, aux destinées de la radiotélévision française.

[Né le 12 mars 1913 à Pontivy (Morbihan), M. Christian Chavanon est docteur en droit. Nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en décembre 1946, il assure les fonctions de conseiller juridique d'Electricité de France de 1946 à 1958. Président-directeur général de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) de 1953 à 1955, il préside, de 1956 à 1957, la Caisse d'accession à la propriété et à l'exploitation rurale en Algérie. En 1957, il dirige le cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative, M. Jean Meunier.

En 1958, il est nommé secrétaire général à l'information, puis directeur général de la Radiodiffusion française de 1958 à 1960. Désigné comme administrateur de l'agence Havas en 1959, il en devient le président-directeur général d'avril 1960 au 29 juin 1973, et à ce titre, déjà administrateur de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion.

Après l'affaire dite de « la publicité clandestine » à l'O.R.T.F., où se trouve mêlé Havas conseil-relations publiques, M. Christian Chavanon réintègre le Conseil d'Etat où il préside la commission des finances. préside la commission des finances.]

[Né le 13 décembre 1933 à Paris, M. Arnold de Contades, directeur général adjoint de *Paris-Match*, a épousé la petite-fille de M. Jean Prouvost. Il est en outre le beau-frère de M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche.]

CULTURE

UN CONCOURS D'AFFICHES EN POLOGNE

Le concours international d'affiches, organisé par le ministère de la culture et des beaux-arts de Pologne, la Fédération internationale des résistants et l'Association des artistes plasticiens polonais, pour commémorer le trentième anniversaire de la victoire, a pris une ampleur inattendue. Plus de neuf cents affiches provenant de trente-cinq pays ont été envoyées à Varsovie. Cette participation massive est, certes, liée à la nature même du thème et au souvenir de la catastrophe mondiale dont la Pologne fut la première victime, mais aussi à la renommée de l'école polonaise de l'affiche.

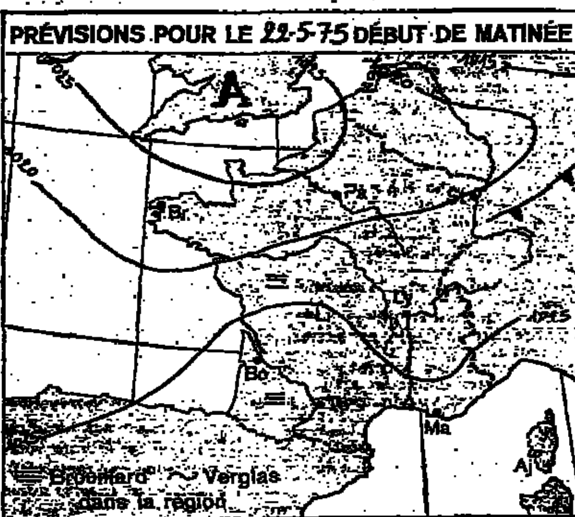
Le jury du concours, qui réunissait des personnalités de douze pays (U.S.A., Europe de l'Ouest et de l'Est, U.R.S.S.), a retenu les envois du Japonais Shigeo Fukada, dont l'affiche propose simplement un obus dirigé vers la gueule d'un canon, et du Hongrois Georgy Kemeny (1er prix ex-aequo), ceux des Polonais Jadwiga et Zygmunt Okrassa (2e prix), et Zbigniew Pieczykolan (3e prix). Parmi les affiches remarquées qui ont fait l'objet de prix offerts par divers organismes, on note celles provenant de Bulgarie, de Finlande, du Japon, de la R.D.A., de la Suisse et de l'U.R.S.S.

G. B.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⇃ orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Évolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mai à 0 heure et le jeudi 22 mai à 24 heures :

La partie occidentale des masses d'air froid qui circulent de la mer de Norvège à la mer Baltique et à l'Allemagne pénétrera lentement sur le nord et le nord-est de la France, tandis que sur nos régions méridionales subsisteront des masses d'air chaud et instable.

Jeudi 22 mai, de la Manche à l'Alsace, le temps sera plus frais que les jours précédents et passagèrement nuageux. Quelques averses de courte durée sont possibles près de la Manche et dans le Nord en fin de journée. Les vents, faibles ou modérés, viendront du nord-est ou du nord. Sur le reste de la France, il y aura quelques brumes le matin. La journée sera chaude et bien ensoleillée, mais des orages isolés éclateront l'après-midi et le soir des régions méridionales à la Loire et aux Alpes. Les vents seront faibles et variables sauf sous les orages, qui seront accompagnés de rafales.

Mercredi 21 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1.019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 mai ; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Biarritz, 25 et 13 degrés ; Bordeaux, 28 et 15 ; Brest, 24 et 10 ; Caen, 19 et 9 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 28 et 12 ; Dijon, 28 et 13 ; Grenoble, 29 et 13 ; Lille, 21 et 7 ; Lyon, 28 et 12 ; Marseille, 30 et 16 ; Nancy, 24 et 9 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice, 27 et 18 ; Paris-Le Bourget, 24 et 11 ; Pau, 25 et 13 ; Perpignan, 23 et 14; Rennes, 27 et 13; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 27 et 13 ; Ajaccio, 27 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 8 degrés ; Athènes, 28 et 17 ; Bonn, 22 et 5 ; Bruxelles, 21 et 9 ; Le Caire, 28 et 22 ; Iles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 18 et 7 ; Genève, 28 et 13 ; Lisbonne, 20 et 14 ; Londres, 22 et 9 ; Madrid, 19 et 10 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 30 et 22 ; Palma-de-Majorque, 21 et 8 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 21 et 9.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 157

HORIZONTALEMENT

I. Reçoit de tendres épanchements ; Abréviation. — II. Discrète lorsqu'elle est légère ; Ne pousse pas à toutes les extrémités. — III. Fin de participe ; Fait partie du genre humain. — IV. Points opposés ; Circule en Bulgarie. — V. Ancien privilège. — VI. Joue un rôle le dimanche. — VII. Se détend ; Prisa fort. — VIII. Point de Gênes. — IX. Pas active ; Coups de bâtons. — X. Terme musical ; Monnaies étrangères. — XI. Ils retournent volontiers à la niche.

VERTICALEMENT

1. Travaille pour la galerie ; Agit au... pied levé. — 2. Ville du Yémen ; Ce dont n'ont jamais pu se passer les disciples d'Eiffel. — 3. Émis en Provence ; Figure mythologique. — 4. C'était un plaisir que de la rouler ; Abréviation. — 5. Nuisait à la sérénité d'un jugement ; Capable de s'élever. — 6. Genre de crème de qualité supérieure. — 7. Chastement abaissés ; Note ou préfixe ; Deux consonnes. — 8. Ont la vie brève ; Très respirable. — 9. Leurs mouvements traduisent un certain mécontentement ; Ordre d'apparition.

Solution du problème n° 1 156

Horizontalement

I. Tailleur. — II. Ars ; Ea. — III. Eternel. — IV. Acreté ; Lô. — V. Trésors. — VI. Ie ; Etal. — VII. Este ; Na ! — VIII. Ruer ; Trou. — IX. Estas ; Sus ! — X. Oise ; Ré. — XI. Pentes ; SS.

Verticalement

1. Tabatière. — 2. A.R. ; Crésus. — 3. Isère ; Téton. — 4. Testerait. — 5. Eto (Oté) ; SSE. — 6. Errèrent ; Es. — 7. Stars. — 8. Réel ; Ours. — 9. Elogieuses.

GUY BROUTY.

Stages et séjours

DES VOLONTAIRES POUR LE SAHEL

La Fédération mondiale des villes jumelées poursuit son expérience de chantiers de travail volontaire avec le secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports.

Ces chantiers de reboisement ou de travail agricole accueillent chacun une trentaine de jeunes Français pendant un mois dans les pays de la zone sahélienne. Chaque participant paye son transport et sa nourriture, l'hébergement et la direction technique étant assurés par les autorités africaines.

Les chantiers sont répartis de la façon suivante :

HAUTE-VOLTA : Koudougou-Kombissiri et Sabou, du 4 au 31 juillet et du 1er au 28 août, 1 750 francs.

MALI : Mopti et Niafounke, du 29 juin au 28 juillet et du 27 juillet au 25 août, 1 750 francs.

NIGER : In-Gall, du 30 juin au 28 juillet et du 27 juillet au 25 août, 1 750 francs.

CAMEROUN : M'Balmayo, du 2 au 31 juillet et du 30 juillet au 28 août, 1 900 francs.

★ Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à F.M.V.J.-Voyages, 54, rue des Écoles, 75005 Paris, tél 633-38-15, 326-85-70, 325-85-65.

● *L'École Perceval*, association sans but lucratif, se réclamant de la pensée de Rudolph Steiner, organise du 30 juin au 5 juillet à Chatou, près de Paris, une rencontre sur le thème « Éducation et nature » destinée aux « *enseignants, éducateurs spécialisés, animateurs de groupe et jeunes gens intéressés par les activités et professions issues de l'anthroposophie de Rudolph Steiner* ». Participation aux frais entre 350 F (sans logement mais avec les repas) et 500 F (avec chambre).

Documentation

● *Le droit des comités d'entreprise.* — M. Maurice Cohen, rédacteur en chef de *la Revue pratique de droit social* de la C.G.T., vient de publier un important ouvrage consacré au droit des comités d'entreprise. Abordant les difficultés auxquelles se heurtent la constitution et le fonctionnement des comités d'entreprise, l'auteur accorde une large place à l'analyse des interprétations doctrinales ou jurisprudentielles, soit pour les justifier ou les réfuter. Il en résulte une remise en cause de certaines idées reçues et de pratiques anciennes.

Santé

● *Ouverture d'une consultation spécialisée dans les séquelles des accidents de la route* : C.H.U. Pitié-Salpêtrière, 83, boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris (métro Saint-Marcel). Service du professeur André Sicard (pavillon Gaston-Cordier, sixième étage).

★ Le vendredi sur rendez-vous : 336-04-56, poste 5219.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries I — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Cameroun et Mme Salomon Bakoto ont offert une réception mardi soir à l'occasion de la Fête nationale de la République du Cameroun.

Naissances

— Monique et François Baudry sont heureux d'annoncer la naissance de
Antonin,
le 6 mai 1975.

— M. Maurice Cattin-Bazin, député de l'Isère, et Mme sont heureux de faire part de la naissance de leur troisième petit-fils
Denis,
au foyer du capitaine Jean Garnier et Mme,
le 12 mai 1975.
Saint-Albin-de-Vaulserre (Isère).
Paris (15e).

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Caroline Morandat,
fille de M. Yvon Morandat, décédé, et de Mme, née Claire-Monique Walbaum, avec
M. Georges Lanciano,
fils de M. Guiseppe Lanciano et de Mme, née Mariano,
célébré dans l'intimité le 17 mai 1975 à Ventabren (Bouches-du-Rhône).

Décès

JACQUES NATANSON

On apprend la mort de
Jacques NATANSON,
auteur dramatique,
officier de la Légion d'honneur.
L'inhumation a lieu mercredi 21 mai au cimetière du Bugue (Dordogne).

[Né à Asnières en 1901, Jacques Natanson a été le secrétaire de Lugné-Poe, avant d'écrire des pièces psychologiques, un peu en marge du Boulevard : « le Greluchon délicat » (1925) a cependant été un succès typiquement boulevardier, joué dans toutes les langues de sa création à 1938. Georges Pillement a écrit que son originalité était de peindre « une certaine jeunesse livrée à la facilité, mais foncièrement sentimentale, qui avait lu « les Liaisons dangereuses », mais récitait du Musset ». Son roman « la Nuit de Matignon » lui a valu le Prix Courteline 1960. Il a été l'auteur de nombreux scénarios de cinéma, dont ceux de « la Ronde », « le Plaisir » et « Lola Montes », films réalisés par Max Ophüls.]

— M. et Mme Jacques Dupâquier, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Micheline Balloche,
Les familles Thésé, Pillon, Lebeau et Sacépé,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand BALLOCHE,
architecte,
vérificateur honoraire
des bâtiments civils, palais nationaux et monuments historiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 18 mai, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 23 mai, à 10 heures, en l'église de Saint-Cloud.
14, rue Coutureau,
92210 Saint-Cloud.

— Les familles Bine et Laffont ont la douleur de faire part des décès, survenus le 14 mai, de
Jean-Pierre BINE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
de son épouse, née Elisabeth Laffont,
de leurs enfants, Julien et Antoine.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Xavier Couture, ses enfants,
Mme Roger Bedin, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme André Couture, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Xavier COUTURE,
survenu le 19 mai dans sa vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 23 mai à 15 heures, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc au Touquet (Pas-de-Calais).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques FLORENTIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,
président du Comité français de mécanique des sols,
survenu le 14 mai 1975, à l'âge de soixante-deux ans, à Paris.
De la part de
Mme Jacques Florentin, son épouse,
Hélène, Marie-Claude et Pierre, ses enfants,
Fabrice, son petit-fils,
Et de toute la famille.
L'inhumation, au cimetière Montparnasse, a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
3, av. de la Porte-de-Montrouge,
75014 Paris.

— Guy l'Heriteau,
Et le personnel de Mecasol,
nous prient d'annoncer le décès de
M. Jacques FLORENTIN,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur civil
des ponts et chaussées,
président du Comité français de mécanique des sols,
leur président-directeur général, survenu le 14 mai 1975.
50, rue Gérard,
75013 Paris.

— Mme Alexandre Ghenassia, née Valérie Cherki,
Colette et Isaac Sportes et leurs enfants Nicole et Michèle,
Claudie et Jean-Claude Georges-François et leurs enfants Pierre et David,
Les familles Ghenassia, Cherki, Moatti et Bensaïd, parents et alliés,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Alexandre GHENASSIA,
enlevé à l'affection des siens le 19 mai 1975.
L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux le jeudi 22 mai 1975 à 14 h. 45.
87, rue Dalayrac,
94-Fontenay-sous-Bois.

— M. Claude Jaeger et Mme Annick Morice-Jaeger,
M. Nicolas Jaeger,
Mme Albert Charles-Morice,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu accidentellement le 21 mai 1975, à l'âge de dix-neuf ans, de
Fabien JAEGER.

— Le docteur Pierre Kün,
Le docteur et Mme Eric Legmann,
Le docteur et Mme Michel Legmann,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Etienne KUN,
née Catherine Kertesz,
leur mère, cousine et parente, décédée le 19 mai, dans sa soixante-deuxième année, à Paris (16e).
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11 bis, rue Alfred-de-Vigny,
75017 Paris.

— M. et Mme Jean Maire, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Mauduit, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Maire, leurs enfants et petit-enfant,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice MAIRE,
née Isabelle Boullet,
décédée le 18 mai, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques auront lieu en l'église de Sully-sur-Loire le jeudi 22 mai, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Plaisance,
45600 Sully-sur-Loire.
23, rue Borghèse,
92200 Neuilly-sur-Seine.
7, rue d'Andresy,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.
19, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Mireille DE MONTAUGÉ DE VILLERS,
De la part de
M. Michel de Montaugé de Villers et son fils Thierry,
Mme Marie-Louise Perdreau,
Mme Jacques de Montaugé,
Mme René Damon,
Mme Olga Vecchione et son fils Michel,
M. et Mme Jean Calvi et leurs filles,
M. et Mme Pierre Moureu de Montaugé et leur fils Francis.
Les obsèques ont eu lieu le 17 mai 1975 dans la plus stricte intimité.
6, avenue du Général-de-Gaulle,
92360 Meudon-la-Forêt.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Daniel PETIT,
chevalier des arts et lettres,
architecte D.P.L.G. Urbaniste,
survenu dans sa soixante-huitième année en son domicile à Lyon.
Les obsèques auront lieu le jeudi 22 mai à 11 heures, en l'église de la Rédemption à Lyon, suivies de l'inhumation au cimetière de Verzé (Saône-et-Loire), à 14 h. 30.
De la part de
Mme Daniel Petit,
De ses enfants, ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue Duquesne,
Lyon-6e.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mlle Germaine TORTEL,
ancienne inspectrice
des écoles maternelles,
survenu à Lyon le 12 mai.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
De la part de
Mlles Tortel, ses sœurs.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Maxime PICHARNAUD,
née Odette Boissier,
veuve en premières noces de M. Lucien Corpet, rappelée à Dieu le 18 mai, à Bayeux, dans sa soixante-quinzième année.
De la part de
M. et Mme Maurice Corpet et leur fille,
M. et Mme Michel Corpet et leurs enfants,
M. et Mme Yves Corpet et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Thierry et leurs enfants,
M. et Mme Jean Corpet et leurs enfants,
Mlle Geneviève Corpet,
M. et Mme Louis Ranigheard et leurs enfants,
M. et Mme Christian Corpet et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Wibaux et leurs enfants,
M. et Mme Noël Corpet et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Jaujou, sa sœur,
Mme Jean Corpet, sa belle-sœur,
Mlle Paulette Montigny.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 22 mai 1975, à 14 heures, en l'église réformée, 17, rue Saint-Antoine, Paris (4e), suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

— M. Jean Sallandrouze le Moullec,
M. et Mme Pierre Bardihon et leurs enfants,
M. et Mme Guy Sallandrouze le Moullec et leurs enfants,
M. et Mme Yves Sallandrouze le Moullec,
Le lieutenant-colonel, Mme Dominique Chavanat et leurs enfants,
Le docteur, Mme Bernard Chavanat et leurs enfants,
Mlle Odile Chavanat,
Sœur Claude Chavanat,
Le docteur, Mme Bertrand Chassaing et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean SALLANDROUZE LE MOULLEC,
née Anne Deveny,
le 18 mai.
Le service religieux a lieu à Aubusson ce mercredi 21 mai 1975.
Une messe réunira ultérieurement à Paris tous ceux qui l'ont aimée.
12, rue Saint-Jean,
23200 Aubusson.
43, rue Lacroix,
75017 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de
Renée SITRI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille.
La famille ne recevra pas et prie de bien vouloir l'en excuser.

— M. et Mme Paul Stransky,
Mlle Annie Stransky,
M. Patrice Stransky,
M. Michel Stransky,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,
Mme Else STRANSKY,
née Frankl,
survenu le 15 mai 1975, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Les obsèques ont été célébrées à Londres dans la plus stricte intimité.
6, rue Mizon,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Jean-François DELAGNES,
une messe sera dite au couvent des dominicains, 228, faubourg Saint-Honoré, le lundi 26 mai à 18 h. 30.

— Pour le premier anniversaire du décès de
Mme Elie DUPRAZ,
et à la mémoire de
M. Elie DUPRAZ,
leur fils, M. Joannès Dupraz demande une pieuse pensée à ceux qui gardent leur souvenir.

— Pour le premier anniversaire de sa mort, une messe sera célébrée à l'intention de
Mme Jacques RABUT,
le mardi 27 mai à 18 h. 30, en la chapelle du Bon-Conseil, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

S. 5. - Autographes Napoléon, Généraux Empire. Livres militaires. Armes blanches et à feu. — S.C.P. Pechon, Delavenne.
S. 6. - Objets d'art, meubles 18e s. Porcelaine, faïence anciennes. — MM. Lacoste, Me Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Livres anciens, *romantiques* et modernes. — Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 10. - Dessins. Tableaux modern. MM. Dubourg, Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Cézanne. Me Ader, Picard, Tajan.
S. 14. - Bons meubl. Me Peschcteau.

VENTE

S. 7. - Extrême-Orient. M. Moreau-Gobard, Mme Schulmann. Mme René et Claude Boisgirard.

EXPOSITION

Palais Galliéra, 11 - 18 h., 21 - 23 h.
Objets d'art
et bel ameublement XVIIIe s.
Biscuits bleu turquoise Chine.
MM. Lacoste, Dillée, Portier, Fabre.
Me Ader, Picard, Tajan.

Communications diverses

— Le monument commémorant l'attitude héroïque des Polonais pour la défense et la libération de la France, de 1939 à 1945, qui sera édifié place de Varsovie, à Paris, abritera un coffret contenant de la terre de Varsovie, d'Auschwitz et des cimetières franco-polonais.
Les fonds peuvent être envoyés au Comité national du monument aux combattants polonais, 37, rue de Bellechasse, 75700 Paris.

— Le douzième congrès national des transmissions se tiendra à Paris et à Orléans du 30 mai au 1er juin, sous les patronages des ministres de la défense, des P.T.T. et des anciens combattants et sous la présidence effective du général Virot, inspecteur de l'arme. Un programme spécial est prévu pour les familles. Renseignements : La Liaison, direction centrale des transmissions 60, quai Michelet, 92-Levallois. Tél. 737-79-49, poste 325.

Visites et conférences

JEUDI 22 MAI

VISITES GUIDEES ET PROME NADES. — Caisse nationale de monuments historiques, 15 h., gar d'Argenteuil, Mme Bachelier : « L vieil Argenteuil et son musée ». - 15 h., entrée place Auguste-Comt *Mme Chapuis : « Exposition Pall* dio à la Sorbonne ». — 15 h 1, quai de l'Horloge, Mme Pennec « La Conciergerie ». — 15 h., 77, r de Varenne, Mme Zujovic : « Hôt Biron et musée Rodin ».
15 h., 36, rue Pasquier : « La ch pelle expiatoire et le noviciat d capucins » (Histoire et Archéologie — 15 h., 2, rue de l'Université « Les hôtels de la rue de l'Unive sité » (Mme Hager). — 15 h., 2, r de Sévigné : « Le Marais, la pla des Vosges » (A travers Paris). 13 h. 30, 58, rue de Richelieu : « A Bibliothèque nationale, l'expositi Maurice-Ravel » (l'Art pour tous). 15 h., métro Abbesses : « Rencont avec le peintre Mikovitch Puis, l'at lier d'un graveur » (Connaissan d'ici et d'ailleurs). — 15 h. 30, entr du *pavillon de Flore au Louvre* « Exposition de dessins italiens l'Albertine » (Art et Histoire). 15 h. 30, 1, rue de Boulainvilliers « Radio-France, ancien O. R. T. et son quartier » (Tourisme culture
CONFERENCES. — 14 h. 30, cent Sèvres, 35, rue de Sèvres, M. Ch mel : « L'automobile ». — 17 h. Institut catholique de Paris, 21, r *d'Assas, Mlle Randriambeloma* « Vie traditionnelle et développ ment à Madagascar ». — 18 h., m rie du 8e arrondissement, 3, rue Lisbonne, M. Jean Serruys : « Ev de la prospérité moderne sous Nap léon III ». — 20 h. 30, 58, bouleva Flandrin, Mme B. Girardin : « Di est là où vous êtes ». — 20 h. 84, rue de la Roquette, M. Baudsor « Négociations en cours pour la p au Proche-Orient et position de France dans ces négociations ». 20 h 30, 26, rue Bergère, P Biondi : « L'au-delà avant et ap Teilhard de Chardin » (l'Homme la Connaissance). — 20 h. 45, mai 6, place Gambetta, M. Mousnier « Odeurs et chansons de la mar en bois ». — 21 h., Centre cultu suédois, 11, rue Payenne : « Suè paradis perdu ? ». — 21 h., Loge ur des théosophes, 11 bis, rue Keppler « Karma, la loi de justice ».

JUSTICE

Un dirigeant du CAP devant le tribunal de Nanterre

Les avatars d'un sursis

On connaît son code de procédure pénale sur le bout des doigts, au parquet de Nanterre (Hauts-de-Seine) ; ou bien, on l'a, pour la circonstance, « potassé » de nouveau pour faire comparaître, mardi 20 mai, devant la quatorzième chambre du tribunal correctionnel de Nanterre, M. Jean Lapeyrie, quarante-trois ans, responsable du journal du comité d'action des prisonniers (CAP). C'est, en effet, une procédure très rare — inemployée depuis longtemps, affirment les avocats de la défense — qui a été engagée avec un certain succès contre ce militant.

Le 28 mars dernier, M. Lapeyrie, arrêté et incarcéré depuis une semaine pour un larcin de 140 F, commis dans un magasin à grande surface, est condamné par le tribunal des flagrants délits de Nanterre à trois mois d'emprisonnement. A l'époque, beaucoup estiment que, si le dirigeant du CAP est aussi sévèrement puni, c'est plus en raison de ses idées que de son acte (le Monde *daté 30-31 mars) : d'une part, M. Lapeyrie prétend qu'il vole* « pour récupérer l'argent des voleurs capitalistes » *et, d'autre part, il est sous le coup d'une autre condamnation (treize mois), avec sursis et mise à l'épreuve, toujours pour vol.*

La décision du 28 mars fait « tomber » ce sursis. La dixième chambre de la cour d'appel de Paris, le 2 mai, réduit, de trois à deux mois, la peine prononcée par le tribunal des flagrants délits de Nanterre : le sursis pour ce qui concerne la condamnation à treize mois d'emprisonnement est « rétabli ». On peut en rester là. Mais le parquet de Nanterre s'appuie sur certains des articles, 738 à 747 et R 56 à R 59, du code de procédure pénale (qui traitent du sursis avec mise à l'épreuve et des obligations qui en résultent) pour requérir à nouveau. Le responsable du journal du CAP estime-t-il, ne satisfait pas aux règles de la mise à l'épreuve : en particulier, M. Lapeyrie n'a pas, selon le ministère public, d'activité rémunérée.

C'est ce biais qui est trouvé pour remettre en cause — non dans la forme mais bien dans le fond — la décision de la cour d'appel de Paris. Précision importante : lorsqu'un justiciable contrevient aux dispositions de la mise à l'épreuve, c'est, en premier lieu, le juge de l'application des peines qui doit intervenir, bien avant le procureur de la République. Or, dans le cas de M. Lapeyrie, le juge compétent n'a pas jugé bon d'introduire une requête...

Mardi 20 mai, le directeur de publication du CAP comparaît donc devant la 14e chambre correctionnelle, présidée par M. Gosset : le ministère public, représenté par M. Tastut, demande, non seulement l'abrogation totale du sursis, mais encore l'arrestation à la fin de l'audience (1). Ce procès se déroule à huis clos, toujours selon la procédure exceptionnelle engagée par le parquet de Nanterre. Une quinzaine de policiers, en uniforme et en civil, gardent et surveillent l'entrée de la salle, face... à une dizaine de militants du CAP. Il n'y aura aucun incident.

Le jugement est rendu après un assez long délibéré. Un jugement plutôt figue que raisin : M. Jean Lapeyrie est condamné à deux mois — sur treize — de révocation du sursis. Le tribunal n'a pas osé, semble-t-il, débouter totalement le parquet. Il n'a pas voulu non plus suivre complètement les avocats de la défense. Ceux-ci ont notamment affirmé : « Etre responsable d'une publication et être militant permanent d'une association régie par la loi de 1901, n'est-ce pas exercer un métier ? »

Cette affaire n'est pas close : M. Jean Lapeyrie a décidé de faire appel.

MICHEL CASTAING.

(1) Selon le jugement de la cour d'appel de Paris, M. Lapeyrie doit être libéré ce jeudi 22 mai.

A FLEURY-MÉROGIS

La reconstitution de la mort de Patrick Mirval a fait apparaître certaines contradictions

La reconstitution — quinze mois après les faits — des circonstances ayant entraîné la mort, le 22 février 1974, d'un jeune détenu de la prison de Fleury-Mérogis, M. Patrick Mirval, a eu lieu le mardi 20 mai. Le décès de M. Mirval, un jeune Antillais âgé de vingt ans, incarcéré un mois plus tôt au centre des jeunes détenus, avait été constaté peu après son arrivée au « mitard », où il devait purger une peine de quatre jours pour injures et violences.

Selon l'un des avocats de la mère du jeune homme, Me Henri-José Legrand, la reconstitution a permis de faire apparaître un certain nombre de contradictions dans les versions des faits initialement données.

Les témoignages divergent sur la position du corps de M. Mirval dans l'ascenseur qui permet de gagner le quatrième étage du bâtiment D 3, où se trouve le « mitard ». D'autre part, un des deux surveillants qui ont accompagné le détenu dans l'ascenseur déclare avoir observé une tache d'humidité sur le devant de son pantalon, vraisemblablement consécutive à un relâchement des sphincters, témoignant d'un état comateux avancé. Le gardien ne s'est curieusement souvenu que le 22 avril dernier, devant le juge d'instruction, de cet élément pourtant déterminant puisqu'il permet de penser que M. Mirval était peut-être mourant avant d'entrer dans l'ascenseur...

Enfin, au moment du déshabillage du détenu — systématique en cas d'admission au « mitard » pour éviter les pendaisons — personne ne s'est avisé de vérifier, contrairement à la règle habituelle, si l'inanition était feinte ou réelle. Un seul surveillant dira avoir soulevé une jambe de M. Mirval et constaté qu'elle retombait de manière flasque.

Les avocats de la mère de la victime regrettent que la reconstitution n'ait pas été complète. Commençant seulement devant l'ascenseur du « mitard », elle n'a pas permis de refaire l'intégralité du chemin suivi par M. Mirval depuis le centre des jeunes détenus. Ils estiment toutefois avoir recueilli suffisamment d'éléments nouveaux pour aboutir à des inculpations.

MALGRÉ LA PLAINTE DE LA VEUVE DE CÉLINE

« Une certaine France » ne sera pas saisi

M. Jean Vassogne, président du tribunal de Paris, a rendu son ordonnance, le mardi 20 mai, après l'instance en référé engagée par la veuve de Louis-Ferdinand Céline pour demander la saisie du livre *Une certaine France — l'antisémitisme 40-44*, de Philippe Gasnier-Raymond, publié par les éditions Balland (voir l'article de Bertrand Poirot-Delpech dans *le Monde* du 16 mai) : la requérante se plaignait de ce que deux lettres de son mari (adressées sous l'occupation à Constantini et à Doriot) et un extrait des *Beaux Draps* aient été reproduits sans son accord.

Dans son ordonnance, le magistrat constate que la défense ne peut invoquer le droit de libre citation : « *Les citations sans autorisation, de lettres, ne sont justifiées qu'à la condition de constituer l'accessoire de l'ouvrage où elles figurent, de servir d'argument à l'appui de développements personnels. Tel n'est pas le cas en l'espèce, où l'ouvrage critique ne constitue — ce que l'auteur reconnaît lui-même (page 21) — qu'un recueil de morceaux choisis empruntés à Céline et à d'autres. En l'absence de ces emprunts, l'ouvrage perdrait non seulement tout intérêt mais encore cesserait même d'exister.* »

M. Vassogne n'ordonne cependant pas la saisie car « *... l'importance des citations empruntées à Céline n'est pas telle qu'elles puissent tenir lieu de l'ouvrage de Céline et détourner le lecteur de le lire; la demanderesse n'établit pas ni ne soutient que ces citations auraient donné une vision infidèle de la pensée de leur auteur...* »

Néanmoins, ajoute le magistrat, « *pour le cas où Mme Céline poursuivrait devant les juges du fond la réparation du préjudice dont elle se plaint, il convient pour la conservation de ses droits d'ordonner la mesure ci-après...* » Un administrateur judiciaire, M. Michel, est chargé de « *contrôler le nombre et le prix des exemplaires vendus et qui seront vendus...* » du livre litigieux.

● *Willie Holder et Catherine Kerkow inculpés pour détournement d'avion.* — Chargé de l'information pour détournement d'avion et séquestration d'otages avec menaces de mort, ouverte par le parquet de Paris contre M. Willie Holder et Mlle Catherine Kerkow (*le Monde* du 13 mai), M. Guy Floch, premier juge d'instruction, a inculpé les deux jeunes Américains sans les placer sous mandat de dépôt mais en prévoyant des mesures de contrôle judiciaire (notamment l'interdiction de sortir d'une zone constituée par Paris et les départements limitrophes).

M. Holder et Mlle Kerkow sont toutefois détenus pour usage de faux passeports, délit dont ils doivent répondre le 2 juin à la treizième chambre correctionnelle.

● *M. Jean Kiffer*, député réformateur de la Moselle, demande dans une question écrite au ministre de la justice que la durée d'internement des détenus « *soit fixée en nombre des journées salariées permettant de réparer le préjudice* » qu'ils ont causé par leurs vols, cambriolages ou attaques à main armée en contribuant à alimenter le Fonds national d'aide à leurs victimes, dont la création vient d'être annoncée par le président de la République. Le député estime, en effet, que « *les casseurs doivent être les payeurs* » et qu'un « *certain nombre de travaux effectués actuellement par des travailleurs immigrés pourraient être confiés ainsi à des prisonniers* ».

EN CORSE

Dix attentats par explosif ont été commis la même nuit

Dix attentats par explosifs ont été commis en Corse, dans la nuit du 20 au 21 mai. Quatre explosions se sont produites à Bastia, où étaient visés la caserne de la gendarmerie nationale, l'agence Air France dans le centre de la ville, le bureau du Crédit agricole dans le quartier de Montesoro et le local de l'Agence nationale pour l'emploi dans le quartier de Lupino. D'autre part, un engin déposé devant l'agence du Crédit lyonnais n'a pas explosé. Cinq autres attentats ont été commis : à Borgo contre les installations d'un village de vacances, à Canale-di-Verde contre le bureau de la SOMIVAC (Société d'économie mixte pour la mise en valeur de la Corse) et à Ghisonaccia contre un baraquement occupé par des ouvriers nord-africains. Un pylône de la ligne électrique à haute tension carbo-...arde a également été endommagé dans la plaine orientale. Les dégâts matériels sont relativement importants, notamment à Bastia. Aucune organisation n'a, pour l'instant, revendiqué ces attentats.

De notre correspondant

Ajaccio. — Il est désormais évident ...ue la trêve instituée le 23 décem...re 1974 par le mouvement Giustizia Paolina, et le 12 décembre 1973 ...ar l'ex-Front paysan corse de libé...ation (organisation dissoute par le Conseil des ministres le 29 jan...ier 1974) est rompue. Dans l'espace ...e deux semaines, douze attentats ont en effet survenus auxquels on ...oit en ajouter deux autres qui n'ont ...as réussi. L'ex-F.P.C.L. a repris son ...ctivité le 7 mai, veille de la com...émoration de la bataille de Ponte-Novu (1769), qui marqua la fin de ...a Corse indépendante. *Quant à* Giustizia Paolina, on ignorait encore ...e mercredi en fin de matinée si ...a vague d'attentats de la nuit était ...on fait.

Si ce devait être le cas, on y ...rouverait la confirmation des termes ...u dernier communiqué de cette ...rganisation (*le Monde* du 30 avril) ...ritiquant le caractère de la mis...ion interministérielle présidée par M. Libert Bou et « *appelant nos ...ères à résister à la tentation facile ...u réformisme en soutenant le com...at des forces nationalistes et révo...utionnaires corses* ». L'analyse des ...rganisations clandestines rejoint ...'ailleurs sur beaucoup de points ...elle des mouvements autonomistes ...ui mènent le combat à visage ...écouvert (Action pour la renais...ance de la Corse, Parti du peuple ...orse pour l'autonomie) et celle de ...eaucoup d'insulaires. On fait remar...uer que la mission de M. Libert Bou n'a qu'un caractère économique, ...lors qu'on attend aussi une solu...ion de caractère politique.

De plus, la division de l'île en ...eux départements qui sera effec...ive avant fin 1975, entraînera l'instal...ation d'un conseil régional de treize membres élus au second degré, alors que l'actuel en compte cinquante et un dont quarante-neuf — tous conseillers généraux — élus au suffrage universel. Ainsi la régression de l'idée régionale survient-elle au moment même où la plupart des partis politiques, y compris la Fédération corse des républicains indépendants, demandent l'élection du conseil régional au suffrage universel et à la proportionnelle.

Si personne dans l'île n'approuve l'action des plastiqueurs, il n'en est pas moins vrai qu'elle donne à réfléchir à tous. Alors que le suffrage universel paraît ici frappé de suspicion ou qu'il cesse — et c'est le cas depuis plusieurs années déjà — d'exprimer la libre volonté des citoyens, certains sont inéluctablement conduits à rechercher d'autres moyens d'expression. A cet égard, l'éventail n'est guère très vaste. Cela commence par le régionalisme, continue par l'autonomisme, pour aboutir à la clandestinité. Les hommes qui plastiquent depuis l'automne 1973 ont probablement suivi ce chemin. Déçus par la conception du régionalisme, ils ont pu croire que l'autonomisme serait la solution, puis ils ont cru s'être trompés et ont choisi dès lors une autre forme de violence.

La reprise des attentats annonce-t-elle un été chaud ? Beaucoup le craignent. Alors, qui saura désamorcer les bombes ? M. Libert Bou dont la bonne volonté et l'immense travail déjà accompli ne sauraient être mis en doute, l'avait espéré à son arrivée. Il doit aujourd'hui se rendre à l'évidence. Aucune solution économique ne pourra avoir son plein effet si elle n'est pas accompagnée d'une solution politique.

PAUL SILVANI.

BIBLIOGRAPHIE

« Une milice patronale : Peugeot »

par Claude Angeli et Nicolas Brimo

A l'heure où l'on parle beaucoup de milices communales et de corps de sécurité privés, un livre de Claude Angeli et Nicolas Brimo (1) vient fort opportunément rappeler que les premiers adeptes de l'« *autodéfense* » furent non pas des maires ou des organisateurs de bals, mais bien de respectables patrons de la haute industrie. Si, parmi tant d'autres exemples possibles, les deux auteurs choisissent Peugeot comme thème de leur démonstration, c'est que « *jamais en France, une entreprise n'était allée aussi loin dans l'organisation d'une police intérieure ; jamais une direction n'avait enrôlé, par vagues successives, plusieurs centaines de mercenaires et dépensé autant d'argent* ».

Une minutieuse enquête permet aux deux journalistes de démonter l'engrenage qui conduira « Messieurs Peugeot » — notoriété immaculée et 600 millions en capital — à trouver de bien étranges associés.

Tout commence avec la grève-bouchon de quelques dizaines de pistoleurs de l'atelier de peinture, en novembre 1969. Alors qu'on croyait effacé le souvenir d'un « mai » sanglant — deux morts, deux blessés dans la région, — l'arrêt des chaînes, l'asphyxie de la production du fait de quelques obscurs soutiers de la société de consommation, font prendre brutalement conscience à la direction d'une maison, jusque-là abritée derrière un paternalisme militant, des périls que font courir ces nouvelles formes de conflit. Alors le « Lion de Sochaux » sort ses griffes en découvrant que, plutôt que de perdre 10 millions de francs par jour par la faute de quelques entêtés, mieux vaut s'offrir l'assurance tous risques de quelques « gros bras » qui espionneront, « moucharderont » et feront à l'occasion entendre raison aux récalcitrants par les moyens les plus variés.

Dès lors va débarquer en Franche-Comté, sous le couvert de curieuses officines et même d'organismes paramilitaires, un étonnant rassemblement d'anciens d'Indochine, de proxénètes et d'ex-activistes de l'O.A.S. alléchés par la perspective d'un double salaire (un officiel et un clandestin). L'action de ces commandos contre les mouvements sociaux et le syndicalisme trouvera son apothéose le 12 avril 1973 avec la « réoccupation » de l'usine de Saint-Etienne aux mains des grévistes. Les témoignages et les documents publiés en annexe du livre laissent peu d'ombres sur l'étendue des activités de ces curieux intérimaires.

Précis comme un rapport de police, le propos de Claude Angeli et Nicolas Brimo a quelque chose d'inquiétant, car il montre non seulement qu'un certain patronat n'a pas renoncé aux combats d'arrière-garde pour sauvegarder ses privilèges, mais surtout que le quadrillage des usines s'inscrit dans un schéma plus vaste, capable de placer une région entière sous une surveillance étroite.

J. Sn.

(1) *Cahiers libres*. François Maspéro éditeur. 103 p., 12 F.

SPORTS

ATHLÉTISME

Des jets extravagants

Il s'est passé des choses extraordinaires à Rehlingen (R.F.A.) le 19 mai. Tout d'abord, les concurrents du lancement du marteau ont tous accompli des performances exceptionnelles. Ensuite, l'Allemand de l'Ouest Karl-Heinz Riehm, en lançant à 78,50 m, a fait progresser le record du monde de la spécialité plus considérablement qu'aucun athlète, à l'exception du Hongrois Zsivotzky (de 71,26 m à 73,34 m), ne l'avait fait depuis le début du siècle. Le plus fort, c'est que Riehm a, lors de ses essais, dépassé à chaque fois l'ancien record du Soviétique Spiridonov (76,66 m), ce qui ne s'était jamais produit (le Monde *du 21 mai).*

Cet exploit est d'autant plus étonnant qu'aucune amélioration de la qualité du matériel utilisé n'est intervenue récemment, comme ce fut le cas, au début des années 60, avec l'apparition sur les stades des perches en fibre de verre. La technique non plus n'a guère évolué, puisque Riehm ainsi que la plupart des lanceurs se contentent encore d'effectuer trois tours avant de jeter l'engin et se refusent, après avoir expérimenté cette façon de faire aux Jeux olympiques de Munich, à imiter ceux qui effectuent un tour supplémentaire. Enfin, mesurant seulement 1,88 m et ne pesant que 108 kilogrammes, le nouveau recordman du monde fait figure de gringalet auprès des colosses du genre.

Alors ? Faut-il mettre cette prouesse hors série sur le compte d'une condition physique que Riehm, soldat appartenant actuellement au groupe sportif de la Bundeswehr, a tout le temps d'améliorer ? Ou bien doit-on rappeler que, pour être enregistré, un record doit répondre à certaines conditions ?

A ce sujet, il n'est sans doute pas inutile de souligner le rôle joué par la force centrifuge dans le lancement du marteau. Rôle si considérable que certaines astuces, conduisant, par exemple, à utiliser des engins munis d'un câble tenant davantage de l'élastique que du fil d'acier, ont déjà produit par le passé d'heureux effets. En augmentant ainsi d'un seul centimètre la distance séparant le boulet (7,257 kilos, moins le poids de la poignée) de l'axe de rotation du lanceur, on obtiendrait, selon les techniciens, un gain d'un mètre.

Pour être valable, précise le règlement de la Fédération internationale d'athlétisme, un record doit être obtenu avec un marteau ne mesurant pas plus de 121,5 centimètres. Le règlement ajoute que le câble ne devra pas s'allonger de façon sensible pendant le lancer et que le centre de gravité de la boule de fer ne s'écartera pas de plus 6 millimètres de la sphère qu'elle représente.

Il reste que les Allemands, qui ont une prédilection pour les lancers, sont, avec les Soviétiques, les meilleurs spécialistes du monde, et que Riehm possède des dons unanimement reconnus. Il serait cependant souhaitable qu'il n'imite pas son compatriote Walter Schmidt, lequel, après avoir établi un nouveau record du monde en 1971 (76,40 mètres), ne parvint jamais à se mettre en évidence dans les grandes rencontres internationales.

R. P.

Jeux Olympiques

En cas de nouvelles grèves au Québec

MEXICO POURRAIT REMPLACER MONTRÉAL

M. Michael Killanin, président du Comité international olympique (C.I.O.), s'est adressé aux autorités mexicaines, après les grèves qui ont paralysé les chantiers olympiques de Montréal, pour leur demander que le Mexique, siège des Jeux en 1968, les organise à nouveau en 1976, en cas de défaillance de la ville canadienne.

L'intervention de M. Killanin a surtout été faite dans l'éventualité de nouvelles grèves au Québec. Le C.I.O. se serait ainsi assuré que les Jeux se dérouleraient à la date prévue, quoi qu'il arrive.

Après ce « sondage » du C.I.O., le quotidien mexicain « Ultimas Noticias » a fait état de réactions du Comité olympique mexicain et du maire de Mexico. Il ressort de ces réactions que le Comité olympique est disposé à organiser les Jeux de 1976 « au cas où le président de la République, M. Luis Echeverria, en exprimerait le désir » et que, de son côté, le maire de Mexico, M. Octavio Senties, est dans les mêmes dispositions, la ville pouvant offrir les installations nécessaires comme l'a prouvé la bonne tenue des Jeux de 1968.

BASKET-BALL. — *La Grèce a battu la France par 80 à 77 (après prolongation) en poule finale du championnat d'Europe « B » de basket-ball. Cette quatrième défaite consécutive relègue la France à la dernière place et l'empêche de participer au championnat d'Europe « A » qui se disputera au mois de juin en Yougoslavie.*

« ESPRIT » CONSACRE SON DERNIER NUMÉRO A L'ÉDUCATION PHYSIQUE

La revue *Esprit* consacre son numéro de mai à « l'Education physique ». Faisant appel à des médecins, des professeurs d'université, la plupart enseignant à l'ancienne Ecole normale supérieure d'éducation physique (ENSEPS), elle tente une synthèse sur le contenu d'une discipline trop souvent dédaignée. Etude sérieuse, parfois quelque peu hermétique, selon les sujets abordés.

On aurait tort cependant de se laisser détourner par ces difficultés minimes à propos d'une question d'autant plus importante qu'elle commande l'avenir des activités physiques. En effet, ne plus parler en termes convenus de l'éducation physique, c'est s'exposer à une certaine incompréhension. Mais comment aller autrement au fond des choses ? Comment inclure le mot « éducation » sans suspecter le système sportif dans ses aspects compétitifs ?

Les auteurs de l'étude ne vont pas seulement à l'encontre d'idées reçues ; ils révèlent surtout un courant de recherches dont les significations politiques ne sont pas les moindres. — F. S.

★ Esprit, 19, rue Jacob, 75006 Paris, numéro de mai 1975, 24 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux



The European Southern Observatory (ESO)

International Organization for Astronomical Research in the Southern Hemisphere with an Observatory in Chile and Establishments in Chile and Europe (Hamburg and Geneva), invites *applications for the following posts :*

HEAD, FINANCE SERVICES
(Ref. DG-AD-28)
IN HAMBURG

to ensure the efficient running of the finance services and to be responsible for the financial management of the organization in matters such as: *budget preparation, budget analysis,* financial control, accounting and cost analysis, preparation of financial statements, cash management, financial procedures and coordination on financial activities between the different establishments of the organization.

The post requires a university degree, or equivalent qualifications, in economics, accounting or business *administration, with a corresponding* practical experience.

ACCOUNTANT
(Ref. DG-AD-33)
IN GENEVA

to handle the detailed accounting of the ESO Establishments in Geneva, including the preparation of monthly financial statements, the financial control of purchases, the management of ESO bank accounts and financial accounts, etc. This position requires a strong element of financial *coordination between* Geneva and the ESO administration in Hamburg and Chile.

Formal training in accounting and several years of experience, preferably in international organizations, are necessary.

SECRETARY
(Ref. DG-SO-27)
IN GENEVA

to assume secretarial and administrative duties for the members of a scientific group being constituted. This position requires a strong sense of initiative and versatility; tasks will range from typing scientific reports, to handling personnel claims and organising the secretariat.
Excellent english shorthand required.

Formal training as bilingual secretary (English/French or English/German) and several years' experience are necessary.

NOTES :
1) all positions in ESO require a very good knowledge of English and a good knowledge of French and/or German.
2) candidates for either Hamburg or Geneva should be prepared to move to another location at a later stage.

Our organisation offers first class financial conditions and the opportunity to work in an international atmosphere.
All costs of relocation are borne by ESO.

For an application form please write to :

HEAD OF PERSONNEL
EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY
D-205 Hamburg 80
Bergedorfer Strasse 131

mentioning the appropriate reference.

Please note that applications from nationals of ESO member states (Belgium, Denmark, Federal Republic of Germany, France, The Netherlands and Sweden) are normally given priority.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

ayant une expérience confirmée dans le domaine des études économiques liées au plan de développement des

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Il sera *confié* à *CET* INGENIEUR, issu d'une Grande Ecole, la responsabilité de missions d'études économiques ou technico-économiques dans divers pays étrangers.

Les candidats, *rompus aux études de rentabilité,* ayant l'expérience des relations avec les organismes de financement internationaux, se verront offrir une rémunération intéressante et de bonnes possibilités de carrière.

Les Ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact (discrétion d'usage) en adressant C.V. + photo + salaire, sous référence 273/780, à PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE à CASABLANCA (Maroc)
45 ans d'expérience
cherche

UN CHIMISTE

très qualifié en *fabrication* de peintures, expérience souhaitée en produits de droguerie.

Adresser curriculum vitae à UNIVAS B.P. 558, CASABLANCA - n° 5.152.

Bureau d'Organisation et de Gestion
recherche

1) Un AUDITEUR COMPTABLE
— formation supérieure gestion ;
— expérience audit ou cabinet comptable (3 ans minimum) ;
— sens aigu des relations humaines.

2) Un ORGANISATEUR-ÉCONOMISTE
— *formation supérieure ;*
— expérience gestion d'entreprise et organisation (3 ans minimum) ;
— sens aigu des relations humaines ;
— expérience africaine appréciée.

Ces deux postes nécessitent de nombreux déplacements dans plusieurs pays d'Afrique (8 à 9 mois par an).

Envoyer C.V., photo et prétentions à N° 3.594, « le Monde » Publ., 5, r des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche

JEUNES CADRES COMPTABLES

Quelques années d'expérience
D.E.C.S. - I.U.T. - B.P. - Sup. de Co...

Après formation en France (6 mois à 1 an) ils se verront confier la responsabilité de la comptabilité de filiales en AFRIQUE.

LARGES PERSPECTIVES D'AVENIR.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à : AJAX - 5, cité Pigalle, 75009 PARIS (sous la référence 4007) qui transmettra.

NOUS DISTRIBUONS DES LOGICIELS ET DES PRODUITS COMPATIBLES I.B.M.

Si vous êtes un brillant

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Si l'informatique vous passionne,
Si vous êtes ambitieux,
Si vous aimez l'indépendance et les responsabilités, écrivez à

FIPINLAC
134, avenue de Villiers, 75017 PARIS,

qui vous offre la possibilité de créer une agence de services informatiques à BORDEAUX, NANTES, STRASBOURG, LILLE, BRUXELLES et GENEVE.

IMPORTANT GROUPE
recherche pour résidence
AFRIQUE

INGENIEUR INFORMATICIEN

- Formation : Ecole d'Ingénieurs
- Expérience professionnelle : 2 ans minimum en analyse
- Fonctions : responsabilité de la réalisation d'un projet :
  - analyse détaillée
  - supervision des travaux de programmation, nécessitant une bonne connaissance des langages IBM
  - interface services d'exploitation-services clients pouvant impliquer des contacts à un haut niveau.

Adresser CV, photo et prétentions ss réf. 681 à AXIAL Publ. 91 rue du faubourg Saint Honoré Paris 8é q. tr.

Société de brasserie recherche pour TEHERAN

INGENIEUR ENTRETIEN
INGENIEUR - CHIMISTE
contrôle qualité
Anglais courant

Envoyer C.V. et prétentions à MINET Publicité n° 40.316 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS, qui transm.

Important Cabinet Comptable à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) recherche

JNE CADRE COMPTABLE

Niveau BTS ou similaire
MISSION : gestion de dossiers projets de bilan, contacts clients.
Une bonne expér. des techniques comptables, des connaissances *dans le domaine fiscal* et juridique sont indispensables.
Poste d'avenir stable

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en recrutement 67009 Strasbourg Cedex s/réf 606.

GABON RECRUTE :
Ingénieurs toutes disciplines
Pour tous renseignements téléphoner : 224-79-60 p. 71-72.

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche

1 CHEF DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

pour importante Société chargée du service public.

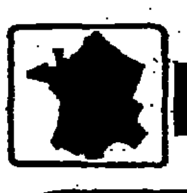
Formation SUP de CO ou DUES comptable
Notions d'informatique et connaissances plan OCAM appréciées.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 7.971 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour AFRIQUE NOIRE
recherchons

COMPTABLE QUALIFIE

Possib. B.P. ou niv. et ayant très bne expérience comptab. analytique. Ecr. av. C.V. et photo : F.F.A., 65, rue de la Victoire, 75009-PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

EUROPEEN

Avant la trentaine, vous désirez exprimer votre potentiel qui est important (HEC - ESSEC - SUP. de CO ou équivalent étranger) en réussissant dans le domaine de l'Exportation en Europe. Vous avez deux atouts supplémentaires pour devenir un interlocuteur privilégié sur ces marchés : les langues (anglais, allemand, espagnol) et une grande disponibilité pour voyager et animer les circuits de distribution. Bien entendu ce sera l'occasion d'utiliser les enseignements d'une première expérience dans l'Export pour réaliser les objectifs qui seront les nôtres avec vous.

Leader sur le marché européen, nous sommes la filiale d'un important groupe français de dimension internationale. Notre siège et nos usines sont implantés à 150 km au sud de Paris dans le Val de Loire. Nous offrons au sein d'une équipe dynamique la possibilité à un homme d'action français ou étranger d'être un élément moteur de notre développement qui est de 20 % l'an.

La rémunération annuelle de départ ne saurait être inférieure à 70.000 F.

Adresser C.V. *détaillé* + photo en indiquant vos prétentions à No 8218 CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

Les candidatures seront traitées confidentiellement et feront l'objet d'une réponse.

Usine charpente métallique industrialisée (100 personnes environ) faisant partie d'un groupe industriel international. Equipement moderne. Expans. régulière. clientèle diversi (France et Export) rég. M

recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION
ENP - DEST ou similaire
Mission :
Gestion d'une production di affiée : séries pièces unita planning, budgets de fabrica réduction des coûts, mise point de nouvelles fabricati perfectionnement des hom et des moyens.

Expérience souhaitée : une zaine d'année dans la charp métallique (méthodes, fab tion) comportant notamm. expér. solide de chef d'at Loge. facilité Metz ou pro
Poste d'avenir stable.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CE ss/réf. 560

Pour renforcer son réseau de vente dans la région **RHONE-ALPES**

UN IMPORTANT CONSTRUCTEUR DE TELECOMMUNICATIONS

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX et ATTACHES COMMERCIAUX

capables de prendre en charge un secteur et d'y assurer notre présence.

A des commerciaux expérimentés nous offrons :
- des produits de qualité à distribuer sur un *marché demandeur,*
- une rémunération attractive en partie liée aux résultats,
- des possibilités d'évolution pour candidats de valeur.

Postes à **LYON - ANNECY - MOULINS.**

Ecrire avec curriculum-vitae, prétentions et photo, sous référence 2189 P, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
pour le développement de son service export

PARFAITEMENT BILINGUES
ROMPUS A TOUS PROBLEMES EXPORT

1 CHEF DE SERVICE
3 CHEFS DE SECTEUR
Déplacements fréquents de courte durée à l'étr

3 CADRES ADMINISTRATIFS SÉDENTAIRES
6 SECRÉTAIRES

Cette société, leader dans sa profession, OSCAR EXPORTATION 1972 filiales en Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne Pays-Bas, U.S.A. situés à 160 km de Paris, ville universitaire, *proximité d'un plan d'eau permettant la voile* tous sports.

Adresser C.V. manuscrit et photo récente ainsi que tous documents utiles à la candidature à *Cedex 510 - 10080* TROYES.

UGILOR Saint-Avold
dans le cadre du Groupe C. D. F. CHIMIE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR A.M. ou ÉQUIVALENT
Adjoint au Chef du Service Entretien

Effectif total du service : 220

Poste formateur. Mise en place de méthodes *modernes de gestion en collaboration avec des* conseils extérieurs.
Possibilités de carrières ouvertes dans le cadre d'un Groupe en plein développement tant en France qu'à l'Etranger.
Les candidatures de débutants seront prises en considération.

Ecrire avec C.V. et prétent., sous référence 2.152 à

CORT *85, avenue Kléber* PARIS (16e) Discrétion assurée

NORMANDIE
Groupe industriel (C.A. 1 milliard de frs.) recherche pour Usine à feu continu 700 personnes

INGENIEUR TRAVAUX NEUFS

- Responsable de l'ensemble des travaux neufs techniques (30 millions par an) de l'usine.
- *Conception d'appareils,* achats matériels, planning travaux, gestion du service.
- Formation MINES - E.C.P. - A.M. avec expérience similaire et solides connaissances en *tuyauterie, chaudronnerie,* pompes, métrologie, mécanique, électricité, thermique, hydraulique, métallurgie.

Pour informations complémentaires, écrire s/ réf. 8162 C à notre conseil Mr. AUDHUY

ORES Groupe BOSSARD — 23, rue des Mathurins 75008 PARIS.

---

contrôleur audit

COTE OUE

Société financière Ouest possédant 5 filiales déployant leurs activités dans 5 secteurs différents, recherche

CONTROLEUR AUDIT

apportant une *formation de niveau Expertise comptable* et plusieurs années d'expérience.

Ses missions :
● Audit comptable, ● Analyse de la valeur, ● Contrôle de gestion.

Déplacements 50 à 60 %.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous réf. 72774 (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélectio
6, RUE DE LA MICHODIERE - PARIS

SOCIÉTÉ DE FABRICATION
Instruments électroniques
recherche pour
GRENOBLE

RESPONSABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE

LE CANDIDAT SERA :
● expert comptable récemment diplômé ou un spécialiste avec expérience équivalente justifiant d'une connaissance pratique de la comptabilité américaine et des opérations de consolidation comptable.

● IL ASSURERA :
— l'ensemble de la comptabilité française, y compris l'établissement du bilan ;
— les états de rapprochement entre les comptes français et américains ;
— l'établissement des déclarations fiscales.

Connaissance parfaite de l'anglais exigée

Adresser C.V. à :

HEWLETT PACKARD
Service du Personnel, 5, avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

CADRE COMMERCIAL (H. ou F.)

Diplômé (e) d'une Ecole Supérieure de Commerce Il (elle) sera chargé (e) de la gestion et de la promotion des ventes.
Ce poste, à pourvoir en Normandie, conviendrait à élément dynamique, possédant aptitudes au travail en équipe, bonne maîtrise de l'anglais et, si possible, de l'allemand.
Première expérience appréciée.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétention sous réf. 6.044 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03.
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux

LE DIRECTEUR d'une des unités de production — moderne et très mécanisée — (actuellement 290 personnes) d'un Important Groupe Industriel vendant ses produits dans le Monde entier, crée pour le seconder poste d'ADJOINT.

L'expansion et les diversifications nouvelles de l'Entreprise amènent le Directeur actuel à prendre des responsabilités plus larges. Il lui est nécessaire de pouvoir déléguer à un

ingénieur

de formation ECP, AM, ICAM, ECAM, IDN, la supervision de toutes les fabrications, y compris les Services Entretien, Contrôle, Planning-Ordonnancement, Méthodes, . . .

Ce poste conviendrait à ingénieur, 30 ans minimum, ayant déjà assumé des responsabilités humaines et techniques et désireux d'entrer dans un Groupe permettant une intéressante évolution de carrière.
Lieu de travail : Grande ville Ouest de la France.

Veuillez écrire sous référence M 6635 M à

INTERCARRIERES
5, rue du Helder 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE rattachée à un groupe international de premier plan

recherche pour l'une de ses filiales SITUEE EN PROVENCE

Le CHEF du PERSONNEL et des SERVICES GÉNÉRAUX

Dans un établissement de production de 300 personnes, il aura en charge :
— le recrutement, la mise en place, la formation et la gestion du personnel ;
— les relations internes et extérieures ;
— les services généraux.
Il participera aux études des rémunérations et à certaines activités administratives.

Ce poste intéresse un homme de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant déjà exercé des fonctions opérationnelles en Usine, et attiré par l'aspect dynamique de la fonction personnel et des relations de Travail.

Adr. lettre manuscrite avec C.V., photo et prét sous nº 4.746, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui transmettra.

NE IMPORTANTE SOCIETE crée REGION OUEST dans le cadre d'une politique de diversification ne chaîne de supermarchés. Elle recherche pour promotion de ce produit, gestion de l'entrepôt et la logistique générale.

UN RESPONSABLE

35 ans minimum.
Expér. grandes distributions succursalistes.
Bonne pratique des études de marchés,
des installations et ouvertures de nouvelles unités.
Gestion des stocks, merchandising.
Qualités d'animateur.

nv. C.V. manuscr., photo (ret.) et prétent. sous nº 1051, à
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

LILLE

ETABLISSEMENT BANCAIRE

pour son SERVICE des CREDITS offre situation à

ommes ou Femmes

Diplômés Etudes supérieures.

Les candidats, de 30 ans au minimum, auront acquis une expérience bancaire et le sens du risque dans un service similaire.

Poste à pourvoir rapidement.
nv. lettre man. acc. C.V. ment. erniers appointements perçus à .E.D. (Réf. 6210), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRETION ASSUREE.

OCIETE DE DISTRIBUTION en expansion rapide recrute

CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE

(370/115 - 22 personnes)

ous souhaitons confier la responsabilité de ce service opérationnel depuis huit mois à un collaborateur âgé de 32 ans min. disposant d'une expérience au moins 5 ans dans une fonction similaire.

Le poste est à pourvoir dans la région

SUD-OUEST

dresser lettre manuscrite, C.V. hoto et prétentions à nº 8.242, ONTESSE Publicité, 20, avenue l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

---

nt Cabinet Fiscal et Juridiq. cherche pour province :

COLLABORATEURS

très haut niveau avt plus. nnées d'expérience ds un cab. r ds l'administration fiscale. émun en fonction des compét. T. av. C.V. ss nº 16.728 à I.R.P. 39, rue de l'Arcade, Paris (8e), qui trans.

Société Industrielle 1.200 personnes fabriquant revêtement d'étanchéité pour bâtiment

recherche

JEUNE DIRECTEUR

EM - ENSI ou similaire pour l'une de ses usines proche de Louviers (27). Environ 45 personnes.
MISSION : Dans le cadre des objectifs commerciaux de la société, gestion économique et technique de l'unité.
Liaison technico-commerciale avec la clientèle régionale.

Poste d'avenir stable

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg Cédex, s/réf. 609

MARTEL CATALA & Cie
L'un des premiers noms mondiaux dans le domaine de l'habillage des machines à papier poursuivant son expansion recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure technique du type ENSI-INSA ou école française de papeterie, pour contacts de vente à niveau élevé avec clientèle industrielle internationale.
Déplacements en Europe représentant 30 % du temps de travail
Bonne connaissance pratique de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.
Poste d'avenir très stable
Logement facilité

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg Cedex, s/réf 540

IMPORTANTE SOCIETE région

RHONE - ALPES

recherche

UN JEUNE **INGENIEUR-MECANICIEN** A ESPRIT CREATIF

pour seconder l'ingénieur responsable des études. Préférence sera donnée à candidat ayant quelque expérience en automatisme

Adresser curriculum vitae à Nº 8.488 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr

---

RÉCH. SECRETAIRE BILING. allemand/français, libre de ste, logement assuré, possibilité de déplacements en pays de langue allemande. Ecrire avec CV, photo, prétentions, à la Société Nouvelle de Flockage, « Service du Personnel », 92, av. Manufacture, 36007 CHATEAUROUX

Laboratoire de contrôle de qualité de produits alimentaires cherche Laborantin, homme. Les candidats doivent avoir expérience dans le domaine des analyses de chimie alimentaire et des notions de langue anglaise. Adresser C.V. et prétentions à I.T.R.C., 15-17, av. de l'Europe 02400 CHATEAU-THIERRY.

offres d'emploi

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche :

ADJOINT ADMINISTRATIF du DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce cadre, de haut niveau, CONSEILLER JURIDIQUE et FINANCIER pour la préparation et la négociation des contrats, sera responsable de l'élaboration et du suivi du budget commercial.

Adresser curriculum vitae à M. GALLAIS - Service du Personnel, 16, rue du Fossé-Blanc. — 92231 GENNEVILLIERS.

Cherchons pour GENTILLY

SECRETAIRE BILINGUE

Français-Allemand.
Adresser candidature à : ALKOR - FRANCE, 1, av. d'Orléans - 91800 Brunoy.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS recherche

ADJOINT AU CHEF DU SERVICE COMPTABLE

— Minimum 30 ans ;
— Formation supérieure (E.S.C. par exemple) ;
— D.E.C.S. obligatoire ;
— Au moins 5 ans d'expérience à un niveau de responsab. ;
— Connaissance approfondies en informatique et fiscalité.

Ecr. avec C.V., photo et appointements demandés à nº 97.441 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, Paris, qui tr.

Ecole secondaire, Boulogne, sous contrat, cherche professeur de mathématiques pr rentrée 75-76. Ecrire « le Monde » nº 069438, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Dans le cadre de notre expansion sur le MARCHE EUROPEEN DES CIRCUITS INTEGRES nous recherchons pour SIGNETICS FRANCE

Directeur customer service

Cette personne devra être capable de créer et développer l'organisation du Service Clients en France.

Une expérience dans les domaines suivants sera appréciée :
- connaissance du marché des semi-conducteurs dans son aspect service au client
- customer-service, gestion de stock dans l'industrie des composants électroniques
- expérience de marketing dans le semi-conducteur

Cette position offre d'excellentes perspectives de carrière.

Ingénieur contrôle qualité et application

Cette situation implique une excellente expérience dans les circuits intégrés digitaux et linéaires ainsi que des compétences techniques dans les lignes suivantes :
- équipements de tests
- assurance qualité
- application des circuits intégrés

Cette position offre de plus larges possibilités selon la valeur du candidat.

LA LANGUE ANGLAISE EST OBLIGATOIRE POUR LES DEUX POSTES

Envoyer C.V. et prétentions à M. J. EMONET SIGNETICS FRANCE - 36, rue de Silly 92100 BOULOGNE

Signetics
les professionnels du circuit intégré

Contesse

GRACE

Région RAMBOUILLET
Filiale d'un Groupe Multinational recherche pour son CENTRE EUROPEEN DE TRAITEMENT équipé d'un IBM 370/135/DOS

PROGRAMMEURS formation universitaire ou supérieure

Compte tenu de l'expérience, de la personnalité et de la connaissance de l'anglais, les candidats répondront à l'une ou l'autre des missions à remplir :

.conversion et centralisation Réf. IP1
de systèmes d'application existant dans diverses unités du Groupe.
Sont impératifs : Anglais courant (lu, écrit, parlé) et 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

.études techniques et réalisations Réf. IP2
de systèmes de gestion
Sont souhaitées : bonnes connaissances de l'anglais et une première expérience professionnelle.

Adresser votre lettre de candidature et CV (en anglais pour la référence IP1) à Francis RAMON

Division des Relations Humaines
GRACE BP 10 28230 EPERNON

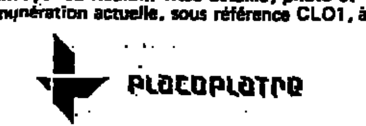
La rapide et constante expansion de notre Société (1000 personnes, 4 unités de production dont 2 construites recemment), nous amène à rechercher 2

INGENIEURS GRANDES ECOLES

- Leur potentiel devra nous permettre de faire face dans les prochaines années au développement prévu de notre Société.
- Dans l'immédiat nous leur proposons de prendre, en région parisienne, la responsabilité :
  - soit d'un BUREAU D'ETUDES;
  - soit d'un SERVICE METHODES.

Une expérience industrielle de deux à cinq ans est souhaitable.

Envoyer curriculum-vitae détaillé, photo et rémunération actuelle, sous référence CLO1, à



Département des Relations Sociales, Boite Postale 133, 92505 Rueil Malmaison.

FILIALE GROUPE **THOMSON-BRANDT** en pleine expansion, recherche :

UN INGÉNIEUR

diplômé grande école ayant une expérience confirmée en MACHINES AUTOMATIQUES dans les domaines de l'électromécanique et de l'électronique logique.

Il s'agit d'un poste ayant de hautes responsabilités et qui permettra aux candidats de valeur d'être

CHEF D'UN SERVICE

Adresser C.V. avec lettre man. et photo, nº 7.958, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr

---

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER INTEGREE DANS GROUPE NATIONAL

recherche pour renforcer son équipe actuelle (une centaine de personnes)

CADRE GESTIONNAIRE

— 30 ans minimum ;
— Diplôme d'études supérieures indipensable (E.S.C ou licence en Droit) ;
— 5 à 10 ans d'expérience de gestion ou promotion immobilière

RESPONSABLE QUITTANCEMENT

— Formation comptable de préférence ;
— Expérience souhaitée dans le domaine de la gérance d'immeubles (calcul loyers et charges, déclarations fiscales, etc.) ;

Ecrire avec C.V., photo et appointements actuels, Nº 97.743, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

Dans le cadre du développement de ses activités « TRANSFORMATIONS PLASTIQUES » Importante société crée un poste

« PROSPECTIVE »

rattaché à la Direction Générale
Le candidat recherché, issu d'une grande école, doit avoir une expérience de 4 à 5 ans dans le domaine du marketing
Intéressantes perspectives d'avenir

hb conseil pour un candidat dynamique. 70, r. Ponthieu, 75008 Paris.

BREVATOME pour son service de propriété industrielle recherche

INGÉNIEURS BREVETS

E.C.P., A.M., MINES, ...

Compétence MECANIQUE, GENIE INDUSTRIEL
INGENIEURS DEBUTANTS : formation assurée
Ecrire avec CV et prétentions, référ. 2.153 à :
CORT 85, av. Kléber, Paris (16e)
Discrétion assurée

Important Groupe Multinational recherche pour sa filiale française

chefs de régions

VENTE PRODUITS GRANDE CONSOMMATION NON ALIMENTAIRES
Est - Région Parisienne - Provence

- *Responsabilités; recruter, former, diriger, animer une équipe de vendeurs spécialisés; assurer les contacts commerciaux au plus haut niveau; gérer son territoire.*
- *Connaissance indispensable des circuits de distribution et de la vente des produits de grande consommation.*
- *Avantages: voiture de fonction, frais de déplacement, régime cadre, formation de qualité supérieure assurée.*

Adress. CV manus. avec photo s/réf. M 50 à Publicité ZEEGERS 149, rue St-Honoré 75001 Paris q.tr.

BADGER FRANCE
Société Internationale d'Engineering
Pétrole - Pétrochimie - Chimie
recherche pour PARIS

ingénieurs procédés
ingénieurs utilités

Ces Ingénieurs diplômés (Ecoles Nationales Supérieures de Chimie, Centrale, Arts et Métiers, ENI, etc...) devront avoir 3 ans d'expérience minimum dans la branche.

Agés d'au moins 30 ans, ils possèdent des notions d'anglais suffisantes.

Les Ingénieurs Utilités devront avoir l'expérience de l'établissement des bilans d'énergie, vapeur et électricité, de l'étude et de l'exploitation des systèmes de production et de distribution de fluides divers, traitements d'eaux, systèmes de réfrigération, etc...

Adresser C. V., photo et appointements désirés sous réf. NC à : INTEX SERVICES, 3, av. Bertie Albrecht - 75008 Paris qui est chargé de ce recrutement.

INTEX

---

responsable technique

90 000 F +

ENGINEERING EN BIENS D'EQUIPEMENT PARIS

Nous sommes une entreprise française spécialisée dans la conception et la vente sur le plan international de biens d'équipement et d'installations complètes.

Nous recherchons un Ingénieur (A.M. - I.N.S.A. - E.N.S.I. ou équivalent) pour lui confier la responsabilité de notre bureau technique.

Rattaché au Directeur Technico-commercial, le titulaire de ce poste aura à coordonner les activités d'une équipe d'environ 8 personnes. Il préparera les offres techniques, négociera avec les fournisseurs, suivra les études, les fabrications sous-traitées et les chantiers.

Pour réussir dans ce poste, il faut de solides connaissances en électromécanique.

Une expérience dans la conception d'ensembles industriels est souhaitable. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 2207/M

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton, 75006 Paris (Membre de l'ANCERP)



HEWLETT · PACKARD
DIVISION INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

ingénieur de vente

ANGLAIS PARLE – PARIS + PROVINCE PROCHE

Formation scientifique supérieure et ayant 2 à 3 ans d'expérience technique ou commerciale dans le domaine de la mesure électronique pour prendre, après formation, la responsabilité d'un secteur de clientèle.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 588
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

Société dynamique dans le secteur petite mécanique recherche pour créer et développer son département Exportation

CADRE

(formation supérieure)
ayant expérience des relations avec l'étranger et de la Vente des biens d'équipements industriels.
Age souhaité : 30 ans minimum

Ecrire avec curriculum vitae, photo, prétentions Société Générale de Mécanique et Métallurgie, 17, rue Ernest-Laval, 92170 VANVES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

CABINET DE FORMATION ET DE CONSEIL D'ENTREPRISES groupant déjà douze spécialistes renommés recherche

● **UN ANIMATEUR DE FORMATION**
de haut niveau, pour perfectionnement de cadres et de dirigeants d'entreprises sur problèmes de management et problèmes psycho-sociologiques et prise en charge de chantiers de formation-intervention. Formation universitaire exigée, connaissance de la pédagogie des adultes, 3 ans d'expérience minimum en entreprise ou en cabinet.

● **UN SPÉCIALISTE EN PÉDAGOGIE**
ayant de hautes capacités d'analyse et de synthèse pour enseignements méthodologiques généraux par méthodes actives, formation universitaire exigée, 2 ou 3 ans d'expérience minimum en enseignement de la philosophie, du français, du latin, de l'économie, de la comptabilité ou enseignement programmé, *esprit rigoureux allié à un entraînement au* travail en groupe.

● **UN SPÉCIALISTE DES ÉTUDES DE PSYCHO-SOCIOLOGIE INDUSTRIELLE**
formation universitaire exigée, 2 ou 3 ans d'expérience minimum dans une entreprise ou un cabinet, pour diagnostics d'entreprises, *études concernant les problèmes de personnel* ou la gestion des carrières, connaissances des méthodes d'interview, d'enquête et de traitement de l'information.

Env. C.V., photo et prét. ss n° 8.519, *CONTESSE* Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cédex 01, qui tr.

ORGANISATEUR-INFORMATICIEN

Cette société fabrique des produits destinés au second-œuvre du bâtiment. Sur son marché, son image est de premier plan.
Le directeur Administratif et *Financier recherche un collaborateur* trait d'union entre l'organisation (qu'il assurera lui-même) et le traitement informatique (confié à un organisme extérieur).
Il sera en particulier responsable de l'analyse des applications (actuelles et nouvelles), de la mise au point du cahier des charges et du contrôle de la programmation.
Ce poste est donc celui d'un homme de compétence (formation grande école commerciale ou d'Ingénieurs) ayant vécu une première expérience en organisation (applications de gestion administrative et comptable) et maîtrisant les techniques informatiques. C'est aussi la mission d'un homme de contact capable de dialoguer à tous les niveaux tant avec l'intérieur qu'avec la société de sous-traitance (IBM 70 128 K).
Le traitement annuel prévu est de l'ordre de 80.000 F.
Les personnes qu'intéressent ces *perspectives sont invitées à adresser un dossier sous référ. O1 503/M* à SEFOP, qui les en remercie.

SEFOP 7, RUE LINCOLN - PARIS 8e
Membre de l'ANCERP

LE CARBONE-LORRAINE

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS A VOCATION MULTINATIONALE

spécialisé dans la fabrication de produits industriels aux applications très diversifiées (industrie électrique, chimique, mécanique)

recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

dynamiques et à l'esprit pionnier
débutants ou quelques années d'expérience

ATTACHÉS A LA DIRECTION INTERNATIONALE

destinés à voyager à l'étranger
LANGUE ANGLAISE ET (OU) ESPAGNOLE EXIGEE (S)

Résidence : PARIS
mais déplacements fréquents et de moyenne durée

AVENIR :
possibilités d'installation à moyen ou à long terme dans une filiale ou dans une délégation à l'étranger

REF. : 414 A

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à : Direction du Personnel et des Relations Sociales, 45, rue des Acacias. — 75017 PARIS.

ENTIERE DISCRETION ASSUREE

UN SPECIALISTE SECURITE

Vous avez une maîtrise de la sécurité sous tous ses aspects par votre expérience de spécialiste en usine ou de chantiers d'unités importantes.

Au sein de notre Division Travaux, vous concevrez les méthodes et organiserez les moyens à la mesure de chantiers de très longue durée dont nous sommes *les maîtres d'oeuvre.* Vous aurez donc principalement un rôle de coordinateur auprès de l'ensemble des entreprises partenaires (génie civil, montage de composants lourds mécaniques, métallurgiques, de chaudronnerie...)

Des connaissances en radio-protection vous seraient un atout dans ces fonctions.

Cette mission implique des déplacements fréquents et de courte durée, pour partie à l'étranger.

Ecrire à No 8416, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

---

directeur d'exploitation PARIS

Entreprise moyenne de NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE MAINTENANCE GENERALE recherche dans le cadre de son expansion

DIRECTEUR D'EXPLOITATION
rattaché à la Direction Générale

Il devra apporter : ● une expérience de plusieurs années dans une activité similaire ● au minimum une formation secondaire de *type technique et sera âgé d'au moins 30 ans.*

Il lui est offert une rémunération intéressante + voiture de fonction.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous réf. 106/M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIERE - PARIS 2e

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS

techniques de pointe dans des domaines variés
C.A. supérieur à 2 milliards de francs - 19000 personnes

recherche pour son
Service Brevets (banlieue Sud)

ingénieur brevets

spécialité : mécanicien

Ce poste intéresse un ingénieur *expérimenté* :
— *disposant d'une bonne culture générale en* physique avec 3 années de pratique de la profession de spécialiste en brevets d'invention dans un Service Brevets de l'Industrie *ou dans un Cabinet.*
— ayant la pratique de l'anglais courant et de très bonnes notions d'allemand.

Nationalité française.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous le No 8219 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 *qui transmettra.*

Entreprise à vocation de
« general contractor »
faisant partie d'un des premiers Groupes de construction français recherche un

Ingénieur d'affaires

● Sur des projets d'importance internationale il aura d'abord des missions à caractère *commercial* :
— recherche de marchés, études, remise de prix ;
— dans un deuxième temps, il dirigera aussi la réalisation avec les responsables techniques et financiers.

● L'Homme : c'est un Ingénieur, de préférence bilingue, ayant 5 à 10 ans d'expérience de l'*Engineering*, et parvenu à la maîtrise globale de constructions industrielles clés en main.

Ecrire avec photo et prétentions sous référence 1273 à
ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transm.

AURIEZ-VOUS LA CAPACITÉ DE TRANSFORMER VOTRE GOUT EN INSTRUMENT DE CARRIÈRE ?

Nous nous en chargerons à la condition que vous *possédiez* :
— une grande mobilité d'esprit ;
— une solide culture générale, une sensibilité éprouvée à l'art ;
— un tempérament positif d'homme ou de femme d'affaires.

Société de renom international
Nous sommes la cause d'œuvres de certains des plus grands peintres contemporains.

Nous recherchons 3 personnes pouvant participer à notre développement.
Pour la Région PARISIENNE, téléph. ce jour et demain 520-62-90 ou se présenter à ART et VALEUR, 20, rue Molitor, PARIS (16e).
Pour la Région RHONE-ALPES, téléph. ce jour *au (78) 42-03-34 ou env. C.V. à ART et VALEUR,* 3, quai Maréchal-Joffre, LYON (2e).
Pour personnes sélectionnées formation semaine suivante.

Notre client spécialisé dans LA FABRICATION, LA VENTE ET L'INSTALLATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT, recherche un

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

déjà familiarisé avec les problèmes qui se posent sur les chantiers dans les domaines suivants :
— montage et test d'équipements électroniques et électromécaniques ;
— distribution des câbles dans les immeubles.
Il lui sera confié l'optimisation :
— des procédures d'installation et de maintenance ;
— de l'organisation des plannings des services chantier.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest Paris.

Env. C.V. détaillé et prétentions ss réf. M L459 à AXIAL Publ., 91, Fg-Saint-Honoré, Paris-8e, qui tr.

Société Multinationale leader dans la branche recherche pour renforcer sa Direction Organisation et Informatique

un ingénieur en organisation

diplômé de l'Enseignement supérieur, possédant une solide expérience en Informatique de gestion, gestion d'Entreprise, Technique O S.T.
Il sera responsable :
• dans un premier temps, d'un chantier d'organisation administrative portant sur les services *administratifs* de plusieurs succursales.
• dans un second temps de projets divers impliquant ou non un recours à l'informatique.
Anglais courant nécessaire.
Salaire en fonction des compétences.
Merci d'envoyer votre candidature avec c.v. sous réf. C 12 à Catherine RICAUME Service O.R.I.

RANK XEROX B.P. 63 93602 Aulnay-sous-bois.

Responsable service statistiques

Nous sommes une Compagnie d'assurances du secteur privé, en expansion régulière.

Nous offrons le poste de responsable de notre Service Statistiques, le titulaire actuel devant assumer de nouvelles fonctions.

Ce service, qui comprend actuellement 16 personnes, participe à la conception, mise en œuvre et diffusion des études statistiques ; élaboration des tarifs ; liaisons avec l'informatique. Compte tenu du développement de la Compagnie, le responsable du service doit participer à la mise en place de tableaux de bord plus complets. Il doit pouvoir définir des outils statistiques nouveaux, pour une utilisation optimale de toutes les données que possède l'entreprise.

Il sera en liaison permanente avec le service planification, les différentes Directions et les unités régionales.

Nous souhaitons un candidat de formation supé*rieure scientifique, ayant* une solide expérience professionnelle et l'habitude de la direction d'une équipe.

sélé CEGOS garantit une totale discrétion à l'étude de votre dossier. Adresser lettre man., C.V. détaillé et rémunération actuelle sous référence M 11.971, 33, qu. Gallieni, 92153 Suresnes.

BANQUE D'AFFAIRES
recherche
pour la Sous-Direction du Crédit de son siège (PARIS)

un cadre chargé d'études

le poste : analyser la situation financière et comptable d'une clientèle industrielle et commerciale diversifiée et de taille généralement importante ; apprécier les risques sur cette clientèle.
le candidat :
● parfaite connaissance des techniques comptables et des mécanismes de crédit.
● expérience bancaire d'au moins 3 ans dans un service d'Engagements ou de Crédit.
Envoyer lettre manuscrite avec c.v. précis et photo sous réf. 36520 à HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

Nous recherchons **un jeune CADRE COMPTABLE**
INTERESSE PAR LES TRAVAUX D'AUDIT.
Il doit avoir une formation DECS ou équivalente et une expérience professionnelle de 1 à 2 ans comme responsable dans un service comptable. Si possible, une connaissance de l'anglais.
Le poste est à pourvoir au siège d'un IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE situé dans la proche banlieue Ouest.
Si vous êtes décidé, POUR PROMOUVOIR VOTRE CARRIERE, à *être disponible pour* vous déplacer quelquefois à l'étranger ou, pour y faire de courts séjours. Ecrivez-nous.
Si, au contraire, vous recherchez un poste exclusivement sédentaire notre proposition ne vous concerne pas.
Envoyer C.V., prétentions et références sous n° 75.053

CAPIC 18, rue Volney 75002 PARIS

TRES IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICE - PARIS

recherche

UN RESPONSABLE

pour animer et diriger son service

RECOUVREMENTS CLIENTS

— Chargé de la relance écrite ou par téléphone avec appui informat. jusqu'au précontentieux.
— Expérience de 3 années dans la fonction. Sens aigu du contact.

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous le n° 505, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL

PRODUITS INDUSTRIELS

Le GIRATEV, groupement

INFORMATIQUE

des organismes chargés du service national de Radiodiffusion et Télévision possédant un IBM 370/158 sous OS/VSL.

recherche

CADRES GRANDES ECOLES

(X, TELECOM, SUPELEC, CENTRALE, HEC...)

● **CHARGÉS D'ÉTUDES INFORMATIQUES DE SYSTÈMES DE GESTION EN LIAISON AVEC LES CLIENTS**

● **INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX**

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : M. le DIRECTEUR GENERAL du GIRATEV, 3 bis, rue Jeanne-d'Arc (F 384), 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Filiale Française d'un important groupe multinational (13.000 personnes) recherche

comptable

- *30 ans minimum*
- 4/5 ans d'expérience des méthodes de comptabilité américaine et française
- anglais courant indispensable
- poste à Paris à pourvoir rapidement.

Aura en charge :
- les comptes exploitation
- la préparation des situations mensuelles et toutes les diverses déclarations.

Le poste est assorti d'une rémunération motivante. Il est, à cours terme, évolutif vers un poste de Chef Comptable.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous *référence* 12.492 à



Sextant/dpa
7 place Vendôme Paris 1er
qui transmettra

IMPORTANTE ENTREPRISE BANLIEUE NORD-OUEST

recherche

● **Ingénieurs**
Expérimentés
POUR CONTROLE QUALITE

● **Ingénieurs Sécurité**
TOUS PROBLEMES PROTECTION ETABLISSEMENTS CLASSES

● **B.T.S. Fabric. Méca.**
POUR : MAITRISE ATELIER OU BUREAU METHODES.

Adresser C.V. dét. av. photo et prét. à n° 4712, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

POUR SON SERVICE EXPORT
SOCIETE INDUSTRIELLE PARIS
recherche

ATTACHE COMMERCIAL

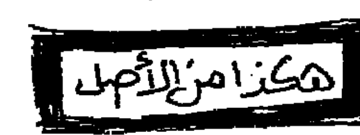
MEME DEBUTANT
Anglais indispensable, Allemand souhaité.
Déplacements constants pour visiter clientèle étrangère.

Adresser CV, photo, prét. à n° 5080
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

BECKMAN Instruments France
Division PROCESS
recherche

INGÉNIEUR DE VENTE

automaticien, spécialisé chimie et pétrochimie pour vente appareils de contrôle et régulation.
— 5 ans d'expérience dans poste similaire.
— Anglais exigé — Voiture indispensable.
Déplacements fréquents en France, occasionnels à l'étranger.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, BECKMAN - H. NIOOT - Service du Personnel, 32-34, chemin des Bourdons. — 93220 GAGNY.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Le Département informatique
d'une importante société
PARIS-LA DÉFENSE
recherche
INFORMATICIEN DE GESTION
pour l'analyse et la programmation d'applications administratives.

..e poste convient à un titulaire d'une maîtrise ..nformatique, I.I.E., I.N.S.A., avec ou sans une ..remière expérience professionnelle.

..dresser C.V. et prétentions, no 8.300, CONTESSE ..ublicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

..NVESTISSEUR IMMOBILIER INTERNATIONAL
recherche pour la FRANCE
1 COLLABORATEUR
..esponsable de la commercialisation de leurs ..mportants programmes en cours de réalisation (Bureaux, Entrepôts)

- Jeune et dynamique ;
- Expérience immobilière indispensable ;
- Rompu aux contacts de haut niveau ;
- Excellent négociateur ;
- Pouvant s'intégrer facilement dans notre STAFF;
- Libre rapidement.

..nvoyer lettre manuscrite, C.V., prét. et photo à :
INTERNATRA 134, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

..OCIETE DE BIENS DE CONSOMMATION EN ..LEINE EXPANSION RECHERCHE POUR LA REGION PARISIENNE
UN INSPECTEUR COMMERCIAL
..e vendeur, âgé de 30 ans minimum, devra avoir ..ne solide expérience de la distribution en ..YPERMARCHES et Centrales d'Achats et l'habi..ude des contacts à haut niveau. Il devra assurer .e développement d'un secteur important et déjà ..ien établi.

..ous offrons : position cadre, salaire fixe impor..ant + intéressement - Frais remboursés.

..dresser curriculum vitae + lettre manuscrite + ..hoto obligatoire et prétentions à Mme RIVIER, 7, parc de Béarn — 92210 SAINT-CLOUD.

..itut produits de beauté, 16e, ..n. comptable expérimentée. .. Avant. socx - Tél. 727-04-34.

..cherche PUPITREURS D.O.S. ../40. Min. 2 ans expérience. Horaire 2X8 - Paris (19e). BERTRAND - Tél. 567-95-27.

Editeur Livres d'Enfants recherche
..., ou J.F. NIVEAU BAC, pr promouvoir ..ollections d'enfants dans les ..oles. Format. pédagogie ..préc. Déplacem. fréquents. ..re ss no 4026 AJAX PUBL., ..té Pigalle, Paris-9e, qui tr.

SOCIETE FRANÇAISE DE PARFUMERIE ET DE COSMETIQUE recherche
LE CHEF DE SON CENTRE DE DISTRIBUTION IMPLANTE A BOBIGNY (93)
..ra responsable :
.e l'exploitation de la ges..on et de l'organisation tech..ique du centre (environ 100 ..ersonnes) ;
..es expéditions France et ..xportation.

..oste conviendrait à une per..e de formation supérieure ..t une expérience d'au moins ..s dans les problèmes d'or..sation, de stockage et d'ex..tion, possédant le sens du ..mandement et les relations ..ines.
ANGLAIS APPRECIE.

C.V., lettre man. av. prét. ..hoto récente à no 8.332, ..TESSE Publicité, 20, aven. ..Opéra, Paris-1er, qui trans.

Pour renforcer l'équipe des responsables du
RECRUTEMENT
..ciété d'Ingénierie (Paris) ..sire accueillir un nouveau
COLLABORATEUR
..motivé par les relations ..ines, mais conscient des ..s administratives com..s inhérentes à la fonction. ..lui seront confiées princi..ment. Ce poste est destiné ..jeune diplômé de l'Ensei..ent supérieur (minimum ..ce), dégagé des obligat. ..ires, libre immédiatement. ..candidats répondant à tous ..critères peuvent écrire (C.V. ..hoto +salaire) en spécifiant ..réf. 463/530 PUBLIPRESS ..boulevard Bonne-Nouvelle, ..002 PARIS CEDEX 02

PARIS
Importante BANQUE de DEPOTS ..ffre une situation ..table et d'avenir à
..F DU SERVICE ..TENTIEUX ..OUVREMENT
..e poste conviend. à ..riste (30-35 ans minimum), ..vocat, secrét. d'avocat, ..lerc d'avoué ou simil.

..onnaissance parfaite ..u droit et de la ..rocédure exigée. ..ntérêt pr problèmes ..omptables indisp. ..xpér. bancaire appréc.

..oste dispon., mais entrée ..n fonct. négoc. ..ra répondu à toute lettre ..ac. acc. C.V. détaillé ind. .. appointem. perçus adr. à ..O. (Réf. 4228), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS. ..ISCRETION ASSUREE.

..ENTRE CHIRURGICAL ..ARIE-LANNELONGUE, rue de Tolbiac, Paris (13e) recherche remplacement de 4 mois, excellente Secrétaire médi.. très bonne sténo-dactylo. Libre de suite. ..pr R.-V. : 707-47-39, p. 396.

RECHERCHE
PROGRAMMEUR (SE)
Expérience exigée RPG 2 souhaitée s/ordinateur I.C.L. 2903

Envoyer C.V. et prétentions : MR. MOREAU ETS POCH — Boîte postale 65 - BEZONS.

STE EXPERTISE COMPTABLE rech. PR PARIS
COLLABORATEURS
D.E.C.S. exig. + 2 ans expér. min. en cab. - Env. C.V., prét., S.F.O. 16, rue Pont-Neuf, 75001.

BOBIGNY VILLE PREFECTURE recrute
ASSISTANTS SOCIAUX
(H. ou F.) diplômés Etat Candidat. à M. LE MAIRE DE BOBIGNY 93000.

Entreprise de recherche développement, réalisations industrielles, Ouest de Paris cherche :
UN INGENIEUR
CONFIRME
Quelques années d'expérience. Appelé à évoluer vers la fonction d'INGENIEUR GENERALISTE ds les domaines suivts :
— Etude, mise au point de prototypes et développement de matériels divers à technologie avancée ;
— Analyse et optimisation de systèmes.

Envoyer C.V. et rémunération souh. à no 7.846, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Import. Sté IMPORT-EXPORT recherche HOMME
COMPTABLE
niveau B.P., bonne expérience comptabilité générale et analyt. Connaiss. fiscales. Sér. référ. morales et professionn. exigées. Situation stable et d'avenir. Ecr. manuscrit avec C.V. au C. C. A., 4 bis, rue du Bouloi, 75041 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIETE de Fabrication de Matériel de TELECOMMUNICATIONS banlieue OUEST, recherche :
AGENT TECHNIQUE-ELECTRONICIEN
B.T.S. - D.U.T. ou B.T.
avec formation complémentaire CNAM, pour équipe de conception des circuits M.O.S. à la demande.
Il participera à l'étude de ces circuits et à la réalisation des appareillages de tests correspondants.

Envoyer C.V. dét. et prét. à no 8.347, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE de Fabrication de Matériel de TELECOMMUNICATIONS banlieue OUEST, recherche :
UN INGENIEUR-ELECTRONICIEN
DEBUTANT
Pour étude, conception et mesure dans le domaine des circuits L.S.I.

Envoyer C.V. et prétentions à no 8.359, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Organisme Social Paris-14e recherche
AGENT ADMINISTRATIF
25 a. min., Niv. bac, aimant contact avec le public, langues souhaitées : arabe ou portugais. Déplac. poss. sur région Paris. Sal. de début : 2.060 X 13,50. Avt. socx. Env. C.V. et photo à no 4.808 SPERAR, 12, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX, q. tr.

MUSICAL INSTRUMENT ARTIST MANAGER
One of Europe's largest manufacturers of professional quality musical instruments seeks the full time services of a major conservatory trained musician. Ideally, you should be an "artist level" woodwind instrument performer, willing to locate in the Paris area. Fluent English and French is an absolute requirement.
Our company markets product in all major countries; therefore the person chosen must be at liberty to travel but must also be skilled correspondent and articulate.
Although this position is essentially one of public relations, applicants must possess a basic understanding of sales and marketing principles. Mail your resume in English and a current photograph to :
no 8.595, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
recherche
INGÉNIEURS-INFORMATICIENS
(Grande Ecole ou niveau 3e cycle)

Emploi : calcul scientifique. Connaiss. analyse numérique.

Ecrire avec C.V., photographie et prétentions au C.N.E.T., Département ITD/CES, 3, avenue de la République, 92131 - ISSY-LES-MOULINEAUX

Prévoir tests lundi 2/6/75.

IMPT ORGANISME BANCAIRE Paris, rech. pour son service Etranger :
JEUNES DIPLOMES ETUDES SUPERIEURES
(HEC, ESSEC, SUP. de CO, SC. ECO, etc.). Lib. O.M. Adr. C.V., photo et prétentions, s/réf. 7.453, Publ. LICHAU S.A., 10, r. de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE NEGOCE INTERNATIONAL de NEUILLY-sur-SEINE
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Bilingue français-anglais ;
— Excellente sténo-dactylo ;
— Très haut salaire.

Adresser demande manuscrite et curriculum vitae no 8.021 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

RECHERCHONS
AT ELECTRONICIEN
Niveau BTS ou DUT, connaiss. anglais, chimie, biologie apprec., dég. O.M., pr SAV. Nombreux déplacem. France et étranger, indemnités élevées, promotion rapide. Adres. C.V. et photo à : SOCIETE PICA - B.P. no 3, LE MESNIL-ST-DENIS - 78320.

Notre Service COMMERCIAL à
LEVALLOIS
Métro ANATOLE-FRANCE recherche
STENODACTYLO
FRANÇAIS - ANGLAIS
Ayant de bonnes connaissances en espagnol, pour travaux divers au sein d'un service Exportation.

- Horaire flexible
- Chèques restaurant

Ecrire en joignant C.V., prét., à A.O.P. - 102, rue Danton, (92) LEVALLOIS, ou téléphoner 758-13-93 (poste 339).

SOCIETE NEGOCE INTERNATIONAL de NEUILLY-sur-SEINE
recherche :
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Trilingue français-allemand-anglais ;
— Si possible langue maternelle allemande ;
— Excellente sténo-dactylo ;
— Très haut salaire.

Adresser demande manuscrite et curriculum vitae no 08018 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

Filiale française d'un important fabricant de robinetterie industrielle recherche
DIRECTEUR DES VENTES
Ayant qualités d'organisateur. Compétence technique. Connaissance marchés : biens d'équipement industries pétrochimiques, alimentaires, instrumentation, traitement des eaux, papier et carton. Parlant parfaitement : anglais et français.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à : no 8.587, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Discrétion absolue assurée.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
au
233.44.31
pour tous renseignements : **233.44.21**

ADMINISTRATION VERSAILLES
recherche
Personnel masculin (auxiliaires) dég. O.M.-B.E.P.C., min. oblig. Trait. annuel début 24.897,48 F. Env. C.V. ss no 26478 B à BLEU, 17, rue Lebel - 94300-Vincennes, qui transmettra.

Sté en expans. banl. sud Paris, recherche RESPONSABLE serv. devis, 30 ans min., dynam., excel. rél. ciales et tech. ventes matér. de régulation et de traitement de l'air comprimé. Angl. courant. Lettre + C.V. à : J.-P. CHAILLAND, 15, r. Claude-Lorrain, 75016 Paris

IMPORTANTE CHAMBRE DE COMMERCE
Ville universitaire proche de Paris confiera poste de
RESPONSABLE COMPTABLE
à DIPLOME
28 ans minimum.
Ce poste couvre ELABORATION et GESTION des budgets de 15 organismes à vocations variées.
C.V. dét. sous référ. 5.139 M à : C.R.E.S., 11, place A.-Briand 69003-LYON

Recherchons
J.F. SECRÉTAIRE
sténodactylo bilingue français-anglais. sténo dans les deux langues indispensable. Niveau B.T.S. souhaité. Libre rapidement. Avant. socx, restaur. entreprise, 42 hres semaine, samedi libre, horaires flexibles. Lieu de trav. : Mo Pte-Maillot. Adresser C.V. et prétentions à VALLOUREC EXPORT bureau 410, B.P. 6, 75 761 Cedex 16.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION TELEPH. leader sur le marché de la téléphonie privée recherche pour Paris
DES TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE A.T. 3 ET A.T.P.
Pour les missions suivantes auprès du réseau de vente d'installation et d'entretien concernant des équipements de logique électronique :
— Formation des techniciens.
— Assistance technique.
— Rédaction de notices.

Pour mener à bien ces tâches, les candidats devront posséder une formation :
— Niveau minimum B.T. électronique ou équivalent.
— Bonne expérience des circuits intégrés logiques.
— Connaissances en autocommutateur téléphonique vivement souhaitées.
— Déplacements très fréquents en région parisienne, province et éventuellement étranger.
Env. C.V. et prét. s/no 69.161, REGIE PRESSE - 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Laboratoire La Plaine-St-Denis recherche
UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
bonne expérience
5 X 8, journée terminée 17 h. 30. Adresser C.V., prétent. à S 127 BRIO, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui transmettra.

Important groupe bâtiments charpente métallique industrialisée pour industries administrations, etc., en expansion recherche POUR PARIS
UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
ETP - AM - ENSI ou autre école similaire
5 à 10 ans expérience commerciale et technique en charpente et construction métallique industrialisée.
MISSION : contacts de vente technique à niveau élevé (grandes industries, entreprises de construction, bureaux d'études architectes, administrations). Supervision d'un B.E. technico-commercial de 4 ou 5 personnes (projets et devis).
Bonnes notions d'Anglais indispensables.
Poste stable, indépendant, évolutif.
Discrétion absolue garantie.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 Strasbourg Cedex s/réf. 584

SOCIETE DE T.P. à vocation internationale PARIS-16e recherche
INFIRMIERS
de Travaux Publics opérant en MER DU NORD

Une expérience similaire de chantiers à l'étranger et des Sociétés de Pétrole ou de la Marine est souhaitée.

Une rémunération intéressante et de nombreux avantages divers doivent retenir l'attention des candidats répondant aux critères demandés.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous réf. 13.446 SNPM Petites Annonces 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY.

Nous sommes un organisme d'études économiques. Nous désirons développer notre service commerce extérieur qui est chargé de conseiller ses clients. Pour assister le Chef de Service. Nous recherchons
UN CADRE
qui ait une format. supérieure économie, ou juridique. Il doit aussi avoir acquis dans une entrepr., une banque ou un organisme spécialisé une expér. concrète des opérations de commerce extérieur. Il doit encore savoir très bien rédiger et avoir le goût des contacts humains. Nous lui offrons la possibilité de faire un travail de recherches intéressant et responsable. Envoyer C.V. et prétent. s/réf. 2786 à P. Lichau 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

FABRICANT COUVERTS ET COUTELLERIE en acier inoxydable, de moyenne importance recherche
CHEF DES VENTES
pour animer et contrôler représentants, prospecter et suivre la clientèle y compris au niveau Direction.
Homme min. 30 ans, formation commerciale supérieure, bonne présentation, expérience d'un produit similaire souhaitable. Déplacements en Province fréquents, voiture nécessaire. Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à : DEVOUGE et DUPONT 8 bis, rue Fontaine-au-Roi, PARIS-11e.

Pour promouvoir nos produits en béton destinés aux maisons individuelles, nous recherchons
ARCHITECTES DEPARTEMENTAUX
A LA RETRAITE
Pour contacter des utilisateurs potentiels au plus haut niveau.

Ecrire ou tél. ss réf. 1133/M PROCHANTIERS, 42, rue de Fontenay, 92320 Châtillon-sous-Bagneux, 656-03-30.

représent. offre

REPRESENTANT CM
Polyester, fibre de verre. PENOUEL, 7, rue Guénot 75011 PARIS - 805-45-17.

REPRESENTANT CM
Bâtiment, second œuvre, miroiterie, vitrerie. PENOUEL, 7, rue Guénot 75011 PARIS - 805-45-17.

REPRESENTANT CM
PLV, enseignes, présentoirs, thermoformage, sérigraphie. PENOUEL, 7, rue Guénot 75011 PARIS - 805-45-17.

Importante Société Fabrication appareils électriques et accessoires automobiles recherche : 2 REPRESENTANTS EN TITRE pour régions NORD et SUD. Age : 28 ans min., excellente présentation ; clientèle à visiter : Grande Surface, Quincaillerie, Coopérative Agricole. Fixe + commission + indemnité kilométrique. Nécessaire posséder voiture et être libre de tout engagement. — Ecrire av. C.V. à C. E. A., 46110 GAVAGNAC.

RECHERCHONS
REPRESENTANTS
RESEAU DE VENTE pour introduire en France le Système le plus efficace pour l'assimilation rapide des langues étrangères. - Téléphoner à : M. GERALD STILLIT à Londres 19 44 1 493 11 77 de 14 h. à 18 h.

travail à domicile

Olliz
DEPUIS VOTRE DOMICILE ACTIVITE INDEPENDANTE INTERESSANTE accessoire ou plein temps, sans investissement. Documentation contre 3 coupons-réponse internationaux à GLOBE CONTACT S.A. Case postale 78 - CH 2800 DELEMONT 2 (Suisse).

capitaux ou proposit. com.

ENTREPRENEUR-PROPRIETAIRE
recherche CAPITAUX
Garantie sur immeuble locatif situé à Créteil (94). Rapport immédiat 12 % + prime annuelle 30 % sur augmentation loyer futur. GANDOLFI, 62, rue Garibaldi, 94-Saint-Maur. — Tél. 883-04-69.

propositions diverses

Recherche équipiers (res) pour croisière (voilier) îles grecques 15/8 au 4/9. Participation aux frais : 2.800 F. Ecrire : M. ORENGO, 18, rue de l'Alma, 92400 Courbevoie ou tél. heures bureau. 538-14-18.

cours et leçons

Anglais par professeur d'origine tr. exp. ts nivx 231-37-81, matin.

L'Anglais rapide. Entreprise ou partic. Prof. d'origine diplômée expérim. Référ. Tél. : 224-96-60.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine. **SAB. 87-76**

URGENT PAIE MAXIMUM meubles, tableaux, bibelots pendules, bronzes, sculptures, armes, tapisseries débarras intégral appartement pavillon sous 24 h. — 359-83-14.

autos-vente

Particulier vend JAGUAR XJ6 2 L 8, mars 73, vert anglais, int. cuir, 26.000 km, boîte autom. excell. état. Tél. H. B. 769-36-36 - domicile : 986-24-54.

Caravanes

CARAVANE Henrymag-Mondial 4 m, 4 pl., ss permis E, tr. b. état, chauff., auvent. 8.000 F. Tél. 437-80-95, PIVERT, 4, r. de la Guinguette, 77000 La Rochette.

demandes d'emploi demandes d'emploi

J'AI 47 ANS
après avoir dirigé l'exploitation (fabrication et commercialisation) d'une moyenne entreprise (60 personnes) jouets de réputation internationale pendant de nombreuses années j'ai repris ma liberté, cette entreprise interrompant son activité pour des raisons successorales consécutives au décès du P.-D.G.

Je termine prochainement un stage formation, gestion et management.

Etant à même de seconder très efficacement un chef d'entreprise, je suis prêt à étudier toutes propositions. Ecrire ou téléph. Daniel LAFONT, 43, rue Vital. — 75016 PARIS.
Tél. hres bur. : 770-90-12 ou après 20 h. 525-06-96.

Lic. Sc. écon., 29 ans, 3 ans exp. profess. ds comptab. et informat. de gestion, connaiss. angl., rech. situat. ds administratif commerc. ou fin. Tél. M. Reiss, 073-12-60.

CADRE MARKETING, 30 ans, étude : A.M. dynamique 6 ans d'expér. sté internationale, hab. contact ht niv., création gde surface commerc., gestion, esprit marketing évolut. et amb. Si je corresp. au profil que vs rech. écr.-moi no 3.325 « le Monde », 5 r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Electronicien célib., 33 ans, très solide expér. études et fabric. matériel grand public : radio, T.V., N./B., coul., musiq., connaiss. en électron. industr. rech. situat. de responsabilité tech. et/ou tech.-commercial en Guadeloupe. Libre rapidement. Ecr. no 8.583 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire, 25 ans, B.T.S., bilingue angl., dipl. chbre de comm. britan. et esp., 4 a. expériences soc. commerc., contacts tous niveaux, bonne présentation ch. poste avec responsabilités. Ecr. no 3.320 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 27 ans, maîtrise de maths appliquées + I.A.E., solides conn. informatique, angl. cour. ch. poste avenir et responsab. Ecrire M. REY J.-P., 346, bd Notre-Dame-de-Santé, 84200 CARPENTRAS.

Suite licenciement collectif CADRE DIRECTION commerc. transports internationaux (34 a.). Allemand, anglais expérience Marché commun, séjour plusieurs année Allemagne, grande habitude relation clientèle et contact internationaux. Recherche situation transports ou industries. Faire offre à : HAVAS 45.871 MARSEILLE.

GESTION
SI VOUS AVEZ BESOIN
— d'un « guide » pour orienter la gestion de votre entreprise ;
— d'un « conseil » pour tracer la carte du futur,

JE PEUX L'ÊTRE
— homme de 31 ans, pratique, ouvert aux techniques modernes, diplômé DECS.

MES OUTILS
— techniques de base : comptabilité, contrôle de gestion, budgétisation, planification ;
— techniques acquises en complément : informatique, audit, méthodes anglo-saxonnes, commercial, formation professionnelle.

Ecrire No 3.322, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

AFRIQUE - OCÉAN INDIEN
- BATISSEUR - REALISATEUR - GESTIONNAIRE
- Agroéconomiste - Manager complet
- Réelle expérience conduite sur le terrain d'opér. agric. et agro-industr. (technique, organisation, financement, hommes, etc.)
- Act. senior-consultant niveau gouvernement.

recherche
— création ou développement dynamique entrepr.
— conduite gr. projets agric., agro-alimentaires, sucrerie, élevage, industr. bois.
Pour 1er contact, écrire au no 2.192
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

ANIMATEUR DES VENTES
Forte expér. vente et gestion
- A dirigé équipe 10 V.R.P. (format., animat., contrôle), habit. à direct. par object. ;
- A été prom. 3 fois 1er vend. ;
- A superv. chaîne 30 magas. ; (Vtes, merchandising, gest. st.)
Cherche poste direct. réseau. Ecr. no 3.315, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme, 42 a., rentr. outre-mer, form. ingénieur expér., commerciale et gestion, anglais cour., rech. collaboration dans gestion entreprise, préf. région parisienne. Accepter. déplacem. Ecrire no 776.788 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q. t.

Secrétaire, sténodactylo, jne fille 21 a., 3 ans expér. sces financ., juridique, cabinet avocats, réf. discrét., b. prés. rech. secrét. préf. jurid., fiscal ou financier. Ecr. no 3.306 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

DIRECT. GENERAL
Rech. responsabil. direct. développement, exportat. ou direct. génér. chaîne hôtellerie ou organisme tourisme. Ecr. no 3.309, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME - 40 ANS
Bonne présentation recherche emploi
FIN DE SEMAINE
A partir du vendr. soir 18 h. Ecr. no 6.697, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 25 a., maîtr. lettres, expér. secrét. et rel. publ., parl. ang., ch. trav. juin et juill. ou évent. stable. Tél. 255-85-71, de 9/12 h.

POUR LE MOYEN-ORIENT
Cadre supérieur 45 ans

20 ans expérience Commerce et Industrie Europe et Moyen-Orient. Relat. except. Administrations et Industries Privées, particulièrement IRAN et GOLFE.

Propose à SOCIETE ou GROUPEMENT DE SOCIETES de créer et diriger BUREAU MOYEN-ORIENT. Mise sur pied RESEAU AGENTS dans chaque pays.

Ecrire No 3.330, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE FONCTION PERSONNEL
30 ans, formation supérieure, Sciences Humaines, Droit du Travail, actuellement responsable dans Société 8.000 personnes. Services du personnel : recrutement, formation, gestion du personnel, recherche poste
RESPONSABLE FORMATION - CARRIÈRES
PARIS ou BANLIEUE PROCHE
Ecrire no 776.782, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e), qui transm.

CADRE H., 40 ANS, C.P.M.V. Expér. 12 a. direct. gle P.M.E.-Import + 2 a. respons. market. France ent. pr Gr. Multination. Habitué négociat. ht niv. Bnes connaiss. allemand et anglais. Libre voyag., possédant voiture, ch. poste Direct. Cciale ou Mark. Ecr. no 6948 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. ECP, 36 a., spécial. étud., contr. meca-sol, fondat., géotech. route, matérx, ayt exercé fonct. direct. Ag. O.-M., rech. poste responsab. entr. ou B.E. R.P. Ecr. no 8.590, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 34 ans, Instit. spéc., grande expér. anim. art. form. adult., ch. emploi pour septembre 1975. Ecr. no 3213 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre comptable et gest. 42 a., format. supér., tr. bne connaiss. informatique, ayant assumé d'importes respons., ch. poste avenir. Ec. no 52303 P.A. S.V.P., 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

Jeune Femme, 29 ans, dynam., disponible, aimant contacts humains, ch. situat. stable. Trav. intér. Connaiss. secrét. Réf. sér. en relat. publiques et ccïales. Pas sér. s'abst. Tél. 073-12-41.

CHEF DE PUBLICITÉ
46 ans - Possédant plus de 20 ans d'expérience publicitaire (fabricat., édition, presse, exposition). relations publiques.

Excellentes références dans Industrie (électronique, électromécanique, aéronautique, auto) et Produits grande consommation, cherche situation similaire chez ANNONCEUR ou AGENCE

Libre rapidement. Ecrire no 8.288, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
Conseil en Brevets d'Invention
Expérience industrielle et libérale

Recherche poste de responsabilités auprès d'une entreprise implantée en Province et fortement innovatrice.

Ecrire no 3263, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Jeune Fille allemande, 19 ans, parlant français et angl., bac, permis de conduire, cherche emploi dans famille française pour l'été. Eventuellement au pair. Logée, nourrie. Ecr. no 3.317 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 24 a., lic. droit + Inst. du trav., ch. poste ds serv. personnel ou administratif. Tél. : Mlle Badol 344-24-22, p. 25-32.

J. Prof. lettres prép. maîtr., exp. form. cont., ch. empl. sept. étab. privé Paris, pr. banl. C. Rak, 7, r. J.-Moulin, 92400 Courbevoie.

16 ans expér. Afriq. Moy.-Or., format. A.M. Beyrouth. Anglais, arabe courants pratiqués, rech. poste dir. trav. chant. B.T.P. Contacter MEI, B.P. 10, Massy, qui transmettra.

H., 34 ans, Inst. spéc., grande expér. anim. art. form. adult., ch. emploi pour septembre 1975. Ecr. no 3.213 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

LICENCIE MATH, 30 ans, notions FORTRAN, cherche situation. Lebovy, 17, rue Ambroise-Thomas, 75009.

CADRE SUPÉRIEUR, 42 ans
Actuellement à ABIDJAN
Très bon gestionnaire, dynamique, sens du commandement, négociateur, références, libre de suite, expérience 8 ans Direction administrative et générale.
Recherche poste avec responsabilités Etranger ou Métropole.

Ecrire no 3324, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Cadre de gestion financière
H.E.C. J.F. 27 ans
Expérience de mise en place d'un contrôle de gestion (prix de revient standard, prévisions, organisation) dans société industrielle. Bons contacts humains. Efficacité.
Recherche poste d'adjoint direction financière, si possible société importante.
Ecrire No 3.321, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre financier et administratif Lic. droit, IAE, DECS (part.), 43 ans, 15 ans expérience fin. gest. compt. ch. situat. resp. Ecr. no 3.265 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 25 ans, DECS Anglais, 1 an exp. cabin. étud. ff. propos. Ecr. no 3305 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune fille, 24 ans, maîtrise gestion, stages marketing, ch. poste marketing ou étude. Ecrire Mlle Mader 4, rue de Civry, 75016 Paris.

Sup. de Co, 24 a., option F.C., J. F. déb. all., angl. ch. sit. cadre début., Paris-banl. 328-28-91.

CADRE COMMERCIAL
(administration, prospection, négociation des affaires). Libre de suite. Licenciement d'ordre économique. de références Afrique et France dont 10 dernières années dans industrie du bâtiment (engineering). 50 ans, 3 enfants, ancien 2e D.B., 28 ans Recherche nouvelles responsabilités.

Ecrire No 3.296, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

villégiatures

LA LOUVESC ARDECHE
T. 3 Hôtel Relais du Monarque **N.N. pension 55/65 net.

boxes-autos

P. vend gd parking 1er sous-sol imm. neuf, 11e arr. 805-27-19.

L'immobilier

fonds de commerce

A Vdre restaurant 2 étoiles Michelin, cadre verd. grd parking. sur route nationale à Rivedoux-Plage (Ile de Ré), b. chif. d'aff. Ecr. nº 6.925 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche professeur ou maître d'éducation physique voulant acheter activité gymnastique ds grd centre E.P. soins du corps. (600m² installat. ultramodernes) dans grande ville ouest. Ecrire HAVAS Rennes nº 905 R.

INDUSTRIEL dispos. Capitaux ch affaire bénéf. NEGOCE-distribut. sans connais. spécial. Paris-rég. parisien. GOURON 20, rue du Pont-Neuf, Paris.

locaux commerciaux

7e INVALIDES. A vdre ou à louer entièrement commerc. R.-de-ch. + 1er ét. 150 m2. Parf. ét., tt cft. 2 tél. LIBRE. Entrée particulière. - 5.000 F par mois. BARRY - 280-49-43

A céder République, beau local commercial 1.000 m². Grand standing. Accès voitures. Ecr. nº 6045 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

5 minutes Aéroport NICE COTE D'AZUR, petit immeuble de bureaux à louer totalité 1.130m² ou partie. SOPRES 9, rue Longchamp, Nice 87-88-13.

pavillons

CACHAN, maison bourg., 7 p., ds parc 1.500 m2 + maison gard. 750.000 F — AMP. 350-73-04.

P. à P. de préf. vd banl. Est Pavillon avec jardin, 738-13-16 à partir de 17 heures.

Rech. pavillons près de PARIS, GERARD, 5, bd Jules-Ferry, PARIS-11e. Tél. : VOL. 33-97.

PARC MAISONS-LAFFITTE Très beau pavillon récent, 7-8 pièces, surface habit. 200 m2, gd jardin, garage. EUR. 05-55.

MAREIL - MARLY
Proche forêt. Pav. 1967 1.200 m2 pelouse, 4/5 pces, cuis., w.-c., s. bns. Nomb. penderies. Tél. Gar. Cave - Chaufferie - Buanderie Vis. s/pl. 68, rue des Sablons. Vendredi 23, de 17 h. à 19 h., et samedi 24, de 10 h. à 18 h.

immeubles

Vend MIMIZAN (40), maison de rapport landaise neuve, 2 logts. ANDRAULT Immobilier Téléph. (16-49) 42-43-25. 86800 - SAINT-JULIEN-L'ARS.

RECHERCHE
pour INVESTISSEURS Im. de rapp. Paris, si poss. av. boutiq. Interm. sollicit. Discrét. assurée. MORELLO, 720-89-18, poste 31.

châteaux

Près de CHATEAUDUN, Perche CHATEAU LOUIS XIII Bon état 37 ha 50, seul tenant. Sté ROBINET, 22, r. Gambetta, CHATEAUDUN. Tél. : 45-17-18.

appartements vente

Paris

7e VANEAU. Studio 35 m2. Cs., bns. 1er ét., av. entr. part. R.-de-ch. — Tél. 547-22-88.

Près RANELAGH Jard. 1, RUE LARGILLIERE Et. élevé. Asc. Imm. P. Taille. 5 P. Tt cft. balc. + ch. serv. Px 620.000 F. 526-01-50. Vr s/pl. mercr., jeudi, 15-18 h.

ILE ST-LOUIS Av. terras. 60 m2 Sud Sans vis-à-vis. Tél. Appt 4 P., cuis., bains + 2 petites chbres s/terrasse. — Tél. : 633-65-14.

BOURSE 200 mètres
(Rue calme) - Ds bel immeuble rénové 100 % - Vendons
STUDIOS
2 ET 3 PIECES DUPLEX
GRAND CONFORT avec POUTRES ET PIERRES D'ORIGINE
Livraison fin mai 75
Me vr les 22 et 23, de 13 à 19 h. 9, rue Paul-Lelong.

RÉPUBLIQUE
Propr. vend 2 P., cuisine, wc, entr., à rénov., ds b. imm. Prix tr. intéress. Jeudi, 14 à 18 h. 13, rue de la Pierre-Levée (11e).

9e - DS LA VERDURE
Dans Hôtel Particulier : GD 4 PCES, tt confт, luxueux. Calme total. Plein Sud. Téléphone : 747-77-58.

Mº PLACE-CLICHY
4 Pièces, 85 m², 2 sur avenue, cuisine, entrée, wc, S. de B., chff. centr. Immeuble, balcon, immeub. ravalé, appar. propre. Avec 100.000 F et 1.900 par m. Visites, mercredi, jeudi, vendr., 14 à 19 heures, 13, av. Clichy.

19e
QUARTIER DE DEMAIN
Mais dès maintenant achetez au bord de l'eau dans mon imm. entièrement rénové des
STUDIOS
TOUT CONFORT AVEC
GROS RAPPORT
PLUS-VALUE CERTAINE ET D'AVENIR.
TELEPHONE : 325-25-25.

AV. LA BOURDONNAIS
Propr. vendent coquet liv. + 1 ch., cuis., gde S. de B., wc, 5e étage. Téléphone : 723-38-48.

256, BD VOLTAIRE
Sél. dble, 4 chbres. Prix total 265.000 F, crédit poss. Vr s/pl. jeudi, vendredi, 14 h. à 19 h. 30.

HALLES
Studio de caractère - Confort BAS PRIX — ELY. 73-18

17e - PEREIRE
Rez-de-ch. sur cour - 1 pièce Clair. — Tél. : 924-96-17.

HOPITAL TENON
PETITS et GRANDS STUDIOS à partir de 75.000 F ds imm. entièr. restauré Locat. et gestion gratuites assurées par nos soins BUREAU DE VENTE s/place ts les jrs (sf dim.), 11 - 19 h., 88, R. PELLEPORT. 636-52-80.

CARDINAL-LEMOINE
(Pr. bd Saint-Germain) Dans imm. de caract. P. DE T. Prop. vendent studios tt confort. Remis à neuf. - Rue et cour/jardin. — Tél. : 723-38-74.

2e QUARTIER VIVANT
Immeuble de caractère Luxueusement rénové Propriétaire vend
STUDIOS,
2 et 3 PIÈCES
MEZZANINES en DUPLEX
Grand confort + poutres et pierres d'origine. EQUIPEMENT MODERNE INTERIEUR
N'hésitez pas à m'appeler au 325-25-25

BASTILLE IDEAL PLACEMENT
Propr. vd ds bel imm. rav., tapis esc. Tr. b. stud., ent., cuis. éq., wc, sal. de bains, chff. cl intégré. Reft nf. Px except. 64.000 F. ALM. 26-61 et ALM. 02-64

NATION IDEAL PLACEMENT
Propr. vd ds bel imm. restauré, chff. cent. imm., interph., tr. b. Studio et 2 P. tt cft, reft neuf. A part. 58.000. ALM. 26-61/02-64.

5e CLUNY - Vrai 2 pièces de caractère, charme et tout confort. 265.000 F. - ODE. 79-07.

CENSIER 2 pièces à rénover, 3e étage, 36 m2. Sud. - Tél. 331-49-46.

ILE CITE - 2 STUDIOS, toutes fenêtres s/Seine, soleil. Sauf entre 12 et 15 h : 633-32-54 ou 15 (38) 71-02-85, pas d'intermed.

Près PARC MONCEAU
Gd stand. Appart. de réception 260 m2, 2 salons, s. à m., chb., bns, cuis., office + petit appart. de 60 m2 indép. 1 chbre service IDEAL PROFESS. LIBERALES FRANK ARTHUR - 924-07-69

19e BUTTES-CHAUMONT
SOVIC
vend directement
UN 2-3 P. NEUF 7e étage
68 m² + balcon
250.000 F, crédit possible
Disponible immédiatement
SOVIC - 533-88-90

16e AV. KENNEDY - Sompt. appt 300 m², gde récept., s. à m., 4 ch., 2 bns, 2 ch. serv. Boiseries. Décoration. - 567-22-88.

MARAIS
13, rue Vieille-du-Temple, propriétaire vend, dans immeuble restauré, 1 petit duplex et 2 studios, grand confort. Sur place, du mardi au samedi, de 14 à 19 heures. — Tél. : 277-63-21.

19e FACE AU FUTUR BASSIN DE PLAISANCE
Nous vendons directement
8 LUXUEUX STUDIOS
tout confort, rénovés. 100 %
Dans deux beaux immeubles
EXCEPTIONNEL
Pour placement et d'avenir
Me voir 88, quai de la LOIRE, les 21 et 22, de 14 h à 19 h.

AUTEUIL. B. appt 5 P. pr., cft. ref. neuf. Soleil. — SOL. 50-36.

TH.-GAUTHIER. 4 P., 102 m², tél., 5e asc., b. stdg. PX RAIS. 553-34-24, matin, 231-04-16, ap.-m.

Ve - VAL-DE-GRACE
16, rue Pierre-Nicole, Imm. réc., 90 m², b. stdg, 2/3 P., bs, dress., C., tél., park. Pl. Est. Sur place, jeudi, 13 h. à 18 h.

Mº Porte ITALIE, S/KREMLIN séj. + ch. Imm. 1965, gd confт, 50m2, 130.000 F. T. : 535-56-92.

B.-CHAUMONT. Vue sur parc : Imm. P. de T., 5e asc., 3 P., tt cft, gd balc. Propriét. 607-39-53.

STUDIOS refait neuf. Prix de : 50.000 à 65.000 F. Bon rapport 10 %. — Téléphone : 033-74-51.

Pour placem. Imm., état neuf : 14 studios + 1 boutique, rapport : 98.000 F. Tél. : 033-74-51.

JARDIN du LUXEMBOURG
Elégant studio de 54 m². EXCEPTIONNEL. - SOL. 24-19.

RUE D'AUMALE
« Romantique » duplex, 180 m², 6 P. pr., soleil. JARD. PRIVE. Possible profession. - 742-82-44.

FACE BOIS
Très grand standing, 6e étage, appartement 165 m², balcon, loggia, garage. - 577-60-18, matin.

TOLBIAC
VRAI 3 PCES, cuis., bns, WC, TEL. BEL IMM. EXCEPTION. 148.000 FRANCS. - ODE. 03-56.

WAGRAM. Immeuble P. de T., 5 Pièces, luxueusement décor. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

TROCADERO. Grand 6 Pièces, tout confort, impeccable, profession libérale. MARTIN, docteur en droit. Téléphone : 742-99-09.

Mº JOURDAIN. Impecc., 2 P., entr., cuis., s. d'eau, wc, chff. accum., soleil, vue, 6e étage : 100.000 F. Téléphone : 508-01-78.

A vendre, Mº Dugommier, dans bel imm. p. de t., 1er ét., 3 P., tt conft, cuis., wc, S. de B. : 175.000 F à débattre. 986-37-29.

PASTEUR. Immeuble P. de T., gentil 4 Pièces. MARTIN, docteur en droit. - Tél. : 742-99-09.

MAUBERT-MUTUALITE. Imm. XVIIIe, studio, tt cft, MARTIN, docteur en droit. Tél. 742-99-09.

VIIe - BRETEUIL-MASSERAN
Dans immeuble très haut standing, quelques beaux appartements de 3, 4 et 5 Pièces. Disponibles imméd., 6.600 F le m2.
Tél. Mme Raynaud : 256-98-98.

FACE RANELAGH
Dans imm. gd classe : BEAU 7/8 Pces, 260 m² (splend., réc.), 2 bs, 2 ch. serv., park., 5e ét. Sur place, jeudi 22, 14 à 18 h., 61 bis, boulevard Beauséjour, FRANK ARTHUR. — 924-07-69.

3, avenue Mozart, 7 P., tt cft, 280 m², entièr. ref. nf. Prix tr. intéress. Téléphone : 307-59-79.

Bd des Invalides. - ODE. 42-70 2 SEJ., 4 ch., 2 bns, 178 m², tél. APPT. de récept. de GD STDG. SOLEIL.

Monge - C.-Lemoine. ODE. 42-70 PL. CIEL, SEJ. + CH., TEL. REFAIT NEUF.

La Source MONTMORENCY 40-42, rue de la Source
Apparts 3-4 Pièces (100 m²) et 4-5 Pièces (126 m²), dans petit immeuble de luxe entièrement aménagés, téléph., park., cave. Prix fermes et définitifs. Livraison : juin 1975.

SIM PROMOTION : 328-65-65.

20e, beau stud., 11e étage, asc. 129.000 F. Téléphone : 704-40-27.

ODEON
34, rue Serpente, Paris (6e) Charmant P.-à-T. beauc. caract. LIVING+CHBRE EN LOGGIA. Cheminée - Tél. - 215.000 Jeudi, 14 h. 30-17 h. MED. 84-50.

MONGE - BX STUDIOS
Recomm. placement. Propr. : 742-89-23 - Mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 18 h. 30 : 33, rue de la Clé.

EXELMANS
Bel imm. réc. LUXUEUX 3 P. 90 m2, avec jardin/terrasse. Plein soleil - Sans vis-à-vis FRANK ARTHUR — 924-07-69

A VENDRE
PARIS
AV. DE LA REPUBLIQUE
2-3 P. Rez-de-chaussée, clair, sur avenue. STANDG. PROF. OU COMMERC. — Téléph. à M. BRUNET - NOTAIRE 45150 JARGEAU.

113, R. CAULAINCOURT
Propr. vend à part. Dans bel imm. P. de T. Tout confort. Au 2e ét. Dble living, 2 chbres. Me voir s/place mercr., jeudi, 13 h. à 18 h. 30.

Région parisienne

SAINT-CLOUD - VAL-D'OR
Living + 3 chambres + box. Calme, verdure, vue exceptionn. 400.000 F. Téléphone : 270-05-03.

BOULOGNE. Imm. récent, entr., gd sél., chbre, cuis., S. de B. Prix 177.000 F. — VAL. 36-49.

PANTIN (Mº Eglise). Propriétaire vend, libres, studios et 2 Pièces, confort. Crédit important. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy. — 75009 PARIS : Téléphone : 742-99-09.

CHATENAY - MALABRY
Immeuble 1958, appart., 3 chbr., séjour, salon, bains, tél., chff. 158.000 F. Téléphone : 025-14-44.

NEUILLY, Ste-Foye, 5 P., 3e ét. s/jard., sol., bns et cuis. luxe, placards, balc. Park. Imm. mod. 553-34-24, matin, 231-04-16 ap.-m.

appartem. achat

Achète appt 3 Pces, nf ou anc., 70 à 100 m², calme, étage élevé et soleil, asc. et tél. Prix selon qualité, travx poss., 16e, 6e, 8e préfér., paiem. compt. Ecrire : Claude Chapeau, « Haute Rive », 17, RUE DU FOUR, 45380 La Chapelle-Saint-Mesmin.

POUR BANQUIER
Rech. 5 à 7 P., tt cft, 16e, 8e ou Monceau, Neuilly, rive gauche. Michel et Reyl S.A. : 265-90-05.

ACHETE, URGENT, COMPT. : chbre de bonne, Paris. 873-28-67.

Achète, urgt, rive gauche, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 2 PCES, paiement compt. chez notaire. - Téléphone : 873-23-55.

appartements occupés

INVALIDES
Prop. vdent ds imm. P. de T. Ravalé. 3/4 PCES. - 723-38-38.

échanges

Location 2 ou 3 p. cft NATION c/stud. cft R.I.V.P., S.A.G.I. Ecr. nº 897 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

locations meublées

Offre

St-Cloud, stud. indépend. dches. s/a ag. 450 F. — 602-04-89.

AV. SUFFREN 225-73-86 Liv. + 3 chbr., 9e étage, tél. 3.500 F.

8e, 16e, NEUILLY, quelq. très beaux liv. + chbre, tt cft, tél., 1.200 à 2.000 F. Tél. : 229-52-98.

Demande

Rech. location AOUT pavillon av. tél. Rég. RAMBOUILLET, 70 km de Paris. Tél. 277-50-73.

locations non meublées

Offre

ST-CLOUD. Im. tr. gd standg. Vue panoram. 8e ét., tr. lux. 200 m2. Récept. s/terras. 200 m2. 3 gdes chbres, 2bs, 1 ch. serv. Gar. Loyer tr. élevé. - 227-84-25.

VIe. Studio, cuis. équipée, bns. Tél., 900 F. — Tél. : 272-07-77.

4e, rue Dragon (pr.), b. studio, bains, cuisine, 3e étage, poutr., Tél., 1.100 F. C. C. - 325-84-36.

R. DES SAINTS-PERES. Imm. caractère. Très b. 2 P., cuisine, bains. TEL. 1.800 F. 555-73-54.

PASTEUR. Ds imm. réc., beau 5 PCES, cuis., s. de b., tél., terras., balc. 2.300 CC. SUF. 60-09.

Pte CHAMPERRET. 4 P., tt cft, tél., chbre serv., cave, bail 6 a., 1.800 F C.C. - Tél. : 005-70-72.

10e, dans lux. imm. neuf, très beau 4 P., 90 m², S. bains + S. d'eau, tél., park. 2.500 + charg. Tél., matin, SEGECO 522-69-92.

EXCLUSIVITES
JOHN ARTHUR ET TIFFEN
174, bd Haussmann (8e)
PARIS (17e)
entre Porte Champerret et Porte Maillot
Immeuble grand confort (première occupation)
Du STUDIO au 5 PIECES
Permanence (près loge gardien) 38-40, RUE GUERSANT
Merc., vend., lundi, 13 - 17 h. 30
Tél. : 622-01-30 et 924-90-33

Demande

Rech. pour clients sélectionnés studios, apparts, villas, région Versailles. — 954-26-40 et 25-35.

Part. prof. libér. ch. à louer ou à acheter, de préf. à Part., pour habitation à compter du 1/9/75 appt 2/3 P., tél., si poss. gar., 7e, 8e, 13e, 14e, 15e, 16e ou 17e, même mauv. état. Ecr. Wassis, 8 bis, rue de l'Arrivée, Paris-15e.

Cherche à louer, urgent, appart. 3 Pces, vides, cuis., w.-c., bns, Paris ou banl. proche. Ecrire : Stéphane EKUE, 40 bis, rue du Fg-Poissonnière. - Paris (10e).

constructions neuves

COURBEVOIE
Immeuble très grand standi[ng] studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAN[D] 41, aven. Friedland - BAL. 93

XIIIe - PORTE D'ITALIE
3 pièces, 70 m2 .... 256.00[0]
Cave et parking inclus. Exonéré d'impôt foncier. Habitables immédiatement IMMOBILIERE FRIEDLAN[D] 41, aven. Friedland - BAL. 9

XXe - PELLEPORT
Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables juillet 1975. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAN[D] 41, aven. Friedland - BAL. 9

XVIIIe - JULES-JOFFRIN
Chambres et studios, 2-3-4 et 5 pièces. Habitables début 1977. PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAN[D] 41, aven. Friedland - BAL. 9

XIIe - RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 197[.] PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAN[D] 41, aven. Friedland - BAL. 9

XIIIe - TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 19[..] PRIX NON REVISABLE[S] IMMOBILIERE FRIEDLAN[D] 41, aven. Friedland - BAL.

LECOURBE 201
4 pièces, 96 m2 50 habit
5 pièces, 114 m2 70 habit
Très bel appartement au dernier étage 175m2 habitables avec 22 m2 de balcon et 45 m2 de terrasse
Quelques studios encore disponibles
Prix fermes et définiti[fs]
Livraison juin 1975
Renseignements sur pla[ce] 201, rue Lecourbe ou
CIME Tour Maine Montparnasse Tél. : 538-52-52

bureaux

IENA PIERRE-1er-SERB[IE] 45m² Bureaux à vendr[e] IMMO BALZAC - BAL.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bu[reaux] immeuble neuf. Tél. 758

1 à 20 Bureaux. Tous qua[rtiers] Location sans pas de po[rte] MAILLOT. 293-45-55 + 522

A LOUER
PLACE VENDOM[E]
BUREAUX AVEC TELEP[H.]
261-00-65 et 260-44-90

CHATOU - LE VESI[NET]
DANS PETIT IMMEU[BLE]
BUREAUX TERMI[NES]
50 m2 à 1.500 [...]
260 F LE m2 H.
ALM. 13-72

32, R. LA BOETI[E]
Droit au bail comm. [...] 8 bur. + stud. luxueux, telex. 350 m2. Renseig. le 328-79-99

terrains terrains

Augmentation du capital
par l'achat de terrain sur l'île de
FUERTEVENTURA
ISIF S.A., L CH. - 6901 Lugano, case postale 60

PORTUGAL (Algarve)
Terrain de 50 ha, 300 m de plage privée. Permis c[de] construire. Plans déjà réalisés pour complex[e] hôtelier et touristique. Possibilité de constructi[on] de villas. 1,5 million de Francs suisses. Arrang[e]ment possible pour paiement.
PROMOVENTE S.A., Case Postale 121 CH-121[.] GENEVE 19.

propriétés propriétés

YONNE 100 k. Paris. Bungalow dur. Etat neuf. S. eau. Terrasse - Jardinet - 20.000 F G.A.I.S. 7, place République SENS (89100) Tél. : 86-65-10-73 ou 13-37

Vend propriété neuve Habitable 357 m2, gar., dépend., 12 km Avignon, 3.200 m2 terrain. Pins, chênes, oliviers, 800.000 F. Ecr. nº 8.589 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sortie autoroute Sud, 70 km Paris dans charmant village, maison restaurée, parfait état, tout confort. Entrée, cuisine aménagée, s. à m. 40 m2, salon 45 m2, loggia, 5 chambres, 2 salles de bains, poutres apparentes, garage 3 voitures, joli jardin clos 2.000 m2. Agence CABARET, 161, rue Grande, Fontainebleau. Tél. 422-23-48.

Propriété, 60 km Paris, 8 pces chauf. cent., sanitaire, dépend. + garage, bûcher, buanderie, établ. jardin 1.350 m2, clos de murs. 400.000 F cpt. S'adr. M. A. Resseiant, 5, r. de la Plaine, Château-d'Olonne, 85100 Les Sables.

Urgent
Porte Maillot
18 km porte Maillot. Très belle maison meulière, 8 p. ppies, gd hall, vaste cuis., lingerie, s. de bs, 3 cab. de toil., terrasse, serre, garage, dépend., jardin 1.500 m2, beaux arbres, gare très proche, liaison Saint-Lazare et gare Nord. 650.000 F. Tél. : 960-11-88 entre 12-13 h. et 19-20 h.

38 km PARIS SUD
PROPRIETE LOUIS-PHILIPPE
8 pièces, 2 bains, log. amis 5 p., log. garde
4 GARAGES - PARC 8.500 m2
A. DUSSAUSSOY « NADEL » 073-77-27 - 073-36-73.

40 km PARIS OUES[T] BORD FORET DOMAN[IALE] FERME LUX. AMENA[GEE] Vaste séjour, bureau 5 ch., 3 bains, sup. 3.0[..] A. DUSSAUSSOY « NAD[EL] » 073-97-27 - 073-36-93.

8 KM DE RAMBOUIL[LET]
CLAIREFONTA[INE]
MANOIR NORMAN[D] 15 pièces, tout confor[t] Dépendances PARC 3 h[a] Possible 5 ha près en [...] A. DUSSAUSSOY « NAD[EL] » 073-97-27 - 073-36-93.

villas

MARLY-le-ROI, prox. Ab[...] Vue sur parc - Viei[lle] demeure 18e. Récept. 6 [...] poutres appar., chemin., [...] clos. Cft à prév. — 9[...]

Près de Saint-Germain Saint-Nom-la-Bretèche maison dans village, sél. 5 chres, 2 bns, cuis, cellier jard. 540 m2. 350.000 F 40.000 C.F. Ap. 17 h. 46[...]

LA VARENNE, villa 6 p., gd cft, gar. 2 voit., 500 m. Px 600.000 F. 52[...]

Côte d'Azur. Part. vd vill[a] prox. Cannes, vue pano[ramique] Terr. 2.000 m2. Terrasse piscine, gd living + cuis [...] fice, 4 ch., 2 bains, [...] Lib. de ste. Tél. 47-20-32 [...]

viagers

Propriétaires âgés, HERIT[IERS] vs-mêmes. Vendez en VI[AGER] rente indexée. — DECO[...] spécial., 4, r. 4-Sept. RIC.

exclusivités

appartements vente

Paris

P. Cherche-Midi, petite maison sur cour. Tél., tt cft, 250.000 F. Tél. : 548-06-92, après 20 heures.

VINCENNES, STUDIO, imm. réc., 80.000 F. T. : 344-20-21.

BUTTE-AUX-CAILLES. B. mais. 6/7 p. + atelier dans jardin, ét. impec. beaucoup de charme. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54.

12, RUE VAVIN, mercredi 21, de 14 à 19 h., 63m2, 4e, seul à l'étage. 280.000 F, à débattre.

XVe dans cité privée, magnif. 4 p. cft, clarté. DAN. 63-98, soir.

27, rue SAINT-FERDINAND
Imm. réc., 2e ét., bâtim. B., 85m2 à 4.500 F le m2. Sur place le jeudi 22 de 14 h. à 19 h.

FOCH ds H.P. charm. duplex 220 m2 env., tt cft, r.-de-ch, 1er éta., jardin. T. 722-81-15, matin.

Mº PTE-DE-ST-CLOUD im. stdg, tr. beau stud., cuis. sép., bains, chff. centr. imm., 4e, asc., sol., calme, 120.000 F. T. 343-62-14.

MOZART
RAVISS. DUPLEX
TR. BON ETAT, TEL., MOQ. 420.000 F. Tél. : 704-88-18.

16e - PTE DAUPHINE
— Appartement 340m2, 3 chb. serv. tél. Prix : 1.250.000 F.
— Appartem. de récept. 400m2, 2 chbres serv., 2 parkings, tél. Prix : 1.600.000 F.
KIJOXSON LAB. 13-09.

PL. WAGRAM
Dans imm. ancien, grand stdg, r.-de-ch., 140m2, 5 p. ppies tt cft excel. ét., 2 parkings, 3 lignes tél. poss. profess. 610.000 F. Tél. : 267-43-60 - 227-61-69.

POUR PLACEMENT
A SAISIR
PR. DES BUTTES-CHAUMONT
Directem. par propriétaire dans immeuble refait à neuf.
— 1 studio tt cft. Px : 63.000 F, loué 6.300 F annuel + ch.
— 2 deux pièces : 90.000 et 120.000 F.
Revenu garanti : 10 %.
Tél. : 704-93-30, av. 11 heures.

12e 6 P., dble living + 4 ch., 130 m², bains + cab. toil., cuis. équipée, 2 balcons, imm. standing. Park. Ch. de service. Tél. URGENT. - 260-39-89.

EGL. AUTEUIL - Imm. récent, stg, dble liv. + 3 ch., gd ét., tt cft. 630.000 F. RIC. 38-73.

SQUARE DU TEMPLE. Magnif. LIV. + CHB., caractère, cheminée, poutr. imm. XVIIe. Urg. 325-75-42

URGENT - A SAISIR
GRENIER 60 M2 TEL.
4e étage. Caractère. - 325-75-42.

GARE NORD 3 P., balc., ent., cuis., s. bns, wc, chauff. cent., tél., poss. ch. serv. Vue. Soleil. 160.000 F. 607-72-65.

18e RUE CAULAINCOURT Imm. p. de taille. Appart. 3 P., 75 m², tél. Prix 255.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09

Région parisienne

RUEIL Imm. réc., liv. + 3 ch. 85m2 + park., 178.000 + 33.000 C.F., impec., urgt. KLE. 12-04.

NEUILLY - ST-JAMES
URGENT
Liv. 1 ch. gd stdg, parking Tél. : 606-92-29, de 17 h. à 20 h.

S/BOIS VINCENNES
Magnifique appt, plein soleil, Beau séjour + 3 ch., 2 bains, box, chbre serv. T. : 344-87-13.

NEUILLY - ST-JAMES
URGENT
Living, 1 chambre, grand standing, parking, téléph. : 606-92-29 de 17 heures à 20 heures.

NEUILLY IMM. STANDING Rez-de-chaussée
Appt 150 m² à rén., ch. serv. tél. Prof. lib. p. Px 540.000. 522-13-09

VESINET CENTRE
Dans immeuble bon état
APPT 4 P., séjour, 2 chbres, cuisine, bains, tt cft. Bon placement. 200.000 F.
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

locations non meublées

Offre

TRES BEL ATELIER ARTISTE
de caractère
100 m2 mezzanine double hauteur
14e - cuisine - bar
salle de bains - équipés
Reprise importante justifiée.
TÉL. : 704-54-05

LOCATIONS sans agence
8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.
9, r. du Hanovre, métro Opéra.
45, rue Héricart, T. 577-70-06.

Demande

INGEN., ch. ss agce, 4/5 p. Paris, banl. Ouest. T. 578-25-91.

viagers

Porte Versailles, lib., 2 p. 44m2, 5e, asc., park., 1 t., 63 a., 50.000 cpt + 1.500 m. Plaire 250-13-36.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09
Pour vous loger ou pour investir
vous propose :
— 30.000 appartements et pavill. neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.
SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

LES HAUTS DE CHAVENAY
PRES St. NOM LA BRETECHE (78)
Autour d'un jardin aménagé
14 Superbes DUPLEX de 3 pièces
84 m2+grande terrasse
Cuisines et Salles de bains équipées
A partir de 225.000 F (prêt 80%)
Livraison immédiate
Tél : 878.86.81 ou 887.39.19

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
Du STUDIO au 6 P.
TRES GRAND STANDING
Tr. beau jardin privatif ombragé
Parkings - Chambres de service
Prix fermes et définitifs
Livraison fin 1975
Bureau de vente sur place tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

CHAMPS-ELYSEES
11, rue de BERRI (7e étage)
TRES BEAU 6 PIECES 145 m2
TERRASSE 100 m2.
PRIX FERME ET DEFINITIF
Livraison immédiate
POUR VISITER
P. DOUX 3, av. Grande-Armée (16e) - 553-16-62

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE
20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dans le dernier né
des quartiers d'affaires de Paris
Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975
Renseignements :
Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93+
Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

XVe, près place CH-MICHELS, 900m2 de bureaux à louer. Mlle SMITH Tél. : 225-27-80.

Avenue Hoche, à louer, bel immeuble, haut standing, étage élevé, 380m2 aménagés en bureaux, 10 lignes téléphoniques, 20 postes, loyer intéressant. Reprise bail. Pour tous renseig. Tél. : 267-24-08.

RECH. PAIEMENT COMPT. immeubles import., de qualité, libres ou occupés, préfér. burx SOGEPAT, 25, rue Marbeuf Tél. : 225-09-21 - 359-82-67.

8e - FG SAINT-HONORE
Cède BURX 185m2, 3 lig. tél. Loyer 25.000/an. Tél. : 359-36-60.

BAC 190 m2 bureaux, standing. Cession bail. - 924-62-43.

SANS PAS-DE-PORTE
GD CHOIX BUREAUX TTES SURFACES
KIJOXSON - 522-13-09

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMP. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-09-27.

fonds de commerce

MONTE-CARLO (2 km)
HOTEL LIBRE TR. GRANDE CLASSE, 1.900 m2, PARC. VUE IMPRENABLE SUR MER. ELY. 73-78.

A céder BRULERIE DE CAFE, bon emplacement Ecr. REGIE-Presse nº T 69.483 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

locations meublées

Offre

XVIIe studio, s. bs, kitch., cft. Tél. : 924-87-04, de 9 h. à 16 h.

Loue bel. CHBRE, s. bns., tél., 450 F, 1 personne. T. 742-85-66.

locaux commerciaux

18e GDE BOUTIQUE libre en propté. Bel immeub. Prix 125.000 F. - 774-64-50, matin.

usines

INVESTIR LOUER NADE TERRAINS LOCAUX et USINES. Surfaces et prix divers est à consulter 118, bd Sébastopol, Paris (3e) - 887-67-34 - 278-08-94.

hôtels-partic.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
PARTICULIER VEND
PROXIM. R.E.R. TR. RESID.
HOTEL PARTICULIER
entièrement restauré
STANDING EXCEPT.
300 M2 habitables - TERRASSE
Dépendances - Sur jardin.
M. VANNUCCI - 772-25-13

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée. Club house, tennis
- 11 villas de 5 à 7 pièces principales avec jardin privatif, de 232.000 à 280.000 francs.
- PETIT IMMEUBLE 2 à 4 pièces principales, de 103.000 à 187.500 francs.

LIVRAISON ETE 75
PRIX FERMES ET DEFINITIFS NON REVISABLES
Apport personnel : 20 %.
PRETS PIC au taux moyen de 9,87 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys, tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches, de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

PARTICULIER
vend directement
maison à 1 étage, 5 chambres à coucher, living, salle à manger, cuis., 3 s. bs, jdin, terrasse, gar., tt cft. Situé ds les « HAUTS DE CHAVENAY » (Saint-Nom-la-Bretèche) Téléphoner : 645-21-06 M. LO CICERO, pour visiter.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE DOMAINE DE LA TUILERIE sur 2.600m2 terr., villa 5 pièces, 150m2 habitables. Vue except. sur golf, 770.000 F. T. 460-14-53.

terrains

Vendée, terr. 2 ha, 9 km Océan. Prix : 70.000 F. M. LESBATS, 43, rue Oberkampf, PARIS-11e.

CROISSY R.E.R. Calme
Beau TERRAIN 800 m2
Gde façade. Entièrem. viabilisé.
Prix 270.000 F T.T.C.
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

propriétés

ST-MAUR, bord Marne, ds parc 2.000m2 b. ppté, 8 p. av. piscine. ALGRAIN. T. 285-00-59 - 09-54.

91 CROSNES magnif. ppté 11 p. ds parc 5.000m2, pav. gardien. ALGRAIN. Tél. 285-00-59 - 09-54.

châteaux

YONNE 200 km de Paris rég. Auxerre
JOLI CHATEAU
XVIIe, belle construction, 400 m2 au sol, parc 8 ha, import. dépend. Px 1.000.000 F - 742-28-06.

fermettes

FORET DU PERCHE
130 km Ouest, ferm. beauc. allure, 3 p., grenier am., dépend., E., El., terr. 2.300 m2, 68.000, av. 13.000 cpt. Sembinn, 21, rue Paris, 61 Longny ou 700-46-21.

villégiatures

ILE DE PATMOS (Grèce)
Très belle maison confortable, situation exceptionnelle, à louer. Juin, juillet, août, septem., oct. Tél. : 704-69-73.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA DIMINUTION DE SO_2 DANS L'AIR DES VILLES

Consommer, c'est polluer

Dans la plupart des villes françaises, la teneur de l'atmosphère en oxyde de soufre (SO_2) a fortement diminué en 1974. A Rouen, dont l'air est particulièrement pollué par les émanations pétrochimiques, cette concentration a baissé de 40 %. La régression a été de 27 % à Marseille, de 26 % à Paris, de 18 % à Lyon. C'est ce que constatent les services du ministère de la qualité de la vie.

La présence de l'oxyde de soufre dans l'air de nos villes est due à la combustion des charbons et des fuels. En brûlant dans les chaudières industrielles et domestiques, comme dans les poêles ou les cheminées d'appartements, ces combustibles libèrent le soufre dont ils sont plus ou moins chargés. Lorsque les citadins abandonnèrent le charbon pour lui préférer le fuel comme combustible — et particulièrement celui provenant d'Algérie peu chargé en soufre, — la pollution atmosphérique diminua.

On la vit remonter à partir de 1970 avec l'arrivée des pétroles du Moyen-Orient beaucoup plus « soufrés ». Les pouvoirs publics réagirent en imposant aux combustibles domestiques une teneur en soufre de plus en plus réduite. Celle-ci a été ramenée de 0,7 % à 0,5 % en octobre 1974. Elle ne devra plus dépasser 0,3 % en 1978.

Mais ces mesures avaient eu jusqu'ici peu d'effet. En banlieue, les cheminées des usines et des centrales électriques continuaient à cracher l'oxyde de soufre. Dans les villes elles-mêmes, les citadins, apparemment de plus en plus frileux... ou gaspilleurs, brûlaient des tonnages croissants de combustibles. La réglementation courait après les habitudes de consommation. Brusquement, en 1974, celles-ci ont changé. Enfin, convaincus qu'il fallait économiser l'énergie, les Français ont moins poussé les boutons de leur chauffage. La hausse du prix du fuel était une incitation supplémentaire à ne plus le gaspiller.

Mais celui qui a permis de remporter en 1974 une première victoire sur la pollution atmosphérique par le soufre, c'est surtout le général Hiver. Son offensive a été si molle, qu'on lui a facilement résisté. En d'autres termes, c'est la clémence de la météo qui a assaini l'air des villes. Un heureux hasard venu au secours des objurgations et des règlements des pouvoirs publics. Mais un hasard qui montre avec éclat ce qu'avait déjà souligné le fameux rapport Gruson : la politique de l'environnement doit désormais s'appuyer d'abord sur une politique d'anti-gaspillage. On ne parviendra pas à maîtriser les pollutions — sauf à y engloutir des sommes considérables et à corseter les activités de règlements draconiens — si les citoyens des nations industrialisées n'acceptent pas de réduire leurs consommations. La nature n'a pas changé ses lois : rien ne se perd, rien ne se crée ; tout se transforme... en déchets.

MARC AMBROISE-RENDU.

BRUIT ET PROPRETE A MARSEILLE. — Le mercredi 21 mai a débuté à Marseille une double campagne de lutte contre le bruit et pour la propreté dans le centre de la ville, lancée à l'initiative de la municipalité et qui durera jusqu'au 11 juin. Un opuscule est diffusé auprès des automobilistes précisant la réglementation contre le bruit. En faveur de la propreté des conseils pratiques sont donnés par voie d'affiches sur la collecte des ordures ménagères, et le nombre des corbeilles à papier a été augmenté. — (*Agefi*.)

● CONTRE LES AVIONS A REACTION DE TOUSSUS. — Pour protester contre l'ouverture de l'aéroport de Toussus-le-Noble aux avions à réaction, vingt communes de la région versaillaise (de la vallée de la Bièvre à la vallée de Chevreuse et à la ville nouvelle de Saint-Quentin) et le syndicat d'aménagemnet de la ville nouvelle fermeront leurs portes, le 28 et le 29. Les grèves administratives se renouvelleront les 18, 19, 20 et 21 juin et certains conseils municipaux viennent de démissionner.

TRANSPORTS

La Bourgogne va plaider auprès de M. Chirac le dossier Rhin-Rhône

De notre correspondant

Dijon. — Le conseil régional de Bourgogne a voté, le mardi 20 mai, à l'unanimité, le projet de création d'une conférence interrégionale pour la réalisation de la liaison fluviale mer du Nord - Méditerranée. Seule abstention : celle de M. Bonnot, conseiller général communiste de la Nièvre.

M. Jean Chamant, président du conseil régional, a été désigné pour représenter l'assemblée dans la délégation qui se rendra à l'hôtel Matignon afin de plaider ce dossier auprès du premier ministre. Il a déclaré : « *Je souhaite que la délégation qui rencontrera le premier ministre s'abstienne de tout engagement financier. Il ne faut pas que le gouvernement puisse penser, d'entrée de jeu, que nous sommes disposés à apporter une contribution substantielle ou non, à des travaux qui relèvent de la seule responsabilité de l'Etat.* »

[On s'étonnera de la déclaration de M. Jean Chamant, ancien ministre des transports. Vu le coût estimé du projet (plus de 5,5 milliards de francs actuels), il est évident que le gouvernement ne s'engagera pas dans un investissement — peu rentable — de cette ampleur s'il n'est pas assuré de la collaboration financière, même minime, des régions et des collectivités locales concernées. De plus, au regard de l'aménagement du territoire, la liaison Rhin-Rhône ne concerne ni la France de l'Ouest ni le Massif Central, régions que les pouvoirs publics considèrent comme prioritaires.

Enfin, comment revendiquer davantage de pouvoirs et de responsabilités pour les régions par rapport à l'Etat et en même temps refuser « d'entrée de jeu » de discuter d'engagements financiers ? — F. Gr.]

● NOMINATIONS A AIR FRANCE. — M. Claude Lalanne, directeur général adjoint pour les affaires commerciales, est nommé directeur général adjoint chargé du réseau Amérique du Nord et des affaires internationales. Il est remplacé par M. Jean-Louis Rattier, directeur adjoint pour les affaires techniques. D'autre part, M. Pierre Santet, président d'Air Charter International, filiale de la compagnie nationale, devient délégué général pour la France. M. Pierre Labadie lui succède à ce poste.

● DROITS DE TIRAGE SPECIAUX POUR LES TARIFS AERIENS. — Les compagnies aériennes ont accepté le principe de calculer désormais leurs tarifs « passagers » et « marchandises » en droits de tirage spéciaux (D.T.S.), l'unité de compte du Fonds monétaire international, et non plus en dollars et en livres sterling. La décision a été prise le lundi 5 mai, au cours d'une réunion, à Nice, de l'Association du transport aérien international (IATA).

Les dévaluations et les taux de change flottants du dollar et de la livre sterling, que les compagnies utilisaient comme unités de compte depuis 1944, ont rendu plus difficile, depuis 1971, la fixation des tarifs. L'utilisation, comme unité de référence, des D.T.S., qui devrait être généralisée le 1er avril 1976, entraînera plus de stabilité dans les prix. — (*A.P.*)

Les milieux économiques français et britanniques dénoncent la médiocrité des liaisons sur la Manche

Alors qu'au début du siècle une lettre mettait vingt-quatre heures pour atteindre son destinataire de l'autre côté de la Manche, la durée moyenne d'acheminement du courrier entre la France et la Grande-Bretagne est à présent de deux à quatre jours. Telle est l'une des conclusions d'un rapport sur les transports et les communications entre la France et le Royaume-Uni que viennent de publier la chambre de commerce française de Grande-Bretagne et la British Chamber of commerce de Paris. Cette « *dégradation régulière du service postal* » amène des sociétés à avoir recours à des services privés de messagerie lorsqu'elle veulent faire délivrer un pli dans les vingt-quatre heures.

Les lignes téléphoniques sont saturées en permanence aux heures ouvrables. Les délais d'attente varient de quinze minutes à deux heures. La qualité des télécommunications est défectueuse (brouillages, lignes croisées).

Pour ce qui concerne les transports, la principale critique porte sur les tarifs. Pour les véhicules, les deux chambres de commerce ont observé que les routes maritimes de la Manche sont « *certainement les plus chères du monde* ». Elles doutent que les transporteurs, « *bénéficiant d'une situation d'oligopole* », aient accompli les efforts nécessaires pour abaisser le prix des traversées. De même, le prix des billets d'avion est à leur avis « *nettement trop élevé et sans rapport avec la distance franchie* ».

Les liaisons par rail et par mer n'échappent pas aux critiques : retards trop fréquents, délais d'attente avant l'embarquement, trains surchargés en été, médiocre qualité des prestations à bord des trains et des bateaux, prix élevé du transport par navires transbordeurs. Quant aux services ferroviaires de marchandises, les délais d'acheminement sont jugés « *beaucoup trop longs* », ce qui présente de « *graves inconvénients* » pour le transport des denrées périssables.

Région parisienne

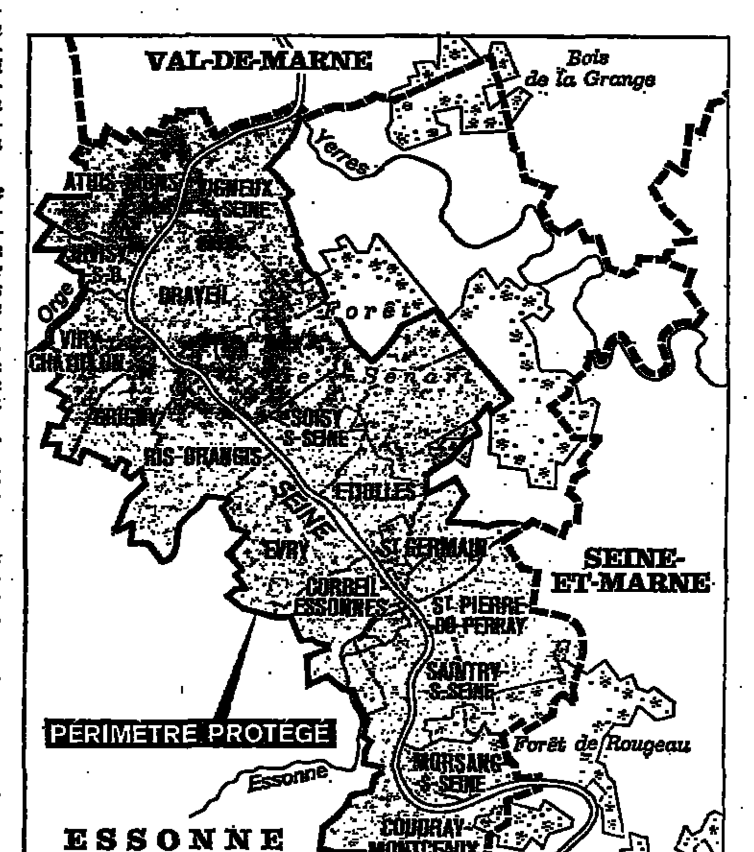
POUR SAUVEGARDER LES SITES DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Le préfet de l'Essonne propose un périmètre de protection de 11 844 ha

Le préfet de l'Essonne, M. Paul Cousseran, vient de proposer au conseil général du département de délimiter « un périmètre sensible » le long de la vallée de la Seine afin d'y éviter l'urbanisation. 11 844 hectares seraient ainsi protégés dans les seize communes qui bordent le fleuve, et en particulier les coteaux boisés situés sur la rive droite entre la Seine et la forêt de Sénart.

La procédure proposée, par le préfet, déjà en vigueur sur le littoral méditerranéen, serait appliquée pour la première fois dans la région parisienne. Elle renforce le contrôle des pouvoirs publics sur les créations de terrains de camping et les permis de construire, sans attendre la mise en vigueur des plans d'occupation des sols en cours d'élaboration. Une redevance d'espaces verts sera prélevée sur les nouveaux lotissements et les constructions de bâtiments industriels. Cette redevance comprend un droit fixe variant de 500 à 1 000 francs par lot et un droit proportionnel supplémentaire pour tous les lots excédant 2 000 mètres carrés. Elle permettrait d'acquérir et d'aménager les terrains les plus intéressants pour les ouvrir au public. Dans un but, un droit de préemption serait reconnu au département dans certains secteurs du « périmètre sensible ».

Seize communes sont concernées : Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Viry-Châtillon, Grigny, Ris-Orangis, Evry, Corbeil-Essonnes, Coudray-Montceaux, Vigneux-sur-Seine, Draveil, Soisy-sur-Seine, Etiolles, Saint-Germain-les-Corbeil, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine et Morsang-sur-Seine. L'inscription des communes de la rive gauche dans le périmètre associera celles-ci à l'effort financier nécessaire pour protéger les espaces boisés de la rive droite. Le conseil général devra notamment fixer le montant de la redevance qui pourrait atteindre au minimum 300 000 F par an.



● VOITURES GALBEES POUR LE METRO. — La R.A.T.P. mettra en service, à partir de 1977, mille voitures galbées sur les lignes n° 8 (Balard-Créteil) et 13-14 (Saint-Denis-Malakoff). Ce nouveau matériel a été conçu pour offrir un maximum de confort. Les flancs galbés des voitures donneront plus de place aux voyageurs en permettant des sièges plus larges. Les boogies seront à suspension pneumatique.

● SOIXANTE-QUINZE ANS D'HISTOIRE DU METRO. — A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du métro de Paris, la R.A.T.P. organise une exposition où seront présentés les différents matériels roulants utilisés depuis l'origine du métro. L'exposition aura lieu du 30 mai au 22 juin à la station Porte-Maillot.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

LES ORIENTATIONS DU VIIe PLAN AU CONSEIL ÉCONOMIQUE

Une croissance soutenue, de l'ordre de 5 à 5,5 % par an, est nécessaire

DÉCLARE M. CHIRAC

La première phase de préparation du VIIe Plan — phase dite d'orientation — s'achève. Mardi 20 mai, les membres du Conseil économique et social ont entendu l'exposé de Mme Devaud, auteur du rapport sur les orientations préliminaires du VIIe Plan. Par une procédure compliquée, le Conseil économique doit en fait juger — indirectement — le rapport du gouvernement sur le Plan. Ce jugement doit être ratifié par le Conseil économique réuni en assemblée plénière : mardi 20 mai, chaque représentant des divers groupes sociaux et professionnels du Conseil économique est intervenu.

M. Ferry, vice-président du C.N.P.F., a par exemple déclaré : « La réduction des inégalités sociales excessives doit constituer l'un des objectifs privilégiés du VIIe Plan, car c'est un domaine où des actions bien conduites, éclairées par des statistiques sérieuses, peuvent ajouter à la justice sociale sans nuire, bien au contraire, à l'efficacité économique. A condition, toutefois, que ces actions soient progressives, qu'elles s'exercent par priorité au bénéfice des catégories les plus défavorisées sans mettre en cause, au nom d'un égalitarisme démagogique et malthusien, les fruits légitimes du mérite et de l'initiative personnelle. » M. A. Malterre, président de la Confédération générale des cadres, s'est quant à lui déclaré opposé à la partie du rapport concernant la lutte contre les inégalités sociales à cause de son caractère « anticadre ».

Le débat, coupé par l'intervention de M. Jacques Chirac, s'est terminé vers 23 heures. Il devait reprendre mercredi 21 et se terminer dans la soirée du même jour. Le rapport gouvernemental sur les orientations du VIIe Plan n'aura plus alors qu'une étape à franchir : celle du Parlement. Après quoi commencera la seconde phase de préparation — celle concernant la définition précise des programmes et objectifs, — qui se terminera, elle, au début de l'année prochaine.

« *Le gouvernement propose de retenir comme première orientation stratégique la poursuite d'une croissance soutenue* », a déclaré M. Jacques Chirac. Le chef du gouvernement a poursuivi : « *Il est clair que seule une économie en progrès constant peut permettre d'augmenter le niveau de vie, de réduire les inégalités, d'améliorer la qualité de la vie, objectifs auxquels aspirent tous les Français. Et, surtout, toutes les études auxquelles nous avons procédé montrent que pour parvenir à une situation de plein emploi durable — et ceci constitue à la fois une exigence fondamentale pour notre société et l'objectif prioritaire du gouvernement pour le VIIe Plan — une croissance soutenue est nécessaire.*

» *Il serait admissible ni moralement, ni politiquement, ni pour la dignité des travailleurs, ni pour l'équilibre et la survie de notre société libérale, que susbsiste durablement un taux de chômage élevé. Il nous appartient donc, dans le cadre du Plan, de définir les moyens d'assurer l'emploi de tous, et en particulier de ceux qui arriveront sur le marché du travail au cours des cinq prochaines années. Ceci implique en premier lieu que nous retrouvions un rythme de croissance élevé de notre économie. Ceci implique aussi que nous dégagions de la réflexion collective qui s'engage un certain nombre de principes et de dispositifs permettant que les emplois soient créés en priorité là où existent des besoins, que l'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi se fasse autant que possible au niveau local, que soient offertes des possibilités de formation répondant aux besoins, que, de façon générale, soit favorisée une croissance de l'économie plus économe en capital et davantage créatrice d'emplois.* »

M. Chirac a ajouté : « *En choisissant délibérément la croissance économique et le renforcement de nos structures, le gouvernement n'ignore pas que nos possibilités réelles de croissance dépendront des résultats obtenus par nos partenaires. Si les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et nos autres voisins retrouvent les conditions d'un développement économique régulier sans nouveau déchaînement des tensions inflationnistes, notre pays devrait pouvoir retrouver, au prix d'un effort soutenu, mais sans difficultés, un rythme de croissance comparable à celui des années précédentes de l'ordre de 5 à 5,5 %.*

» *Mais nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure d'exclure une évolution moins favorable de l'économie de nos principaux partenaires. Aussi le gouvernement estime-t-il de sa responsabilité de faire étudier les actions qui permettraient de préserver l'emploi, de répartir équitablement le revenu national et d'assurer les progrès les plus urgents dans les conditions de vie des Français, si cette hypothèse défavorable devait se réaliser et si notre taux de croissance ne dépassait pas 3,5 à 4 %. Ces études devront être menées dans le cadre de la préparation du VIIe Plan.* »

Progrès décisifs en cinq ans

Le chef du gouvernement a ensuite abordé le problème des inégalités : « *Le président de la République et le gouvernement souhaitent qu'au cours des cinq prochaines années un progrès décisif soit accompli dans le sens d'une réduction réelle des inégalités entre les Français.* »

« *La lutte contre la pauvreté,* a-t-il poursuivi, *déjà entamée ces dernières années, doit être poursuivie, car notre société ne serait pas digne d'elle-même si elle acceptait que se perpétue la situation de ceux qui, personnes âgées, handicapés, titulaires de bas salaires, ne doivent pas être les oubliés de la croissance. Il s'agit ensuite d'introduire une plus grande justice dans la répartition des revenus des Français, en faisant progresser plus rapidement les salaires et les revenus les plus bas, moins rapidement les plus élevés, en favorisant les travailleurs manuels dont les conditions de travail sont souvent les plus pénibles, en pourchassant toutes les formes d'enrichissement disproportionnées par rapport à l'effort accompli ou au service rendu.*

» *Il s'agit encore de faire en sorte que cette solidarité que nous voulons établir entre les Français ne se limite pas à une seule catégorie sociale ou professionnelle, mais concerne l'ensemble de la population, salariés et non-salariés. A cet égard, la fiscalité devra continuer à jouer son rôle dans une meilleure redistribution des revenus, par un traitement égal des différents revenus, et par la prise en compte de toutes les formes de gains, y compris les plus-values en capital. Il s'agit enfin qu'au-delà d'une meilleure répartition des revenus soit assurée, par un effort accru d'éducation et de formation, une plus grande égalité des chances de tous ceux qui doivent affronter ensemble un avenir commun. Et je n'aurai garde d'oublier la contribution que doivent apporter les services collectifs à la réduction des inégalités.* »

● BAISSE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE DE MOTOCYCLES au cours du premier trimestre. — Avec 309 129 machines (cyclomoteurs, vélomoteurs, motocyclettes), la production française de motocycles du premier trimestre de 1975 a été inférieure de 12,2 % à celle du premier trimestre de 1974.

M. PINAY : L'INFLATION EST LOIN D'ÊTRE JUGULÉE.

(De notre correspondant)

Saint-Etienne. — En ouvrant la session ordinaire du conseil général de la Loire qu'il préside, M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a notamment déclaré, mardi 20 mai à Saint-Etienne : « *Si le rythme de l'inflation a décru par rapport à l'an dernier, il est encore élevé. Le mal est loin d'être jugulé. Je me réjouis des efforts entrepris par le gouvernement, mais je confirme les craintes exprimées au mois de janvier quant au résultat à attendre des mesures prises, qui me semblent trop exclusivement techniques et ne tiennent pas compte suffisamment de la psychologie des Français. Elles ne peuvent pas, dans ces conditions, provoquer, avec leur confiance, le sursaut qui me paraît indispensable (...).*

» *La tâche du gouvernement pour lutter à la fois contre l'inflation et la récession est d'autant plus délicate et difficile que la crise est mondiale, mais les perspectives ne sont pas toutes défavorables puisque l'épargne ne diminue pas, au contraire. (...)*

A L'ÉTRANGER

Fraude et corruption sur les exportations américaines de céréal[es]

New-York. — Une vaste enquête sur certaines pratiques frauduleuses des firmes spécialisées dans le commerce international des céréales vient d'être entamée conjointement par le F.B.I., le service des impôts et le département de l'agriculture américaine. Selon le *New York Times*, la corruption, la fraude sur les quantités et les qualités exportées sont monnaie courante dans les grandes compagnies de négoce et de fret.

Le quotidien new-yorkais précise que cinq *inspecteurs agréés* par le ministère de l'agriculture ont été reconnus coupables d'avoir reçu des pots-de-vin lors de l'octroi des certificats garantissant que les navires sont aptes au transport des céréales. Neuf autres personnes ont, *par ailleurs, été inculpées pour avoir* corrompu des fonctionnaires.

L'enquête se poursuit notamment à la Nouvelle-Orléans, le plus grand port céréalier des Etats-Unis. A l'heure actuelle, les investigations ont révélé que les marchandises expédiées ne correspondaient pas, dans certains cas, aux qualités [...] chées. Du maïs mouillé a de [...] *été exporté au Nicaragua provoqu*[...] une vive réaction du ministère [...] affaires étrangères de ce pays.

D'autres clients des Etats-[...] se sont également plaints de rece[...] des céréales de mauvaise qualité [...] particulier l'Union soviétique qui v[...] *d'envoyer une mission commerc*[...] pour examiner les conditions d'e[...]dition dans les ports. Toutefois, [...] principales victimes de ces p[...]ques sont les pays en voie de d[...]loppement qui reçoivent du blé [...] du maïs américains au titre [...] *programmes d'aide alimentaire* e[...] ne disposent pas des installat[...] nécessaires pour contrôler la [...]lité des produits reçus.

Le scandale éclate au momen[...] la politique agricole des Etats-[...] tend à jouer un rôle de plus en [...] *important en politique étrangère* [...] outre, les exportations améric[...] de céréales ont une place no[...] dans le commerce extérieur [...] Washington. Elles constituent la [...] la plus importante des qu[...] 22 milliards de dollars que ra[...]*tent par an les exportations de* [...]duits alimentaires. — *(A.F.P.)*

En Allemagne fédérale

IL EST TOUJOURS DIFFIC[ILE] DE PRÉVOIR LE MOMENT DE LA REPRI[SE]

Francfort *(A.F.P., Agefi)*. La situation économique de [...]lemagne *fédérale* reste [...]taine. « *L'évolution de la con*[...]*ture n'a pas entièrement rép*[...] *à notre attente* », vient de c[...]tater M. Hans Friderichs, m[...]tre de l'économie de la R[...] dans une interview publiée [...] 20 mai, dans le journal [...] *Welt*. L'Allemagne se trouve [...] une phase de transition qu[...] prolonge en raison de la faib[...] des commandes de l'étrange[...] « *il est très difficile de p*[...] *le moment réel de la repris*[...]

M. Friderichs s'est tou[...] *prononcé* contre un no[...] programme de relance « *qui* [...] *promettrait la politique de* [...]*lité* ». Il a ajouté que la s[...]tion actuelle ne permettait [...] de hausses d'impôts et qu'il [...] douteux que la reprise de [...] soit assez forte pour justifie[...] freinage par un relèvement [...] charges fiscales.

En 1974, les investissem[...] des entreprises allemandes on[...] tout cas, été inférieurs de [...] à ceux de 1973, indique le de[...] rapport de la Bundesbank. [...] diminution, due au choc d[...] crise pétrolière et au pessim[...] des industriels, a été plus [...] que la baisse du rendement [...] entreprises. Les moyens fi[...]ciers de celles-ci n'ont décru [...] de 3,5 % et leur taux est pas[...] 75 % en 1973 à 80 % en [...] Cette année, d'après la Ba[...] centrale, les nouvelles comma[...] à l'industrie ont été, en mar[...] férieures de 12 % en valeu[...] de 17 % en volume à celle [...] l'an dernier. La production [...]dustrielle est restée à peu p[...] son niveau de janvier et fé[...]

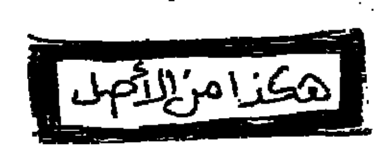
● L'INDICE DU COUT DE [LA] VIE EN ITALIE a augm[enté] de 1,4 % au mois d'avril [...] un an, les prix ont ainsi [...]gressé de 21,2 %. L'augme[nta]tion enregistrée au mois d[...] est due en partie à la h[...] des tarifs postaux et télé[...]niques. Voici les variation[...] secteurs d'avril : alim[enta]tion, + 1,2 % (22,5 % e[...] an) ; habillement, + 1,[...] (18,6 % en un an) ; él[...]cité et combustible, inch[...] (5,3 %) ; logement, + [...] (14,8 %) ; biens et se[...] divers, + 2 % (23,3 %).

AGRICULTURE

LE PARTI COMMUNISTE [PRO]POSE LA CRÉATION [D'UN] OFFICE DU VIN

Le groupe parlementaire [com]muniste de l'Assemblée nat[...] vient de déposer une propo[...] de loi tendant à la création [...] Office national interprofessi[...] du vin (ONIV). Tirant les l[...] des récents événements da[...] Midi viticole, le parti comm[...] estime que « *le libéralisme* [...]*nomique sur lequel repose le* [...]*ché commun agricole est un* [...]*teur de régression économiq*[...] *sociale* ».

Aussi propose-t-il la cré[...] d'un office, analogue à celu[...] céréales (ONIC) ou de la v[...] (ONIBEV), dont la mission [...] « *de mettre en place un sy*[...] *de libération provisionnelle* [...] *stocks, d'échelonnement d*[...] *mise en marché, de blocag*[...] *ou de l'importance de la r*[...] *et de distillation préventive* [...]*tuelle. Le tout en vue de* [...] *respecter et de garantir un* [...] *minimum établi en fonctio*[...] *charges de production d'un*[...]*ploitation viticole familiale*



LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

A BRUXELLES

M. Fourcade préconise de limiter les fluctuations du dollar par rapport au serpent

:n confirmant mardi à ses collègues de la Com- ıauté, réunis à Bruxelles, l'intention du gou- ıement français de réintégrer prochainement ranc dans le « serpent » monétaire européen, Jean-Pierre Fourcade a suggéré que soient ıiés un certain nombre d'aménagements aux ès régissant le fonctionnement de cet accord .étaire. Les propositions faites par le ministre l'économie et des finances visent un double ıctif : faciliter la tâche des pays membres icipant au « serpent », dont les monnaies ont ıntiers tendance à présenter des signes de lesse, et par là même accélérer le retour des ınaies qui se trouvent encore « hors serpent », voir la lire et la livre ; essayer d'atténuer les ts de variations trop soudaines du dollar.

:es propositions vont être immédiatement exa- ées par les experts, qui feront rapport lors de ırochaine session du conseil des ministres, le 16 juin. « Je disposerai alors de toutes les données pour soumettre au gouvernement une décision définitive, si bien que la rentrée officielle du franc dans le « serpent » pourrait intervenir fin juin-début juillet », a déclaré M. Fourcade. « Mais d'ici là, a-t-il ajouté, nous participerons « de facto » à l'accord monétaire européen et nous en appliquerons les règles comme si nous y étions. »

Mercredi matin, le franc s'est encore raffermi sur les marchés des changes : le dollar cotait à Paris aux alentours de 4,03 F et le cours du deutschemark était tombé à 1,715 F.

Le retour du franc français dans le « serpent » monétaire européen pourrait entraîner un important déplacement des capitaux pétroliers arabes vers la monnaie française, écrit le bulletin économique « Petromoney Report », publié par le « Financial Times » et « les Fiches du monde arabe » à Beyrouth.

ruxelles (Communauté euro- ınes). — La France ne pose de conditions à la rentrée du ıc dans le « serpent ». Fourcade l'a répété mardi à ieurs reprises. Elle est déci- à appliquer les règles de l'ac- i monétaire européen, et en ıculier la plus fondamentale ıtre elles qui veut que l'écart change entre deux des mon- ıes flottant ainsi de façon certée n'excède pas 2,25 %. roit cependant que certaines ositions actuellement en vi- ur pourraient être légèrement igées, cela afin de raffermir ohésion du système, de réduire risques d'excédents — il ne ıt pas de rentrer dans le ırpent » en juillet pour être traint de l'abandonner à la nière bourrasque — et de faci- la réintégration de la lire, , objectif plus lointain, de la e sterling.

es propositions de M. Four- e, qui ne sont pas aussi ano- ıs que son propos portait à le e croire, vont toutes dans le ne sens : mieux équilibrer les es de fonctionement du « ser- t », accentuer la solidarité des s participant à l'opération en ıartissant entre eux le poids l'effort financier nécessaire ur maintenir la cohésion des onnaies liées entre elles. En ımes plus simples, il convien- ıit que les pays à monnaie ıructurellement forte » — on se immédiatement au tschemark, — conscients de jeu économique et politique l'entreprise, acceptent désor- s le risque de payer éven- ılement un prix plus élevé r en garantir le succès. Voici trois propositions de M. Four- e :

● AMENAGEMENT DES ıLES D'INTERVENTION. — uellement, tout le poids de ort nécessaire pour défendre « marge européenne » repose le pays dont la monnaie est moins appréciée. C'est sa ıue centrale qui doit interve- en puisant dans ses réserves, : rester « collée » aux autres

De notre correspondant

monnaies ou, plus précisément, pour faire en sorte que la marge à l'égard de la monnaie la plus appréciée n'excède pas 2,25 %.

« *Cette situation est inéquitable,* proclame l'aide-mémoire remis par M. Fourcade à ses collègues, *car la responsabilité de la tension entre deux monnaies incombe parfois à la monnaie la plus forte qui, faisant l'objet d'une spéculation particulière, a tendance à diverger.* » On déplore dans ce document « *que l'obligation d'intervenir vis-à-vis de la monnaie divergente n'incombe qu'à la monnaie qui s'en trouve le plus éloignée, à l'exclusion de toutes les autres* ».

Les aménagements préconisés par la France seraient de deux natures : l'obligation d'intervenir pour assurer la cohésion du dispositif incomberait non seulement au pays à la monnaie la plus faible mais également à celui dont la monnaie « tire » l'ensemble européen vers le haut. De plus, des interventions « précoces » pourraient utilement avoir lieu sur les monnaies qui, sans avoir encore atteint les limites du « serpent », manifestent une tendance sérieuse à diverger.

● LA FIXATION D'UN COURS EUROPEEN DU DOLLAR. — Il s'agirait de promouvoir à nouveau des interventions coordonnées des monnaies européennes à l'égard du dollar, de telle façon que les variations soudaines de la devise américaine, qui résultent, pour une large part, de la politique délibérée de non-intervention pratiquée par les Etats-Unis, ne portent préjudice à l'ensemble monétaire européen. Il existe chaque jour, après les arbitrages des banques centrales, un cours européen du dollar ; mais c'est un cours dicté par le marché, ou encore par des éléments extérieurs, telle, par exemple aujourd'hui, la politique d'intervention de la Banque d'Angleterre (qui vend des dollars pour enrayer la chute de la livre).

Il s'agirait de remplacer ce cours imposé du dollar par un cours du dollar délibérément choisi d'un commun accord, après évaluation de la situation et en fonction de l'intérêt spécifique des pays du « serpent ».

Les banques centrales s'engageraient donc à intervenir pour maintenir la relation monnaies européennes-dollar, qu'elles auraient au préalable retenue. Une telle formule présenterait deux avantages : faire acquérir à l'ensemble monétaire européen un début d'autonomie à l'égard de la politique, ou plutôt de l'absence de politique, du Trésor américain ; associer davantage les pays à monnaie forte à la vie quotidienne du « serpent » : une fois un cours européen du dollar établi, ceux dont la monnaie aurait tendance à fortement s'apprécier devraient en effet intervenir par des achats de dollars sur le marché afin de maintenir au niveau préalablement décidé la relatio nentre leur monnaie et le dollar.

Un accueil réservé

● L'AMENAGEMENT DES CONDITIONS DE REGLEMENT POUR LES INTERVENTIONS EN MONNAIE COMMUNAUTAIRE. — Là encore, le but est d'aider les pays membres à monnaie tendanciellement plus faible, en assouplissant les modalités de remboursement et d'octroi de crédits entre les banques centrales participant au « serpent ».

Comment ces suggestions de M. Fourcade ont-elles été accueillies ? Abstraction faite des nuances, de façon plutôt réservée par les pays participant actuellement au « serpent », et en particulier par l'Allemagne et par les Pays-Bas.

Au contraire, les pays extérieurs au « serpent » ont bien compris que ces propositions, en visant une meilleure répartition des charges, leur étaient favorables, et par conséquent ont appuyé M. Fourcade. Telle fut ainsi l'attitude de M. Colombo, ministre italien du Trésor, qui a confirmé que l'intention de son gouvernement était de suivre l'exemple français aussitôt que le redressement économique en cours serait suffisamment consolidé.

Les cinq pays participant au « serpent » ont fait montre, mardi, d'une réaction qu'on pourrait qualifier de corporatiste ou même d'élitiste. Ils considèrent volontiers que les problèmes que pose la vie du « serpent » doivent être gérés en priorité par les pays participant à l'opération (ainsi que par ceux qui y sont associés, la Suède et la Norvège) et, dans cet esprit, n'accorderaient volontiers qu'un droit de regard aux autres Etats membres de la C.E.E.

M. Fourcade a d'ailleurs fait part des intentions du gouvernement français, mardi matin, à une réunion où ne se trouvaient rassemblés que les pays participant au « serpent », et qu'ensuite seulement le problème a été débattu par les Neuf. Le ministre français est défavorable à cette tendance consistant à créer un club des pays à monnaie forte. « *Il ne faudrait pas fausser l'objectif qu'est la restructuration monétaire de la Communauté* », a-t-il remarqué à ce sujet. C'est pour cette raison, a expliqué en incidente M. Fourcade, que « *le gouvernement français n'est pas très favorable à la venue du franc suisse dans le « serpent »... L'accession de pays extérieurs à la C.E.E., tels que la Norvège, la Suède ou demain la Suisse, devrait rester un épiphénomène* ».

Les Neuf, considérant que l'affaire à traiter en priorité était la réintégration du franc français, ont décidé de reporter au mois de juin l'examen du problème que soulève une éventuelle participation du franc suisse.

Notons que M. Fourcade a également suggéré que les Neuf, une fois les problèmes immédiats du retour du franc français résolus, engagent un réexamen plus approfondi des conditions de fonctionnement de l'accord monétaire européen. On pourrait, par exemple, étudier l'opportunité d'élargir les marges de change tolérées ou encore accepter l'idée de changement du taux de référence de telle ou telle monnaie du « serpent », ce changement intervenant après une période de « congé » durant laquelle la monnaie en cause flotterait librement.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

L'AUTRE « AFFAIRE PRADAL »

Le docteur Pradal et les Editions du Seuil font — outre l'assignation qui vient d'être abandonnée à la suite d'un accord avec neuf laboratoires (« le Monde » du 21 mai) — l'objet d'une autre action en justice, conjointement avec l'Institut national de la consommation et son directeur, M. Henry Estingoy, qui édite la revue « Cinquante millions de consommateurs ». Il s'agit cette fois d'une plainte en diffamation déposée par les Laboratoires Goupil, fabricant d'un dentifrice vendu uniquement en pharmacie et mis en cause par le docteur Pradal dans une phrase reprise dans le numéro d'octobre 1974 de « Cinquante millions de consommateurs ».

Le 15 octobre dernier, un jugement en référé (contre lequel ni Le Seuil ni le docteur Pradal n'avaient fait appel) avait ordonné la suppression de la phrase litigieuse, ce qui a été fait dans les éditions ultérieures (quatre cent cinquante mille exemplaires de l'ouvrage du docteur Pradal ont déjà été vendus à ce jour).

La plainte en diffamation demeure et cette autre « affaire Pradal » devrait venir, en principe, devant le tribunal correctionnel, les 13 et 14 juin prochain.

LA FIRME CORDOUAL A DÉPOSÉ SON BILAN

Spécialisée dans la production de tissus enduits, la société Cordoual, qui employait deux cent quarante personnes dans la région de Mulhouse (Haut-Rhin), a déposé son bilan. La direction générale de Cordoual avait entrepris des négociations avec les banques, les créanciers et ses actionnaires principaux (Rhône-Poulenc et Schaffer et Cie) pour mettre sur pied un plan de sauvetage de l'entreprise. Celles-ci ayant échoué, la firme a été contrainte au dépôt de bilan.




Pluie : double canal central et aquajets

Freinage : lamelles d'adhérence


Virage : épaulements de sécurité

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

L'INDEMNISATION DU CHOMAGE ET LA LUTTE CONTRE LE SOUS-EMPLOI

PORTÉ A 2,40 OU 2,50 %

Le taux de la cotisation au régime de chômage complémentaire aurait triplé en six mois

Le relèvement du taux des cotisations du régime de retraite complémentaire de l'UNEDIC est à l'ordre du jour du conseil d'administration de cet organisme qui siège ce mercredi 21 mai. Il va sans doute être triplé par rapport à l'année dernière et être porté à 2,4 % ou 2,5 % des salaires (+ 33 % par rapport au taux précédent), a annoncé M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière et actuel président de l'UNEDIC, qui tenait une conférence de presse le 20 mai.

Déjà, le 1er janvier de cette année, cette contribution, assise sur les salaires, était passée de 0,8 % à 1,8 %. Cela paraissait suffisant pour faire face à 400 000 chômeurs secourus. Or ce chiffre est largement dépassé. En effet, a indiqué M. Bergeron, il y avait, fin avril, 350 000 chômeurs indemnisés par les ASSEDIC, auxquels il faut ajouter environ 150 000 dossiers en instance de règlement et une centaine de milliers de personnes non bénéficiaires, exclues du champ d'application du régime ou ayant épuisé leurs droits. Et M. Bergeron pense que la situation s'aggravera encore à l'automne, avec l'arrivée des 470 000 jeunes ayant terminé leur scolarité.

L'UNEDIC, à l'heure présente, ne dispose que de deux mois de réserves. La C.F.D.T. et la C.G.T. ont déjà fait savoir qu'elles repousseraient l'augmentation de la part supportée par les salariés (soit un cinquième de la cotisation, l'employeur payant le reste). Elles rejettent sur le patronat et sur le gouvernement l'accroissement des charges entraîné par la massive extension du chômage.

Pour le C.N.P.F., bien que l'alourdissement de la charge soit sensible, il faut respecter les modalités acceptées par tous en 1958, car *« l'UNEDIC ne peut mettre les clés sous la porte »*.

43 549 chômeurs reçoivent 90 % de leurs ressources antérieures

L'application de l'accord du 14 octobre 1974, qui garantit aux chômeurs pendant un an sous certaines conditions, 90 % de leurs ressources antérieures, se heurte, a dit M. Bergeron, à un considérable embouteillage des dossiers.

Pour faire face à l'afflux des demandes et, de surcroît, à un règlement nouveau, il aurait fallu que l'UNEDIC dispose d'un effectif supplémentaire de plusieurs milliers de personnes. Mais on ne pouvait les tenir en réserve sans les employer, et lorsque l'on a recruté du personnel, à l'automne, il a fallu plusieurs mois pour le former à la liquidation des dossiers. Actuellement, quarante-trois mille cinq quarante-neuf chômeurs reçoivent 90 % de leurs gains antérieurs contre vingt-huit mille neuf cents fin mars.

M. Bergeron n'estime pas que les dossiers soient systématiquement réglés de façon restrictive. Le reproche inverse lui aurait même été fait.

L'amélioration de l'indemnisation du chômage partiel entrera en vigueur le 1er juin, conformément à l'accord signé entre le C.N.P.F. et le syndicat Force ouvrière, l'agrément ministériel étant attendu d'un jour à l'autre. L'indemnité patronale sera portée de 3 à 3,50 F l'heure, soit, compte tenu de l'augmentation parallèle de l'aide de l'Etat, 6 francs par jour. Le patronat refuse toujours de garantir aux chômeurs partiels les mêmes ressources qu'aux chômeurs totaux, comme le demandent les syndicats. Mais on rappelle que M. Neidinger déclarait en avril à MM. Séguy et Maire : *« Un dossier social n'est jamais fermé. »* On envisagerait, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, une consultation générale sur ce thème.

DEVANT L'INSUFFISANCE DES MESURES PRÉCÉDENTES

Le gouvernement et le patronat préparent des dispositions pour réduire le chômage des jeunes

Après avoir longtemps expliqué que la situation de l'emploi était « moins défavorable » en France que dans « certains pays comparables », qu'elle justifiait une certaine préoccupation, mais non une dramatisation, M. Giscard d'Estaing affirme maintenant : « Le seuil critique du chômage est atteint. » Cette déclaration, faite le jour même du premier anniversaire de son accession à la présidence de la République, n'est-elle pas l'aveu d'un échec ?

M. Giscard d'Estaing avait déclaré le 27 août 1974 : *« Le gouvernement fera tout pour maintenir en France un haut niveau d'emploi. »* A moins d'imaginer que le chef de l'Etat ait alors travesti sa pensée, force est d'admettre que son équipe a, jusqu'à présent, été incapable d'approcher l'objectif fixé.

Plutôt que de s'attaquer au mal — ce qui aurait impliqué le renversement d'une politique économique orientée sur le ralentissement de la croissance ou de profondes modifications de structures, — le gouvernement s'est surtout efforcé d'apaiser les alarmes des travailleurs. Pour ce faire, il a minimisé l'importance du chômage ou cherché à le rendre moins pénible. Jusqu'à la fin de 1974, le projecteur gouvernemental est resté braqué sur l'accord du 14 octobre qui, sous certaines conditions, doit assurer au chômeur licencié pour raison économique 90 % de son salaire pendant un an ; cet accord a été mis au crédit des pouvoirs publics, dont la mise de fonds a pourtant été bien mince dans l'affaire.

Bien que ce système s'applique mal, le coût global d'indemnisation du chômage atteint, dès à présent, un niveau inquiétant. Il a nécessité qu'en six mois le taux de cotisation aux caisses d'assurance complémentaire UNEDIC soit triplé, pour atteindre, lui aussi, *« un seuil critique »*.

Autre mesure prise par le gouvernement pour tenter de rendre le chômage moins douloureux et, si possible, moins durable : les contrats de formation pour les jeunes sans emploi. En réalité, sur les 138 000 personnes de seize à vingt ans à la recherche d'une activité professionnelle, moins de 10 000 bénéficient de *tels* contrats (soit à peine 7 %). M. Granet, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, qui avance ces chiffres, affirme qu'on pourrait sans difficulté les doubler. Cela serait-il vrai qu'on resterait encore loin de compte.

Conscients, semble-t-il, de la médiocrité de ce bilan, les pouvoirs publics viennent enfin d'annoncer, pour la semaine prochaine, un conseil restreint sur l'emploi. Ont-ils perçu les mises en garde des syndicats ou le slogan lancé par M. Séguy : *« Mieux vaut payer des retraités que des chômeurs »* ?

Abaissement de l'âge de la retraite ?

L'abaissement de l'âge de la retraite, pour séduisant qu'il soit, ne paraît pas être envisagé par les pouvoirs publics, exception faite de retouches limitées, du genre de celle de l'an passé qui a abaissé à soixante ans le droit au repos pour les déportés.

Le patronat estime que dans la conjoncture actuelle les sexagénaires qui quitteraient leur emploi ne seraient que rarement remplacés, car les entreprises attendraient la reprise pour recruter de nouveau. Le coût de l'opération représenterait une augmentation de 9 % du budget de la Sécurité sociale, estime le C.N.P.F., soit 3 % de la masse salariale, que nombre d'entreprises chercheraient à compenser en recrutant moins de personnel.

Ces calculs, soulignons-le, reposent sur l'hypothèse de sept cent mille personnes partant toutes à la retraite. Les attitudes individuelles seraient en réalité très diverses. En revanche, le C.N.P.F. n'écarterait pas l'abaissement du seuil de la retraite pour — ceux qui ont un métier pénible, ceux dont le conjoint a soixante-cinq ans, — diverses autres personnes, en raison d'autres considérations sociales.

Tout cela ne peut porter de fruits qu'à terme, alors que l'emploi des jeunes inquiète à très brève échéance. Plusieurs organismes sociaux ou politiques ont avancé l'idée de la généralisation des contrats de formation. Le C.N.P.F. la reprend avec l'optique que voici : anticiper l'embauche dont on aura besoin au sortir de la crise de *façon* à avoir en place un personnel déjà adapté lorsque sonnera l'heure de la reprise, en novembre au plus tard.

Le contrat de six mois prévoirait de cent cinquante à cinq cents heures de formation dont les frais, indemnités horaires comprises, seraient assumés par l'Etat. L'entreprise paierait les heures de travail effectuées (à titre incitatif, elle serait exonérée à due concurrence des charges sociales.

Les fonds de formation non utilisés et la taxe d'apprentissage pourraient être employés pour aider à financer l'opération.

Une toute dernière phrase de M. Giscard d'Estaing est en passe de faire fortune dans le florilège des *« objectifs sociaux »*. Il faut, a dit le président de la République, *« revaloriser le travail manuel »*. Sans pousser plus loin l'analyse, on peut dire que cela appelle une augmentation substantielle des salaires pour ces tâches, la garantie de l'emploi, la réduction des horaires, une meilleure protection contre les accidents du travail, des perspectives de promotions, etc.

A voir la médiocrité des moyens accordés par l'Etat à l'Agence chargée de l'amélioration des conditions de travail, on peut craindre que cet objectif ne soit pas mieux atteint que ne l'a été *« le haut niveau d'emploi »* promis par M. Giscard d'Estaing dans la foulée de l'élection présidentielle.

JOANINE ROY.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Plusieurs usines sidérurgiques de Lorraine sont paralysées par des grèves

De notre correspondant

Metz. — Le groupe sidérurgique Sacilor est en partie paralysé depuis le mardi 20 mai à 22 h. Ces débrayages, décidés à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., s'inscrivent dans le conflit ouvert le mercredi 7 mai à l'aciérie de Sacilor-Grandrange et de Sollac-Fensch. L'aciérie, dont la production journalière est de 10 000 tonnes, est, depuis, complètement arrêtée.

Les grévistes ont placé des piquets de grève devant un certain nombre d'installations, en particulier à Grandrange-Rombas (10 000 salariés) et Homécourt-Jœuf (4 500 salariés). A l'usine d'Hagondange (5 000), les grévistes n'ont pas placé de piquets, mais les installations sont arrêtées, de même que deux laminoirs de l'usine de Knutange, dans le secteur de la Fensch. Il est à remarquer que pour la première fois, à l'appel de leur syndicat (SIDESTAM), environ 23 % des employés du siège à Hayange se sont associés au mot d'ordre de grève de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

Les revendications portent essentiellement sur les salaires, chômage conjoncturel ; enfin, les réductions d'horaire de travail. Jusqu'à présent, aucune négociation ne s'est engagée entre grévistes et direction, celle-ci estimant que la majorité des revendications ne peuvent être négociées dans le cadre de l'entreprise. l'avancement de l'âge de la retraite et l'indemnisation totale du

● A USINOR - DUNKERQUE, à la veille d'une manifestation syndicale interprofessionnelle prévue pour jeudi matin 22 mai, la situation n'évolue que très lentement. La direction a annoncé le 20 mai la remise en route d'un haut fourneau — le numéro un, — où trois coulées, affirme-t-elle, ont été réalisées. Selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., il ne s'est agi que de coulées de laitier (scories en fusion) destinées à protéger l'outil de travail. Quant à l'ampleur du mouvement revendicatif, qui continue d'affecter la production de cette usine, la direction *« ne constate pas d'émiettement des piquets de grève »*.

Vendredi, la C.G.T. et la C.F.D.T. organisent une journée d'action dans l'ensemble du groupe Usinor.

● GREVE SURPRISE DES CONDUCTEURS DE TRAIN DU DEPOT DE SAINT-ETIENNE (Loire). — Une dizaine de trains n'ont pas quitté la gare de Saint-Etienne, mardi 20 mai dans la soirée, quatre cent cinquante agents de conduite s'étant mis en grève pour une durée illimitée. Les principales revendications portent sur le problème de la polyvalence.

Ce mouvement ne touche jusqu'à présent que Saint-Etienne, *mais pourrait s'étendre* à d'autres dépôts de la région. — *Corresp.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT

EUROPARTENAIRES : BANCO DI ROMA, BANCO HISPANO AMERICANO, CREDIT LYONNAIS

Lors de l'Assemblée Ordinaire d… 16 Mai, il a été décidé d'employe… le bénéfice de 79.645.000 DM a… paiement, au titre de l'exercic… 1974, d'un dividende de 8,50 D… par action de 50 DM de valeu… nominale.

Le paiement sera effectué sou… déduction de la retenue à la sourc… allemande de 25,75 %. Toutefoi… de par la Convention Fiscale franc… allemande, cet impôt est intégral… ment récupérable pour les résiden… français bénéficiaires, à la fois sou… forme de restitution d'impôt et sou… forme de crédit d'impôt.

En France, le dividende sera pa… sans frais à compter du 20 Mai 19… sur présentation du coupon N° … aux guichets des Sièges et Agenc… des établissements suivants :

- CREDIT LYONNAIS
- CREDIT CHIMIQUE

FRANCE-GARANTIE

Au 31 mars 1975, le capital s'él… à 785,4 millions de francs.
L'actif net atteignait 1.007,5 … lions de francs et se répart… comme suit :

— Oblig. françaises classiques
— avec C.I. ....
— sans C.I. ....
— Oblig. françaises indexées
— Liquidités et autres éléments d'actif ....

A la même date, la valeur … dative de l'action était de 192…
Il est rappelé que le divi… 1974, net F 14,71 (plus crédit d'… de F 1,49), a été mis en paiem… 17 mars 1975.

SOFICAL

L'assemblée générale du 13 … 1975, présidée par M. R. Bel… approuvé les comptes de l'ex… 1974. Bénéfice net : 4.614.634 … vidende net : 21 F (avoir 10,50 F) payable le 26 mai … coupon n° 15, contre 18,90 F … l'exercice précédent.
L'assemblée générale a rati… nomination au conseil de M. … Taittinger en remplacement … Robert Labbé, décédé.

SOCIÉTÉ J. BASTOS DU VIETNAM

En fonction du montant tra… le dividende de l'exercice 19… ressort à 4,90 FF par action, … mis en paiement le 26 ma… coupon 21.

EUROPE N° 1

Pour les sept premiers mo… l'exercice en cours (périod… 1er octobre 1974 au 30 avril 19… chiffre d'affaires radio du g… s'établit à 127 503 000 F … 113 194 000 F pour la même p… de l'exercice précédent, soit un… gression de 12,64 %.

CHARBONNAGES DE FRANCE

Les intérêts courus du 25 mai 1974 au 24 mai 1975 sur ces bons seront payables à partir du 25 mai 1975, à raison de 10 F par titre de 200 F contre détachement du coupon numéro 15, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 1,20 F (montant global de 11,20 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément libératoire sera de 1,60 F soit un net de 8,40 F.

Remboursement final de l'emprunt

A partir du 25 mai 1975 tous les bons Charbonnages de France 5 % 1960 restant en circulation, qui appartiennent à la série « C », cesseront de porter intérêt et seront remboursables au prix net de 240 F par bon de 200 F nominal.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux Caisses des comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

S.M.D. - « UFINER »

Pour le premier trimestre 1975, le chiffre d'affaires global de la société ressort à 15 623 000 F contre 13 502 000 F se décomposant en revenus du portefeuille-titres 1 860 478 F, activité financière 6 429 088 F, et production d'eau 7 34 562 F.

Le niveau actuel des cours de Bourse influence favorablement le portefeuille UFINER, dont la valeur atteint 301 700 000 F, conduisant à évaluer la valeur intrinsèque de l'action, droit d'attribution attaché, à 190 F.

Il est rappelé que le conseil d'administration, dans sa séance du 25 avril 1975, a décidé d'augmenter le capital de 98 000 000 de francs à 117 600 000 F, par incorporation de réserves et répartition gratuite d'actions, à raison d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1974 — coupon exercice 1974 attaché, — pour cinq actions anciennes.

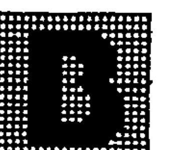
La date probable de cette répartition se situerait fin juillet 1975, avant la mise en paiement du dividende de l'exercice 1974.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires va être incessamment convoquée pour le 12 juin 1975, à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice 1974.

Rappelons que le bénéfice d'exploitation ressort à 32 633 000 F, se décomposant en 18 958 000 F pour l'activité financière, et 13 675 000 F pour l'activité production d'eau.

Après 14 753 000 F de provisions diverses, y compris pour impôts, le compte de pertes et profits en charges et revenus est de 19 573 898 F, représentant le bénéfice net total de l'exercice, le compte de pertes et profits en capital étant soldé.

Le dividende proposé à l'assemblée est de 9,45 F par action, y compris l'avoir fiscal de 3,15 F, soit un net de 6,30 F qui s'appliquera à la totalité des actions composant le nouveau capital social, ainsi augmenté de 20 %.



LA B.N.P. EN ASIE DU SUD-EST

En vue d'apporter un appui et une assistance positive à sa clientèle française et internationale dans une région du monde où elle dispose déjà d'un large réseau de succursales (Hongkong, Singapour, Tokyo), la Banque nationale de Paris vient encore de consolider sa présence en renforçant son bureau de représentation de Djakarta (Indonésie) et en ouvrant deux nouveaux bureaux de représentation à Kuala-Lumpur (Malaisie) et Manille (Philippines).

Dirigés par des spécialistes des questions de financement du commerce extérieur et d'investissements industriels, ces bureaux ont pour vocation principale l'accueil des hommes d'affaires français qu'attire le vaste potentiel économique de ces pays.

BELL CANADA

Résultats du premier trimestre 1975

Le chiffre d'affaires global consolidé pour le premier trimestre 1975, y compris les recettes d'exploitation et les ventes effectuées par les sociétés de production et de distribution s'est élevé à 721,6 millions de dollars, en progression de 17,7 % par rapport au premier trimestre de 1974.

Les dépenses d'exploitation, les frais généraux et les dépenses afférentes aux ventes (tous ces postes consolidés) se sont élevés au total à 573 millions de dollars, en augmentation de 22 % par rapport à l'an dernier. Le bénéfice net consolidé pour les trois premiers mois de 1975 ressort à 51,1 millions de dollars, en diminution de 9,3 % sur la période correspondante de 1974. Il s'établit ainsi à 1,21 dollar par action contre 1,41 dollar par rapport au premier trimestre 1974.

DUMEZ

Le conseil d'administration de Dumez, qui a arrêté les comptes de l'exercice 1974, convoque l'assemblée générale ordinaire pour le 26 juin prochain. Le bénéfice net de la société mère ressort à 13,7 millions de francs contre 10,7 en 1973. Le conseil proposera une distribution supérieure des deux tiers à celle de l'an dernier puisque le dividende global maintenu à 18,90 F par action (dont 12,60 F hors avoir fiscal) serait versé tant aux trois cent mille actions anciennes qu'aux deux cent mille actions nouvelles qui vont être attribuées gratuitement en vertu de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 3 avril dernier.

Bien que les comptes consolidés ne soient pas encore définitivement établis, l'exercice 1974 ferait apparaître un bénéfice net de l'ordre de 58 millions de francs contre 32,2 en 1973 et un cash flow d'environ 130 millions de francs contre 83,3, se rapportant à un chiffre d'affaires de 1 291 millions hors taxes.

Le carnet de commandes, supérieur à 4 milliards à fin 1974, laisse prévoir une nouvelle progression du chiffre d'affaires en 1975. D'ores et déjà, les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1975 marquent une forte augmentation par rapport à l'an dernier, puisqu'ils ressortent à 532 millions hors taxes contre 346,7.

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES APPAREILS AUTOMATIQUES

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1974 s'est élevé à 118 093 837 F, en accroissement de 14,8 % par rapport à 1973.

Après amortissement de 6 411 487 F — contre 5 968 388 F — et constitution de provision de 1 101 079 F — contre 537 693 F — en 1973, le bénéfice après impôt ressort à 1 260 178 F — contre 733 748 F — en 1973.

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 1975 se'st élevé à 28 762 925 F — en augmentation de 10 % par rapport à la période correspondante de 1974.

SOCIÉTÉ ROCHEFORTAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Au cours de l'exercice 1974, la société a procédé à la réorganisation de sa structuration juridique à la suite de sa transformation en société holding : en particulier, elle a procédé au rachat de participations détenues par ses filiales françaises.

Cette transformation rend difficile la comparaison des comptes avec ceux des exercices antérieurs.

C'est ainsi que le bénéfice, au 31 décembre 1974, qui s'élève à 1 277 900,49 F, contre 2 254 419,68 F au 31 décembre 1973, ne comprend pas les profits réalisés au cours de l'exercice par les filiales à qui ont été apportées des activités qui faisaient partie intégrante de la Société rochefortaise. Ceux-ci apparaîtront dans les revenus de portefeuille en 1975.

A l'assemblée générale qui se tiendra le 25 juin 1975, à Paris, le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende égal à celui de l'an passé, soit de 13 F, qui, avec un crédit d'impôt de 6,50 F, donnera un revenu total de 19,50 F.

BANCO DI NAPOLI

Institut de Crédit de Droit Public
Fondé en 1539
Fonds patrimoniaux et réserves :
Lit. : 113 490 124 640.

Bilan au 31 décembre 1974

L'examen de la relation annuelle du Banco di Napoli met en évidence que les dimensions des opérations de l'Institut ont été ultérieurement augmentées.

A la fin de 1974 les moyens à disposition (récolte, patrimoine, fonds de réserve et titres à l'ordre) ont atteint le chiffre considérable de 4 917 milliards de lires, par rapport à 4 123 milliards de la fin de l'année précédente.

L'ensemble de la récolte, y compris l'activité des Sections spéciales et des Succursales à l'étranger, a augmenté, au cours de 1974, de 735,8 milliards de lires, c'est-à-dire de 18,60 %, en s'élevant de 3 956,4 à 4 692,2 milliards.

L'ensemble des emplois de l'Institut (Section bancaire et Sections spéciales) a atteint, au 31 décembre 1974, 3 545,2 milliards de lires, avec une augmentation de 475,9 milliards par rapport à la fin de 1973.

Les emplois de la Section de Crédit agricole ont monté à 395 milliards ; ceux de la Section de Crédit industriel à 253 milliards ; ceux de la Section de Crédit foncier à 271,7 milliards.

Pendant cet exercice, les investissements en « titres de propriété » sont passés de 832,5 à 970,2 milliards de lires, avec une augmentation de 16,50 %.

L'activité des services étrangers de l'Institut a atteint un résultat économique satisfaisant. On a fait face aux difficultés affleurées dans ce secteur par rapport soit aux phénomènes de spéculation qui se sont présentés d'une façon très accentuée sur le marché international des changes soit aux limitations des opérations revenant des restrictions sur les importations au cours de 1974.

Le résultat économique net de l'exercice 1974 a atteint 3 091 millions de lires par rapport à 1 735 millions de lires de 1973. A la suite de la répartition des bénéfices, les fonds patrimoniaux et les réserves du Banco s'élèvent à Lit. 113 490 124 640.



GROUPE SOLVAY



Principaux éléments d'information

extraits du rapport annuel pour l'exercice 1974

CHIFFRES D'AFFAIRES, CASH FLOWS ET RÉSULTATS COMPARÉS

	1970	1971	1972	1973 *	1974 *
			millions de FB		
Chiffre d'affaires consolidé	42.024	43.226	51.984	63.796	78.391
Cash flow	6.227	6.344	7.183	9.417	11.696
Amortissements	4.153	4.396	4.931	6.228	6.397
Dotation au fonds de reconstitution des stocks	—	—	—	656	2.325
Bénéfice net consolidé	2.074	1.948	2.252	2.533	2.974
dont part revenant au groupe Solvay	1.866	1.671	1.666	2.054	2.371

Au cours de l'exercice 1974, les ventes du groupe se sont développées dans une conjoncture initialement favorable, bien que caractérisée par une inflation accélérée. Les effets de la récession ont commencé à se manifester dans la seconde moitié de l'année, tempérant ainsi les excellents résultats du premier semestre.

Ces facteurs se reflètent dans le chiffre d'affaires en progression de 23 % et dans le bénéfice net consolidé en augmentation de 17 %. L'exercice a supporté des charges exceptionnelles s'élevant à 1.033 millions de FB, alors que les résultats de 1973 avaient bénéficié de 133 millions de FB de profits exceptionnels.

* *REMARQUE : Nous avons, pour le calcul des résultats de l'exercice 1974, fait usage de la méthode « Last in, First out » (LIFO) dans les consommations de matières, ce qui donne au coût de production un caractère plus actuel et élimine la partie fictive des bénéfices. Les résultats de 1973 ont été rendus comparables à ceux de 1974.*

ÉLÉMENTS STATISTIQUES COMPARÉS

	1970	1971	1972	1973	1974
			millions de FB		
Dépenses d'immobilisation	8.210	10.201	7.531	6.406	6.580
Dépenses de recherche	1.101	1.231	1.402	1.633	1.911
Dépenses de personnel	11.466	12.925	14.938	17.366	19.702
			milliers de FB		
Chiffre d'affaires par collaborateur	979	1.035	1.163	1.441	1.763
			FB		
Bénéfice net par action entièrement libérée	280	240	240	296	341
Dividende net par action entièrement libérée	155	155	160	170	185
Effectif au 31-12	42.914	43.716	44.701	46.274	44.457

3. RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GRANDS GROUPES DE PRODUITS

	%
Alcalis et dérivés	23,5
Sels, engrais et produits calciques	9
Chlore et dérivés	10,5
Produits peroxydés	6
Matières plastiques	24
Matières plastiques - transformation	15
Divers (y compris les produits de l'industrie du médicament)	12
	100

4. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les dépenses globales de recherche du groupe ont atteint 1.911 millions de FB contre 1.633 millions de FB en 1973, soit une augmentation de 17 %.

Les effectifs affectés à la recherche ont été maintenus à environ 2.000 personnes réparties entre le Laboratoire Central et les centres de recherche situés dans les usines du groupe.

5. SOLVAY & Cie SOCIÉTÉ ANONYME

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 1.853 millions de FB, en hausse de 20 % par rapport à celui de l'exercice 1973.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 9 juin 1975 un dividende net de 185 FB par action entièrement libérée, en augmentation de 15 FB sur celui de l'exercice précédent, et de répartir le bénéfice disponible qui s'élève à 1 milliard 894.263.760 FB de la façon suivante :

Dividende de 185 FB net par action A et B.	1.182.956.600
Dividende de 74 FB net par action C	102.570.660
Précompte mobilier sur dividende	321.381.815
Réserve pour investissement (Espagne)	64.730.000
Report à nouveau	222.624.685
	FB 1.894.263.760

Le rapport annuel, où figure le détail des comptes pour 1974, peut être obtenu dès le début du mois de juin sur simple demande à adresser à la Direction Nationale pour la France de Solvay & Cie : 12, cours Albert-Ier - 75383 Paris Cedex 08.



Imperial Chemical Industries Limited

EXERCICE 1974 : Année Record

Les résultats ci-dessous sont extraits du Rapport Annuel d'ICI qui est dès à présent disponible en français. Il peut être obtenu en découpant le coupon-réponse en bas de page.

	1974	Augmentation sur 1973
Chiffre d'affaires total du Groupe	£ 2 955 m	+ 36 %
dont à l'étranger (y compris les exportations)	£ 1 756 m	+ 43 %
Bénéfice avant impôts et subventions	£ 455 m	+ 46 %
Soit par action	51 pence	
Bénéfice après impôts et subventions	£ 268 m	+ 39 %
Dividendes versés	£ 54 m	+ 8 %
Investissements	£ 199 m	+ 65,8 %

Entreprise internationale dont les activités commerciales et industrielles s'exercent dans plus de 150 pays, ICI a dû faire face, au cours de l'exercice 1974, à une concurrence accrue sur les marchés mondiaux dans un climat d'inflation généralisée. Aussi, les chiffres "record" des résultats doivent-ils être analysés avec prudence. Corrigés de l'incidence de l'inflation, le bénéfice avant impôts et subventions ressort à £ 332 m (288 en 1973) et le bénéfice après impôts et subventions à £ 183 m (165 en 1973).

M ______________________ Adresse ______________________

Langue choisie : Français ☐ Anglais ☐ Allemand ☐

Coupon-réponse à adresser au Service des Relations Publiques :

ICI FRANCE S.A., 8, AVENUE REAUMUR - 92140 CLAMART

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

IMMIGRATION

Le temps des illusionnistes

(Suite de la première page.)

En réalité, *en fait* de « changement radical », le train des mesures Dijoud — mis à part des points de détail — ne fait que développer plus clairement la politique héritée du précédent pouvoir. C'est ce que manifeste une analyse plus approfondie du programme.

En lever de rideau : « Organiser l'immigration et contrôler les flux migratoires ». Ce chapitre exprime bien l'idée centrale de la politique qui réside dans le *contrôle du marché de l'emploi*. Un contrôle dont les modalités, à certains égards contradictoires, sont fondamentalement déterminées par les besoins de la grande industrie.

● Dans une économie où le chômage s'accroît, le volant de main-d'œuvre habituellement nécessaire sur le marché risque de prendre des proportions démesurées et d'engendrer des troubles sociaux. Le gouvernement n'est donc pas désireux d'introduire trop de travailleurs immigrés qui risqueraient de venir grossir les rangs des chômeurs. Aussi le maître mot du programme de M. Dijoud est-il la « suspension » de l'immigration : suspension « provisoire » — reconduite en octobre dernier — et qui dure déjà depuis dix mois.

● Suspension relative, il faut le dire, puisque fonctionne, au *ministère du travail* une « commission des dérogations » chargée de fournir aux grosses entreprises (Peugeot, Berliet, Houillères du Nord...) le contingent de main-d'œuvre étrangère dont elles ont besoin (mille cinq cents travailleurs introduits à ce jour, d'après les statistiques du ministère). Paradoxe quand on sait que, dans le même temps, nombre de travailleurs immigrés, en France, sont déjà en chômage, mais, par le jeu de la réglementation, dans l'impossibilité d'aller chercher du travail dans un autre département que celui qui leur est assigné par la carte de travail. Paradoxe apparent, si l'on comprend que le contrôle du marché de l'emploi, en économie capitaliste avancée, ne consiste pas à assurer le plein emploi pour tous mais à recruter de la main-d'œuvre dans les meilleures conditions pour l'employeur, en conservant le volant de chômage nécessaire.

● En l'occurrence, comme par le passé, les travailleurs étrangers continuent d'être traités comme une marchandise (on importe de la force de travail comme on importe des matières premières), et l'on ne s'étonnera pas de voir le secrétaire d'Etat prôner, au chapitre du contrôle, les négociations bilatérales avec les pays d'émigration ; ce qui en soi peut paraître souhaitable. Le malheur est que ces négociations seront faussées tant que les partenaires resteront dans la position « dominant-dominé » qui commande dans l'ensemble les relations entre le monde industriel et les pays sous-développés. Les toutes récentes circulaires *Dijoud-Poniatowski*, concernant les ressortissants africains en France, illustrent remarquablement *de quelles « négociations »* il s'agit : le président Senghor lui-même, au cours du sommet *franco-africain de Bangui* (2), n'a pas hésité à s'élever contre ces mesures prises *avant* qu'intervienne *un accord* sur la *modification* des conventions internationales ; et plusieurs associations *africaines ont* déjà déposé un recours au Conseil d'Etat contre les deux textes.

● Quant à l'ensemble de la réglementation intérieure sur les conditions de séjour et d'emploi des étrangers, une fois de plus on nous annonce qu'on va la « simplifier ». C'était déjà, comme l'on sait, le but des circulaires Fontanet-Marcellin, qui ont bien compliqué les choses, et par des voies si discutables que le Conseil d'Etat en a annulé plusieurs importantes dispositions (3).

En fait, mise à part une simplification réelle mais bien limitée, qui consisterait à ramener de quatre à trois le nombre des titres de travail que les immigrés « pourront » successivement recevoir (il ne s'agit jamais d'un droit), l'ensemble des contraintes administratives et policières qui leur sont imposées pour être en situation régulière ne sera pas dénoué.

Que dire alors du sort de tous les « irréguliers » — c'est-à-dire non seulement les « faux touristes », mais la masse de ceux à qui l'on refuse actuellement des titres de séjour et de travail parce que leur premier contrat de travail a été rompu ou qu'ils sont en chômage, — contre qui la chasse est ouverte dans certaines préfectures, par voie de refoulement ou d'expulsion, à la suite des directives ministérielles ?

Aussi, pour faire contrepoids, *le gouvernement a bien vu* la nécessité de prendre largement les devants sur le plan social. Le *second volet du programme* viendra justifier le premier : « Il ne s'agit pas seulement de contrôler l'immigration, mais de *changer la condition des immigrés* » déclare Dijoud. Le secrétaire d'Etat fait miroiter toute une série de mesures sur le logement, la formation professionnelle, la promotion sociale et l'égalité des travailleurs. Mesures attrayantes mais en réalité attrape-nigauds parce que insuffisantes en matière de logement, creuses en matière d'action sociale, mais nulles en matière d'égalité.

● Sur le chapitre — *fondamental — du logement*, la situation, comme l'expliquait M. Postel-Vinay, déjà peu brillante en 1970 *« s'est aggravée depuis cette date* d'une façon très nette » (4). Les crédits que l'ancien secrétaire d'Etat avait *réclamés pour y* remédier lui ont été refusés. Si bien que le rapporteur du budget *1975 pour les travailleurs immigrés* note que, compte tenu de l'augmentation du coût de la *construction*, les *subventions* aux organismes constructeurs restant inchangées sont en diminution *par rapport à 1974*. *M. Dijoud* lui-même a dû reconnaître devant la commission budgétaire que le « *budget de 1975 ne permettra* pas de grands progrès en matière de logement ».

Par la suite, il est vrai — et c'est le seul point du programme où figure la possibilité réelle de *ressources nouvelles*, — *l'horizon* pourrait s'éclaircir puisqu'une loi décide de réserver 0,2 % du 1 % *patronal à cet effet*. *Hélas, dans* le même temps, M. Dijoud avoue que même actuellement « les *moyens financiers* dont on dispose sont supérieurs aux possibilités de construction, en raison notamment des difficultés d'acquisitions foncières ! » Alors, comment sortir de l'impasse, sinon par une remise en cause totale de la politique du logement social que le gouvernement n'a nullement l'intention d'entreprendre ?

Reprise en main et bénévolat

● Sur le chapitre de l'action *sociale*, les *faux-semblants* sont encore plus criants. Il s'agit d'occuper le devant de la scène. La plupart des mesures sont au futur ou au conditionnel : on ressort les études accumulées dans les tiroirs du ministère, on installe des commissions, des comités consultatifs, on nomme des chargés de mission, on va créer des « structures » nouvelles. Avec quels moyens, quels crédits ? « Ce n'est certes pas dans le budget du ministère du travail que l'on trouvera les crédits nécessaires pour développer ces actions » répond le rapporteur de la commission budgétaire. Mais M. Dijoud annonce une nouvelle source de financement destinée à développer les actions sociales conduites par l'ONI (Office national d'immigration) et par le FAS (Fonds d'action sociale) : une redevance complémentaire de 1 000 francs serait versée à l'ONI par les employeurs pour tout recrutement de main-d'œuvre étrangère. « On peut s'interroger, conclut sans ironie le rapporteur, sur le rendement de cette redevance dans la mesure où l'on espère une réduction sensible de flux migratoires mieux contrôlés ! »

En fait, la politique sociale du gouvernement consiste essentiellement, à l'heure actuelle, à tenter de prendre en main les associations privées, quitte à s'assurer de leur docilité par le chantage aux subventions, pour mettre en place, par leur intermédiaire, le type d'action qu'il entend mener. Pour le reste, on pourra toujours faire appel aux grands sentiments du bénévolat.

Quant à l'égalité entre travailleurs immigrés et travailleurs français, que le secrétaire d'Etat présente en fin de programme, elle n'est vraiment qu'un mot dans un système où tout conduit à la discrimination et à la division. Ce n'est pas en remettant une nouvelle fois sur le tapis le projet de loi permettant aux étrangers d'être élus comme délégués syndicaux, et qui est en souffrance depuis 1973, que M. Dijoud nous convaincra de sa volonté de l'instaurer réellement.

Or c'est précisément l'égalité réelle entre les travailleurs qui nous paraîtrait la pierre de touche d'une politique de l'immigration digne de ce nom. C'est la grande revendication des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ; lesquels comptent dans leurs rangs un nombre croissant de travailleurs immigrés. Mais *c'est le terrain* sur lequel il sera le plus difficile de faire changer le *désordre établi*, et où *les crédits* nouveaux ne suffiront pas, ni l'étendard de la fraternité.

Le cardinal Marty écrivait récemment : « *Nous sommes en présence d'une situation paradoxale : ces quatre millions d'hommes et de femmes sont indispensables à notre économie ; ils travaillent dans les mêmes entreprises ; leurs enfants fréquentent les mêmes écoles ; ils sont soignés dans les mêmes hôpitaux, sont soumis aux mêmes lois ; ils paient les mêmes impôts que les autres travailleurs. Mais ils n'ont pas les mêmes droits : cela n'est ni juste ni sain.* » (5)

Ce n'est pas dire que les travailleurs français disposent déjà de la plénitude de leurs droits ; ne rêvons pas ! Mais c'est dire que les travailleurs immigrés ne demandent pas un traitement à part, comme on en réserve à des « cas sociaux », mais veulent simplement pouvoir tenir leur place d'hommes et de travailleurs comme les autres dans la communauté où ils vivent.

● Concrètement, cela signifierait, comme l'a défini la C.F.D.T. dans son trente-sixième congrès, que tout travailleur immigré qui entre en France par l'Office national d'immigration doit se voir reconnu « *le droit au séjour et au travail, sans limitation de durée, sans limitation territoriale, sans limitation professionnelle* ». Une « carte d'identité » renouvelable dans les mêmes conditions que celle des nationaux témoignerait de ses droits. Mêmes droits sociaux que les Français : prestations familiales, sécurité sociale, chômage, retraite complémentaire, bourses scolaires, cartes de réduction... Même droits syndicaux : direction et administration des organisations syndicales ; électorat et éligibilité sans restriction aux fonctions de représentation du personnel, comités d'entreprise, hygiène et sécurité, représentants syndicaux, délégués syndicaux. Sur le terrain des droits civiques et politiques : suppression des pouvoirs discrétionnaires du ministère de l'intérieur en matière d'expulsion et d'assignation à résidence ; suppression des dispositions qui restreignent la liberté de circulation, le droit d'association, la publication et la mise en circulation de la presse en langue étrangère. Et — pourquoi pas ? — participation aux élections municipales, comme le suggère R.-G. Schwartzenberg dans un article sur les « Libertés 74 » (6).

● *De tout* cela nous sommes encore bien loin, évidemment, et l'histoire nous apprend que de *telles libertés* ne sont jamais octroyées de bon gré par les tenants du pouvoir, mais qu'elles se conquièrent de haute lutte.

C'est pourquoi nous souhaitons que se renforce et se développe le front unitaire des travailleurs qui se constitue autour des deux confédérations syndicales C.G.T. et C.F.D.T., avec un certain nombre d'organisations immigrées et françaises, et que s'engagent les affrontements lucides qui permettront de mettre un terme au temps des illusionnistes.

ANDRE LEGOUY.

(2) *Le Monde* du 8 mars.
(3) *Le Monde* du 15 janvier.
(4) *Le Monde* du 24 sept. 1974.
(5) *Le Monde* du 22 mars.
(6) *Le Monde* du 30 octobre 1974.

Libres opinions

Pour un conseil du développement

par ANDRÉ JEANSON

IL est au moins un terrain sur lequel la volonté de changement n'apparaît guère, celui de la politique française à l'endroit des pays en voie de développement.

Certes, on sait que de discrètes « missions de dialogue » ont été envoyées auprès des pays africains francophones pour les interroger sur leurs conceptions en matière de coopération.

On sait aussi, en prêtant une oreille attentive à ce qui se chuchote dans les « milieux bien informés », qu'à la suite de ces « missions » le ministre établit avec ses services un rapport qui aurait l'ambition de proposer une politique globale de coopération. Mais rien, ou presque, n'en apparaît dans le calendrier gouvernemental.

Nous sommes loin des procédures utilisées successivement pour le rapport Jeanneney, puis pour le rapport Gorse, encore que ce dernier n'ait jamais eu les honneurs de la publication. Nous sommes encore plus loin de l'énorme tapage publicitaire qui a porté devant l'opinion le rapport Sudreau, le rapport Haby ou les rapports préparatoires au VII° Plan.

Pourquoi cette discrétion ? Pourquoi ce silence ?

Serait-ce parce que si le pouvoir parlait, il lui faudrait reconnaître la présence effacée et prudente de la France à la conférence de Rome sur l'alimentation, les hésitations françaises à la conférence de Lima sur les problèmes industriels, etc. ?

Est-ce la peur de faire les choix qui s'imposeraient, si la France voulait vraiment faire du neuf en matière de coopération, choix de rupture de certaines solidarités qui la lient aux pays capitalistes occidentaux ?

Est-ce la honte d'être obligé d'avouer le mensonge des glorifications officielles de la générosité française, et de reconnaître qu'en 1973 la part de l'aide publique dans le P.N.B. s'est élevée au chiffre vertigineux de 0,58 % et même de 0,38 % si on ne tient pas compte, comme il serait de bonne règle, des DOM et des TOM ?

Est-ce enfin le refus de dire la vérité au peuple français, c'est-à-dire qu'une politique qui voudrait véritablement aider au décollage économique des pays pauvres doit entraîner une transformation importante, douloureuse peut-être, dans les structures de l'appareil productif de notre pays ?

Procès d'intention que ces interrogations ? Si oui, il serait facile de le démontrer.

Les deux cents militants « tiers-mondistes » qui animent le *Collectif national du développement* avaient proposé, l'an dernier, au candidat Giscard d'Estaing (*le Monde* du 3 mai 1974) que soit créé un conseil consultatif du développement.

Ce conseil, pensons-nous, réunissant des personnalités appartenant aux grandes formations politiques, syndicales et sociales et aux organisations non gouvernementales tiers-mondistes, aurait un *rôle de proposition, de stimulant et de critique, à la fois auprès des* pouvoirs publics et auprès de l'opinion.

Ce serait l'endroit idéal pour préparer et animer un grand débat *public sur tous les problèmes de développement, en prenant comme* point de départ le rapport, si rapport il y a, du ministre de la coopération.

La *création de ce conseil serait*, certes, un geste spectaculaire, mais, pour une fois, le spectaculaire déboucherait sur le sérieux et l'efficace.

Le candidat Giscard avait sur cette suggestion observé le silence. Ce silence, ce curieux silence durera-t-il ?

★ Collectif national du développement Terre entière, 12, ru Saint-Benoît, Paris-6°.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 MAI

Nouveau recul

Bourse de Paris ne s'est pas ...le de son humeur chagrine ... début de semaine.

...repli des cours s'est pour... allure modérée, avec tou... assez peu d'affaires, et l'on ...pté derechef une trentaine ...sses de l'ordre de 2 %, dont ...le la moitié dans les seuls ...timents de la construction ...ique et des grands maga... Ailleurs, les pertes subies ...pas excédé 1 %.

...ou prou, ce nouveau recul ...attendu. C'est en effet ce ...que débutait l'émission du ...emprunt d'Etat pour les ...issements. Ce dernier, ...e prévu, a détourné une ...des capitaux susceptibles de ...stir sur le marché. En outre, ...e séance était la dernière ...la liquidation générale, qui ...encera mercredi par la ...nse des primes. Ajoutons ...que la menace d'un nou... relèvement du prix du ...e, malgré l'apparent désac... des pays producteurs, ainsi ...le manque d'allant de ...Street n'étaient guère de ...e à stimuler les opérateurs. ...it de la conjonction de ces ...ents facteurs, on peut ... s'étonner que la Bourse ...pas baissé davantage.

...seul fait saillant de cette ...ée a été la vive reprise ...%) de l'emprunt 4 1/2 % ...qui se retrouve au niveau du ...précédent.

...s peu d'affaires également ...marché de l'or où le volume ...transactions est tombé de ...à 7,57 millions de francs. Les ...ont malgré tout légèrement ...essé. Le lingot a gagné 185 F ...185 F (après 22 200 F), le kilo ...arre 165 F à 22 125 F et le ...éon 0,50 F à 238,40 F (après ...) F).

...t valeurs étrangères, hausse ...mines d'or et de quelques ...isolés, comme Unilever, ...Banque ottomane, Quilmes. ...Ailleurs, la tendance s'est ...eu alourdie, notamment aux ...icaines.

LONDRES

Toujours bien disposé, le marché poursuit son avance. Mercredi, à l'ouverture, les industrielles progressent encore de 1 à 4 pence. Hausse des banques, des immobilières, des pétroles et des tabacs. Reprise des mines d'or. Tendance soutenue aux fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 167 .. contre 166 90

VALEURS	CLOTURE 20/5	COURS 21/5
War Loan 3 ½ %	23 5/8	23 5/8
Beecham	285 ...	298 1/2
British Petroleum	458 ...	454 1/2
Shell	338	339 ..
Vickers	135	135
Imperial Chemical	275	277 ...
Courtaulds	125	127 ..
De Beers	288 ..	303 1/2
* Western Holdings	37 1/4	37 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	288	288 ...
* West Driefontein	51 1/2	53 ...

(*) En livres

MARCHÉ MONÉTAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	...	7 3/8 %
Effets privés	...	7 1/2 %
Moyen terme		...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20/5	21/5
1 dollar (en yens)	292 30	292 20

NOUVELLES DES SOCIETES

HUARD. — Dividende global : 19,50 F contre 17,40 F.

S.M.D. - UFINER. — Dividende global pour 1974 : 9,45 F contre 9 F, appliqué à un capital augmenté de 20 % par distribution d'actions gratuites (1 pour 5), prenant effet fin juillet 1975, avant paiement du coupon.

CHARFA. — Bénéfice net pour 1974 : 6 millions de francs contre 3,2 millions.

POMPES FUNEBRES GENERALES. — Bénéfice net pour 1974 : 9,45 millions de francs contre 10,46 millions. Dividende global : 25,50 F contre 24 F.

HOFFMANN - LA ROCHE. — Bénéfice net de 72,37 millions de francs suisses contre 69,08 millions. Dividende : 550 francs suisses contre 525 francs suisses.

HITACHI Ltd. — Bénéfice net de l'exercice clos le 31 mars 1975 : 20 456 millions de yens contre 32 996 millions. Dividende de 5,50 yens contre 6 yens.

SPIE-BATIGNOLLES. — Bénéfice net de 14,2 millions de francs contre 8,4 millions en 1973. Dividende global : 5,35 F contre 4,73 F.

NEW YORK

Repli

Après avoir plus ou moins marqué le pas durant la première partie de la séance de mardi, Wall Street s'est de nouveau orienté à la baisse et, en clôture, l'indice des industrielles accusait une perte de 7,20 points à 830,49.

L'activité a encore augmenté : 18,31 millions de titres ont changé de mains, contre 17,67 millions la veille.

La publication en début d'après-midi des statistiques de l'activité économique pour le premier trimestre — celles-ci révèlent que le ralentissement conjoncturel mais aussi l'inflation ont été plus vigoureux que prévu — a contribué à peser sur les cours. Mais certains spécialistes faisaient remarquer que, avant d'en prendre connaissance, le marché avait déjà manifesté des velléités de repli en liaison avec les inquiétudes qu'inspire la prolongation de la crise dans l'industrie automobile et dont les répercussions se font sentir sur l'ensemble de l'économie.

Sur 1 818 valeurs traitées, 738 ont baissé, 659 ont monté et 423 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 168,22 (— 1,44) ; services publics, 78,03 (— 0,13).

VALEURS	COURS 19/5	COURS 20/5
Alcoa	46 ...	46 ...
A.T.T.	49 1/2	49 1/2
Boeing	28 3/4	28 3/4
Chase Manhattan Bank	32 3/4	33 1/4
Du Pont de Nemours	126 ...	124 5/8
Eastman Kodak	106 ...	104 3/4
Exxon	81 3/4	81 1/4
Ford	38 1/2	37 3/8
General Electric	46 7/8	46 1/2
General Foods	21 5/8	21 3/8
General Motors	45 3/4	44 5/8
Goodyear	18 ...	18 ...
I.B.M.	219 ...	218 ...
I.T.T.	23 1/2	23 1/4
Kennecott	37 3/8	37 1/2
Mobil Oil	41 5/8	42 1/4
Pfizer	34 5/8	34 1/4
Schlumberger	80 3/4	81 1/2
Texaco	24 3/8	23 7/8
U.A.L. Inc.	22 5/8	22 1/4
Union Carbide	64 7/8	64 3/8
U.S. Steel	62 ...	62 1/8
Westinghouse	18 3/4	18 3/4
Xerox	76 1/2	77 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	19 mai	20 mai
Valeurs françaises	132,7	130,7
Valeurs étrangères	128,7	127,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,8	76

BOURSE DE PARIS — 20 MAI — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

...te tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...plète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 066	4 057	4 05
Canada ($ can. 1)	3 985	3 930	3 94
Allemagne (100 DM)	172 825	172 9 5	172 ..
Belgique (100 fr.)	11 690	11 658	11 73
Danemark (100 krd.)	74 420	74 620	74 75
Espagne (100 pes.)	7 281	7 257	7 25
Grande-Bretagne (£ 1)	9 377	9 368	9 35
Italie (100 lires)	0 648	0 647	0 65
Norvège (100 krs.)	82 170	82 150	82 50
Pays-Bas (100 fl.)	169 100	168 900	168
Portugal (100 esc.)	16 750	16 730	16 45
Suède (100 krs.)	103 170	103 220	102 50
Suisse (100 fr.)	162 100	161 675	160 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/5
Or fin (kilo en barre)	21980	22160
Or fin (kilo en lingot)	22080	22185
Pièce française (20 fr.)	237 80	238 40
Pièce française (10 fr.)	163 80	160 50
Pièce suisse (20 fr.)	224 90	225 20
Union latine (20 fr.)	212 50	212 50
Souverain	213 40	213 30
Pièce de 20 dollars	980	986 80
Pièce de 10 dollars	499 80	498 80
Pièce de 5 dollars	351	355
Pièce de 50 pesos	890 50	890 50
Pièce de 10 florins	198 20	197 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 21 mai 1975 a été tiré à 557 588 exemplaires.

A B C D F G H

M. BREJNEV EST A NOUVEAU SOUFFRANT

Moscou (*A.F.P.*). — M. Leonid Brejnev serait de nouveau fatigué ou en traitement et resterait absent de la scène politique pour une période d'une quinzaine de jours, selon des rumeurs circulant mardi à Moscou.

Le secrétaire général du parti communiste soviétique n'a pas été vu en public depuis le 9 mai, date à laquelle il avait donné au Kremlin une grande réception à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire. Il paraissait alors en excellente santé.

Selon les rumeurs, d'origine soviétique, qui sont parvenues aux journalistes occidentaux, l'absence de M. Brejnev ne serait pas due à une grave maladie mais plutôt à la *nécessité de subir un examen médical.*

Pendant cinquante jours, en janvier et février, M. Brejnev *avait disparu de la scène publique* et son absence avait finalement été attribuée officiellement à un « refroidissement ».

LE PARC DES PRINCES DEVRAIT ÊTRE FERMÉ PENDANT SIX MOIS
estime l'expert désigné par le tribunal administratif

M. René Ansart, ingénieur spécialiste de l'étanchéité et de l'écoulement des eaux, *désigné comme* expert par une ordonnance du tribunal administratif de Paris en date du 8 mars 1974 dans l'affaire qui *oppose la Ville de Paris* aux Établissements Marcel Villette, vient de déposer son rapport. Pour ce qui concerne l'état de la pelouse du Parc des Princes, les conclusions de M. Ansart recommandent une fermeture du stade pendant une durée de six mois.

Du côté de la Fédération française de football, on précise que le calendrier de fin de saison sera respecté (finale de la Coupe d'Europe le 28 mai, finale de la Coupe de France le 14 juin). On souhaite que la commission de contrôle du Parc *des Princes, qui ne s'est pas réunie* depuis le 3 février, soit convoquée au plus tôt.

GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES DES PILOTES D'AIR INTER

Les commandants de bord, pilotes et officiers mécaniciens de la compagnie Air Inter observent une grève de vingt-quatre heures, renouvelable, depuis le mercredi matin 21 mai. Tous les vols ont été annulés. La direction d'Air Inter a accordé 3 % *à titre de rattrapage du pouvoir* d'achat pour le premier trimestre 1975 à l'ensemble du personnel sédentaire et 0,75 % seulement au personnel navigant technique. Les grévistes veulent que l'augmentation de 3 % soit intégralement appliquée au personnel navigant et que soit négocié un indice 1975 pour l'ensemble du personnel au titre du maintien du pouvoir d'achat.

● *Au Pen français.* — A l'occasion de la réunion, à Paris, de *l'Exécutif international du Pen*, les 23 et 24 mai, le Pen français organise, le jeudi 22 mai, une journée en hommage à ses *confrères étrangers et à l'Année* internationale de la femme.

Cette journée se déroulera dans la grande salle de l'hôtel de *Massa, offerte par la Société des* gens de lettre. Le public est invité à participer aux débats qu'ouvriront les témoignages de Mmes *Inji Efflatoun* (Égypte), Sophia de Melo (Portugal), Agnes Nemes Nagy (Hongrie), Hélène Cixous et Gisèle Halimi (France). *(Secrétariat du Pen, 6, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 277-37-87.)*

● *Le comité international N'Krumah* (20, rue Saint-Antoine, Paris-IVe) organise, le 23 mai à 20 heures et le 24 mai à 15 heures, des *journées d'études* sur le thème « Perspectives de libération en Afrique » à la Maison des étudiants du Portugal (7, boulevard Jourdan, Paris-14e).

Selon Washington

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE POURRAIT ÊTRE D'ENVIRON 18 %

Les prix du pétrole brut seraient augmentés en septembre de 2 dollars par baril, soit environ 18 %, estime le *Washington Post*, qui écrit *tenir cette information* de M. F. Zarb, directeur de l'Agence fédérale de l'énergie des États-Unis.

A l'issue d'un « *déjeuner privé* » à l'Elysée, mardi, le chah d'Iran a déclaré à ce propos : « *J'ai parlé d'une baisse du pouvoir d'achat* [du pétrole] *de 30 à 35 %. Je n'ai pas dit que la hausse du prix atteindrait ce chiffre.* » « *Je ne crois pas qu'aucun pays accepterait de son plein gré,* a ajouté le chah, *de perdre son pouvoir d'achat.* »

La conférence internationale proposée par M. Giscard d'Estaing pourra-t-elle se tenir avant la fin de l'été ? « *Si tout se passe bien, oui, pourquoi pas* », a répondu le chah.

De son côté, M. Mohamed Hochan, chef de la mission d'information *saoudienne*, en *visite* en France pour trois semaines, a déclaré mardi, au cours d'un déjeuner de presse organisé par l'Association de solidarité franco-arabe : « *Bien que l'inflation mondiale se poursuive, nous estimons qu'une nouvelle hausse du prix du « brut » aboutirait à une grave perturbation de l'économie internationale, ce que nous voulons certainement éviter.* »

L'IRAN PARTICIPERAIT POUR 20 % A LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DE LA SECONDE USINE EUROPÉENNE D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM.

La constitution d'une société pour l'étude d'une seconde usine européenne d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse, analogue à l'usine d'Eurodif, paraît proche. Cette société prendrait le nom de Coredif (Compagnie de recherches et d'études sur la diffusion) et son capital serait partagé entre Eurodif (51 %), le Commissariat français à l'énergie atomique (29 %) et l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (20 %).

Eurodif, qui a entrepris la construction d'une usine européenne de diffusion gazeuse de 10,5 millions *d'unités de travail de séparation* à Tricastin, regroupe déjà le C.E.A. (42,5 %), l'Iran (10 %), l'Espagne, la Belgique et l'Italie. Dans Coredif, le C.E.A. serait donc majoritaire (plus de 50 %) et la participation de l'Iran serait sensiblement supérieure à ce qu'elle est dans Eurodif (environ 26 % contre 10 %). La décision de construire la seconde usine européenne pourrait être prise au début de l'année 1976, en fonction de ce que sera la décision américaine de construire ou non une usine aux États-Unis.

Au quatorzième jour de grève des ouvriers du Livre

Une édition du « Parisien libéré » tirée en Belgique, est diffusée en France

Au quatorzième jour de grève des ouvriers d'imprimerie du « Parisien libéré », mercredi 21 mai, une « édition pirate » du quotidien a paru, mais sa distribution — à Paris du moins — s'amorçait en fin de matinée.

A la direction du *Parisien libéré*, on déclare « *n'avoir pas vu cette édition* » et ne pouvoir faire aucun commentaire à ce sujet.

Au comité intersyndical du Livre parisien (*C.G.T.*), on est, au contraire, plus affirmatif sur la matérialité de cette édition.

Une manchette surmonte le titre *le Parisien*, extraite d'un communiqué du bureau confédéral de Force ouvrière : « *Le monopole imposé par la C.G.T. est une entrave manifeste à la liberté du travail et de la liberté tout court.* »

Dans l'éditorial de ce numéro de seize pages, « *imprimé en Belgique* », est-il précisé en page 2, on peut lire : « *Dans quelques jours,* le Parisien libéré *pourra à nouveau être totalement imprimé en France sur du matériel moderne et avec des collaborateurs responsables.* »

Mercredi à midi, le Syndicat *du Livre C.G.T.* publiait le communiqué suivant :

« *Les bureaux de la Fédération française des travailleurs du Livre et du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., réunis le 21 mai, à la suite de la parution d'un numéro du* Parisien libéré *imprimé en Belgique, protestent énergiquement contre la sortie de ce numéro alors qu'un conflit déclenché par la direction du* Parisien libéré *subsiste dans ses deux imprimeries parisiennes occupées par les ouvriers du journal.*

» *Ils s'élèvent contre l'inertie complice des pouvoirs publics qui ne pouvaient ignorer une telle décision de faire imprimer à l'étranger un quotidien français.*

» *Depuis deux mois et demi, saisis par la Fédération française des travailleurs du Livre et le Comité intersyndical du Livre parisien de ce conflit, les pouvoirs publics se sont refusés à prendre leurs responsabilités pour amener la direction du* Parisien libéré *à ouvrir de véritables négociations de nature à régler ce problème.*

» *Par ailleurs, ils constatent la complicité du bureau confédéral de Force ouvrière et de sa prétendue fédération du Livre avec la direction du* Parisien libéré, *préparant, selon les informations recueillies, la confection du journal et de ses éditions par des briseurs de grève recrutés par des éléments de Force ouvrière.*

» *Les bureaux de la Fédération française des travailleurs du livre et du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., qui n'ont jamais refusé la négociation, quels que soient les problèmes soulevés, condamnent avec force de telles positions considérées comme une trahison par l'ensemble des travailleurs du Livre, dont la confiance envers leur organisation syndicale C.G.T. ne peut, en la circonstance, que se renforcer.* »

Un conflit qui se prolonge dangereusement

Le comité intersyndical du Livre parisien a tenu, mardi 20 mai en fin de matinée, une conférence de presse, au siège de la C.G.T., sur le conflit au *Parisien libéré* qui dure maintenant depuis deux mois et demi et où une grève empêche la sortie du quotidien depuis deux semaines.

M. Roger Bureau, secrétaire général du comité intersyndical du Livre parisien, a retracé l'historique du conflit, « *qui a éclaté sans qu'aucune revendication soit posée par le personnel* », et en a souligné l'incohérence, puisqu'il n'y a eu aucun licenciement officiel mais suppression du grand format du *Parisien libéré*. « *Un seul homme ne peut, à son gré, rayer d'un trait de plume une convention collective signée avec tous les journaux parisiens* », a dit M. Bureau, affirmant aussitôt « *que le Livre ne voulait pas la mort du* Parisien libéré *et que les ouvriers étaient disposés à reprendre immédiatement le travail si s'engageait une véritable négociation sur un plan de restructuration de l'entreprise.* »

Les dirigeants syndicaux ont précisé qu'ils auraient, le jeudi 22 mai, une entrevue avec M. André Rossi, secrétaire d'État, ainsi qu'avec l'expert commis par le tribunal pour tenter de trouver une solution au conflit. Selon M. Bureau, « *deux éditions du* Parisien libéré *composées en Belgique sont actuellement en préparation* », au sujet desquelles le syndicat du Livre va en appeler à la solidarité des travailleurs de la Confédération belge pour refuser ce travail.

Un dirigeant de la Confédération a apporté aux représentants du Livre l'assurance de la solidarité de la C.G.T. et « *a protesté contre l'inertie des pouvoirs publics* » à propos de ce conflit.

Pour sa part, le comité interpresse du *Parisien libéré*, dans un communiqué publié le vendredi 16 mai, « *constatant la terrible gravité de la situation et la menace qui se précise (...) se déclare décidé à participer à toute organisation permettant la reparution, même si elle devait s'effectuer temporairement à l'étranger dans la mesure où la liberté du travail, la liberté d'expression et la liberté tout court, sont bloquées actuellement dans les imprimeries parisiennes, où le syndicat du Livre parisien C.G.T. exerce son monopole et ses pressions terroristes* ».

● *Le quotidien « Libération »*, qui a été créé le 22 mai 1973, célébrera son second anniversaire en publiant le vendredi 23 mai son premier supplément hebdomadaire consacré aux spectacles « underground » ou marginaux. La direction de *Libération* a pris en outre la décision de ne pas interrompre, cette année, la publication du journal pendant l'été.

MORT DU SCULPTEUR BRITANNIQUE BARBARA HEPWORTH

Mme Barbara Hepworth, des maîtres de la sculp abstraite britannique, morte, mardi, dans l'ince de son studio, à St-Ives, les Cornouailles. Elle âgée de soixante-treize an

Audacieux et puissant, l'ar Barbara Hepworth restera la sculpture du XXe siècle que l'ont renouvelée Bran Arp, Mondrian et Moore, long effort exemplaire et m forme. Dotée d'un tempéran extrêmement rigoureux, cette tiste trouve dans le jeu formes géométriques un d'expression un peu sec que pèrent le respect du matéria goût du beau métier et l'a très anglais mais impérieuse contenu de la nature.

A vrai dire, beaucoup allusives que chez Moore références au monde sensibl raissent comme des traces lointaines du paysage de nouailles ou de la figure maine. Elles deviennent, dan thèmes de la « concavité » o « menhirs » vers les année un enrichissement subtil d non-figuration, toujours cré cependant. Le gros du tra porté sur l'emboîtement des mes géométriques souvent lument dures, mais dans « formes incurvées », g comme des écorces sèche creusent des vides actifs, a par des cordes tendues (numéro 2, Bois, de 1959).

Barbara Hepworth n'a pa gligé alors l'emploi de la co

Dans une dernière périod large synthèse, les œuvres, des rythmes abstraits, très passent à d'importantes d sions. Une œuvre virile, san cune concession. Une vie l et fertile vouée tout entière recherche fondamentale.

P.-M

MORT DU GRAND RAB HENRI SCHILLI

Le grand rabbin Henri S directeur du Séminaire is de France, est décédé le 2 à Paris dans la soirée. L mation aura lieu le jeudi 2 à 17 heures, au cimetière d mai (Bas-Rhin).

[Henri Schilli, né le 22 avr fait ses études rabbiniques minaire israélite de France.

Pendant la deuxième guerre diale, il est aumônier sur le dans les Ardennes, puis est n directeur de l'aumônerie israél la 2e armée en janvier 1940, d'être aumônier de la 16e militaire.

Démobilisé en octobre 19 organise la vie religieuse et cative dans le départemen l'Hérault, anime la communau Montpellier et de toute sa En mai 1943, il est nommé rab Valence, puis assume les fon de rabbin de l'Association co riale israélite de Paris à la gogue de Montmartre et à c la rue Chasseloup-Laubat (l.

En septembre 1951, il est grand rabbin, directeur du Sém israélite de France, et assure 1953, les fonctions de grand de France par intérim.

Le grand rabbin Schilli a cipé à la fondation du Mou des éclaireurs israélites de Fr en a assuré les fonctions d'au général. A ce titre, il a pe pendant la guerre, aux clandestines permettant aux les, et plus particulièremen enfants, d'échapper aux persé ordonnées par les autorités pation. Il a pris part à la c et aux activités de l'école des fondée à Orsay sous l'égi Éclaireurs israélites de Franc

Le grand rabbin Schilli joué un très grand rôle matérielle et morale aux internés dans les camps d' ment du Languedoc.]